PFE

>>> PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

2016-2017

>>> ÉDITO
FRANÇOIS BROUAT

Le projet de fin d'études, parce qu'il est le dernier projet conçu avant l'obtention du diplôme d'État d'architecte, est une sorte d'aboutissement. Aussi revêt-il une importance particulière pour les étudiants et les jeunes diplômés.

L'École de Paris-Belleville organise depuis 3 ans l'exposition des PFE, deux fois par an, en juin et septembre, afin de valoriser les projets de fin d'études. Lorsque nous avons décidé de renouer avec cet usage, le choix a été fait de demander à deux enseignants d'assurer le commissariat de ces expositions et de présenter deux projets par atelier. L'idée n'était pas de faire un palmarès pour distinguer les « meilleurs » d'entre eux mais plutôt de choisir les productions les plus significatives de la session de PFE écoulée. Le même principe a été adopté pour l'Annuel dont chaque édition se veut le reflet de la production de l'École pour une année donnée mais qui ne prétend pas à l'exhaustivité.

De fait, il manquait un document qui présente l'ensemble des PFE des deux sessions annuelles organisées à l'École et permette d'appréhender tous les projets proposés. La publication que vous avez en main répond à cet objectif. Je suis heureux que nous l'ayons accompli et j'en remercie tous ceux qui ont permis la parution de cet opus 1. Merci aux étudiants et aux enseignants qui ont contribué à sa confection, à Marion Merliaud qui l'a conçu avant son départ de l'École et à Jimmy Lancréot, au service de la reprographie, qui l'a réalisé.

Bonne lecture.

Architecture de reconquête 1

Béatrice Jullien, Françoise Fromonot & Emilien Robin

Le PFE propose aux étudiants une approche engagée de la transformation des territoires actuels. La réflexion sur les conditions et le sujet des projets y est le préalable indispensable à toute réponse architecturale ou urbaine. Il s'agit d'intervenir dans des situations complexes, ordinaires mais parfois difficiles, de la ville d'aujourd'hui : la prise de connaissance des sites par l'enquête (de l'histoire, des politiques…) et la construction de représentations orientées - du territoire physique, mais aussi des logiques qui les façonnent de près ou de loin - occupent donc une place essentielle dans l'effort de problématisation du réel, qui mène au projet.

Le travail a porté, ce semestre, sur la ville d'Amiens, ancienne capitale régionale de Picardie, récemment déclassée au profit de Lille, par le redécoupage des nouvelles grandes régions françaises. Longtemps centre urbain majeur spécialisé dans la production textile, la ville a été lourdement touchée par les destructions des deux guerres mondiales. Ville moyenne, ville universitaire, « Amiens Métropole » est aujourd'hui exemplaire de la situation de nombreuses agglomérations françaises, en quête de croissance et d'attractivité, d'autonomie et d'échanges. Elle doit arbitrer des orientations urbaines et politiques délicates, dans un contexte de crise latente, qui réduit les capacités d'investissement des opérateurs, privés et publics.

Mais Amiens constitue aussi un terrain singulier d'interventions. La Somme et les nombreux bras d'eau irriguent le centre-ville et forment, en amont, le paysage maraîcher fascinant des Hortillonnages, longtemps productif ; la brique est partout présente, des façades modestes des amiénoises (maisons de ville ouvrières) aux anciennes usines textiles et aux immeubles de la reconstruction. De larges interstices non bâtis, immédiatement juxtaposés au tissu urbain, offrent, au promeneur, un passage sans transition d'un paysage urbain constitué au grand horizon des cultures en openfield. Ces situations de limites franches, entre ville et paysage rural, valent à Amiens le qualificatif de « ville buissonnière ». Dans le centre-ville, en partie reconstruit à partir de 1941 selon les plans de Pierre Dufau, se toisent la tour Perret et la vieille cathédrale gothique, dont les abords ont été repensés par Bernard Huet dans les années 1980. À peu de distances, perdurent des situations urbaines difficiles, à Saint-Leu ou dans les quartiers nord, qui bénéficient d'une deuxième campagne de renouvellement urbain.

Si Amiens vit la fin d'une époque - celle des grands projets des années 2000 - cette ville, en prise avec des difficultés économiques et sociales fortes, ne possède pas de cap clairement défini pour son aménagement. Quelles interventions architecturales stratégiques pourraient aider la ville à se redéfinir ?

‘‘Perds pas le Nord’’

Arthur Besnard & Antoine Scalabre

Notre travail de diplôme explore par l’exemple la proposition d’une alternative à la fabrique conventionnelle de la ville, inadaptée lorsqu’il s’agit d’accompagner la mutation des friches, nouveaux territoires de l’urbanisme.
Nous avons investigué un modèle d’aménagement fondé sur la requalification de l’existant : utilisation des réseaux en place, réactivation des ressources du site, réemploi des structures architecturales, liens potentiels avec les territoires voisins.
Cette recherche aspirait certes à l’émergence de principes applicables ailleurs, mais s’est attachée spécifiquement à une friche hospitalière : celle du CHU nord d’Amiens.

L’hôpital aura déménagé définitivement à l’horizon 2020-2025. Il fonctionne aujourd’hui en service réduit. Son propriétaire entend vendre rapidement, sans avoir encore trouvé d’acquéreur. Ainsi, aucune opération de requalification n’est pour l’instant envisagée. L’enfrichement parait inéluctable.
Or, le site constitue dans Amiens un véritable verrou urbain à faire sauter, une enclave à conquérir. On arrêtera bientôt d’y soigner les corps, il est encourageant d’envisager qu’on puisse un jour y panser les maux urbains et sociaux.
A l’équilibre entre vraisemblance économique et formalisation idéaliste, nous avons suivi des pistes qui, avec le recul, constituent une recherche appliquée pertinente.

C’est la crise ? Oui, à savoir le moment de faire des choix. Par l’exploration de solutions nouvelles, inhabituelles, inventives, se construiront les situations urbaines de demain.

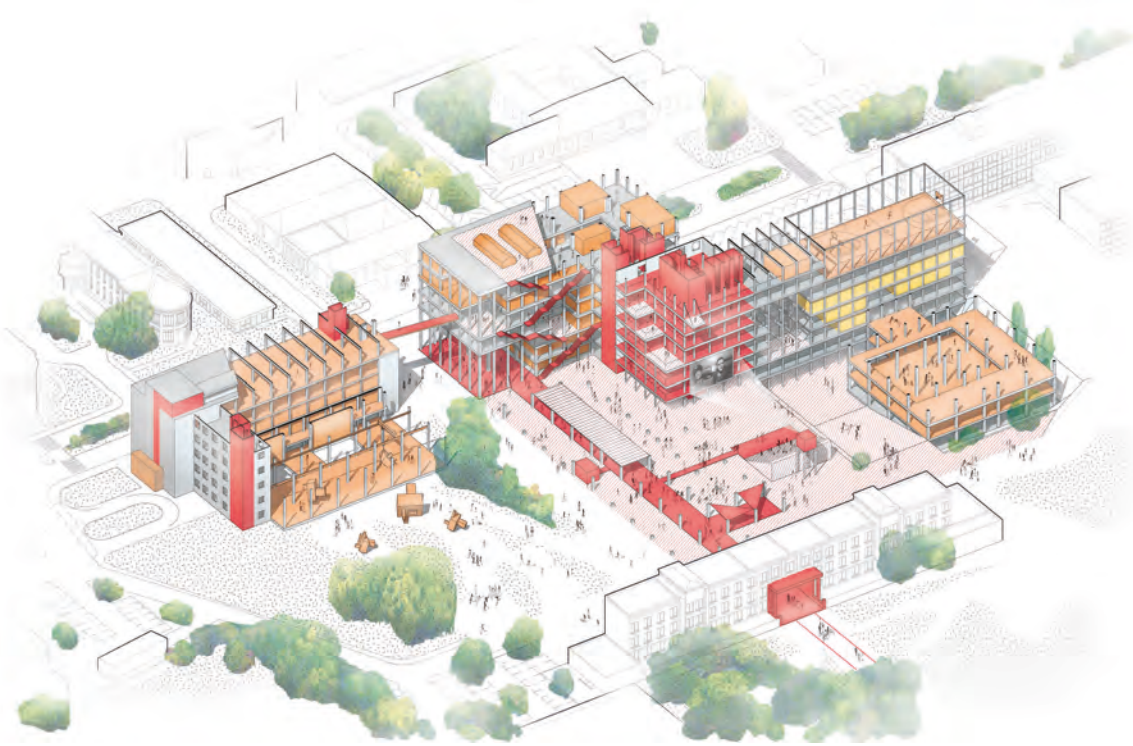

01. Axonométrie en écorché
Révéler le potentiel de mutation d'une machine hospitalière

02. Projet paysager
Aménager le plateau, de l'agrafe urbaine au campus hors-les-remparts

03. Plan guide
Comment incorporer à la ville un tissu disparate ?

02

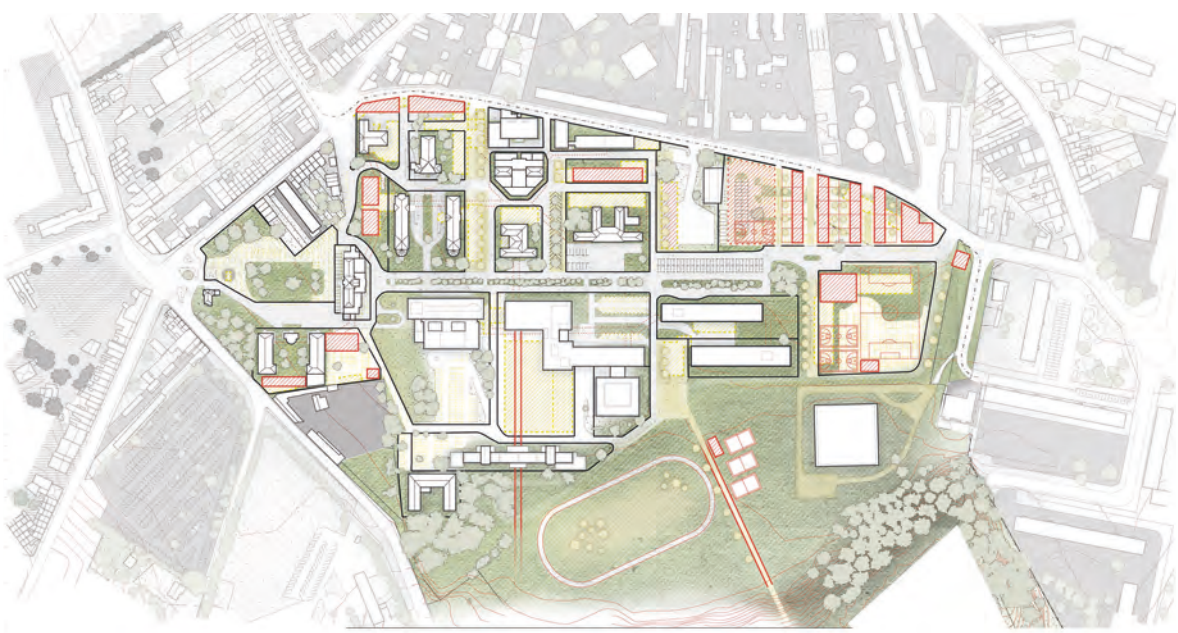

03

Les belles vacances

Adèle Bono & Caroline Pirotais

Propositions dessinées pour pallier la vacance des rez-de-chaussée, les friches, et les infortunes du sol public dans le quartier de Saint-Leu à Amiens

Ce projet propose des solutions pour la réhabilitation du quartier de Saint-Leu, centre-ville historique de la ville d'Amiens. En partie classé prioritaire politique de la ville en 2015, St-Leu demande à être réaménagé, repensé : c'est un enjeu pour les bailleurs sociaux et pour la ville, une nécessité pour les habitants.

Dans un premier temps il s'agit de comprendre et décortiquer les enjeux urbains et architecturaux actuels : friches industrielles, parkings sauvages, espaces publics sans statut, rez-de-chaussée fermés, voire murés, disséminés dans le quartier etc. Pour y parvenir :
- une clé d'entrée, le statut des sols et des rez-de-chaussée, représenté sur un plan
- un outil majeur, la coupe parlante biface

Dans un second temps et à partir de ces premiers éléments nous avons imaginé trois propositions dessinées pour trois échantillons choisis, nous permettant d'expérimenter plusieurs rôles en tant qu'architectes mais aussi de répondre à la diversité des situations rencontrées :
- le réaménagement d'une rue
- l'optimisation foncière d'un ancien site industriel
- le processus participatif pour rénover et repenser un îlot à majorité d'habitat social.

Ce projet est aussi une déclaration d'intention : il revendique le statut d'un architecte à multiples facettes, un architecte engagé et de terrain jonglant entre les rôles d'urbaniste, de coordinateur, ou encore de conseiller. Il plaide en faveur de modes de représentation variés et singuliers, compréhensibles par tous et reflétant la pluridisciplinarité et la richesse de nos études d'architecture.

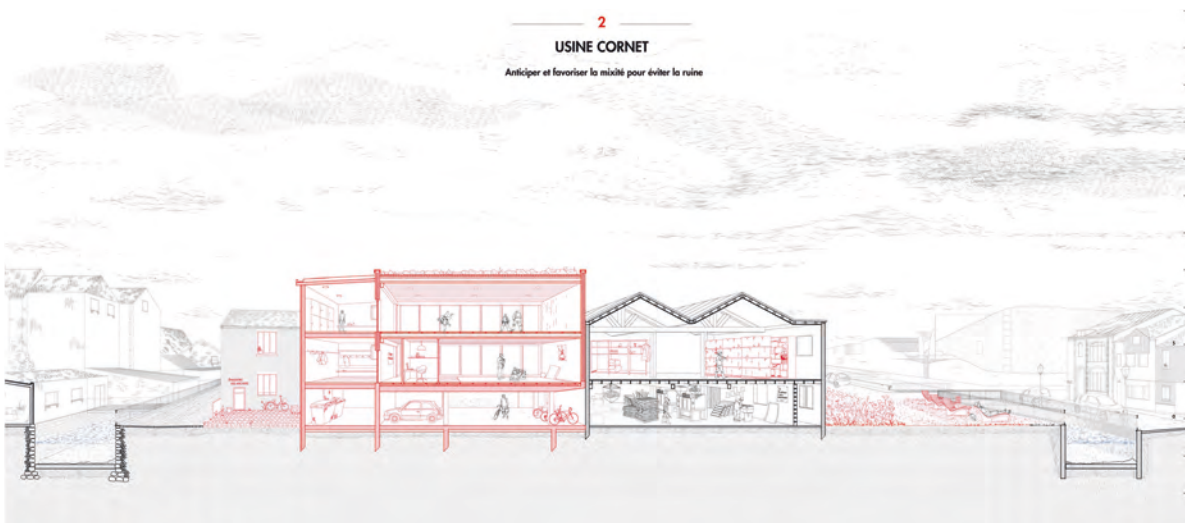

01

01. Coupe perspective, échantillon 2, usine Cornet

02. Schéma d'acteurs, échantillon 2, usine Cornet

03. La coupe biface, côté « Promenade augmentée », état existant

04. Extraits de la coupe biface, Usine Cornet avant « promenade augmentée », usine Cornet après « imagine »

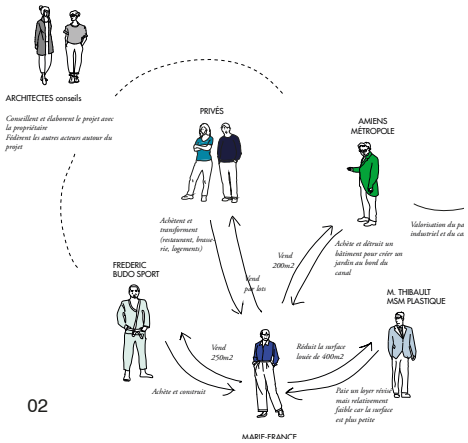

02

03

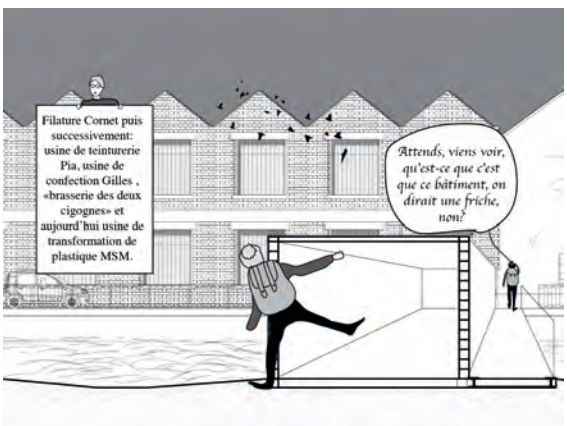

04

Your own private Amiens

Mael Canal

Si, en théorie, les habitations individuelles sont un élément anodin qui a suivi l'histoire de l'humanité depuis ses débuts, la production industrielle de masse et les standards actuels du confort moderne les ont peu à peu rendues très voraces en énergie et en ressources primaires, de l'étape de la fabrication de leurs matériaux jusqu'à l'énergie nécessaire à leur fonctionnement et aux temps de trajets en voiture nécessaires pour s'y rendre, sans oublier la pollution que génèrera la future mise en déchetterie de matériaux de construction qui ne sont plus conçus pour durer mais pour être fabriqués à bon marché.
Il était nécessaire avant tout de comprendre en substance les trois principaux montages de cette production pour savoir quelle économie de projet une proposition alternative sérieuse donnée devait réinterroger.

Les trois modes d'opération dans ce cas sont : le lotissement en ZAC (zone d'aménagement concerté) qui émane d'une demande publique, même si elle est ensuite sous-traitée, et permet une équivalence des prix du foncier sur l'ensemble du territoire en projet ; le lotissement communal, qui est une opération lancée par la mairie et qui vise principalement à relancer l'économie locale à travers l'arrivée de nouveaux résidents imposables ou celle de jeunes enfants pour peupler les salles de classe d'une école municipale par exemple. Enfin, le lotissement privé, qui émane d'un promoteur foncier et vise à proposer un produit adapté pour un type de consommateur donné.
Le projet exposé ici a choisi de traiter des trois cas consécutifs.

01

03

01. Renancourt : le lotissement ZAC

02. Saint-Fuscien : le lotissement privé

03a. Ferrières : le lotissement communal - état existant

03b. Ferrières : le lotissement communal - état projeté

① aire de stationnement en plein air gratuit pour les habitants
② parcelle type avec son abri de jardin / garage sur rue
③ chaussée en stabilisé non-bitumineux
④ ceinture de jardins potagers
⑤ parcelles de maraîchage
⑥ lots pour petits commerces ou locaux associatifs
⑦ place arborée

02

3a

03b

D’une brique deux coups

Léopold Comont

La brique est très présente dans la région Amiénoise, ce matériau étant massivement employé au 19ème siècle pour la construction de bâtiments agricoles, de villes industrielles ou encore lors de la reconstruction des villes détruites lors de la « Grande guerre ».
L’économie autrefois prospère portée par son industrie textile jusqu’à la moitié du 20ème siècle a connu une forte érosion. Cette mutation économique en région Amiénoise interroge l’usage de ces bâtiments. Peu peuvent être utilisés en l’état, les façons de vivre, les normes administratives obligent à de lourdes reconversions. D’autres en raison de forts coûts de réhabilitation ou faute d’activité sont laissés à l’abandon et deviennent en quelques années des friches inexploitables. Ces friches sont nombreuses puisqu’on en dénombre aujourd’hui une quinzaine à Amiens, et une cinquantaine dans la région.
Toutes ces réhabilitations et démolitions dégagent une quantité de briques d’excellente qualité qui ne sont pas réutilisées en l’état, mais qui sont pour leur grande majorité enfouies ou concassées.
Le projet a pour objectif de faire « d’une pierre deux coups », en valorisant ces briques : redonner un usage à ces lieux inexploitables, tout en créant une économie locale. Le réemploi de la brique est en effet une économique plausible, indépendamment d’une action publique couteuse. Ce matériau, une fois disponible, pourrait changer la façon de construire, et récréer une architecture locale propre.

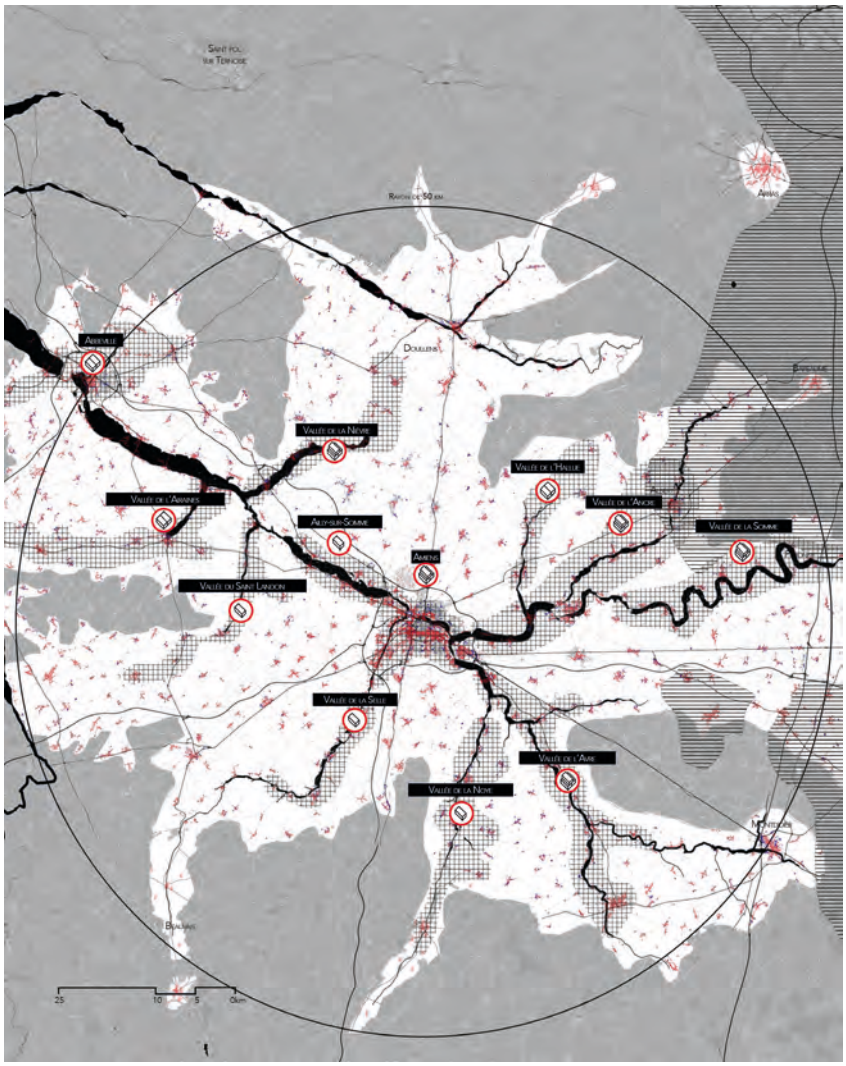

01

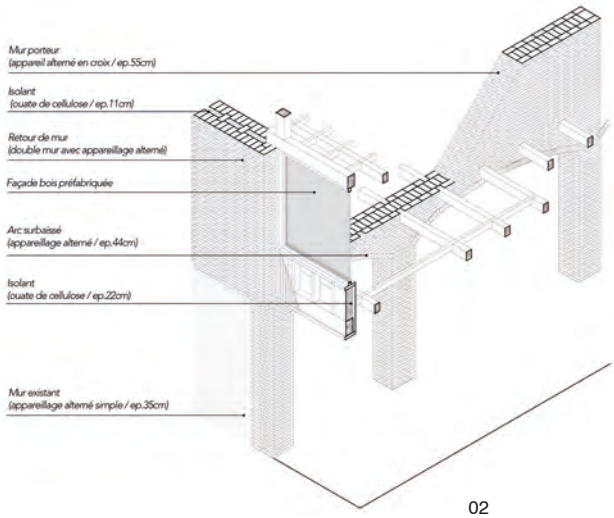

02

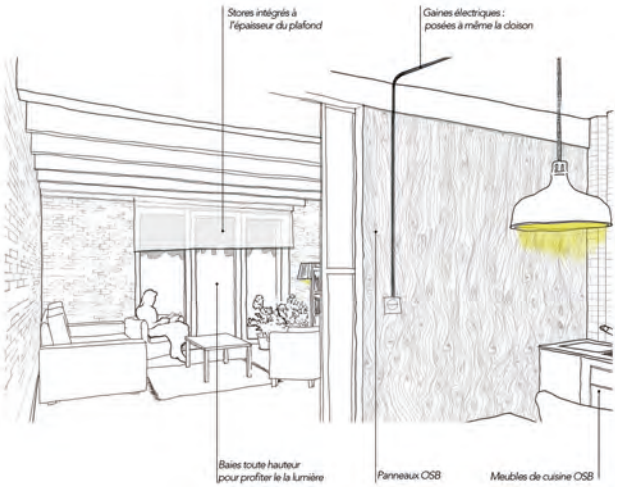

03

01. Carte des gisements des potentielles briques récupérables

02. Axonométrie constructive de logements neufs utilisant la brique de réemploi

03. Perspective des répercutions de l'utilisation de la brique de réemploi dans des logements neufs

04. Axonométrie montrant les résultantes d'une architecture utilisant la brique de réemploi

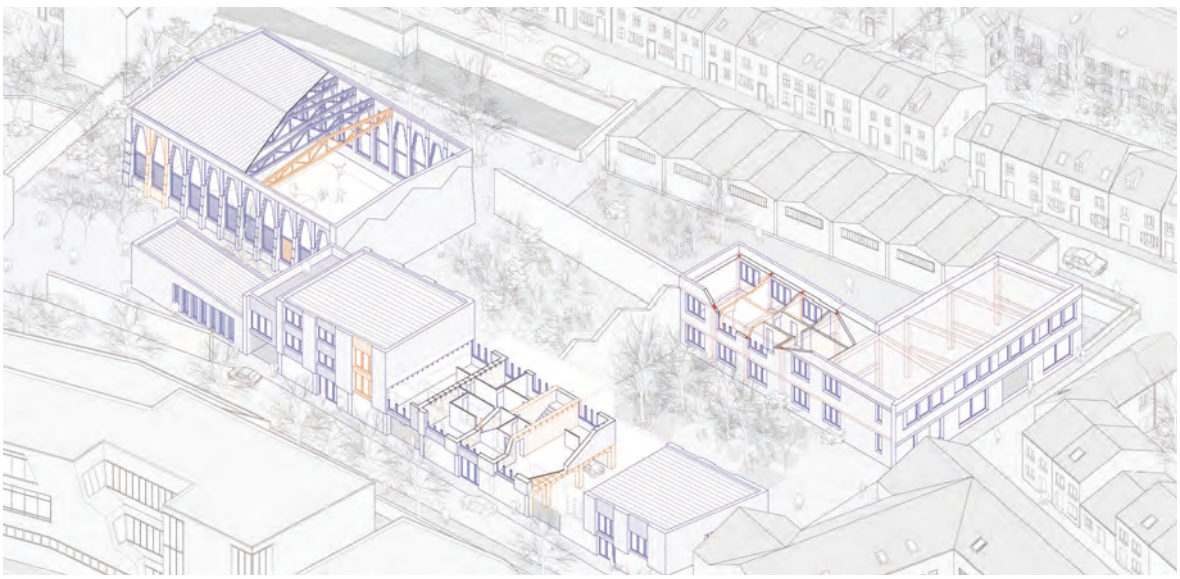

04

Habiter Montières ?

Amaury Paul-Dauphin & Margo Piot

Peut-on habiter à Montières ? C'est la question que nous posons à cette zone d'activité prise entre tissu de faubourgs anciens et vallée humide de la Somme, un quartier en pleine mutation au cœur de l'actualité amiénoise.

Notre attitude vis-à-vis de ce territoire a été de le considérer comme un tout ; un patrimoine composite constellé d'une infinité de réalités qu'une enquête de terrain, attentive aux aspérités de la réalité bâtie, mais également économique de la zone, a permis de révéler à travers ses grandes logiques de mutations. Cette enquête s'est matérialisée dans le dessin d'un fond de plan qu'il est possible d'incrémenter au fil du temps en enregistrant les multiples évolutions de Montières.

Armé de cet outil que constitue cette grande vue cavalière, il nous est désormais possible de proposer et de tester différents aménagements, tant bâtis que paysager afin d'accompagner la mutation de Montières : d'une zone d'activité à un quartier de vie.

Ces divers aménagements prennent corps parmi trois traversées qui rendent désormais possible la connexion entre certains lieux sous-exploités voire abandonnés. Ainsi, une promenade depuis les faubourgs jusqu'à la Veille Somme, en passant par la zone d'activité est ouverte, ou encore depuis la véloroute jusqu'au zoo en passant par la rivière de la Selle.

Ces traversées, pensées comme des « départs de feu », sont aujourd'hui les premières actions (qui peuvent se poursuivre au fil du temps) que nous pouvons mener rapidement, aidés des ressources naturelles endogènes du site ainsi que des ressources humaines : les acteurs de la fabrication de Montières qui sont à même de générer la transformation immédiate de leur propre environnement.

01

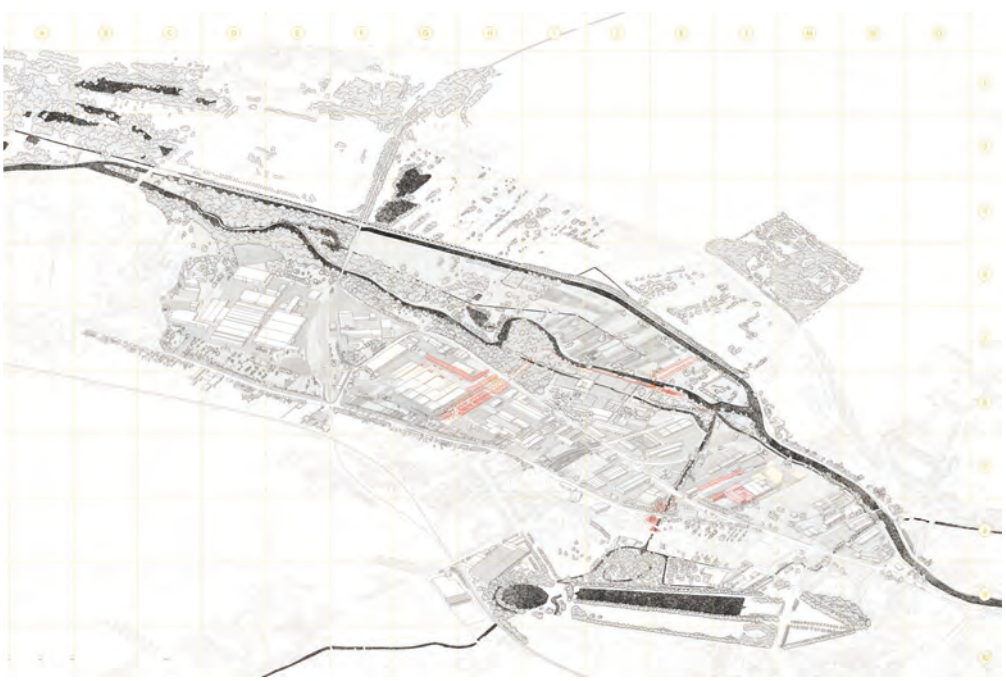

01. Fond de plan de Montières illustrant la réalité spatiale de la zone d'activité de Montières.

02. coupe *expérimenter l'habiter en zone d'activité* Traversée des faubourgs à la Somme en passant par la zone d'activité. Extrait de la coupe Expérimenter l'habiter en zone d'activité.

03. Coupe ATAC Traversée du zoo à la véloroute par la rivière de la Selle. Extrait de la coupe Réinvestir la friche Orion.

02

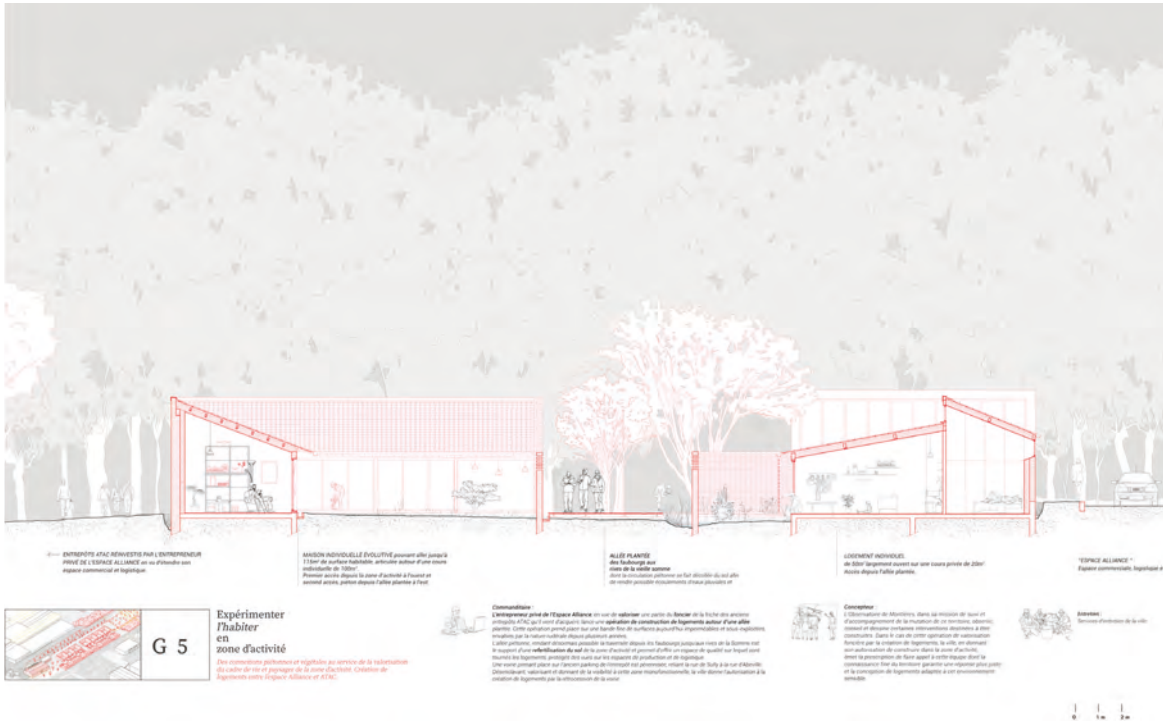
G 5
Expérimenter
l'habiter
en
zone d'activité

03

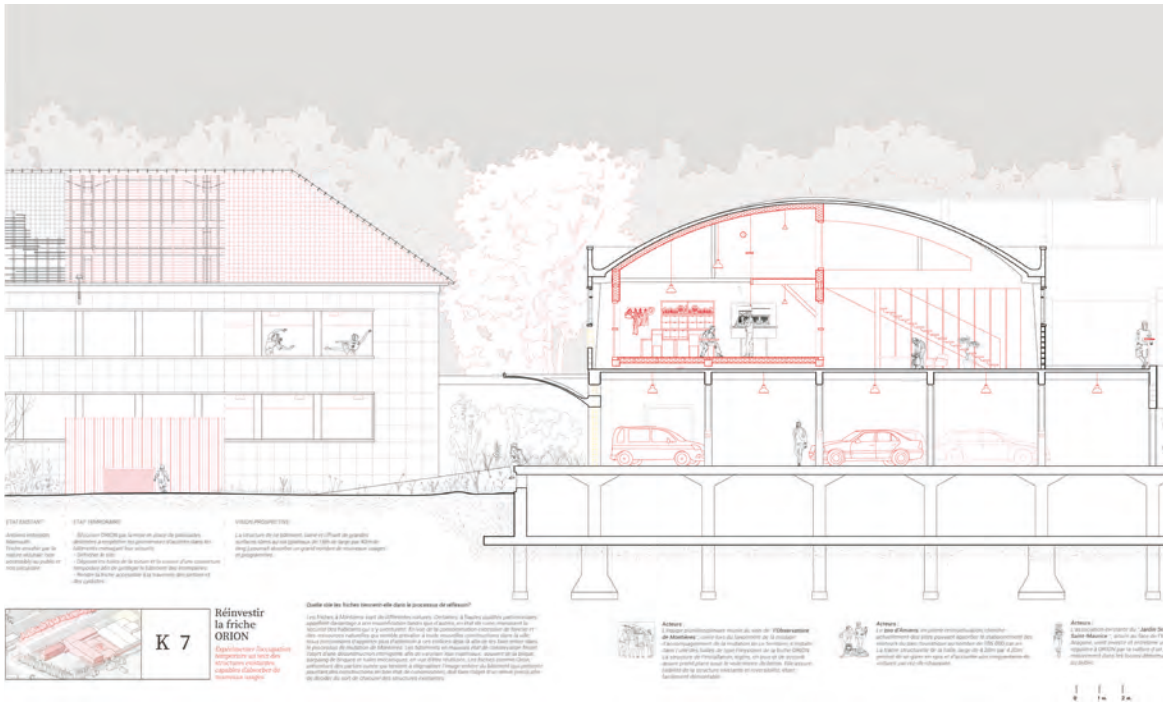
K 7
Réinvestir
la friche
ORION

L'invention d'un parcours

Joffrey Roux

Le territoire de la ville d'Amiens est marqué par son histoire industrielle. De la manufacture à velours datant de la moitié du XVIIIe siècle aux usines et hangars construits après la Seconde guerre mondiale, ces édifices et leurs emprises partagent une même localité : la zone d'activités de Montières située en bord de Somme, entre le centre de la ville et ses quartiers périphériques à l'ouest. Le déclin des industries de la fin du XXe siècle a vu se transformer ces emprises autrefois actives en friches, lieux inaccessibles, en attente.

L'hypothèse sur laquelle s'appuie ce travail est celle de l'importance des qualités que peut dissimuler un territoire, et qui sont invisibles à l'urbanisme dit de plan. Par un arpentage méticuleux, un processus d'appréhension du territoire par l'horizontal, et une analyse spatiale et poétique de la zone d'activités de Montières, le projet s'attache à révéler le potentiel de cette partie d'Amiens. Les interventions issues de cette analyse visent à la transformer en trait d'union entre le centre de la ville et ses quartiers périphériques.

La philosophie de ce projet est de proposer une manière de faire la ville avec le déjà-là, par sa révélation tout au long d'un processus d'exploration. Il s'agit également d'améliorer les porosités entre les différentes zones de la ville. Ceci est accompli par la création d'un parcours, auquel s'ajoute un parc. Dans les deux interventions, les limites foncières subissent des restructurations minimes. Enfin, cela permet de rouvrir les berges de la Somme aux usages, en profitant de la révélation des parcelles aujourd'hui inaccessibles qui la bordent. L'originalité de cette approche réside dans le choix de fabriquer la ville par soustraction, révélant ainsi les strates enfouies de l'existant, en opposition à l'addition continuelle du paradigme de la croissance.

a

Intervention
La mise en place du parcours requiert ici plusieurs types d'intervention. La première concerne les limites foncières, puisque l'accès à l'entreprise Ortec se fait par la fin de la rue qui jouxte les berges de la Somme. En proposant à l'entreprise un nouvel accès qui se ferait par la friche Orion, nous rendons disponible foncièrement cette partie de la zone d'activité, permettant le cheminement des usagers.
En effeuillant la végétation qui borde ce nouveau chemin, le lien visuel entre la zone d'activité et les berges est réactivé. Cette action appartient à la catégorie de la soustraction.
Pour finir, un pont est ajouté, qui est lui calqué sur le tracé de l'ancien pont détruit, et dont la bordure de la voirie nous révèle la position.
a. feuille d'érable
b, plan de situation
c. plan de l'actuelle rue du Canal en 1947

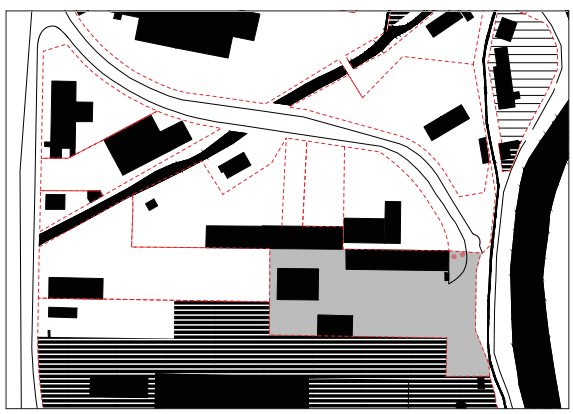

b

c

Ortec et les réminiscences du passé
Adjacente à la friche Orion se situe la société de traitement de déchets Ortec, toujours en activité aujourd'hui. Au sol, des stigmates du passé sous la forme de morceaux de voies ferrées, sont conservés aux côtés des deux seuls érables de l'ensemble de la zone d'activité. Avant la limite de l'entreprise, la voirie dessine une courbe au sol ; il s'agit de la réminiscence d'un pont aujourd'hui détruit, et qui connectait alors le chemin de halage et la ZA de Montières.

Une permutation foncière qui offre un point d'accès au parc
Cet espace fait l'objet d'une restructuration foncière dans le projet. L'entreprise Ortec en est l'actuel propriétaire et l'utilise pour l'acheminement de ses bennes. En offrant la possibilité à l'entreprise d'accéder à sa parcelle par la friche Orion, ce lieu peut devenir un point d'accès au parc crée.

1. En cédant à la ville cette partie de la parcelle, le portail d'accès à l'entreprise Ortec devient ainsi un autre des points d'accès au parc, un portail permet d'en gérer les horaires d'ouvertures
2. Construction d'un pont reliant ainsi le chemin de halage à la zone d'activité de Montières. Le tracé de celui-ci se fait sur celui détruit lors de l'industrialisation de la zone d'activité.
3. Elagage de la végétation qui fabriquait alors une frontière entre ces parcelles dissimulées et le bord de la Somme.
4. Conservation du morceau de voie ferrée au sol, témoin des usages du passé

Architecture de reconquête 2

Armand Nouvet & Cyril Ros

Le PFE repose sur l'exploration de situations actuelles et l'identification des attitudes de projets qu'elles appellent. Les étudiants sont directement impliqués dans la construction de leurs sujets d'étude autour de territoires qu'ils proposent.

Enquête
Une enquête est d'abord menée, avec comme principaux protagonistes, des Objets Trouvés. D'échelle architecturale, urbaine ou territoriale, ces derniers constituent des éléments révélateurs : l'étude de leurs généalogies (présent, passé et futur) les désigne comme des « constructions problématiques » porteuses de nombreux enjeux de leurs territoires (enjeux économiques, techniques, enjeux de politique urbaine, enjeux de société, etc…).
L'exploration du territoire en question procède d'un arpentage méticuleux et du recours à de multiples sources documentaires et critiques.

Controverses et propositions
Des propositions architecturales et urbaines sont alors développées sur la base des controverses et enjeux révélés. Ces propositions ont à identifier les différentes échelles qu'il convient d'impliquer, les programmes, les formalisations, les modes de représentation et, progressivement, élaborent le récit d'une nouvelle condition architecturale et urbaine.

Projet
La notion de « projet », nécessairement non-réaliste puisque isolée des conditions professionnelles, est néanmoins affirmée en tant qu'outil de connaissances plutôt qu'acte : un moyen de « désidéologiser » des sujets par des dispositifs concrets ou une façon de « prendre au mot » les controverses soulevées.

L'Atlas des Fabriques, le temps long pour agir en milieu rural

Clémence Bondon

Dun-sur-Auron, petite ville de 4 000 habitants située au cœur de la champagne berrichonne, est représentative de ces territoires ruraux ayant peu de moyens : elle voit depuis plusieurs années son bourg médiéval mis en péril par une sous-activité des commerces, un désengagement total de la municipalité dans la sauvegarde aujourd'hui trop coûteuse de son patrimoine, une perception négative de ses habitants.

Dans le but de changer la perception de Dun par ses habitants, un apport d'informations sur la ville est pour moi nécessaire. En lien avec les entretiens effectués, la fabrication de l'Atlas des fabriques de Dun-sur-Auron va servir de processus progressivement informatif pour l'architecte et les habitants. Imaginé comme une méthode incrémentale, il est à la fois analyse d'un territoire « démonté », réalisé au grès des arpentages et des entretiens, mais aussi représentation imagée du savoir d'un territoire « remonté » en une édition papier distribuée à tous les habitants de la ville.

Chaque habitant, par le biais de l'atlas, va alors parcourir différemment le territoire au grès des thèmes, des dessins et se constituer sa propre vision de la ville. Comme une bibliographie vivante, l'édition d'un nouveau poster se saisira de chaque événement de la ville comme « prétexte » à la constitution de nouveaux savoirs.

L'atlas a pour vocation de prendre part à la vie de la commune mais aussi d'en devenir le support. Afin de ne pas uniquement révéler le territoire en laissant l'habitant spectateur, il devient multiforme et utilise les compétences de chacun pour habiter les vitrines des boutiques vacantes, changer l'ordre du jour au conseil municipal ou bien nourrir les débats durant les réunions publiques.

01. Le chantier de la caserne de pompiers. Dessin de chantier, qui, accroché dans la salle du conseil municipal, vient appuyer le discours de Danièle Martinez, conseillère municipale de l'opposition

02. Arrivée à Dun-sur-Auron par la route de Bourges.
Il constitue la table des matières du carnet 01 de l'Atlas des fabriques.

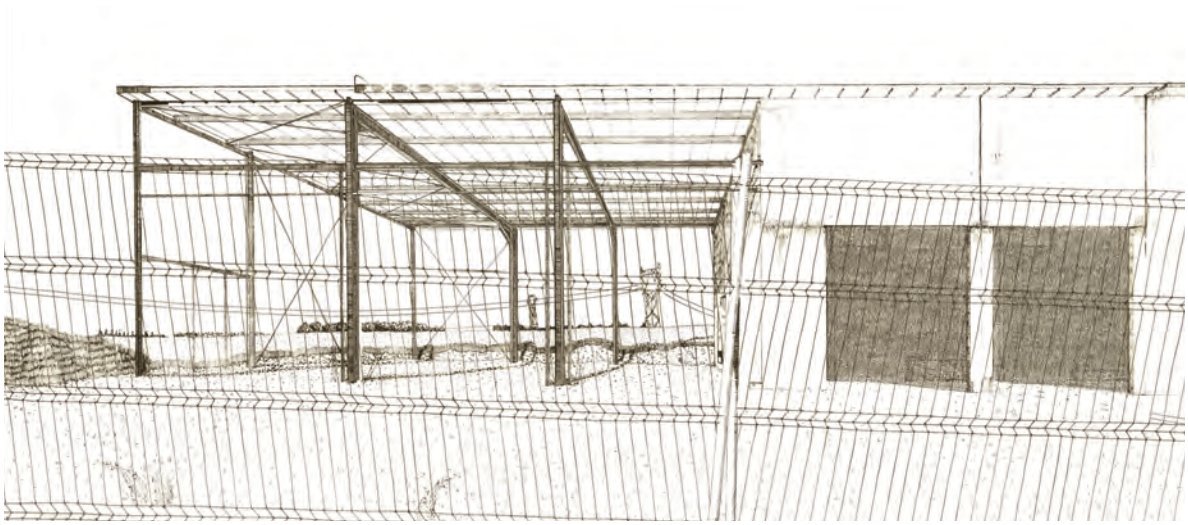

01

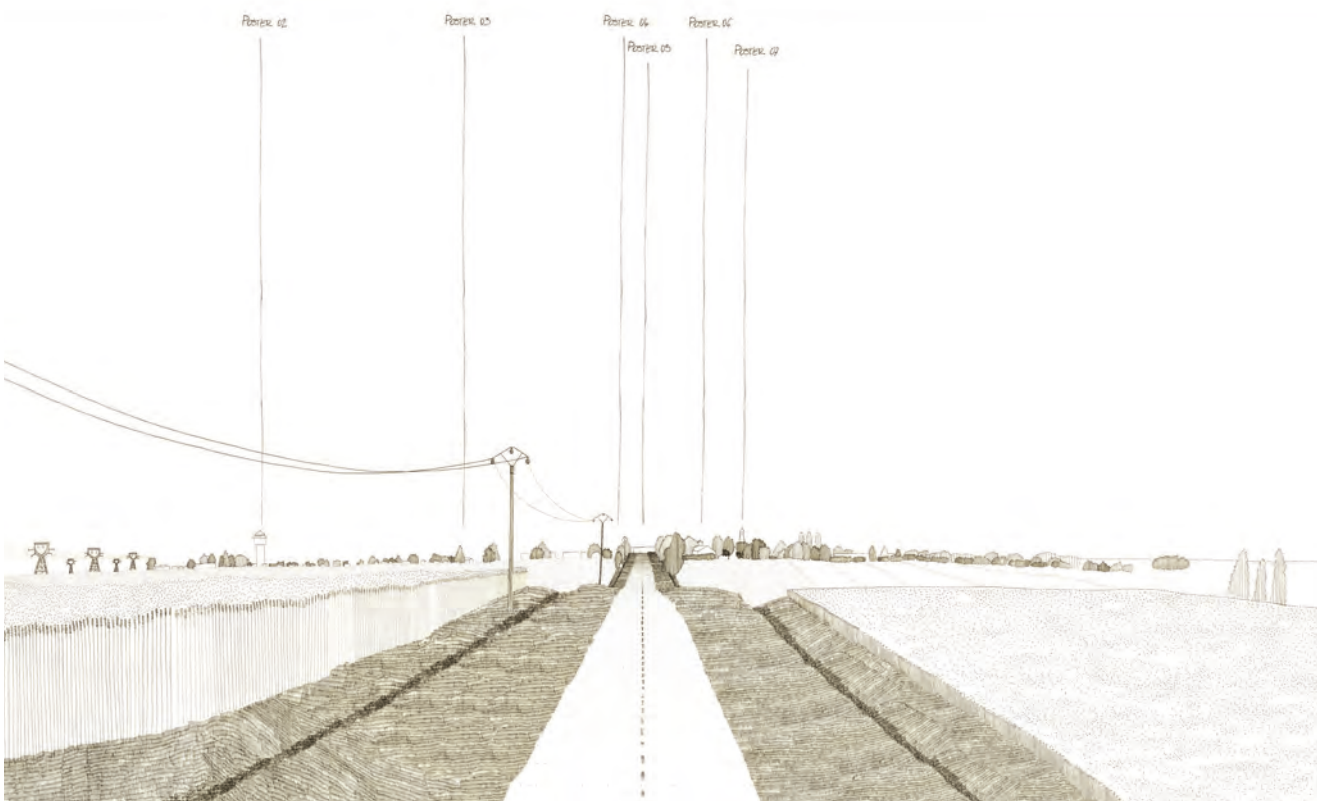

02

03. Verso du poster 01
« je ne vois pas » : un document technique ;
« je sais » : des entretiens ;
« je pense » : un schéma et un questionnement ;
« je fais » : un story-board mettant en scène des habitants et leurs rêves pour la ville

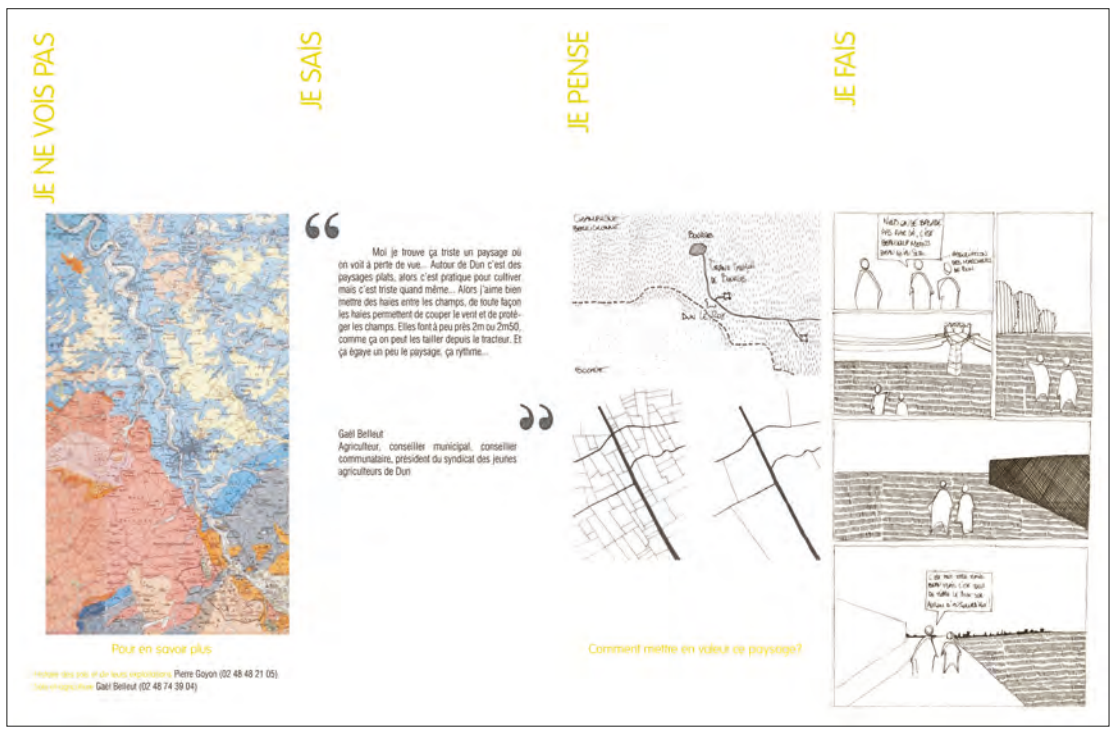

03

Medium is the Village
à la frontière Sino Hongkongaise

Aurélien Boussard & Antonin Lanoux Henrard

Comment créer une alternative à l'urbanisation univoque qui se prépare en coulisse pour la zone de la frontière à Hong Kong ? Quels sont les leviers à trouver durant les trente ans qui sépare ce territoire à son ouverture à la Chine ?

L'urbanisation de la frontière Hongkongaise va prendre une trajectoire très privée et exclusive, impulsée par un oligopole de promoteurs hongkongais qui ne rencontrent pas les attentes des habitants locaux. Cette urbanisation va écraser des sédimentations culturelles, des écosystèmes, des modes d'établissements humains territorialisés.

Une alternative est à trouver dans la redynamisation du territoire et de ses caractéristiques intrinsèques. Cette alternative passe par le village clanique qui structure à plus grande échelle tout le territoire de la frontière. Nous souhaitons redynamiser certains de ces villages et agir localement, plutôt que de laisser la logique de plan masse et de table rase des promoteurs prévaloir sur tout le territoire. Cette méthode, basée sur des interventions à petites échelles, a pour but de redonner aux villages choisis une armature économique viable, ce qui leur permettra de rencontrer leurs ambitions qui est celle de rester à long terme. A plus grande échelle, l'intégration de ces villages à l'urbanisation future permettra de créer un territoire plus inclusif et moins univoque.

Cette décision de travailler à petite échelle fait écho à la réussite des villages de Shenzhen, qui ont réussi à intégrer le boom urbain des années 80 et à exister dans la grande ville aujourd'hui. Bien que menacés, ces "villages urbains" trouvent aujourd'hui leurs places dans la ville et confèrent à Shenzhen ce caractère si particulier, étudié à travers le monde.

Nous choisissons de travailler sur quatre grands échantillons d'un parcours que nous avons effectué. Ces échantillons sont choisis pour leurs caractéristiques et enjeux propres. Cet échantillonnage se poursuit à plus petite échelle, avec pour chacun des quatre fragments de territoire le choix d'un village comme site de projets. Ce travail est la proposition d'une méthode qui s'adapte à des contextes différents. L'échantillonnage pourrait ainsi être appliqué à d'autres sites. Notre travail n'est donc pas exhaustif mais prospectif et expérimental.

01

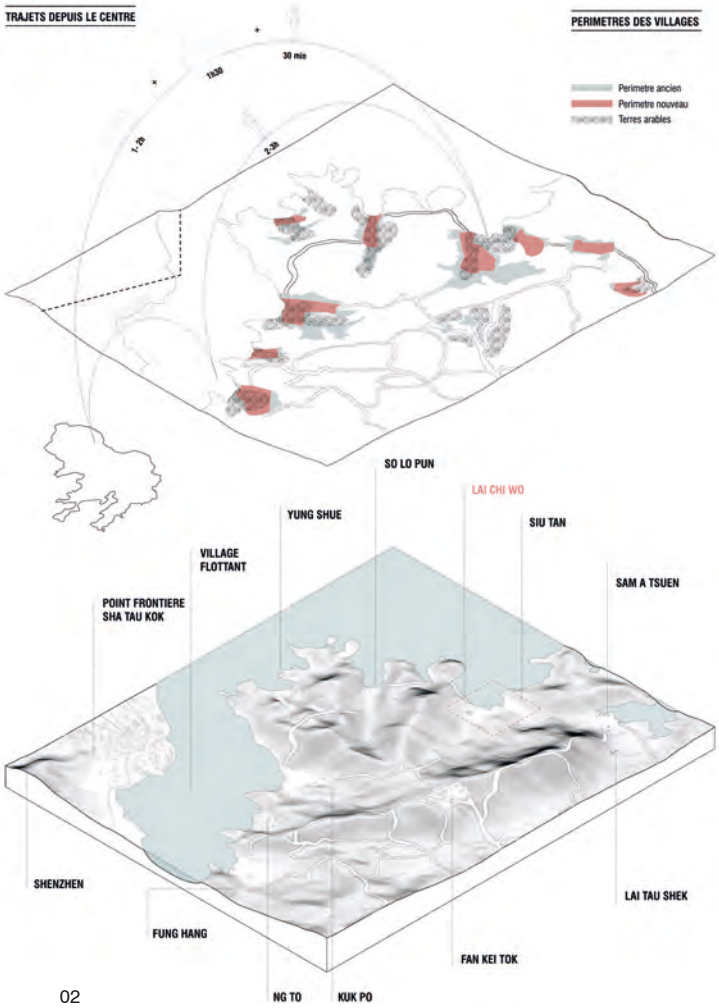

02

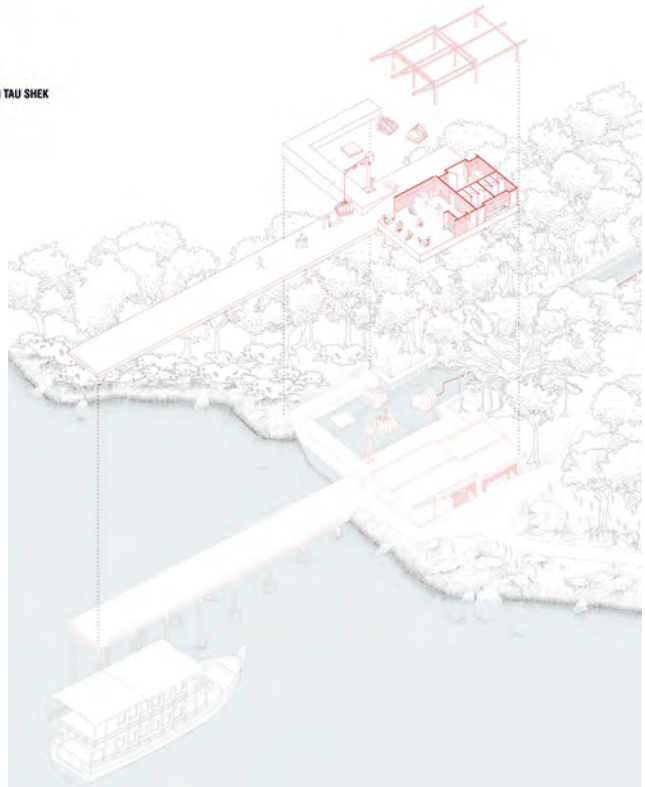

03

01. Imaginaire du moment Est

02. Diagnostic à grande échelle du moment Est

03. Projet 5/6 un petit équipement fluvial

L'ère Nomadologique[1]
Projection utopique de l'Hermitage Tournonais

Ana Chatelier, Vincent Coste & Camille Lim Koun

Depuis 20 ans maintenant, nous sommes entrés dans l'ère numérique qui a engendré la vitesse, la facilité mais aussi l'isolement. Si la ville a su s'accommoder de cette nouvelle donnée, la campagne peine à en tirer parti. Ce phénomène a finalement rapproché la campagne de la ville sans pour autant l'intégrer. L'homme de la campagne a cependant le choix de pouvoir se déplacer plus facilement, ce qui efface l'appartenance au territoire. Son identité découle désormais de son type de mobilité.

De nouveaux acteurs gonflent les rangs des nomades : backpackers, camping-caristes, néo-nomade digitaux, travailleurs itinérants etc. Cette nouvelle communauté ultra-mobile se fonde sur des nécessités vitales (approvisionnement en eau, en énergie, gestion des déchets) et des nécessités sociales (rapports sociaux qui se croisent sur des calques d'éducation, de santé, de culture).

L'hypermobilité est alors le mécanisme déclencheur d'une métamorphose territoriale profonde.

Or le nomade ne peut se définir qu'en fonction du sédentaire. Des noyaux sont alors mis en place sous forme de plates-formes ou tout simplement d'installations à échelles différentes, capables de s'adapter en fonction des besoins du territoire concerné. Ainsi, trois sites ont été choisis pour représenter au mieux la diversité que l'on peut trouver sur le territoire de l'Hermitage-Tournonais et ainsi y sonder l'hypothèse « nomadologique ».

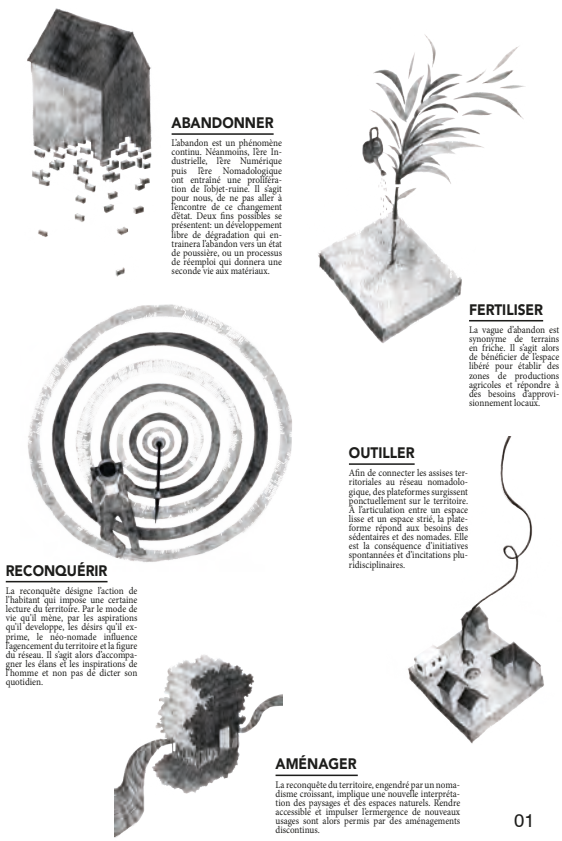

01

01. Trousseau stratégie
02. Image de synthèse
03. Cadrages

[1] Nomadologie (n.f.) : du terme Nomade. Réinterprétation de la pensée de Deleuze et Guattari, Milles Plateaux, Paris, Éditions de Minuit, 1980. Suite à une évolution exacerbée de l'ère numérique et des avancées technologiques, l'homme se libère des contraintes physiques et part à la conquête de son indépendance dans un territoire illimité où les frontières physiques et digitales n'existent plus. La migration, l'itinérance et la transhumance deviennent les mots clés d'un nouveau mode de vie. La nomadologie permet la totale liberté des hommes quant à leur choix de mode de vie. Elle concerne l'ensemble des acteurs du territoire, par le biais des mobilités contemporaines (physiques et numériques).

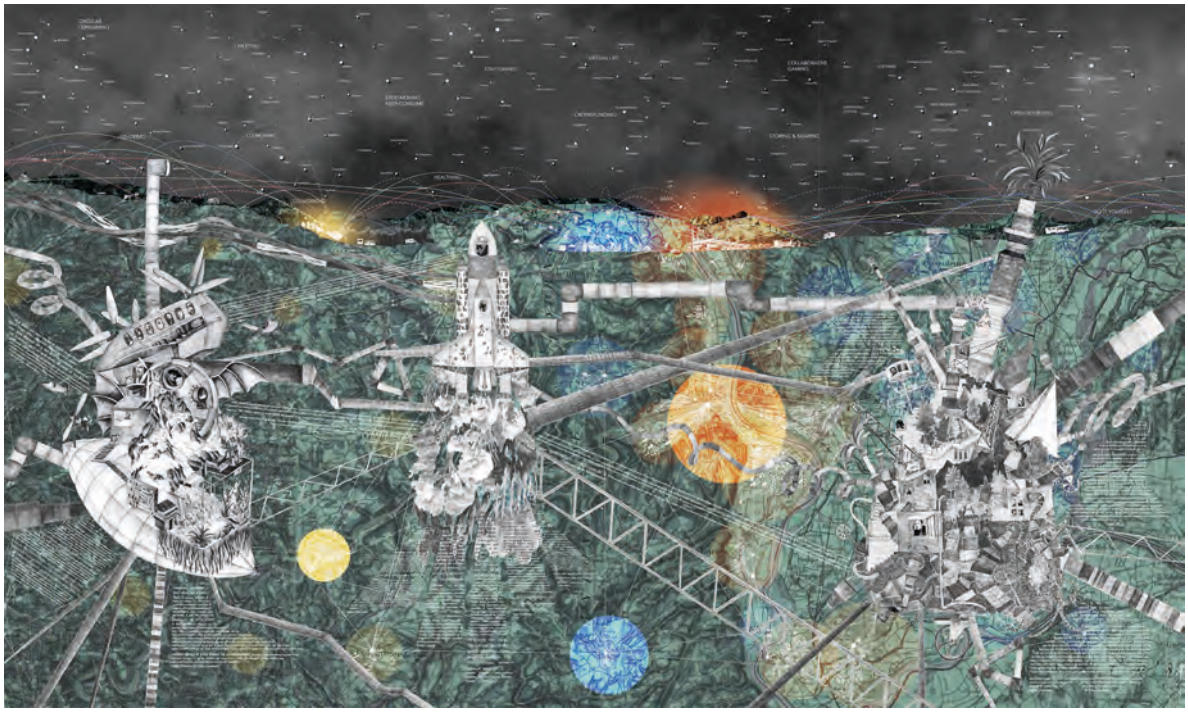

02

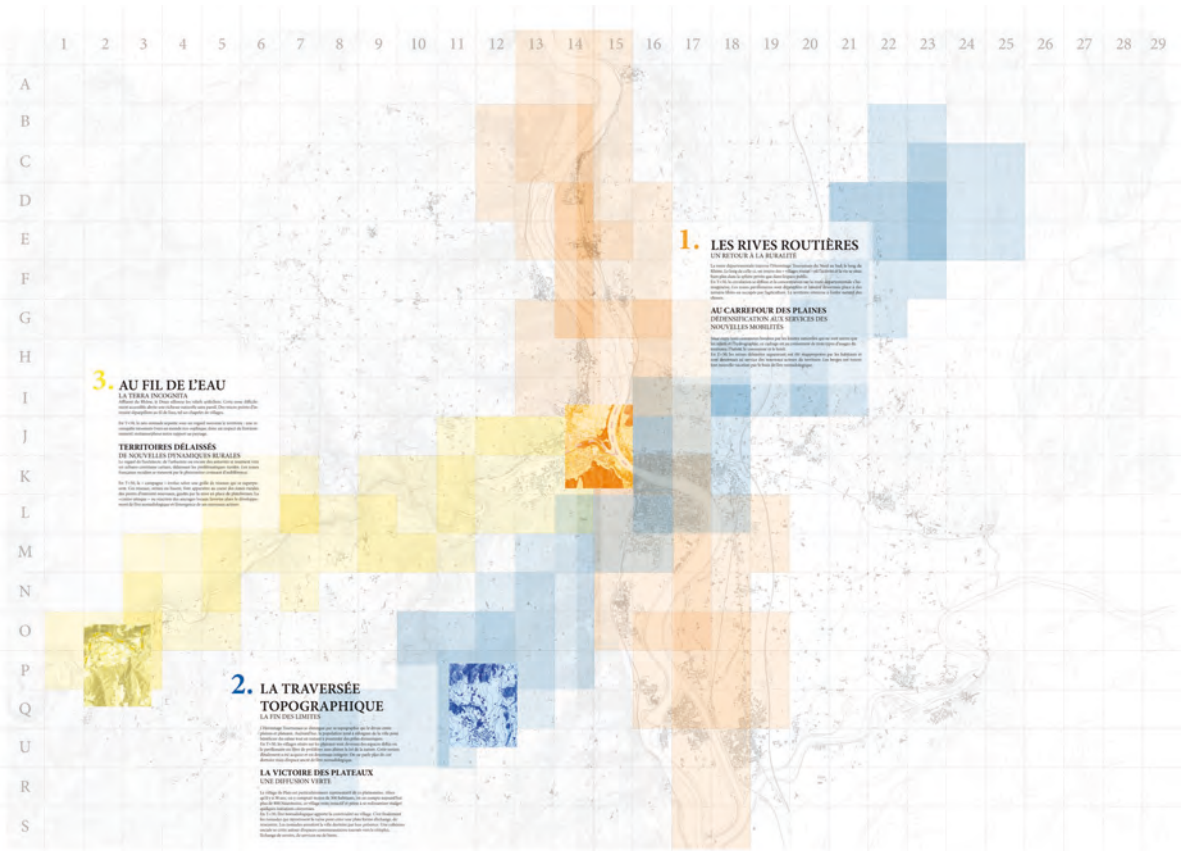
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29
A B C D E F G H I J K L M N O P Q U R S
1. LES RIVES ROUTIÈRES
UN RETOUR À LA RURALITÉ
AU CARREFOUR DES PLAINES
DÉDENSIFICATION AUX SERVICES DES NOUVELLES MOBILITÉS
3. AU FIL DE L'EAU
LA TERRA INCOGNITA
TERRITOIRES DÉLAISSÉS
DE NOUVELLES DYNAMIQUES RURALES
2. LA TRAVERSÉE TOPOGRAPHIQUE
LA FIN DES LIMITES
LA VICTOIRE DES PLATEAUX
UNE DIFFUSION VERTE

03

Venise, dernier acte

Cristina Di Francia

L'ile de Venise, à ce jour, lutte contre le tourisme de masse et ses habitants en subissent les conséquences. Résultat, la population fuit.
Parallèlement, la zone industrielle de Porto Marghera est connue comme un des plus importants pôles chimiques européens. Mais, depuis les années 70, en raison de la crise économique, des mesures d'austérité et des réglementations environnementales, la plupart des entreprises ont fait faillite, laissant derrière elles des friches inexploitées et des terrains pollués.

Le débat sur le futur de Venise est de plus en plus mouvementé et controversé. Le patrimoine industriel peut-il être un moyen de préservation du patrimoine historique ? Ou comment les besoins de l'ile de Venise peuvent-ils être le moteur de la transformation de la zone industrielle de Porto Marghera ? Et, réciproquement, comment la mutation de Porto Marghera peut-elle guider les processus qui bouleversent l'urbanité originelle de Venise ?

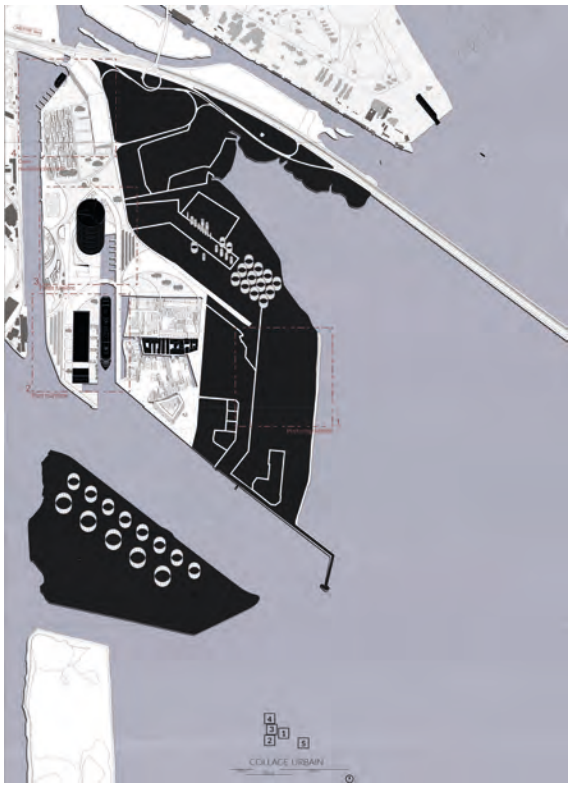

01

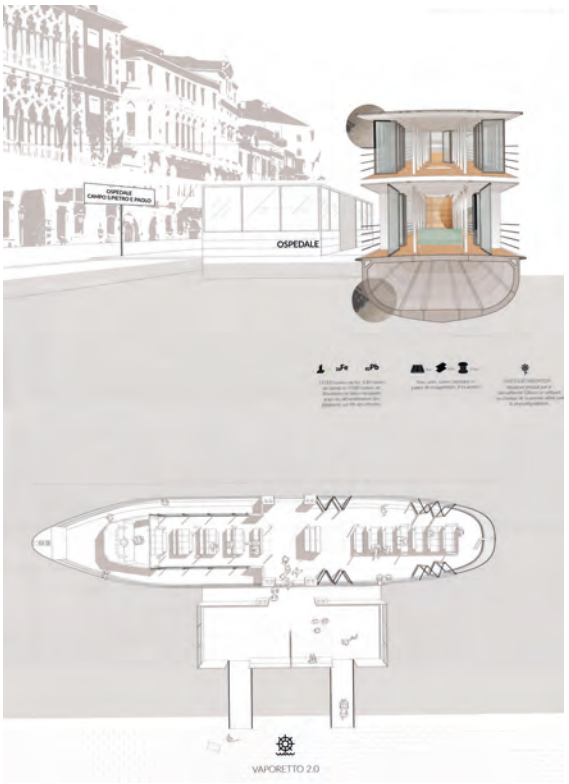

02

01. Collage des futurs projets dans la zone industrielle

02. Planification d'une nouvelle série de vaporetto à partir de la récupération de matériaux locaux.

03. Création d'une station de vaporetto dans un ancien bâtiment industriel situé à l'extrémité de l'actuel port maritime de Venise.

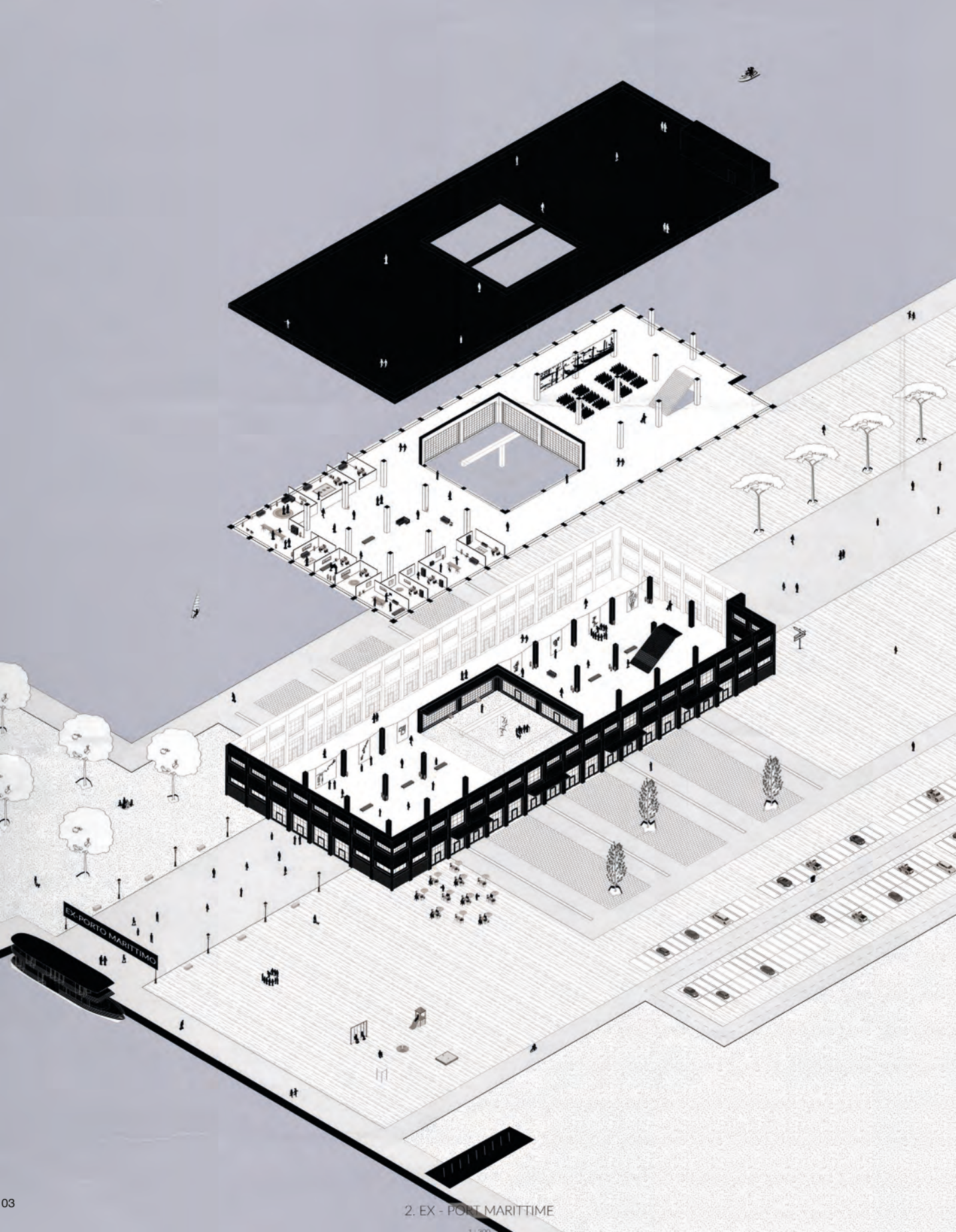

2. EX - PORT MARITTIME

Hai la Bucuresti ! Direction Bucarest ! Vers une citoyenneté solidaire

Emma Dumitru

Le processus de démocratisation de la société roumaine se confronte aux héritages de l'ère communiste : un patrimoine architectural fragile physiquement et juridiquement, l'habitude d'une soumission au pouvoir étatique et la mémoire de la collectivité forcée.

Les manifestations de janvier 2017 laissent espérer que la société civile est prête à s'organiser face aux obstacles administratifs, mais surtout prête à s'impliquer pour l'amélioration de ses conditions de vie. Les discriminations envers les citoyens appartenant à l'ethnie Rrom continuent, malgré les rappels à l'ordre de l'Union Européenne. Parallèlement, le flux d'émigrés roumains ne cesse d'augmenter, sans qu'aucune intervention significative du pouvoir ne présage un quelconque changement.

Dans un quartier central de Bucarest, le patrimoine des mahalas est menacé, or, parmi les aspirants au retour, de nombreux jeunes émigrés verraient dans ces situations l'opportunité de s'établir et fonder une citoyenneté plus solidaire.

Comment prendre part à ce mouvement en tant qu'architecte ?

Ce travail se propose d'explorer une forme de contribution, entre médiation participative et expertise professionnelle, partant de la création d'une coopérative d'habitants, fondée par ces aspirants au retour dans la capitale roumaine, imposant l'adhésion à un projet social intégrant les minorités présentes dans ses quartiers centraux.

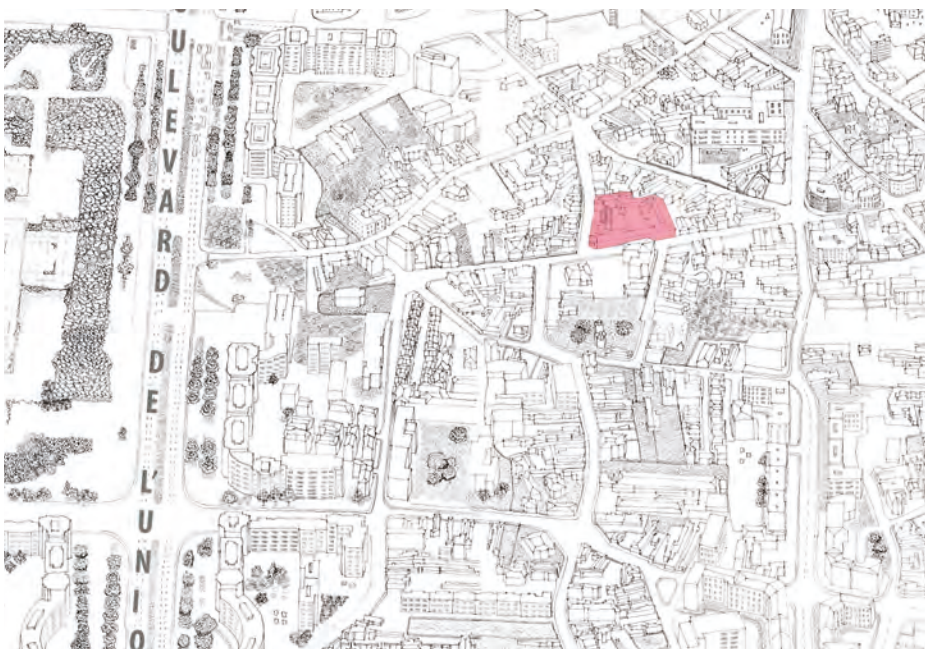

01

01. Zone étudiée, à l'arrière du front bâti du boulevard de l'Union

02. Coupe perspective Illustration montrant parallèlement à la rénovation de la ruine, le processus de création de la coopérative d'habitants.

03. Axonométries présentant les impératifs programmatiques auxquels chaque membre de la coopérative doit adhérer (à gauche) et possibilité de transformation de l'autre aile du bâtiment en ruine en logements.

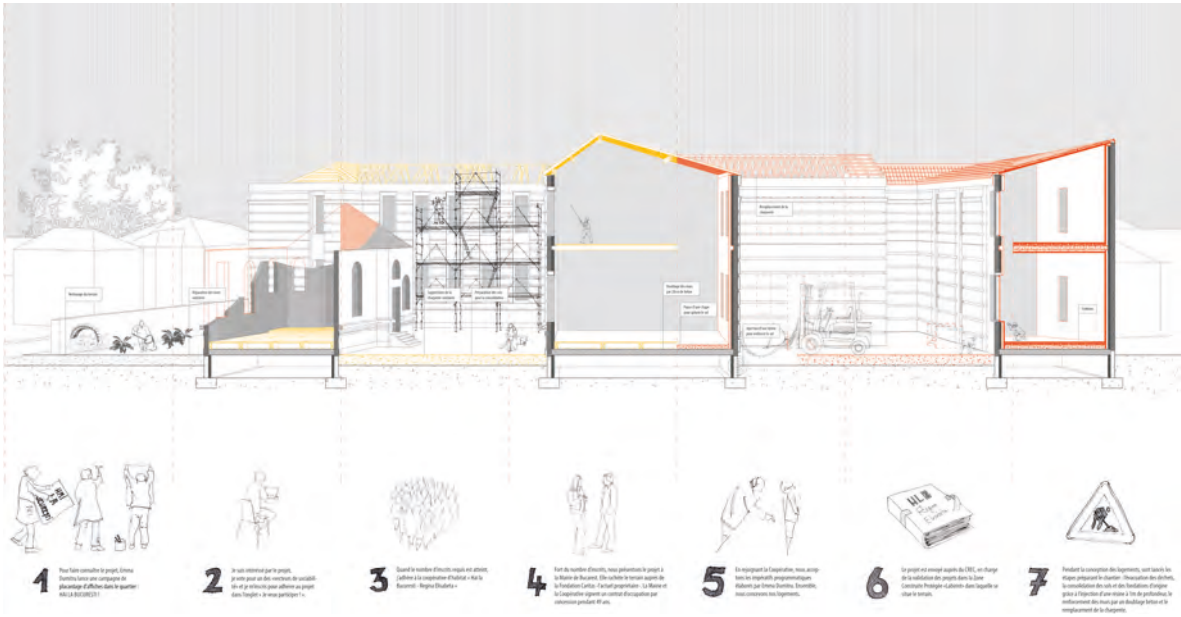

02

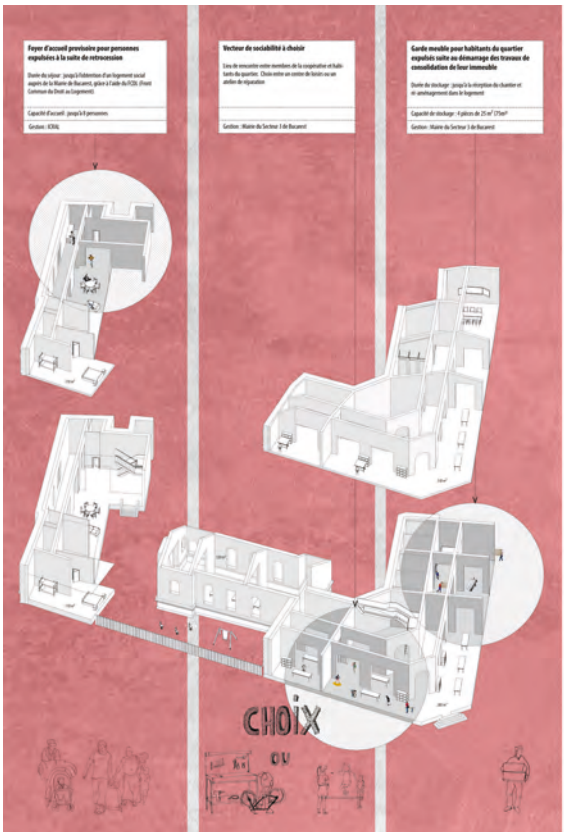
Foyer d'accueil provisoire pour personnes expulsées à la suite de retrocession
Vecteur de sociabilité à choisir
Garde meuble pour habitants du quartier expulsés suite au démarrage des travaux de consolidation de leur immeuble
CHOIX
OU

03

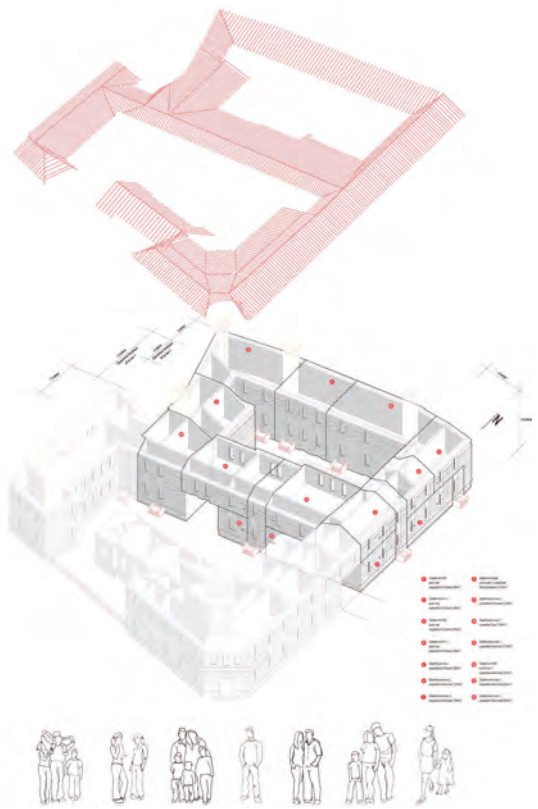

Le continent de Mu

Pilho Jung

Le projet se situe dans une ville sud-coréenne, Taebaek, au nord-est du pays, née grâce à l'industrie houillère mais qui est depuis tombée en désuétude. Cela a entraîné la désertification et le vieillissement de sa population. Elle est sur le point de disparaître et il faut faire quelque chose pour la garder vivante. Depuis 1995, des tentatives de dynamisation de la région ont été réalisées mais sans succès car le développement est basé sur un tourisme qui ne tient pas compte de l'environnement dont il dispose.

Un des points majeurs de mon intervention se situe sur un parcours de randonnée pédestre où j'insère soit des éléments architecturaux, soit des folies en divers endroits. Je veux donc reconvertir l'entrepôt de marché public abandonné en atelier avec l'aide d'une structure participative. J'utiliserai par ailleurs le crowfunding pour financer mes activités. Le but de ce projet est de mettre en place une micro-économie où la possibilité de reconvertir des espaces déjà existants fonctionne en utilisant une méthode architecturale proche du réemploi des matériaux récupérés, en contradiction avec la mégalomanie architecturale coréenne.

Les folies se composent de neuf éléments : aire de repos, belvédère, restaurant, galerie, café, aire de jeux, balade couverte, promontoire point de vue.

Une fois le projet des folies terminé, on passe au projet de la réutilisation de l'usine qui servira d'espace de vie aux artistes. En consacrant l'usine à la maison d'artistes et au musée d'art contemporain, on offre à une nouvelle population la possibilité de s'établir et de continuer à travailler sur place afin de soutenir le processus de revitalisation mise en place.

01

01. Usine de mine
02. Carte mentale
03. Folies

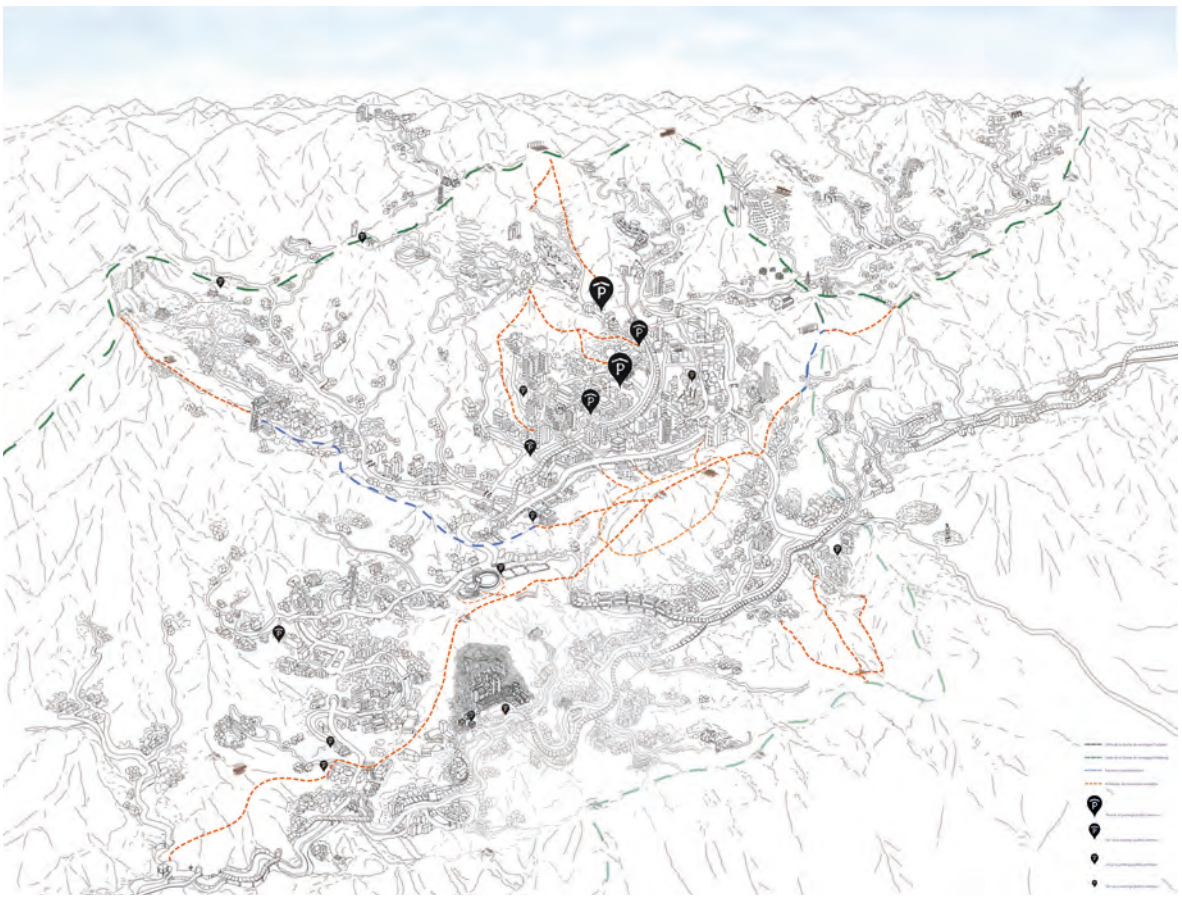

02

03

Reconquête des centres-villes délaissés comme alternative au développement d'un urbanisme standardisé

Marie Lefrançois

Le quartier du Pollet, centre historique de la ville de Dieppe, ancien quartier de pêcheurs, est représentatif des phénomènes urbains qui affectent aujourd'hui, de manière générale, les villes moyennes (désertification, précarisation des centres-villes...). Par son emplacement, en plein cœur de la ville, il est l'occasion d'amorcer une critique du développement de la Dieppe contemporaine.

En effet, ce quartier s'est construit avec le port de Dieppe et son activité industrialo-portuaire. Aujourd'hui délaissé, il est paradoxalement un lieu de passage, reliant le centre-ville, le quartier pavillonnaire du Vieux Neuville et les friches portuaires en périphérie sud, sur lesquelles la construction d'une future ZAC est projetée. Trois modèles urbains, trois tissus différents, mais quelle ville voulons-nous réellement pour demain ? Un urbanisme générique, décontextualisé, duplicable dans n'importe quelle ville ? La répétition systématique de pavillons s'étendant de plus en plus en dehors des villes ?

Au contraire, ne pouvons-nous pas, pour repenser la ville de demain, réinvestir ces centres désertés en s'appuyant sur leurs atouts aussi bien patrimoniaux, sociaux, économiques, qu'environnementaux, et ainsi redonner des qualités à ces quartiers oubliés ?

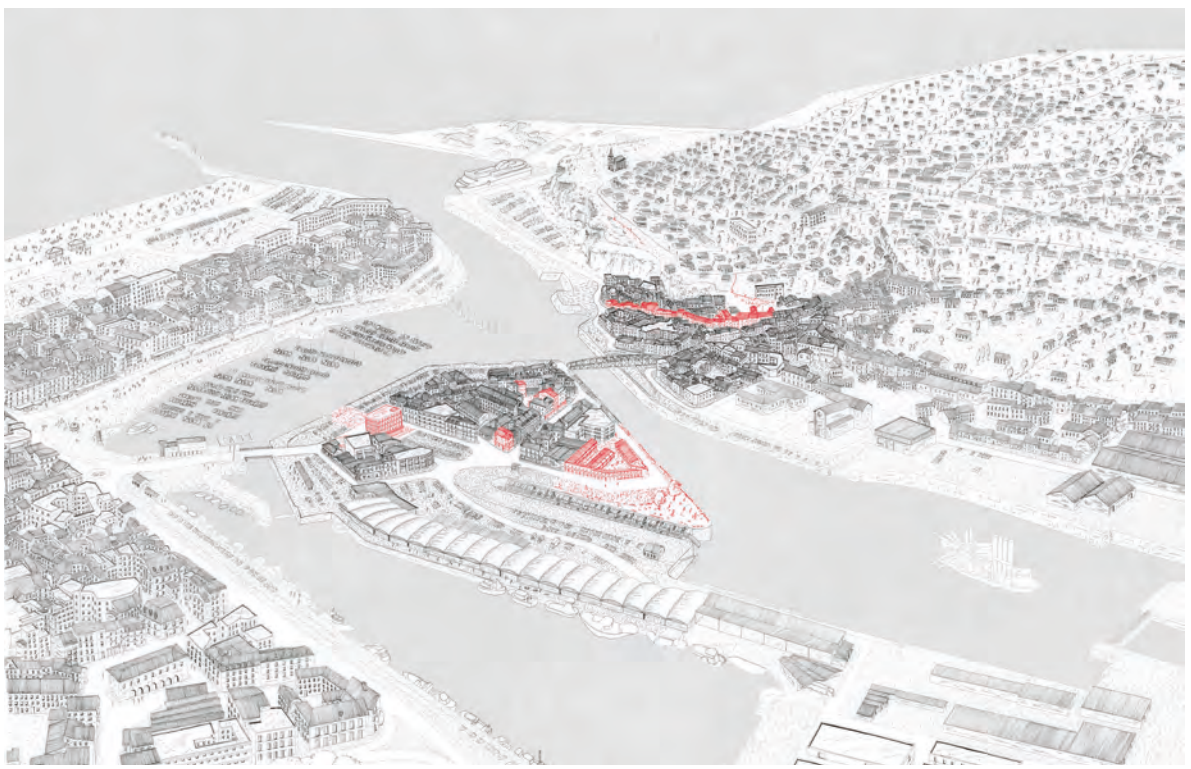

01

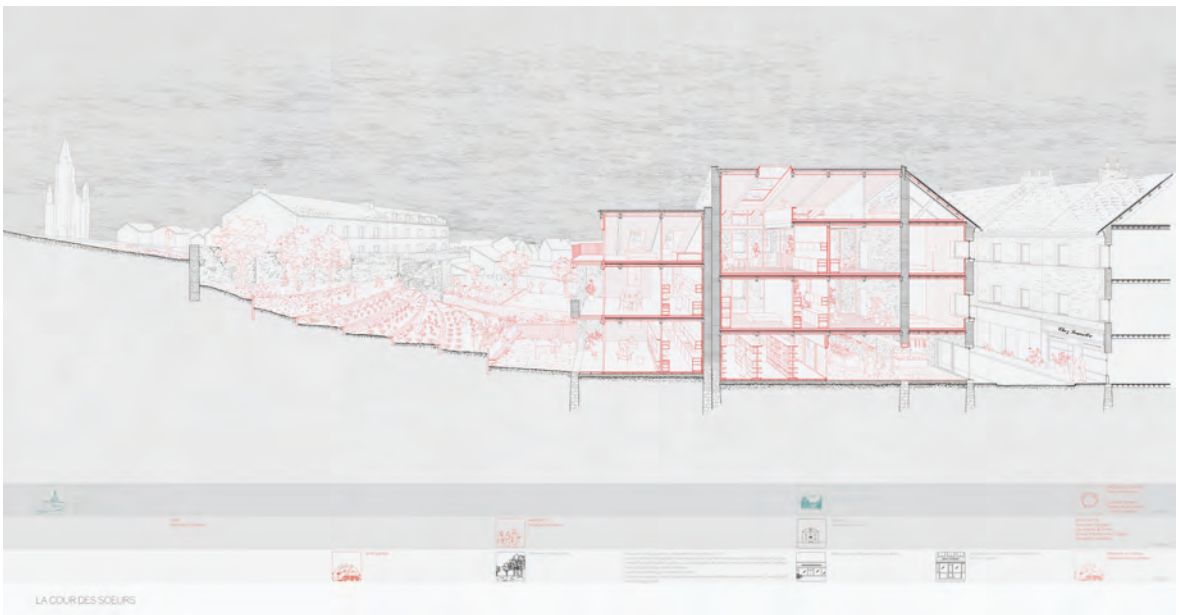

02

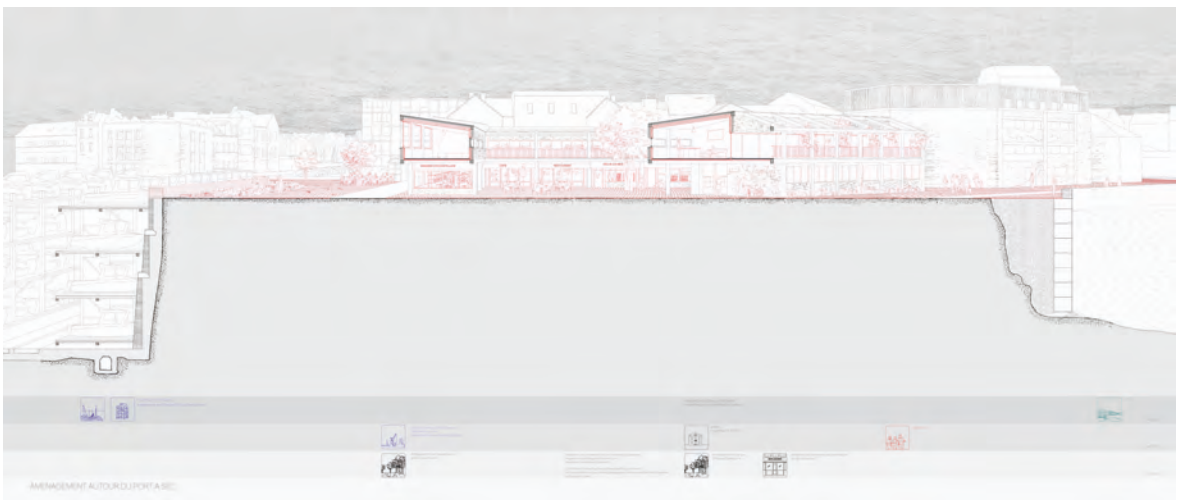

03

01. Vue aérienne de Dieppe montrant le quartier du Pollet, son contexte immédiat et les possibilités de réhabilitation

02. La cour des sœurs, projet de réhabilitation urbaine s'appuyant sur l'action associative

03. Aménagement autour du port à Sec : une opportunité pour le quartier

Testaccio, mémoires d'un paysage urbain

Chloé Mongodin

Le quartier de Testaccio est situé aux confins de la ville historique de Rome. C'est un espace délimité par des barrières physiques, naturelles et artificielles, à forte symbolique.
Ce village greffé à la métropole voit le jour au début du 20ème siècle pour accueillir une population rurale qui se transformera peu à peu en une population ouvrière. Se construit une esthétique propre au quartier, où la variété de ses héritages crée un paysage urbain unique. Les abattoirs, les logements ouvriers, la place du marché et le terrain de football dessinent un lieu reconnaissable, générant un fort sens d'appartenance de ses habitants à une communauté.

Les caractéristiques de ce quartier, épargnées jusqu'à récemment, ont commencé à être menacées par les mutations sociales et économiques ayant pour conséquence principale un phénomène de gentrification.
Face à l'avenir incertain réservé à l'héritage culturel du quartier, un accompagnement de cette transformation urbaine s'engage en orientant la gentrification, afin de maintenir l'imaginaire du lieu pour prévenir les risques de sa disparition.

Dans le but de créer un rapport de coexistence entre la commercialisation, le processus de substitution de la population et le maintien de son imaginaire, le mécanisme mis en place vise à régénérer des échantillons d'espace de ce territoire. Ces sites représentent différents morceaux de la mémoire du quartier et de grandes opportunités pour les investisseurs privés. Chaque action proposée s'adapte aux caractéristiques des lieux et engendre un montage économique adapté. Elles permettent entre autres de célébrer la mémoire du football, de réactiver un réseau associatif et de contrôler la population liée au phénomène de la gentrification.
Finalement, elles développent leur propre rapport au temps et perpétuent l'histoire rapiécée du quartier.

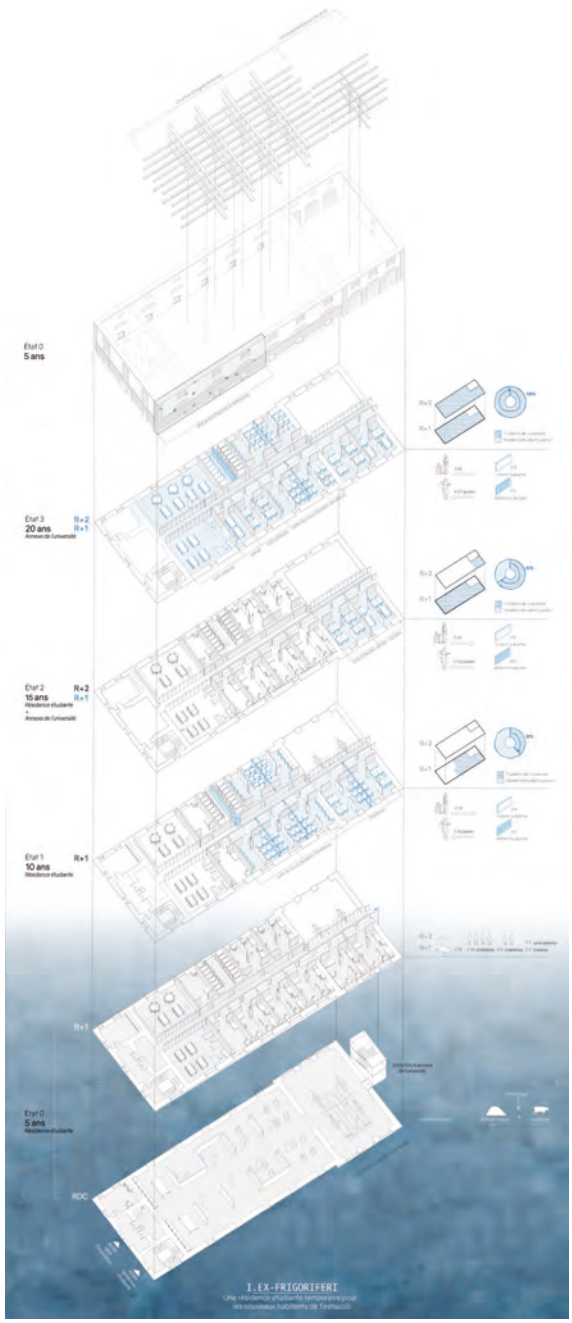

01

03

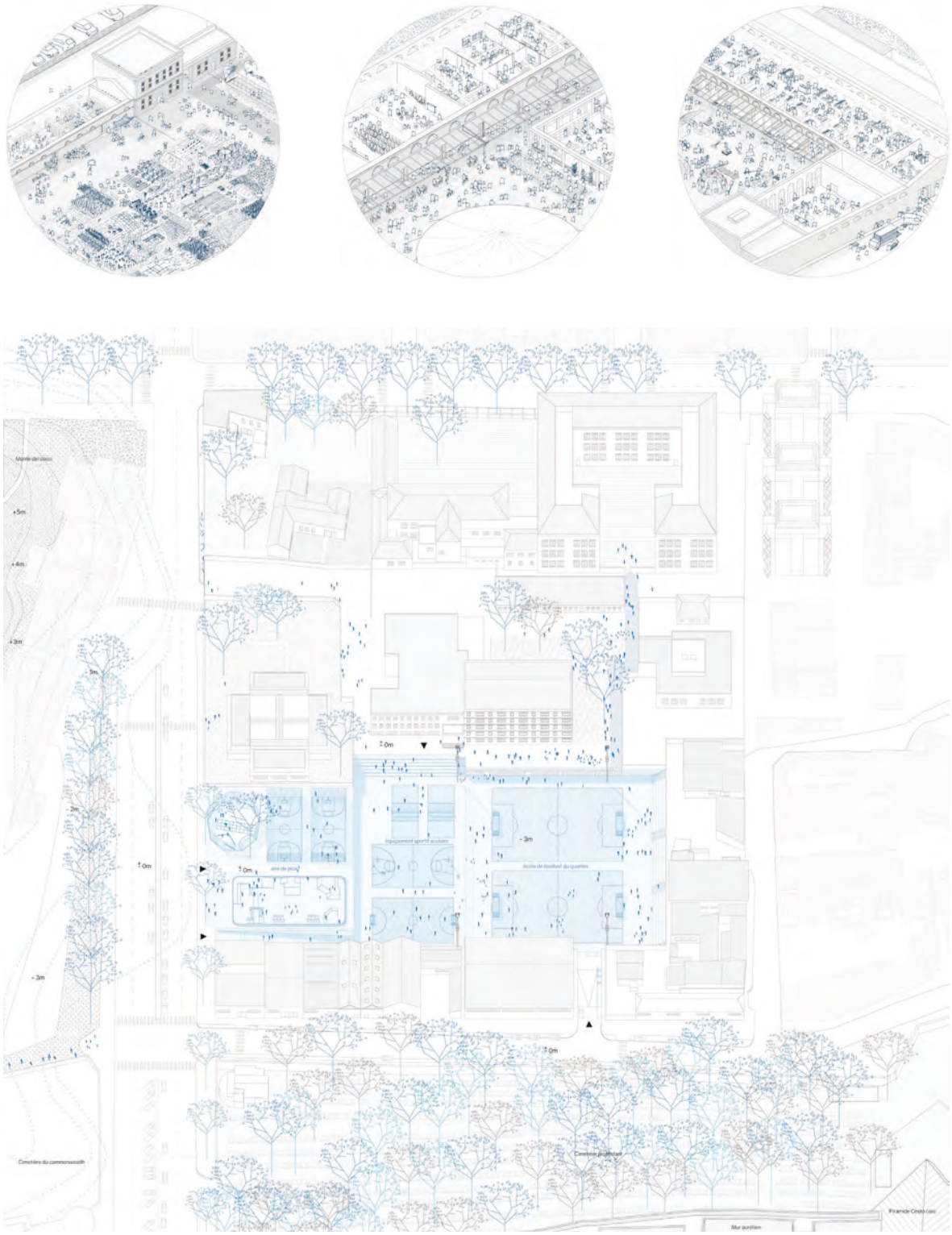

03

01. Mise en place d'un processus incrémental pour la réhabilitation d'un bâtiment industriel (d'une résidence étudiante à une annexe universitaire)

02. Projet participatif au sein des abattoirs du quartier Testaccio

03. Un équipement sportif pour le quartier. Entre sacré et profane

Édifices et Pré-existances
Abbeville et la vallée de la Somme

Nicolas André, Bita Azimi
& Antoine Pénin

Ce semestre, notre regard s'est porté sur Abbeville et la Baie de Somme. Cette aire d'étude n'est pas à envisager comme un sujet en soi mais comme une série d'occasions de provoquer la pensée. L'aire d'étude commune est le moyen d'assurer une cohérence au groupe d'étudiants en permettant le dialogue et la confrontation des approches singulières autour de la compréhension collective d'un territoire.

En lieu et place d'un temps long d'analyse des pré-existances (à comprendre ici comme le contexte au sens large : historique, social, architectural, topographique etc..), nous proposons aux étudiants de tester rapidement, formellement, leurs intuitions. Nous considérons le projet comme une activité centrale de notre discipline et lui conférons une capacité spécifique à comprendre les enjeux d'un territoire et/ou d'une pensée.

Sans préjuger par avance de la nature ou des échelles des projets développées par chacun des étudiants, il nous semble indispensable que les démarches de recherche s'appuient et s'orientent dès le début du semestre dans la constitution d'un lieu. Le projet d'édifice (à comprendre ici comme la construction ou la transformation d'un environnement au sens large) sera le moyen sensible de dépasser et de reformuler en permanence les intentions.

Construire le paysage comme révélation d'un lieu oublié

Un centre d'interprétation de la baie de Somme

Cédric de Sabbata

Par sa position géographique, Abbeville est aussi appelée « porte de la baie de Somme ». D'où que l'on vienne pour visiter ce territoire, un passage par cette porte est presque obligatoire. Par ailleurs, Abbeville est fréquemment sujette à des phénomènes d'inondations, qui en 2001 ont laissé les bas quartiers sous l'eau durant près d'un mois. En analysant historiquement les phénomènes d'inondation, j'ai mis en évidence la relation entre l'augmentation de la fréquence des inondations et l'imperméabilisation de la ville. Un site en particulier a retenu mon attention pour l'installation d'un centre d'interprétation de la baie de Somme : le vaste parking bordant le boulevard Vauban. C'est un espace recouvert de près de 30 000 m² d'enrobé et bordé de trois sites majeurs pour la ville : le théâtre, l'imposant lycée Boucher de Perthes et le reste d'un bastion Vauban laissé à l'abandon. Cet endroit crée une frontière entre la ville, le lycée et une zone délaissée dans la cité.

A partir d'une analyse de quatre éléments – le construit, les tracés, l'eau et les réseaux routiers - l'évocation des remparts par l'élévation de murs en béton s'accompagne d'un travail du sol pour faire resurgir l'ancien tracé des fortifications. Ce travail s'appuie également sur des continuités urbaines qui scindent les murs en plusieurs éléments, raccordant ainsi la ville au nouveau parc où se trouveront des bassins de stockage d'eau pluviale créant ainsi des temporalités et un paysage différent suivant les périodes pluvieuses ou sèches. Afin de respecter, de mettre en valeur et de ne pas entrer en concurrence directe avec l'imposant mur du bastion, une stratégie d'implantation, de structure et de matérialité a dû être particulièrement réfléchie. Le souhait de ne pas toucher, de ne pas s'accrocher mais de créer tout de même une relation directe et forte avec les murs du bastion me paraissait une priorité.

Le parti pris choisi a donc été de venir enterrer, sans dépasser le mur, la partie médiathèque et salle d'exposition et de faire le choix d'une radicalité assumée en élevant au-dessus du bastion la partie du centre d'interprétation.

01

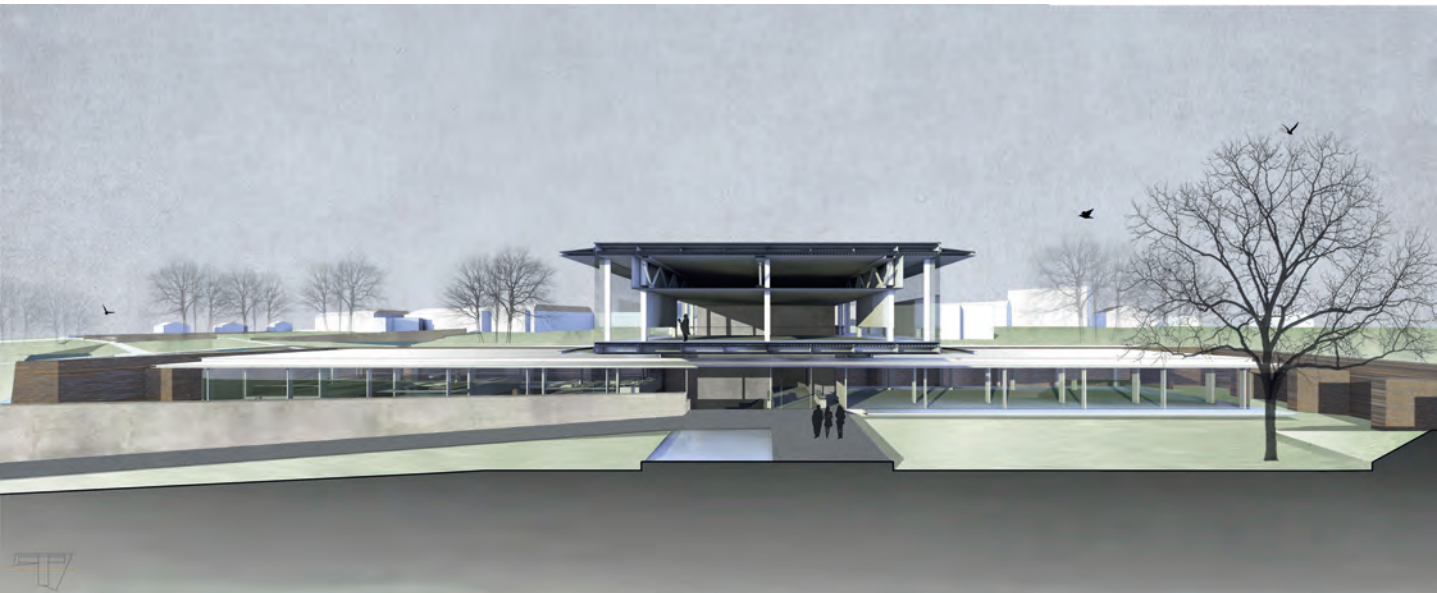

02

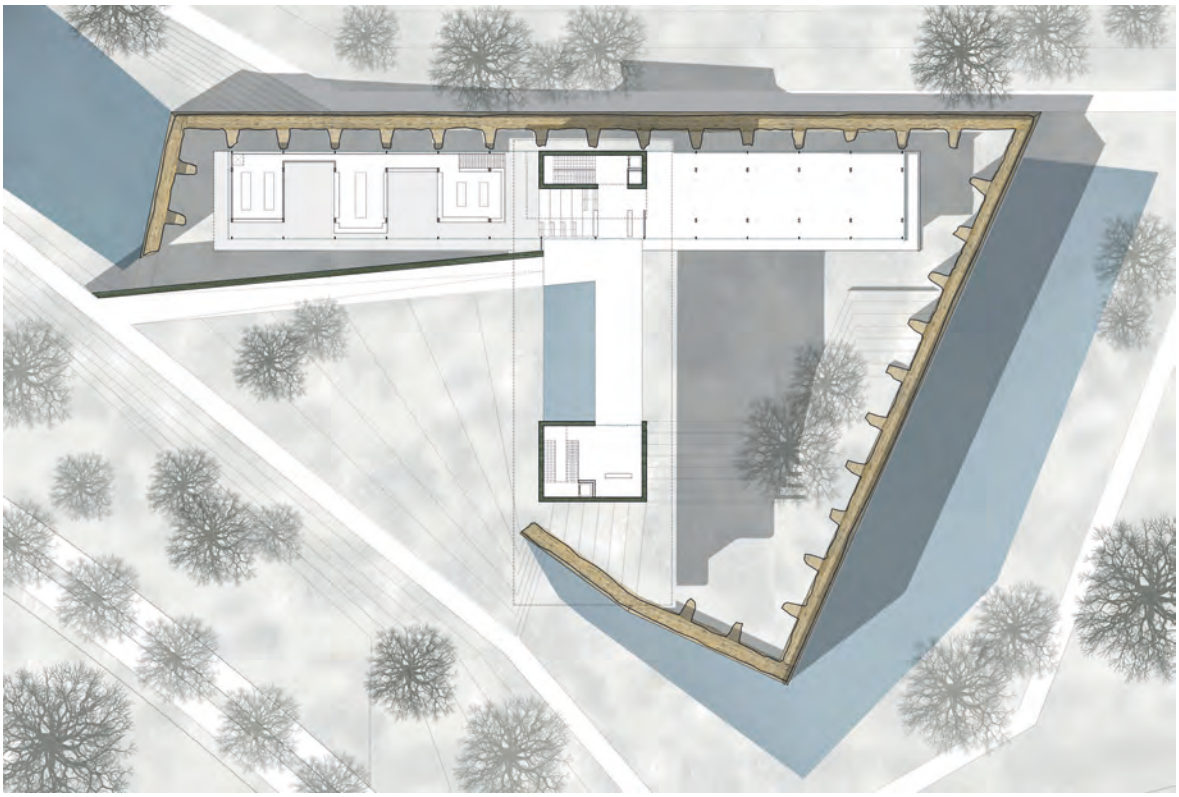

03

04

01. Coupe perspective sur le centre d'interprétation

02. Plan du rez-de-chaussée de l'espace d'exposition et du centre d'interprétation

03. Plan masse de l'aménagement du parc

04. Vue perspective de l'entrée du centre d'interprétation

Le Bazar d'Abbeville
Restructuration du centre-ville

Ariane Levy

Le territoire de la baie de Somme et d'Abbeville est à la fois d'une grande richesse paysagère et historique, mais présente de vrais risques environnementaux, comme l'ensablement de la baie et les inondations. Cela m'a naturellement amenée à m'intéresser à la question de l'eau, en me concentrant sur Abbeville, formant l'hypothèse selon laquelle une intervention urbaine et architecturale y serait justifiée. Malgré une identité forte, certains éléments rendent la lecture du centre-ville difficile, comme l'omniprésence de la voiture, les arrières des immeubles peu appropriables par les habitants, le plan labyrinthique formé par les barres d'immeubles de logements, les proportions des places en décalage avec la taille de la ville et la hauteur des bâtiments qui les entourent. J'ai donc tenté de proposer un projet de restructuration du centre-ville, en y intégrant la question environnementale, tout en essayant de garder le caractère propre d'Abbeville et de son histoire.

Le projet comporte de nombreux enjeux pour la ville :
- Environnemental : la réouverture du cours d'eau, la piétonisation et la limitation de l'accès à la voiture, la création de sols infiltrants et la réutilisation du bâti existant sont toutes des interventions favorisant l'écologie et l'environnement.
- Economique : la connexion du marché à la zone commerçante du centre-ville et la réappropriation de l'espace public par les Abbevillois, donnent une impulsion à une nouvelle dynamique économique de la ville.
- Paysager : La réouverture du cours d'eau, la végétalisation partielle et l'ouverture sur des vues jusqu'alors inexistantes permettent d'offrir aux Abbevillois un paysage à la fois neuf, plaisant à regarder et à l'image de leur territoire.

01

01. Plan du rez-de-chaussée du centre-ville existant

02. Coupe traversant la Collégiale, le cours d'eau découvert, le parc, la halle et ses commerces, les logements surélevés et enfin l'hôtel de Ville

03. Plan du rez-de-chaussée du projet d'aménagement

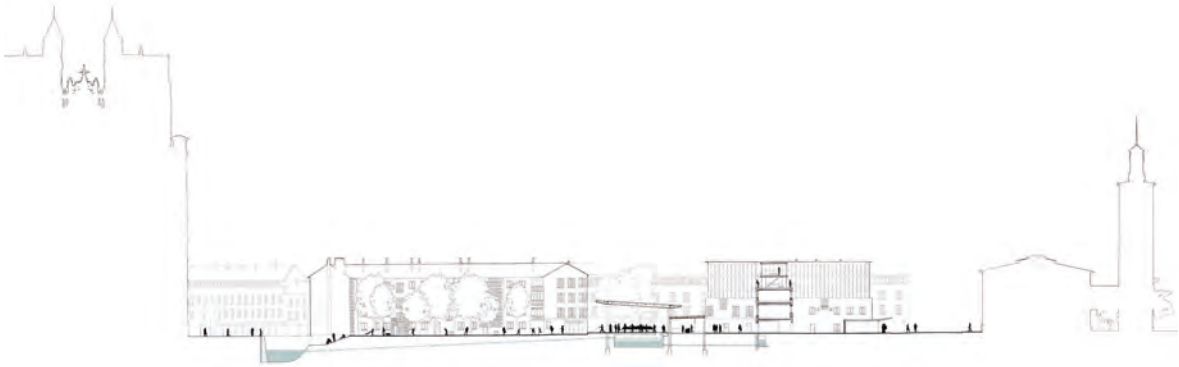

02

03

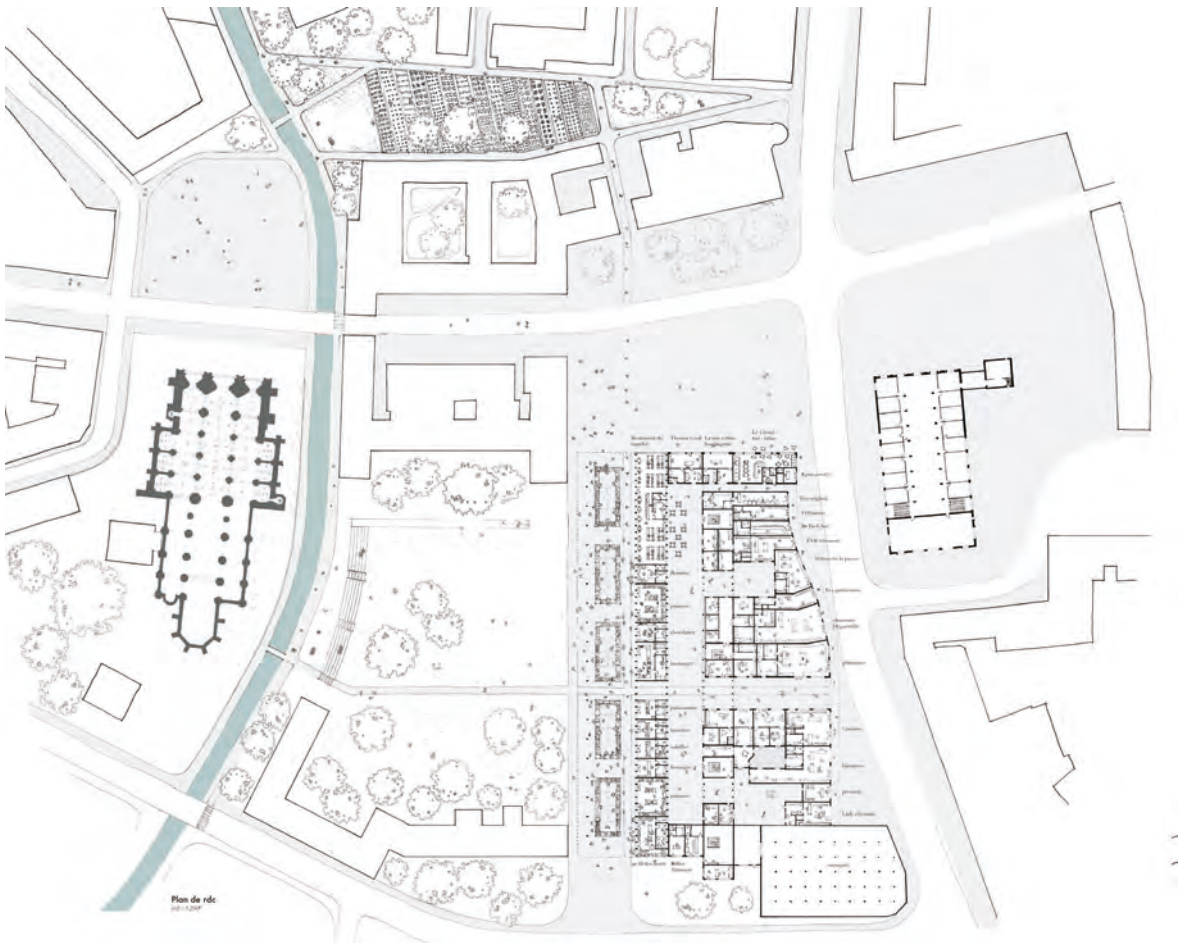

Usine osmotique

Lyta Phonasamay Souvanlasy

La vallée de la Somme est reconnue pour ses richesses paysagères et de biodiversité mais aussi pour les différents aléas naturels auxquels elle fait face. Le fléau majeur reste le risque d'inondation qui touche une grande partie du département. L'intérêt strictement économique de la construction d'un canal maritime qui sauvegarda l'accès aux différents ports causa des dommages considérables sur l'environnement et chamboula le système naturel d'évacuation des eaux. Ainsi, l'homme, tout au long de l'histoire de ce territoire, chercha à combattre les éléments, en créant une multitude de digues, de barrages, de canalisations ou encore de voies ferrée et routière sur des remblais, réduisant considérablement le principe naturel de divagation de l'eau, qui favorise aujourd'hui l'inondabilité du site.

Le projet d'usine osmotique sera implanté à Saint-Valery sur Somme, à l'embouchure du canal maritime et de la mer de la baie de Somme, qui réunit les caractéristiques suivantes :

- la ville se situe à l'embouchure du canal et de la mer
- le site permet de collecter l'eau salée et l'eau douce ainsi que de rejeter l'eau saumâtre.

L'énergie osmotique utilise la concentration en sels de l'eau de mer pour produire de l'électricité. L'élément clé de cette technologie est une membrane semi-perméable double face, qui possède la particularité de laisser passer l'eau. Elle est mise en contact avec de l'eau douce sur une face, et de l'eau de mer sur l'autre face. Dans cette situation, les molécules de sel attirent l'eau douce, qui migre alors vers le compartiment salé : ce phénomène s'appelle l'osmose. Grâce à ce mouvement d'eau, une turbine produit de l'électricité.

Le projet d'usine osmotique se veut être comme un espace public pour les habitants et les touristes. Le creusement du chemin d'arrivée d'eau douce crée un nouveau paysage tout au long d'un parcours conduisant à l'usine se projetant ainsi dans le formidable paysage de la baie de Somme.

01

01. Plan masse général de l'usine osmotique

02. Système des marées sur la baie de Somme et le site de l'usine osmotique
a. marée basse (2 fois par jour par intervalle de 12h) – près de 15 km de la baie se trouve à nu. La slikke et les molières sont à découvert.
b. marée haute (2 fois par jour par intervalle de 12h) – la slikke est recouverte par la mer, seules les molières sont visibles
c. marée d'équinoxe. Les molières sont recouvertes par l'eau

02

a

b

c

L'Algoraffinerie de la Baie de Somme

Cécile Willigsecker

Comment Abbeville pourrait-elle retrouver un dynamisme économique en partie perdu en s'inscrivant dans une démarche innovante ? Afin de répondre à cette problématique je me suis appuyée sur les pôles de compétitivité existants dans la région. J'ai pu ainsi décider du programme de ce projet : une bioraffinerie algale. Les sites du projet se trouvent le long du canal de la Somme qui retrouve ainsi un rôle commercial. Le choix de ces sites permet non seulement d'apporter une autre dimension au projet industriel mais aussi de requalifier l'espace public situé le long du canal.

Le canal de la Somme permet de relier Abbeville à la Baie de Somme en 15km. Aujourd'hui le canal est uniquement dédié aux loisirs, au tourisme, et aux promenades. Ce projet d'algoraffinerie permet entre autre de lui réinsuffler une fonction de nature commerciale.

Les sites de l'algoraffinerie projetée se situent donc le long de ce canal qui permet de les relier entre eux. Ils se situent sur un territoire anciennement industriel dont on propose la reconversion. La volonté du projet n'est pas de venir en opposition avec l'activité touristique aujourd'hui existante le long du canal, mais plutôt de lui apporter une nouvelle attractivité.

La topographie très plate du bassin de la Somme ainsi que ces bassins industriels font de ce lieu un site favorable à la culture de micro-algues. Ne servant plus aujourd'hui à l'exploitation industrielle, ils sont devenus un lieu de loisirs où l'on peut se promener pour admirer les oiseaux de la région. Ces bassins de par leur surface, leur proximité avec le canal et leur position proche de la ville, représentent un lieu idéal pour la culture algale.

A la sortie de la ville d'Abbeville, l'ancien silo à blé de la coopérative agricole d'Abbeville construit dans les années 50 avec sa façade imposante sur le canal, marque un signal fort le long de cette promenade linéaire. Il rassemble des qualités indéniables pour l'installation de la raffinerie algale. Les nombreux terrains en friche qui l'entourent offre une surface généreuse pour le développement d'une usine à l'échelle du territoire.

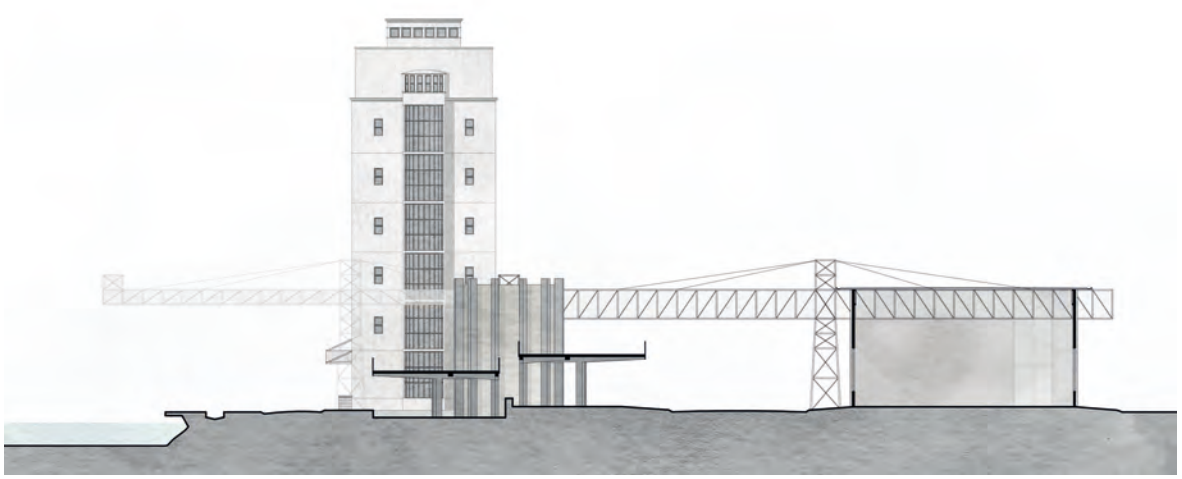

01

02

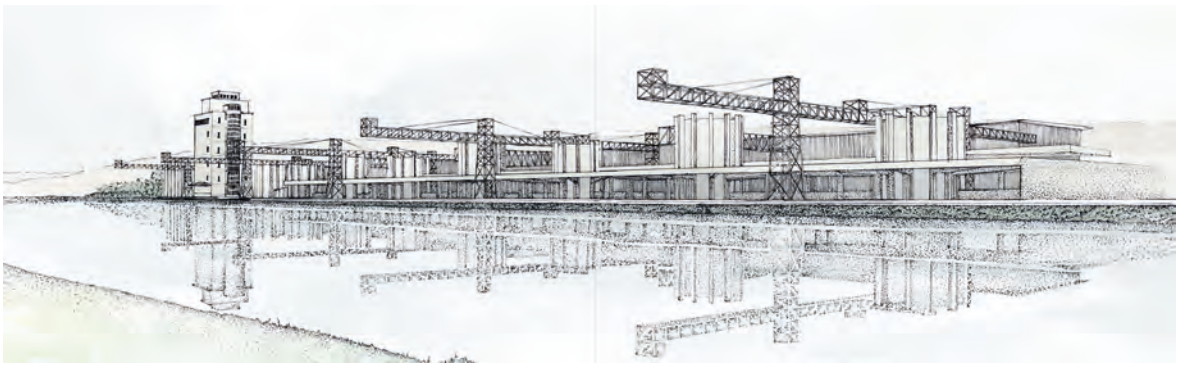

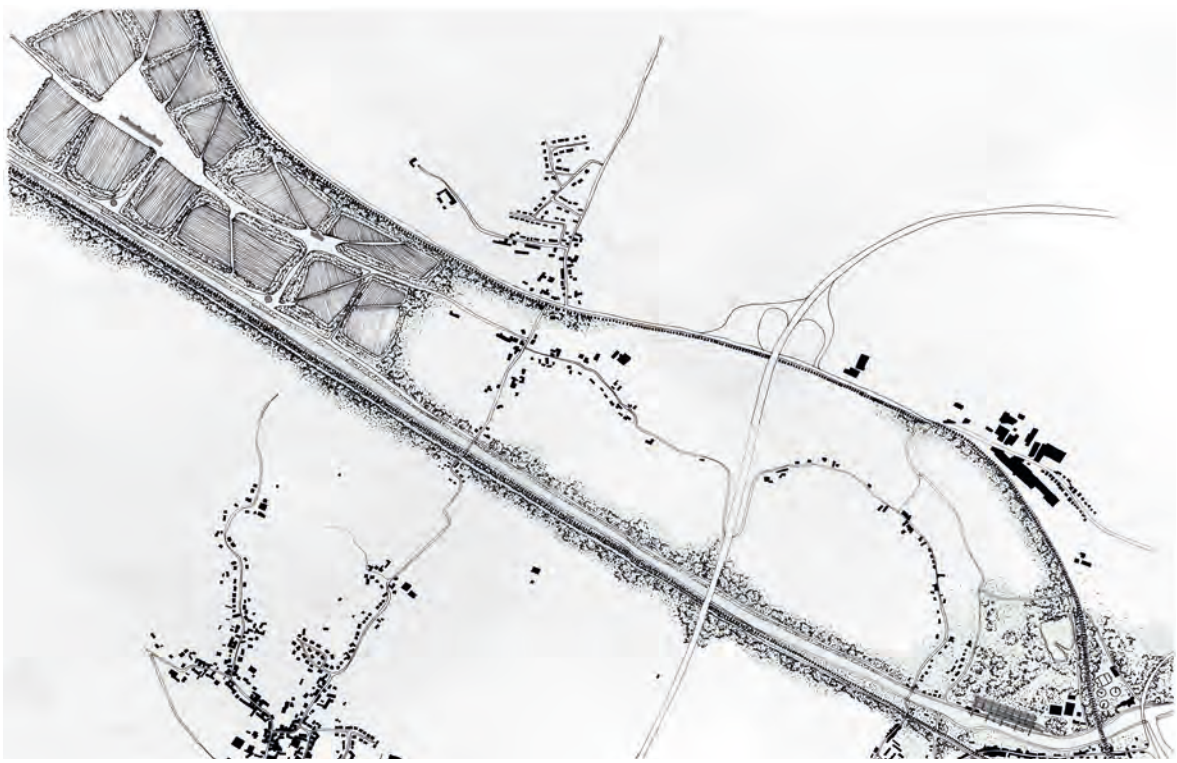

03

01. Coupe transversale sur l'algoraffinerie et le canal de la Somme

02. Vue perspective de l'algoraffinerie et de sa promenade depuis la rive du canal de la Somme

03. Plan des sites au 1:5 000 de l'algoraffinerie le long du canal de la Somme

Blank page

Bita Azimi, François Brugel, Patrick de Jean, Marc Dujon & Solenn Guével

Orientation
L'étudiant est au centre de la démarche. Il définit la question qu'il pose et le territoire qui sert d'adossement au projet qu'il développe. Il démontre sa capacité à assembler toutes les composantes du projet, dans une réflexion construite, personnelle et engagée politiquement et socialement, dans le cadre culturel de la discipline architecturale et urbaine.
Les étudiants construisent le rythme du PFE par les types de problématiques posées et par les questions qu'ils portent. Il n'y a ainsi pas d'organisation prédéfinie ; seul un jalonnement de trois repères intermédiaires est prévu.
Cette proposition d'organisation nécessite un fort engagement de la part des étudiants, une envie et une autonomie certaine, pour s'inscrire dans une démarche cherchante, au cœur de la discipline, en lien avec son champ culturel.

Projet
Les approches peuvent être aussi variées que le nombre d'étudiants. Il convient, dans tous les cas, que la question, portée par l'étudiant, aboutisse à une réponse architecturale. Cette dernière se doit de proposer une cohérence des composantes essentielles de la conception architecturale et urbaine du projet : structure, lumière, distribution, matérialité, pensée, …

Territoire
Les étudiants choisissent un territoire, au moment où ce choix est opportun pour le projet. Ainsi, le territoire n'est pas forcément le point de départ du projet. Il est cependant toujours porteur de sens dans le questionnement.
Des approches individuelles, mais également collectives, peuvent être menées. Un territoire peut être apporté par un étudiant ou un groupe d'étudiants ; il devient alors un lieu de mutualisation et donc de richesses.
Dans certains cas, le territoire compte moins que la question que l'étudiant veut soulever. Il convient alors qu'il choisisse un territoire d'application, ce qui peut se faire dans un second temps.

Outils et méthodes comme moyens
Le choix des outils (vidéos, graphes, schèmes, maquettes, …) et de la méthode de travail (linéaire ou prismatique) sont contextuels à la problématique posée et sont à définir avec l'étudiant.
Dans tous les cas, il est nécessaire d'être exploratoire, l'étudiant devant inscrire sa démarche dans un systématisme de tests et de mises en doute.

Lieux à partager au cœur de l'habitat collectif, utopies ou réalités

La contrainte du hors sol générateur d'espaces communs inédits

Elsa Albrecht

Partant du constat de la difficulté de partager des espaces communs dans des projets qui ont pour ambition la mixité sociale et, faisant suite à la rédaction d'un mémoire, le projet s'attache à concevoir un immeuble de logements, où le partage et la fonction « habiter » seraient élevés au même rang ; un immeuble où les qualités du collectif et de l'individuel seraient équivalentes. Après avoir réfléchi à plusieurs dispositifs architecturaux, il semblait important que les espaces partagés soient associés aux principes de circulation, pour qu'ils deviennent à la fois des lieux quotidiens de passage et des lieux partagés. Il s'agissait, en effet, d'imaginer des lieux propices à la rencontre, qui feraient partie du parcours qu'effectue l'habitant lorsqu'il se rend de l'espace public à son appartement.

La mise en place d'une « promenade » hors sol s'est alors naturellement imposée, créant une interaction entre les logements et les espaces partagés, générant les étapes de ce parcours aux fonctions bien définies : un véritable pont habité qui relie deux rives.

01

02

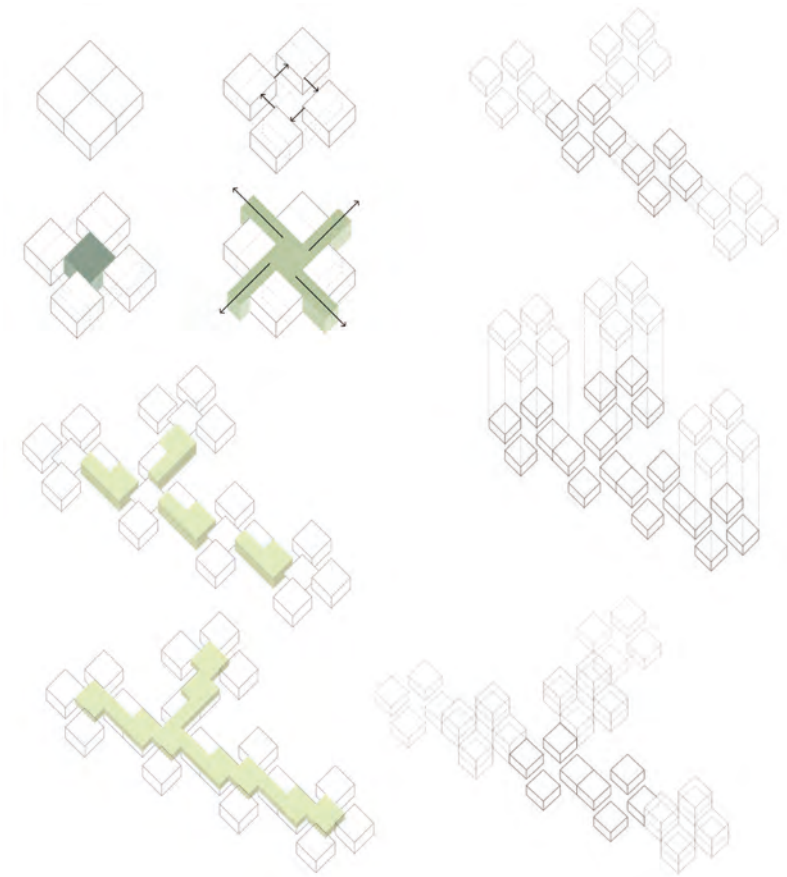

03

01. Plan masse - 1:2 000

02. Coupe décrivant le projet et sa structure - 1:250

03. Schémas décrivant les systèmes d'assemblage et de circulation du projet

04. Plan de rez-de-chaussée du projet - 1:333

04

Traces et mémoire : un centre d'artisanat **à Perşembe Pazarı à Istanbul**

Réinterprétation d'une typologie orientale, le Caravansérail

Deniz Aydin

Perşembe Pazarı (Le marché du jeudi), qui se trouve au bord de la Corne d'Or, sur la rive européenne d'Istanbul, est un des plus anciens sites commerciaux de la ville. C'est un lieu populaire de par son marché des outillages industriels, ses ateliers de productions artisanales, son tissu historique unique et son patrimoine architectural très riche. Les transformations annoncées pour le quartier « Karaköy », telles que l'arrivée du nouveau pont du métro, soulèvent des interrogations sur ses enjeux urbains et patrimoniaux. Quelles sont les traces historiques, morphologiques, à maintenir ou à poursuivre, qui pourraient ancrer l'identité d'un bâtiment public, capable d'impulser une nouvelle croissance urbaine ? Ce dernier portera le programme d'un centre artisanal, afin de faire perdurer les pratiques existantes sur le site : la production et le commerce, en les réunissant avec une fonction éducative. La découverte du caravansérail « Rüstem Paşa » sur le site, ainsi que les traces de l'ancien mur Génois, deviennent les outils de réflexion sur lesquels le projet peut s'adosser, pour s'ancrer dans le site.

01. Le centre d'artisanat avec ses cours et les nouveaux parcellaires

02. Relation du caravansérail Rüstem Pasha avec la rue
Plan et la coupe transversale 1:500

03. Plan du rez-de-chaussée qui montre la relation des cours intérieures et des espaces publics 1:500
Coupe A-A 1:500 - Façade Sud-Ouest 1:500

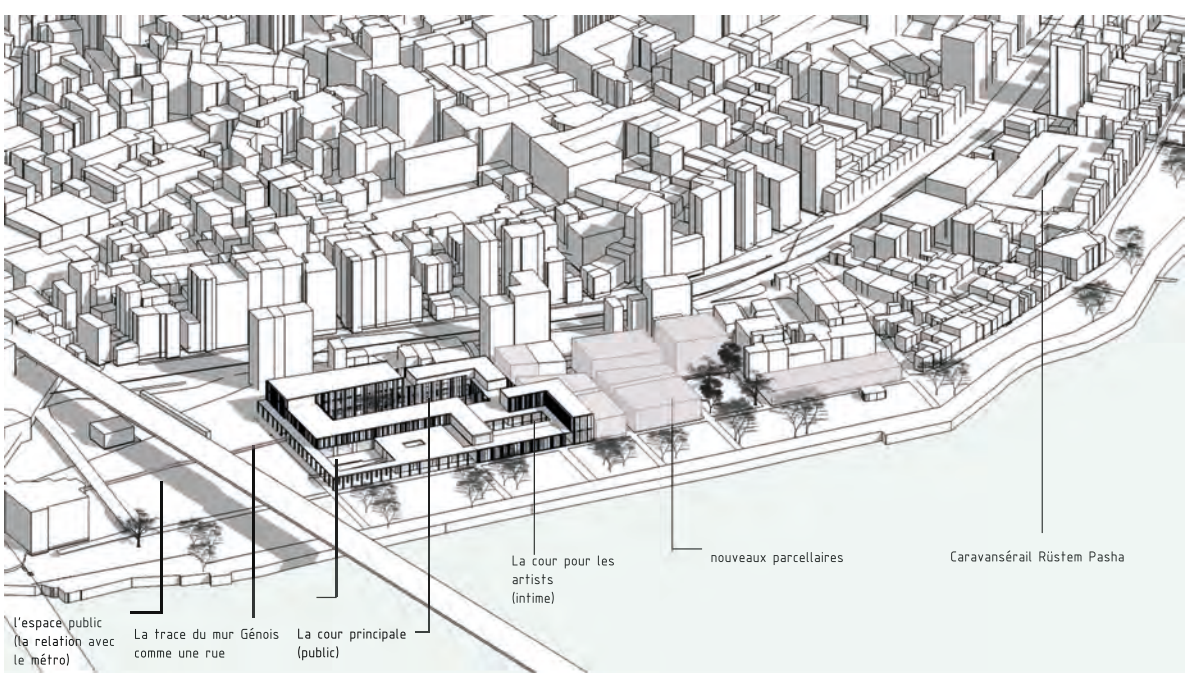

01

02

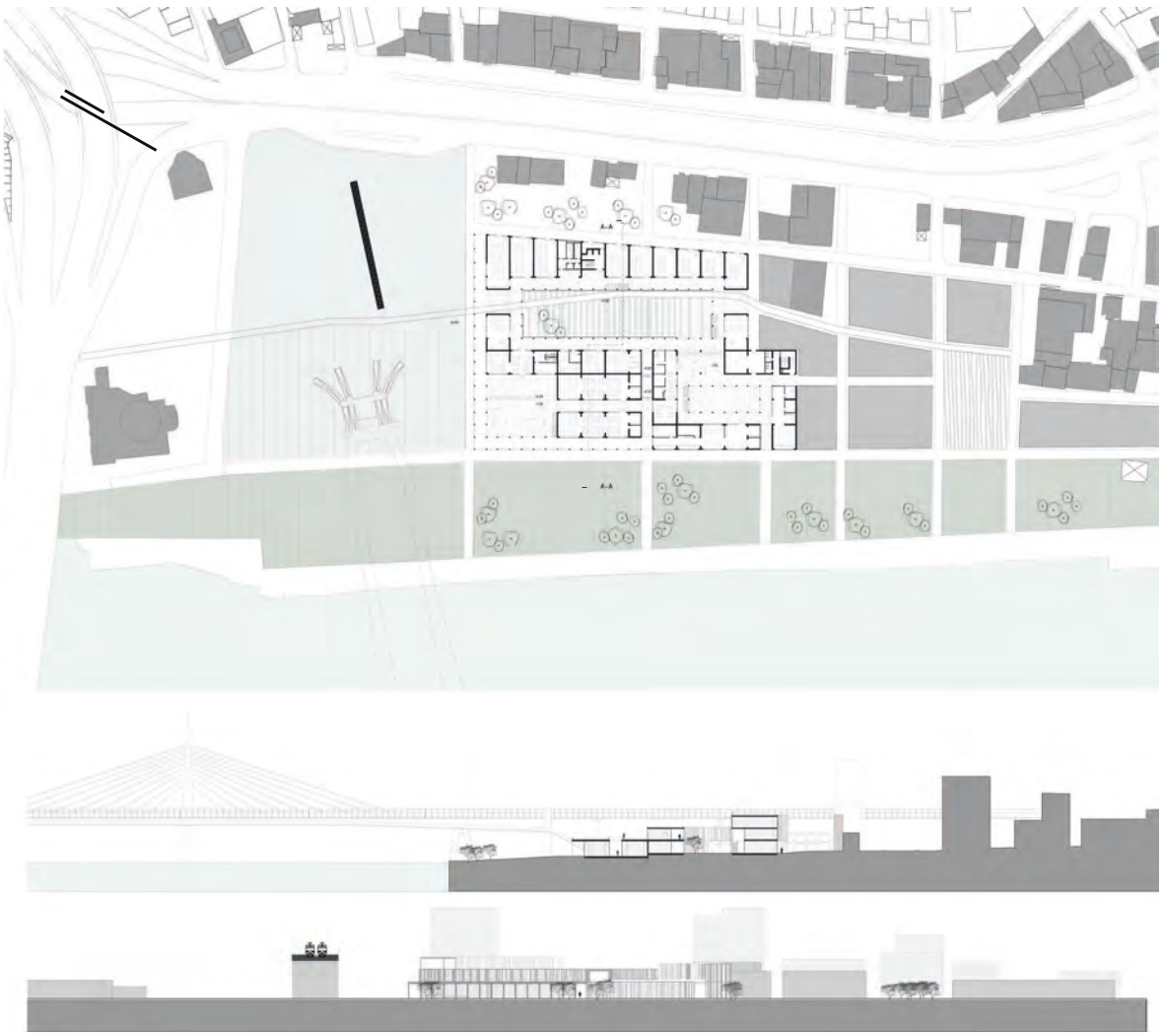

03

Construire les lisières
Réponse au projet d'implantation d'une forêt urbaine dans la plaine de Pierrelaye

Mathilde Azriel

Au cœur du Val d'Oise, la plaine de Pierrelaye se démarque par son caractère rural et ses paysages de grandes étendues. Figé par son inexploitation agricole depuis 20 ans et par une trop grande pollution des sols, ce territoire accueillera une forêt urbaine de 1000 hectares dans le projet du Grand Paris. Nouveau poumon vert, ce projet de forêt viendra compléter la ceinture forestière régionale.

C'est dans le cadre de cette action aux ambitions régionales que s'inscrit ce PFE, qui se concentre sur les conséquences qu'elle instaure à l'échelle locale, par le traitement de la rencontre de cette forêt avec la ville et ses infrastructures.

Il s'agit d'intervenir de manière à ce que cette forêt urbaine devienne l'outil de revalorisation des infrastructures préexistantes et de redynamisation de la ville de Pierrelaye, en accompagnant la rencontre des différents types d'usagers, qui seront amenés à se croiser dans ces nouvelles interfaces paysagères.

Le projet propose une redéfinition des lisières, que fabrique le tracé de la nouvelle forêt dans sa rencontre avec la départementale RD 14 qui fait vivre la ville. Le traitement de cette lisière, dans son épaisseur, permet réciproquement de dynamiser et de valoriser les deux milieux. C'est au sein d'un dispositif de dissolution des limites, par des interventions paysagères transversales qui lient la ville, la forêt et la départementale, que s'insère le projet architectural. Celui-ci propose une nouvelle lecture de la notion de lisière, en matérialisant le seuil d'entrée de la forêt. Comme une ligne architecturale transperçant le paysage, cette infrastructure, aux allures de promenade, se compose d'équipements dédiés à la découverte de la forêt. Sa dimension artificielle estompe, par contraste, les lisières internes de la forêt, entre les boisements existants et les nouveaux massifs.

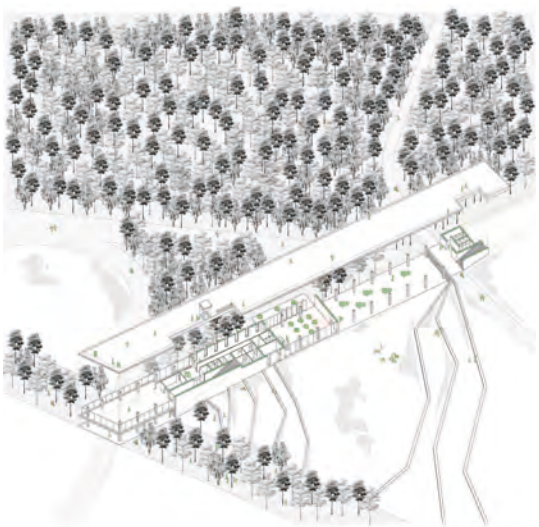

01

01. Axonométrie éclatée du pôle restauration et sportif, et du pôle d'accueil et pédagogique

02. Interventions paysagères transversales, une renaturalisation de la départementale en lien avec la forêt. Axonométrie

03. Restaurant et aire de pique-nique, un portail vers la forêt

02

03

Réhabilitation de la sous-station Voltaire à Paris XIe

De la petite industrie à un espace associatif et coopératif de travail

Clément Bärenstrauch

À Paris, trente-six sous-stations électriques ont été construites, entre 1900 et la Seconde Guerre mondiale, pour adapter la capitale aux évolutions rapides des besoins en électricité, notamment pour le métropolitain. Toutes ces sous-stations ont cessé de fonctionner dans les années 1960, les moyens d'alimentation en électricité du métropolitain ayant été facilités.

La sous-station électrique du 14 avenue Parmentier a d'abord été transformée en petite usine, puis laissée à l'abandon, pour être finalement occupée, aujourd'hui, par un collectif d'artistes, impliquant les habitants du quartier.

L'enjeu principal du projet est d'offrir à l'association une salle polyvalente et de rendre accessible au public la halle métallique, soit « un espace couvert d'interaction sociale ».

L'essentiel du programme est composé de cet espace polyvalent modulable, qui peut se configurer pour des projections, des spectacles ou des conférences. Cet outil scénique flexible conjugue à la fois la volonté de la mairie, d'avoir un espace cinéma, et celle de l'association, d'avoir un espace apte à l'expérimentation, la diffusion, la représentation des arts sous des formes techniques diverses.
Le lieu fonctionne comme un espace hybride partagé. Les dépenses liées à la programmation du lieu sont diminuées par le principe de co-programmation. Au prix d'un partage de la gouvernance, il permet la conduite d'opérations à destination du public, portées par une masse salariale indépendante. Chaque partie est gagnante : le public bénéficie d'une programmation diversifiée, portée par des professionnels ; les partenaires ont accès, à moindre frais, à un lieu visible, reconnu et bien équipé.

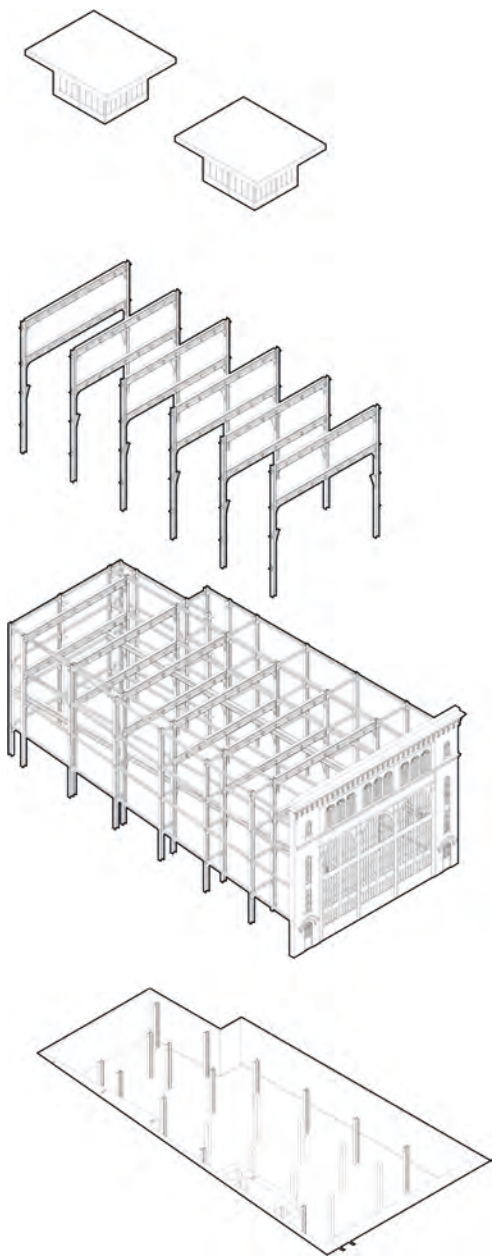

01

02

01. Axonométrie éclatée de la structure métallique d'origine

02. Vue sur le hall d'accueil du bâtiment en rez-de-chaussée - Photographie de maquette

03. Coupe perspective longitudinale 1:50

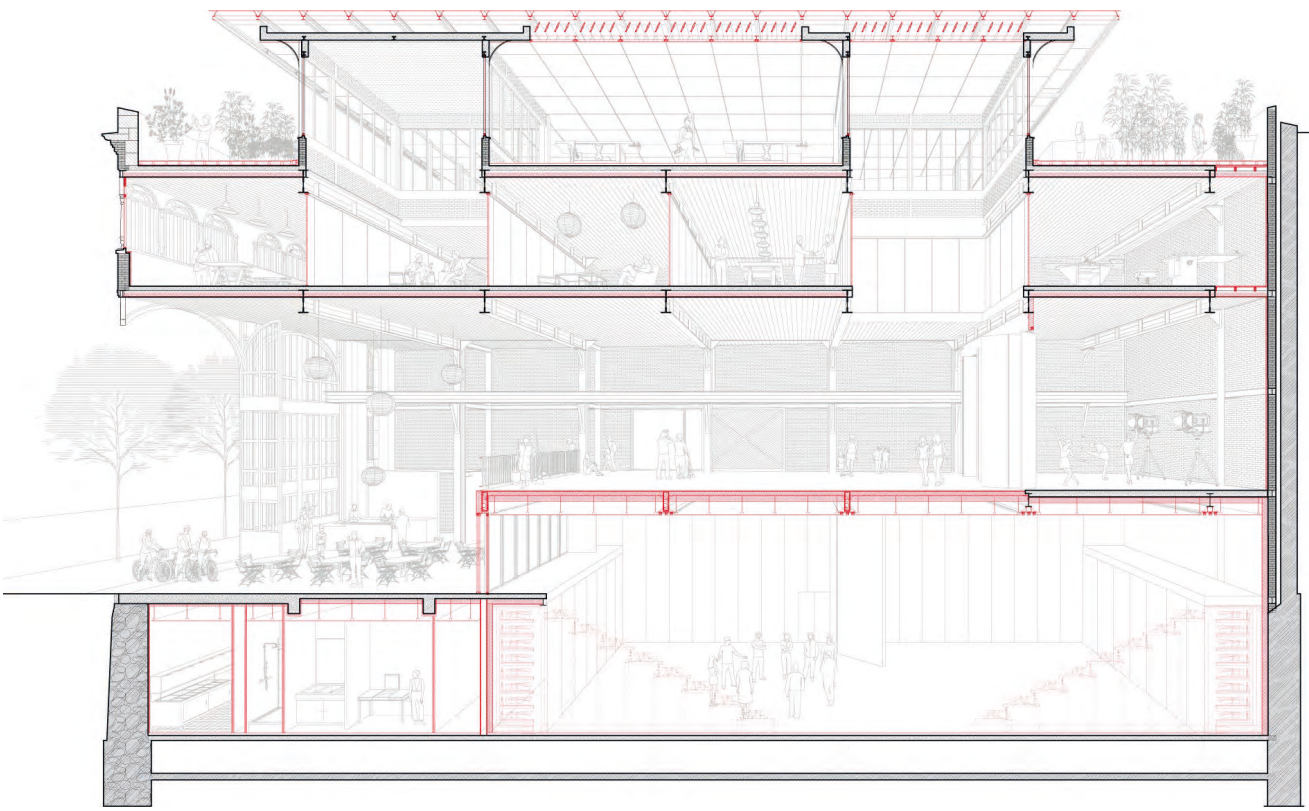

03

Projet agricole, projet de territoire

Un centre de formation supérieure d'ingénierie, de recherche et de sensibilisation sur l'agro-alimentaire à Châlons-en-Champagne

Amandine Bongré & Stéphanie Ravillion

Le territoire d'étude se situe dans la région Champagne-Ardenne. Ces dernières années, cette région a subi de nombreuses transformations, notamment par un recul démographique, mais plus particulièrement depuis la loi de programmation militaire, promulguée en 2013 par l'État ainsi que la loi relative à la délimitation des régions, votée en 2015. En raison de ces modifications, la ville de Châlons-en-Champagne a perdu son statut de capitale administrative, aujourd'hui située à Strasbourg, et a subi le départ de deux régiments militaires. Ces réorganisations ont eu beaucoup d'impact sur la ville, tant d'un point de vue identitaire, mais aussi de celui d'une perte de la population et de la désertification de plusieurs hectares de casernes militaires. La localisation du projet s'est imposée naturellement sur l'un de ces sites, encore non réinvesti, dans un souci d'économie et de valorisation du territoire.

Ainsi, la problématique pourrait se résumer à : comment articuler et qualifier un territoire agricole en transformation par le projet ?

Le site du projet est en limite de la ville et en relation directe avec la ressource première du territoire qu'est l'agriculture. Nous avons donc souhaité développer un programme, qui s'enrichit des deux mondes qu'il réunit, celui du paysage agricole et celui de la ville. Pour cela, nous avons développé un parc agricole, qui permet de valoriser et de qualifier la lisière de la ville, en lui donnant plus de fonctions et de biodiversité. Le dessin du projet s'est imposé par un travail de maillage entre les différents tissus que sont ceux de la ville et ceux des champs. Le parc agricole s'organise, notamment, autour d'un principe de grille urbaine doté d'un fort potentiel d'adaptation, qui peut se maintenir à travers le temps. De plus, l'agriculture est un secteur en constante évolution, qui doit faire face à de nouveaux défis. Afin d'encourager le développement de ce secteur, ainsi que l'amélioration des techniques de production, nous avons développé un centre de formation supérieure d'ingénierie, de recherche et de sensibilisation sur l'agroalimentaire.

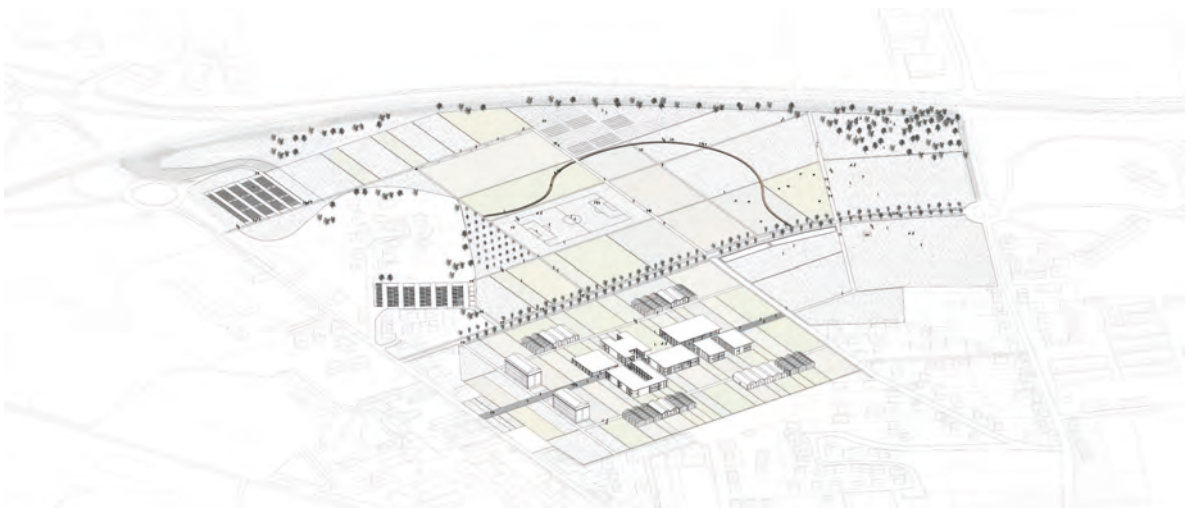

01

01. L'ancien site militaire transformé en lisière de la ville

02. Une rue intérieure comme lieu de rencontre

03. Un parc agro-urbain aux limites diffuses
Plan masse urbain et rez-de-chaussée du projet

02

03

Un lieu de vie pour le quartier de l'Eure au Havre

Un restaurant collectif et une école de cuisine

Camille Boudeweel & Élise Dorby

Issu d'un premier travail collectif à sept étudiants et d'une envie commune de travailler sur des aires urbaines dépréciées, mais à forts enjeux de transformations, le regard s'est porté sur le quartier de l'Eure, situé dans la ville du Havre.

Par sa situation exceptionnelle, proche du centre-ville, et unique, dans son rapport frontal à la machinerie mouvante du port, ce quartier offre une grande opportunité de développement. Les traces portuaires, laissées par le déplacement du port vers le sud, constituent, notamment, un fort potentiel pour les projets à venir.

Le programme de pôle culinaire se trouve à l'interface ville-port, sur un site entre présent et futur, entre deux quartiers aux temporalités de développements contrastées. Constitué d'une construction nouvelle et d'un hangar portuaire réhabilité, il est situé le long du canal de Tancarville, dans la continuité d'une promenade fluviale. Dans l'édifice nouveau, il combine une école de cuisine et un restaurant collectif, deux équipements pensés comme un tout, dans un seul et même volume. Il a pour objectif de devenir un lieu pédagogique, de rencontres, de repos et de détente, tout en animant le quartier à différentes temporalités par la diversité des usages qu'il propose.

Dans une volonté de mettre en avant la formation professionnelle et les métiers de la restauration, la disposition habituelle des espaces est inversée. Les cuisines sont mises en avant et placées en rez-de-chaussée, directement en relation avec l'espace public. Elles viennent l'animer et rendre lisible la vocation de l'équipement.

À l'échelle de la ville, la combinaison des deux programmes permet de favoriser leur rayonnement et de devenir une spécificité du quartier de l'Eure. À l'échelle locale, les enjeux de ce double programme sont de recréer une forme d'urbanité et d'installer une synergie entre les différents protagonistes du site (habitants, étudiants, travailleurs et promeneurs).

L'effet cumulatif engendré par le regroupement des deux équipements fabrique un nouveau projet. Les deux programmes s'alimentent et deviennent « plus » tant dans la réflexion architecturale que dans la pratique des usagers.

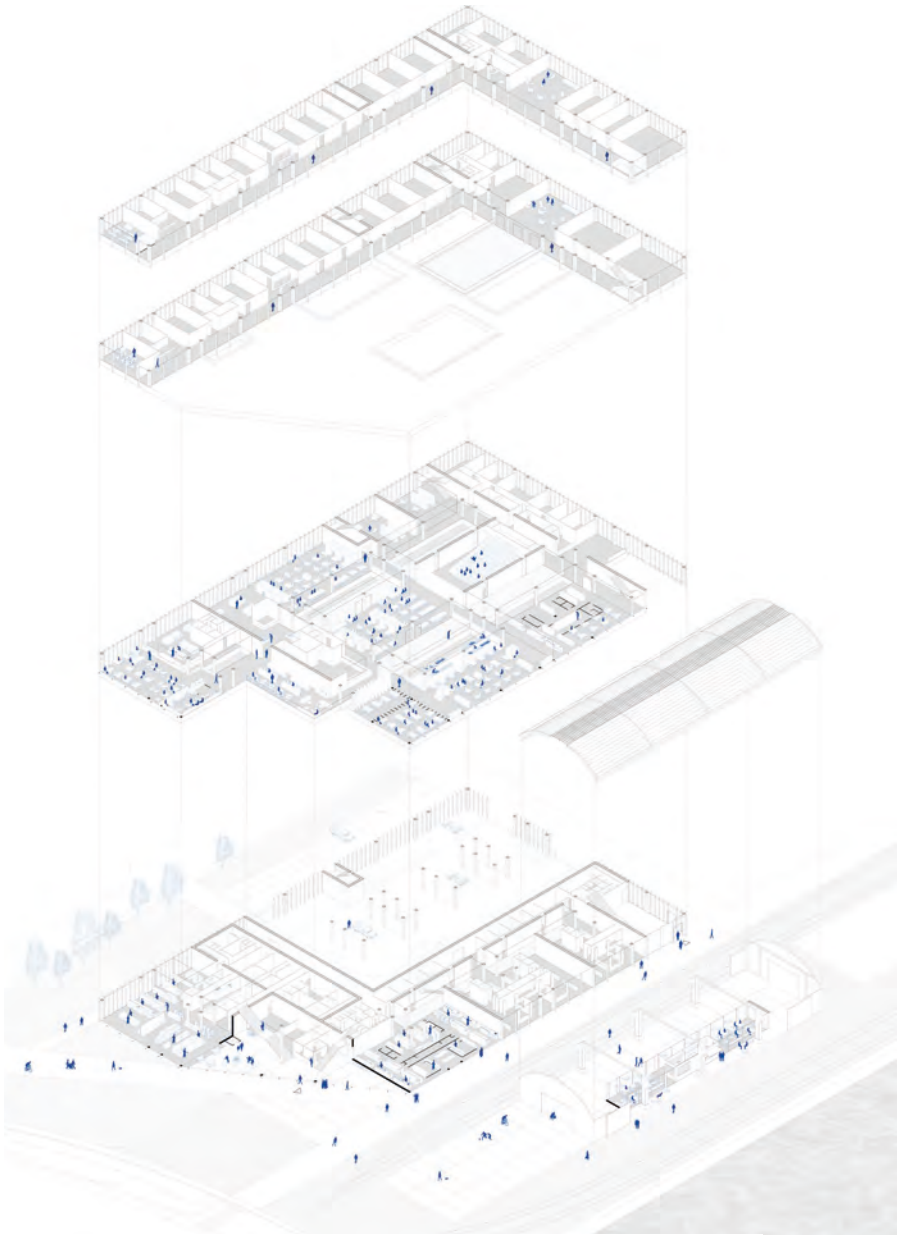

01

01. Deux programmes pour un projet - Isométrie éclatée du projet

02. Voir de partout et voir tout le temps : mise en scène de la cuisine sur l'espace public - Coupe transversale 1:100

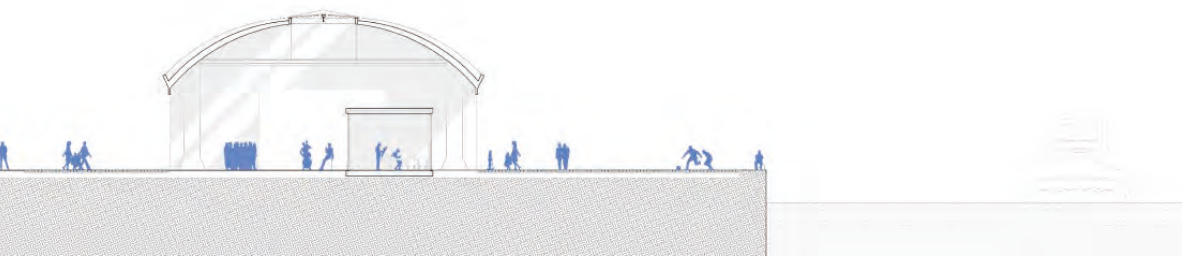

02

Une nouvelle traversée dans le paysage bordelais

Victor Carle

La ville de Bordeaux se développe dès l'Antiquité sur la rive gauche de la Garonne et devient peu à peu un des ports français les plus importants, grâce au commerce avec les colonies. Pendant des siècles, le développement de la ville se fait essentiellement sur cette rive du fleuve, de 400 mètres de large, difficilement franchissable. La rive droite ne connaît son développement qu'au XIX^{è} siècle, avec l'implantation d'une zone industrielle, en raison de la construction du premier pont de pierre. À la fin des années 1990, la ville connaît une mutation profonde due à la fermeture du port autonome. La vocation portuaire historique de la ville disparaît. Le centre ville et les quais, délaissés pendant des années, sont rénovés et transformés dans les années 2000.

Des opérations de logements, toujours en cours, modifient la configuration de la ville. La Garonne, fleuve autrefois barrière, doit désormais devenir un lien fort entre les deux rives.

La densification en logements de la rive droite amène à s'interroger sur la possibilité de construire un nouveau franchissement, pour arriver directement dans le centre ville de Bordeaux.

Cette nouvelle passerelle peut se situer face à la place des Quinconces, qui joue déjà un rôle de porte d'entrée dans le centre ville,grâce au pôle d'échange du tramway.

La mise en place d'une passerelle fait apparaître une nouvelle traversée pour Bordeaux, du jardin public rive gauche, au jardin botanique rive droite. Des programmes peuvent accompagner le tracé de cette passerelle dans le territoire, avec la mise en place d'un centre de médiation sur le paysage, sur la place des Quinconces, et un restaurant, sur la rive droite.

01. Vue depuis les quais

02. Coupe du pavillon d'arrivée de la passerelle sur la place des Quinconces 1:100

03. Intégration du projet

01

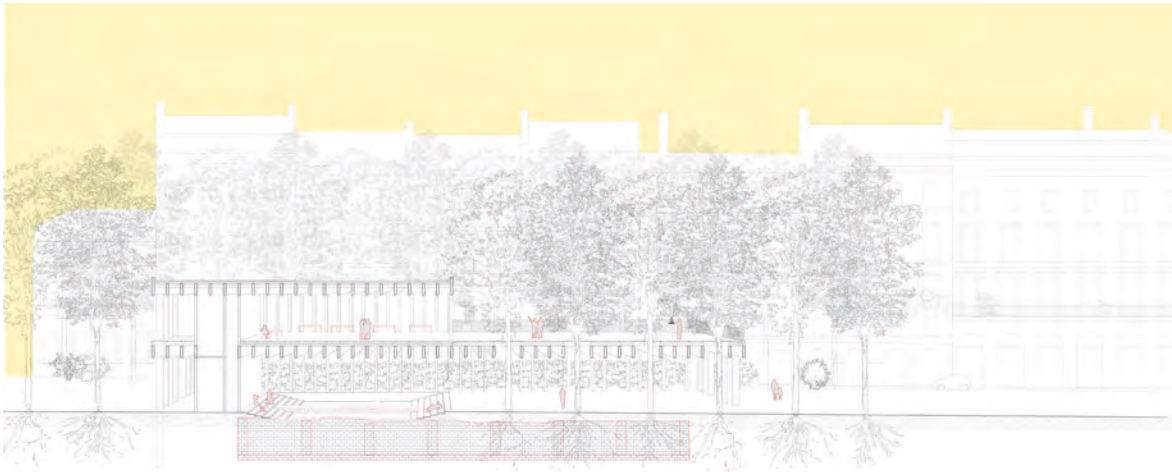

02

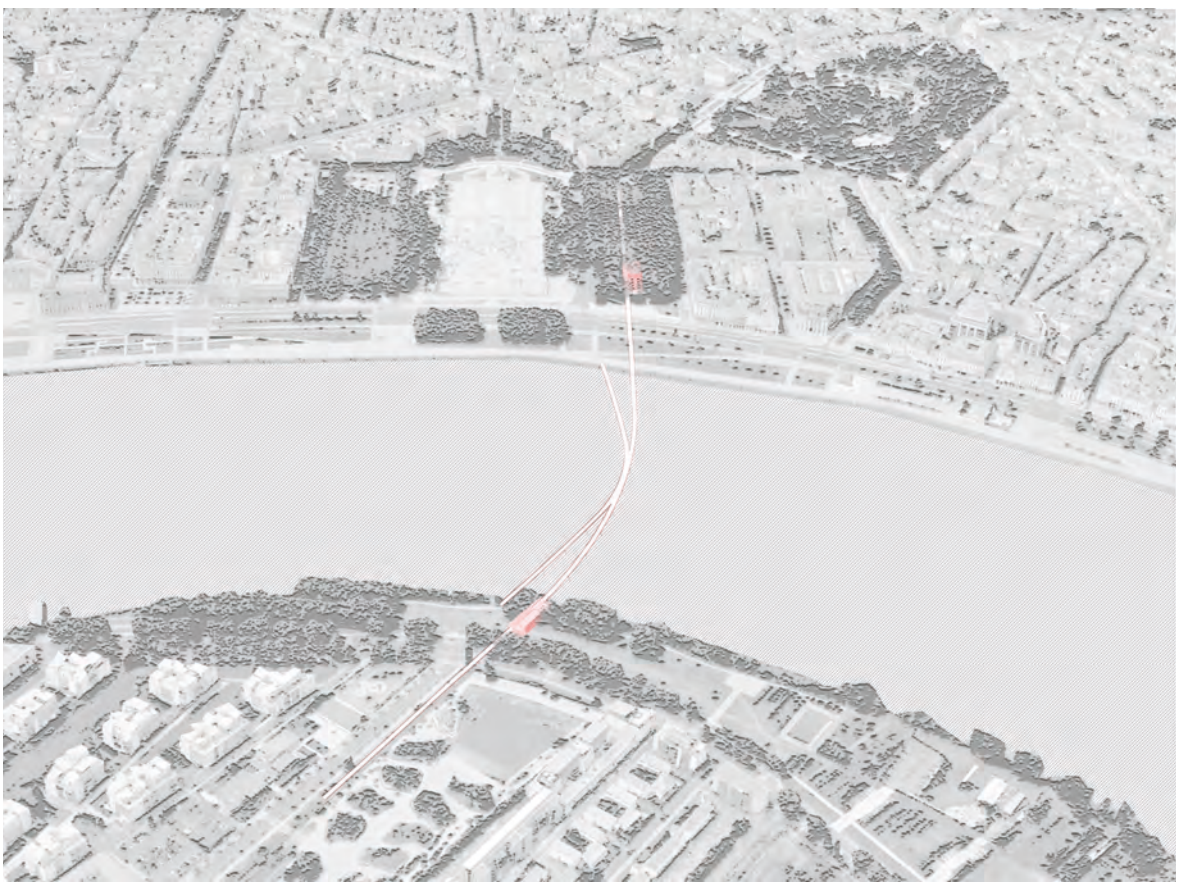

03

Entre espace public et espaces privés, **requalification de la place Humbert au Havre**

Domitille Chaigne

La place Humbert est au cœur du quartier de l'Eure, quartier industrialo-portuaire de la ville du Havre. Ce quartier s'est développé avec les évolutions et le déplacement du port, sans une logique préalable. Ainsi, s'est formé un quartier collage, où des bâtiments de natures très différentes se juxtaposent, avec une mixité habitat/travail rare et intéressante. Toutefois, il n'existe pas, dans ce quartier, d'espace urbain qui draine les différentes activités et qui prenne en considération à la fois l'échelle de l'usager et celle de l'activité.

Au croisement des deux axes principaux, la place Humbert a une position stratégique au sein du quartier de l'Eure, mais n'a pas le rôle structurant qu'elle pourrait avoir. Bordée d'étendues de parkings asphaltés, l'espace public n'est pas tenu à la manière des villes constituées. L'aménagement de l'espace public actuel est fait de sous-espaces, qui différencient usages et usagers. De plus, la nature extrêmement diversifiée des bâtiments, à l'architecture ordinaire qui la borde, forme un paysage ingrat.

Afin de transformer la place pour qu'elle devienne un élément structurant et urbain pour le quartier, une action sur l'aménagement de l'espace public n'est pas suffisante ; le rapport entre le privé et le public est donc repensé ; les vides en bordure sont des opportunités pour des situations urbaines variées.

Le projet agit donc sur la place elle-même, dans son organisation, sa matérialité et ses usages, mais aussi sur trois situations aux limites de la place (le Bricomarché, l'ensemble de barres et la maison municipale). Les questions du sol et de sa continuité deviennent alors essentielles pour penser le rapport entre le privé et le public.

01 .Continuité visuelle et activation de la place par la requalification des rez-de-chaussée
Photographie de maquette 1:200

02. Un paysage à l'échelle de l'usager
Photographie de maquette 1:200

03. Trois situations de projet autour de la place pour un espace commun
Plan de sol 1:500

01

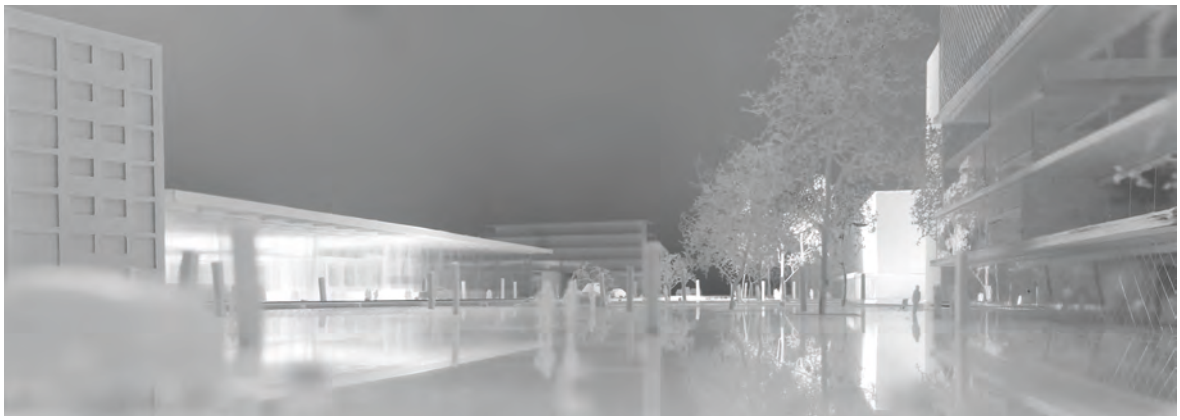

02

03

Quête de la fabrication du Lieu

Eva Changivy

Ce Projet de fin d'études porte sur la mise à l'épreuve d'une hypothèse de départ pour la fabrication du Lieu dans le processus du projet en architecture. Le Lieu est l'espace signifiant qui donne une (em) prise à l'Homme sur le monde.

Le Lieu est un phénomène qualitatif, un espace unitaire et indivisible, dont l'individu peut se créer une image mentale. L'hypothèse de départ de ce projet est que le Lieu émerge lorsque le projet d'architecture manipule systématiquement et simultanément les trois leviers de projet suivants :
- l'interface plein-vide : une attention particulière est donnée à l'équilibre entre le plein et le vide dans le projet. L'interface plein-vide dirige les investigations sur les surfaces seuil et sur la manière d'enrichir le projet par le degré de communication entre entités bâties et entités vides.
- le développement synecdoque : l'investigation du projet se fait par l'usage de plusieurs échelles distinctes ,selon plusieurs médias, simultanément et continuellement. La consonance du projet naît de ce développement synecdoques : lorsque chaque élément fait appel à un autre.
- le caractère : il s'agit de l'atmosphère propre à l'espace. Interroger le caractère dans le processus de projet est primordial car, c'est notamment grâce à lui, que l'espace peut atteindre la sensibilité de l'individu.

Afin de tester la méthode de fabrication du projet, trois sites distincts viennent accueillir chacun un projet. C'est par la mise à l'épreuve de la méthode énoncée que se vérifie l'hypothèse de départ.

01. Mise à l'épreuve de la méthode par le projet Paris, une structure capable pour la ville : réversibilité programmatique par la structure - 1:100

02. Mise à l'épreuve de la méthode par le projet Brunate, parcours-belvédère sur les pas de la mulattiera, affirmer la continuité d'un chemin à travers plusieurs séquences spatiales par l'échelle du corps - 1:2000

03. Mise à l'épreuve de la méthode par le projet Bussy, halles couvertes et stationnement automobile, déploiement du sol pour cadrer la vue - 1:200

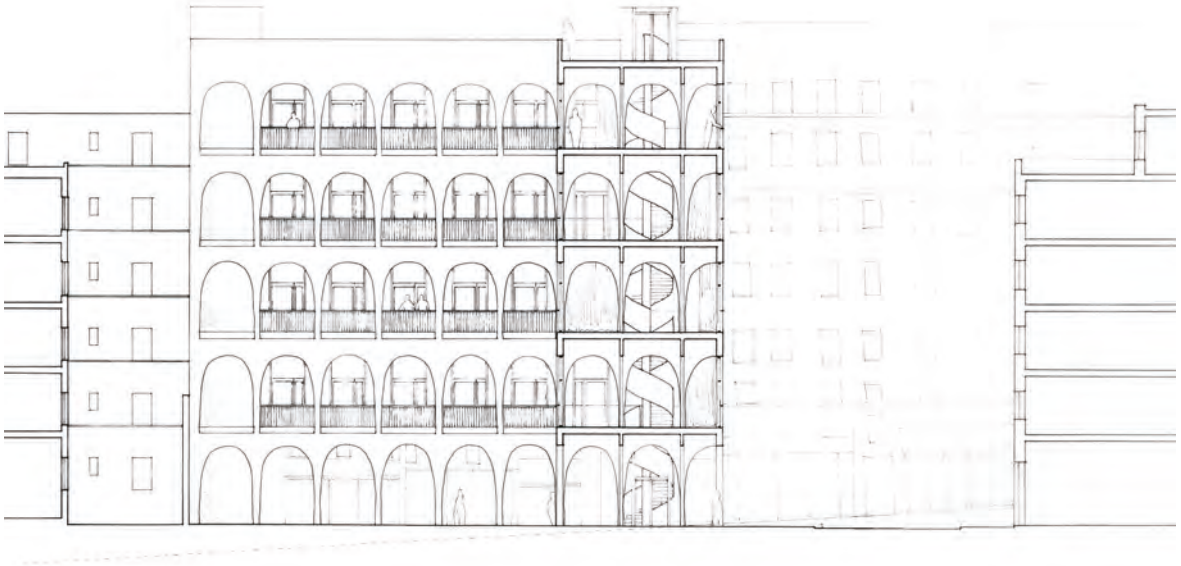

01

02

03

Re-croissance : explorer le potentiel **de diversification d'un grand ensemble à Marseille**

Jérôme Damiens

Le grand ensemble de Malpassé à Marseille est ici envisagé comme terrain de test d'une hypothèse : le côté imparfait ou inachevé d'un tel quartier, dont l'intégration à la ville pose problème, serait-il lié à la trop forte prédominance d'un point de vue, d'une intention univoque, hérités des conditions historiques de leur création ? À l'image de l'écrasement des détails lointains imposés par la représentation technique qu'est la perspective, une conception trop uniquement fonctionnelle de la ville n'écrase-t-elle pas le potentiel de richesse et de diversité urbaines ? Dès lors, quelle transformation minimale de l'existant peut permettre, sans détruire leurs qualités, d'ouvrir un potentiel de diversification des lieux, à la fois en termes de fonctions, d'usages, de modes de vie et d'usagers ?

Dans ce quartier, le rapport complexe subi des grands immeubles au sol vallonné, ainsi que la diversité des inscriptions dans le paysage et des liaisons viaires au reste de la ville, constituent le potentiel latent pour une transformation qui doit s'envisager au cas par cas ; l'étude se concentre donc sur l'extrait constitué par l'un des immeubles. L'intervention démarre par la volonté de regagner du sol naturel en enterrant le stationnement, constituant un sol planté, programmable, travaillé en épaisseur par des ouvertures donnant sur le parking en contrebas. L'accès se fait désormais par la traversée de la barre, une logique qui se prolonge dans la création de halls traversants pour accéder aux logements et aux espaces associés, et par la réaffectation des espaces au sol de la barre à des usages tertiaires. Le logement est de même retravaillé, de façon contextuelle, pour renforcer l'aspect traversant et la dimension méditerranéenne de l'habiter. Ainsi, des champs sont créés pour que croissent des façons de vivre la ville plus multiples et diverses.

01

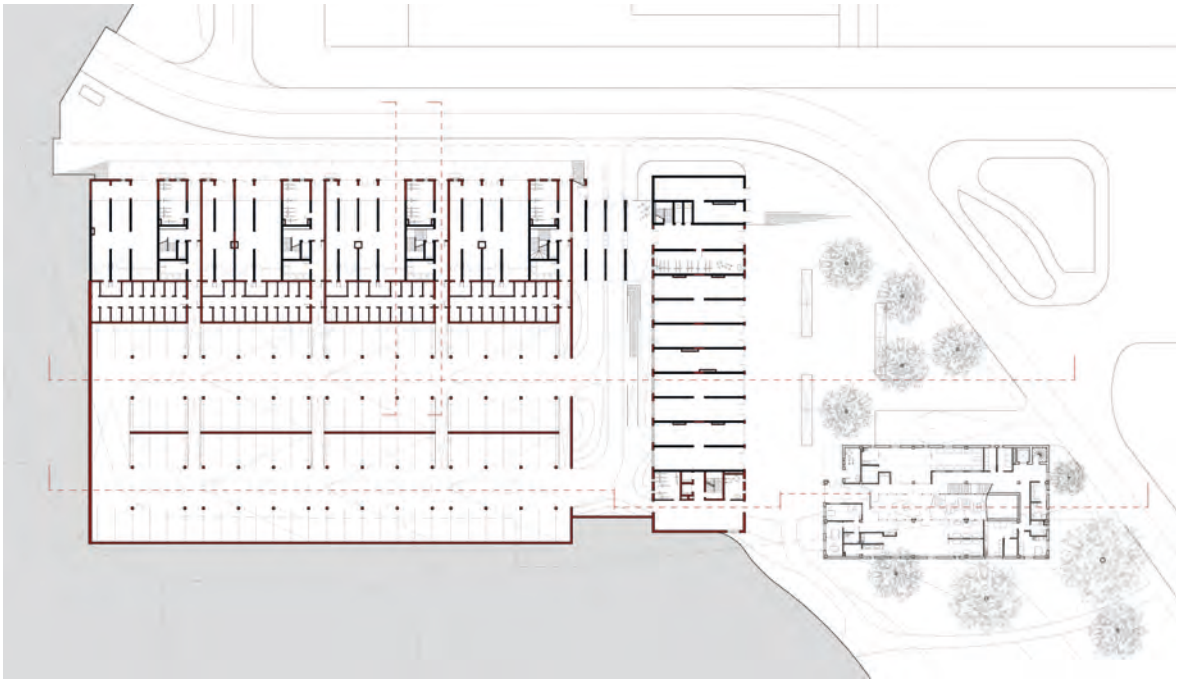

02

01. Impact des transformations en façade (en rouge)

02. Plan du niveau sur l'avenue Saint-Paul - 1:200

02. Maquette-coupe du dispositif au niveau de la barre nord-sud
haut : hall d'entrée traversant sur deux étages
bas : nouveaux espaces tertiaires sur rue

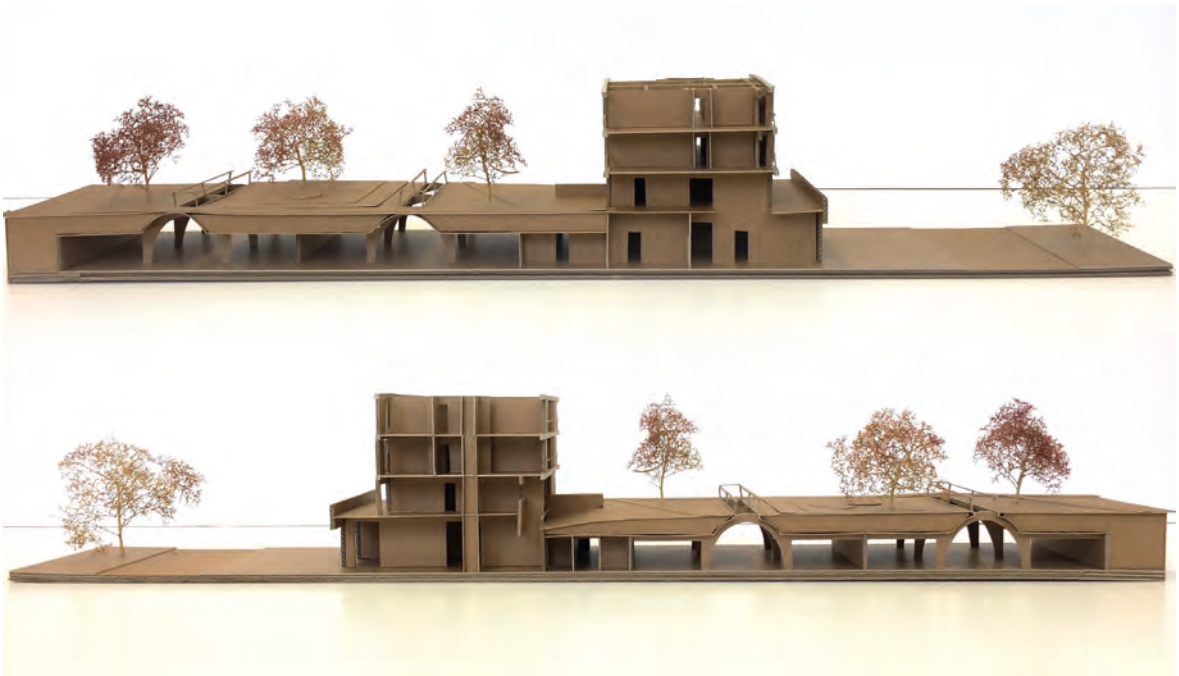

03

De l'interstice à l'infrastructure

Reconquérir les territoires abandonnés de l'infrastructure ferrée par un parc et un hôtel logistique à Saint-Denis

Marion Daubry & Jérémie Trelcat-Scherlé

Depuis le XIXe siècle, le réseau ferré produit un paysage spécifique. Avec la désindustrialisation, un certain nombre de lieux le bordant se sont peu à peu transformés en friches. Ils ne s'inscrivent plus dans le présent, leur contexte d'origine ayant disparu.

Aujourd'hui, le territoire de la Plaine Saint-Denis est fortement marqué par de nombreuses coupures urbaines, engendrées par la présence d'infrastructures.

Le projet est situé à l'entrée de Paris, sur un lieu stratégique, véritable vitrine visible depuis la ville et les infrastructures de transports. Il offre l'opportunité de profiter de vues lointaines, notamment sur la capitale et sa périphérie.

La reprise en main de ce territoire, appréhendé comme un envers de ville, permet de penser un urbanisme durable et économe en espace, support du renouvellement du tissu urbain. L'évolution progressive du paysage, à partir des traces identitaires du lieu vers un parc urbain, constitue le fil conducteur du scénario et anticipe le développement futur du site. Ce projet paysager, ayant comme support une nouvelle topographie, permet à la population de redécouvrir ce lieu oublié et de se le réapproprier.

Parallèlement, l'idée est de réactiver les rails existants, par l'installation d'un hôtel logistique, dans le tissu urbain existant, permettant le (re)développement du fret ferroviaire. Relié au Havre et à Roissy Charles de Gaulle, il permet aux trains, d'arriver aux portes de Paris et aux camions, d'effectuer les derniers kilomètres. En toiture, la continuité paysagère est assurée par le parc urbain, sous forme de lanières, qui permettent d'installer un dialogue entre parc et équipement infrastructurel.

01

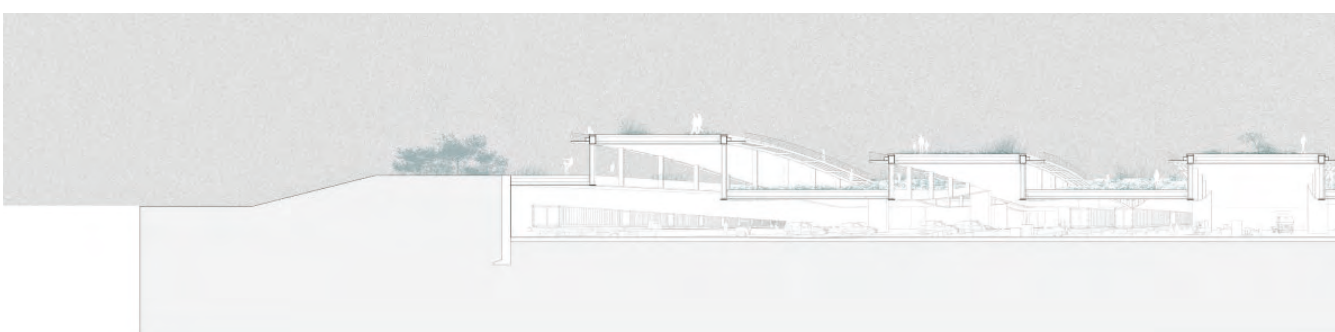

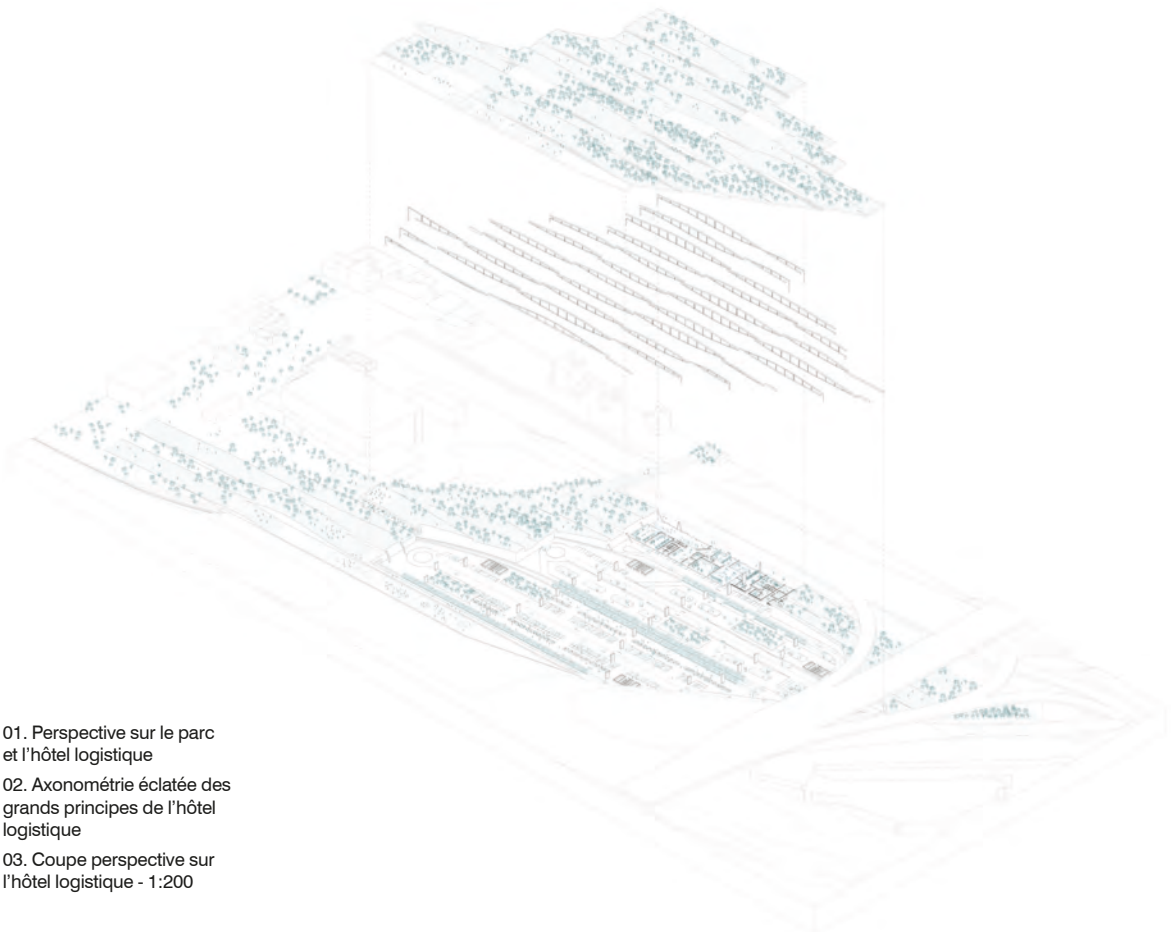

02

01. Perspective sur le parc et l'hôtel logistique

02. Axonométrie éclatée des grands principes de l'hôtel logistique

03. Coupe perspective sur l'hôtel logistique - 1:200

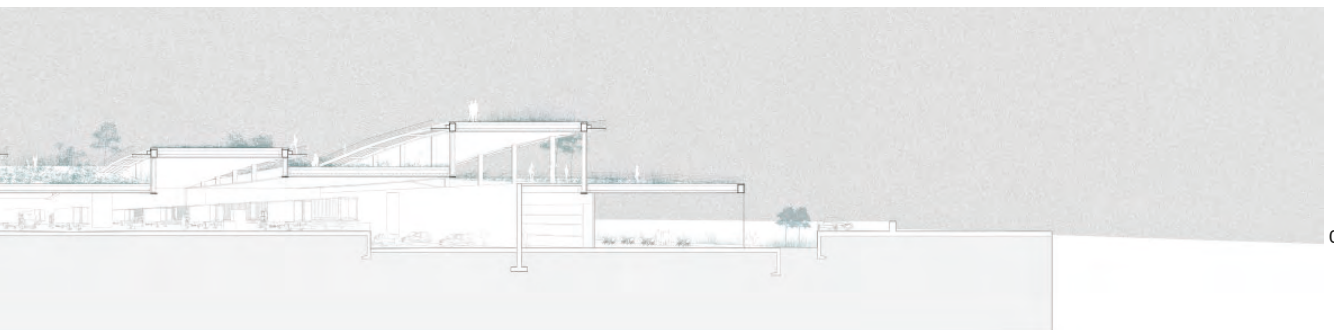

03

Un habitat participatif à Paris XX^{e}
Six logements autogérés rue des Cascades

Clémence Deschamps

Dans la continuité du mémoire de Master, sur le thème de la participation habitante, le projet permet d'éprouver les conclusions qui ont émergé dans ce travail de recherche, à savoir prendre en compte les envies et les souhaits des habitants et les faire participer au processus de conception de leurs logements, afin qu'ils puissent y habiter.

Les problématiques et les enjeux de cette démarche sont multiples. Comment proposer un logement adapté aux aspirations et aux besoins d'un foyer, à un moment donné, tout en lui permettant de répondre aux changements et aux évolutions qu'il rencontrera forcément (déménagements, naissances, deuils, vieillissement,…) ? L'habitat participatif est-il un champ d'expérimentation qui conduit à une utilisation plus « heureuse » de l'espace, mais aussi plus pérenne ?

Le projet consiste à répondre aux demandes spécifiques d'un groupe fictif d'individus réels. Ce dernier, constitué à partir de données de l'Institut national d'études démographiques, rassemblant des foyers aux morphologies différentes et représentatives de la population française, est formé d'un jeune étudiant, d'une jeune retraitée, d'un couple de personnes âgées, d'une mère célibataire et de sa fille, de quatre jeunes actifs qui souhaitent vivre en colocation et d'une famille de quatre personnes. L'objectif n'est pas de faire de l'habitat communautaire, mais bien de mettre en place un nouveau mode d'habiter dans lequel les habitants mutualisent des espaces, des savoirs, des savoir-faire, etc... dans le but de vivre mieux, de vivre ensemble, de réinjecter une dimension sociale à l'habitat, mais chacun chez soi.

Le projet architectural se veut adaptable et modulable. L'idée est de proposer une structure fixe, en béton armée, dans laquelle chaque foyer peut venir composer son habitat, grâce à des planchers et des panneaux de bois (CLT). Ce dispositif leur offre la possibilité de mettre en place leurs projets de vie, de répondre à leurs attentes et à leurs modes d'habiter, tout en leur permettant d'envisager les changements et les évolutions auxquels ils seront un jour confrontés.

01

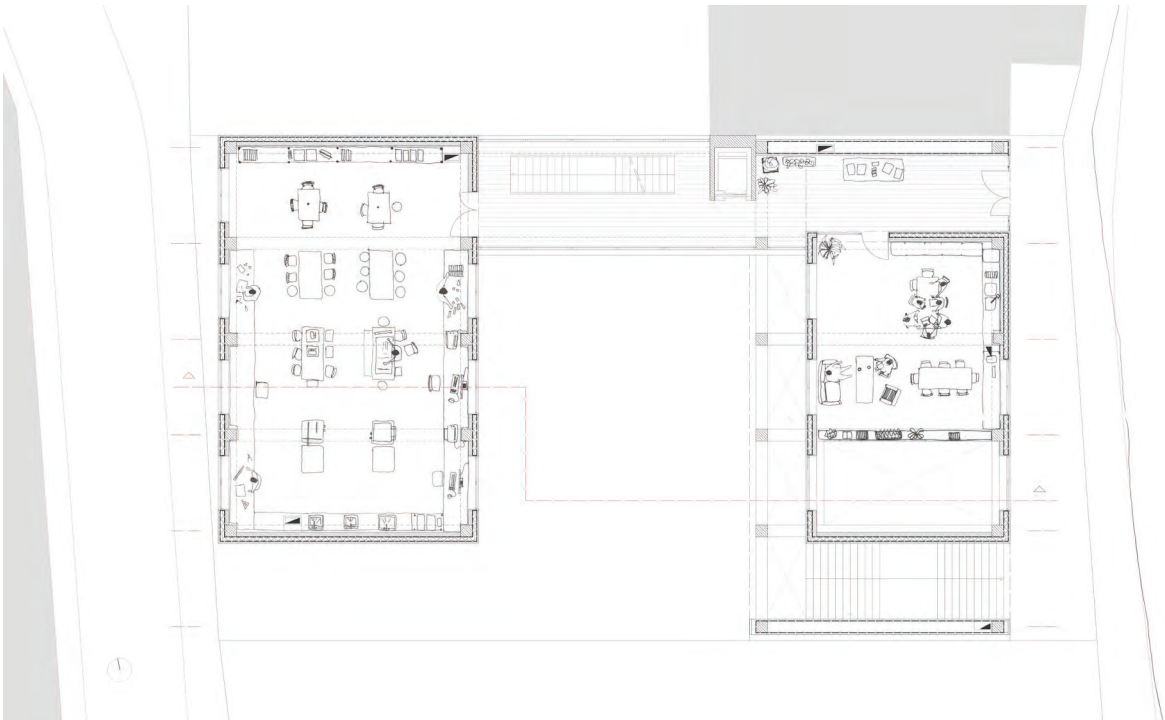

02

01. Vue perspective du projet depuis la rue des Cascades, Paris XXe

02. Plan du rez-de-chaussée 1:50

03. Coupe longitudinale 1:50

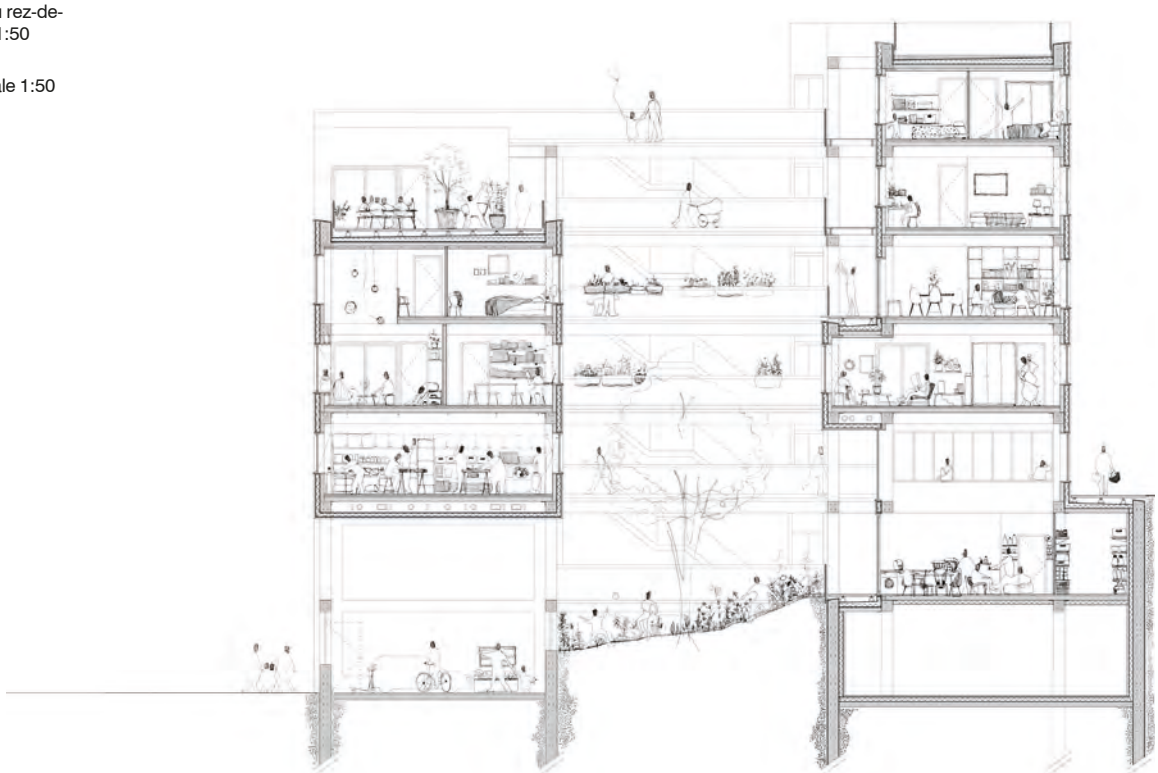

03

Le territoire comme ressource : production et autonomie alimentaire en paysage insulaire

Serres aquaponiques, pommeraie & marché du village Solovetskiy

Kenza Elhaïmer & Anna Smirnova

Le territoire d'étude se situe au nord-ouest de la Russie, dans le village Solovetskiy situé sur une île de l'archipel Solovetskiy. Dans ce village, la politique des élus locaux est centrée sur le tourisme, au détriment du développement de la qualité de vie des habitants. Dépossédés de leur propre village, ils souffrent du tourisme, plus qu'ils n'en profitent. Ce n'est que durant la saison haute, soit trois mois par an, qu'ils peuvent profiter de la popularité du monastère, présent au cœur du village. Le reste de l'année, l'activité économique est au plus bas. Leur pouvoir d'achat diminue peu à peu, ne leur permettant plus d'acheter les produits, tous importés du continent. De plus, les livraisons irrégulières, dues aux conditions climatiques, entraînent des pénuries fréquentes, principalement alimentaires.

C'est cette relation de dépendance de l'île au continent qui nous intéresse ici. Questionner cette dépendance alimentaire et économique s'inscrit dans une réflexion plus globale : les relations de dépendances alimentaires existantes aujourd'hui à l'échelle mondiale entre le Nord et le Sud ou plus simplement avec d'autres cas similaires d'îles. Ces questions sont au cœur des débats concernant les circuits courts de production, le but étant de consommer plus proche, plus local, plus économique et de réduire le circuit de production en rapprochant le producteur et le consommateur.

Dans ce contexte, nous souhaitons remettre l'habitant au cœur d'une politique où, de consommateur dépendant, il deviendrait producteur et moteur d'une nouvelle activité économique ou comment le territoire peut-il devenir un moteur du projet et faire de l'habitant-consommateur un acteur de sa propre production ?

Le site identifié possède une position stratégique dans le circuit de production mis en place dans le village. Il constitue une plateforme entre plusieurs lieux de production, qui se situe à la croisée d'axes importants du village. L'implantation d'un ensemble paysager et architectural permet de redynamiser cette zone du village délaissée. Les installations nouvelles révèlent les potentiels de ce site, pour en faire des lieux de possibilités et de rencontres, offrant une véritable place aux villageois.

Le projet s'inscrit dans le territoire, instaure un dialogue entre les différentes entités qui constituent le paysage. L'ensemble s'articule autour de plusieurs éléments : une place haute, une place basse, le marché du village, une pommeraie, un lieu de stockage et des serres de production aquaponiques.

01. Axonométrie générale du village Solovetskiy, Russie

02. Coupe longitudinale dans une serre aquaponique et la place basse - 1:50

03. Coupe transversale des serres aquaponiques : fenêtre sur le paysage - 1:50

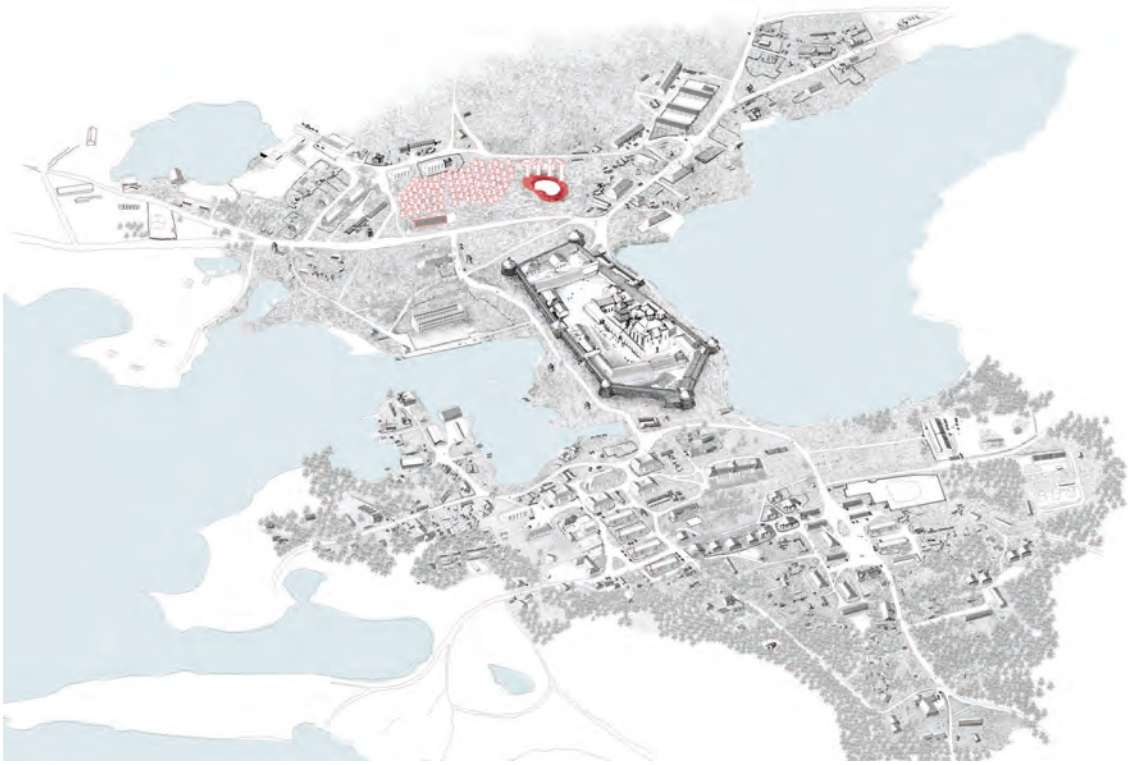

01

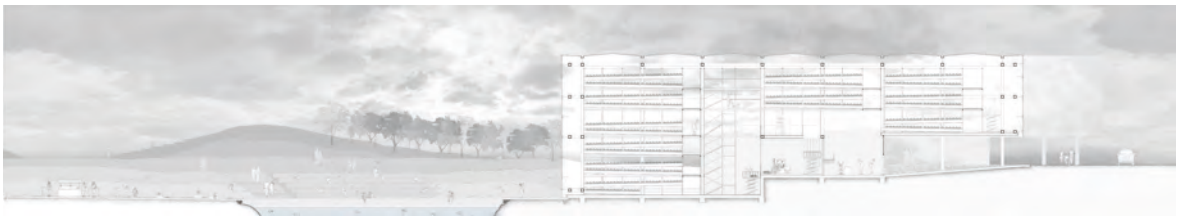

02

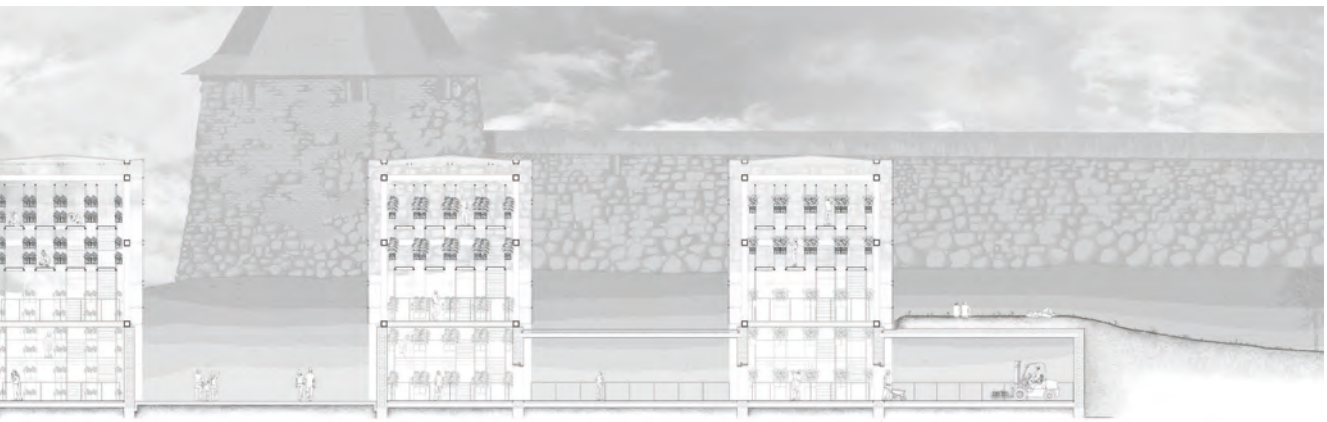

03

Habiter une friche : Mixité d'un quartier en mutation Amsterdam Papaverweg

Sonia Grobelny

Dans le cadre d'un programme de réaménagement urbain, la ville d'Amsterdam redéveloppe ses friches, regagnant des espaces anciennement industriels. Les anciens sites portuaires se trouvent au centre d'intérêt de la ville, qui vise à augmenter l'offre en logements privés proches du centre-ville et à proposer une alternative au mouvement de la population vers la périphérie. Le site étudié est un territoire pleinement artificiel, situé sur la rive nord d'IJ, un cours d'eau séparant les anciens quartiers ouvriers et industrialo-portuaires, au nord, et le centre-ville historique au sud. Au vue de la valeur foncière des terrains dans le processus de réaménagement de ces territoires, la ville prévoit de démolir de nombreux bâtiments qui occupent le site et de réaliser de vastes programmes résidentiels.

Cependant, ces endroits ne sont pas toujours entièrement délaissés ou désaffectés. Au cœur de ces mutations, le site regroupe plusieurs types d'activités, (industrielles, artistiques, commerciales et artisanales) qui s'y sont installées de manière spontanée et qui risquent d'être perdues au moment où la ville prend la décision de raser le bâti existant. L'enjeu est donc, comme point de départ du projet de reconversion, de proposer une démarche alternative à celle de la ville, en reconfigurant les lieux existants, avec leurs propres langages et systèmes de fonctionnement. Le projet exploite au maximum les potentialités du site et s'implante dans le respect d'un existant diversifié (le canal, le contexte urbain, le bâti et ses programmes variés), en proposant une méthode, afin d'intégrer le nouveau programme de logements, sans altérer la logique et le fonctionnement de l'existant.

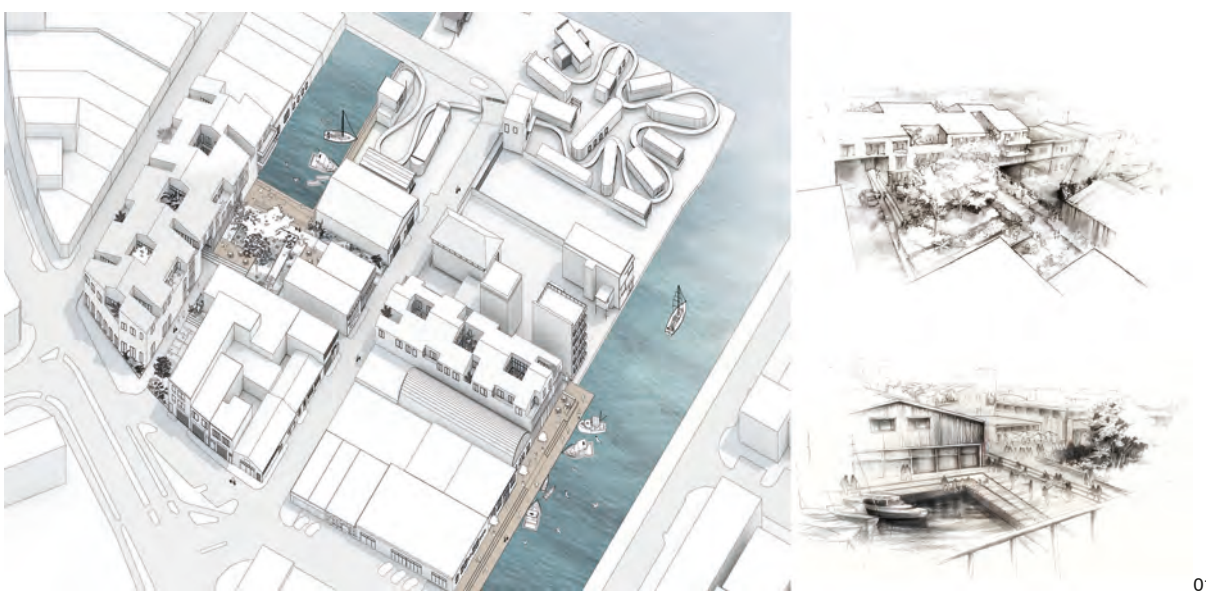

01

02

01. Vues de l'espace public projeté

02. Plan du niveau R+2 (Plan des logements et espace public)

03. Coupe transversale du projet

03

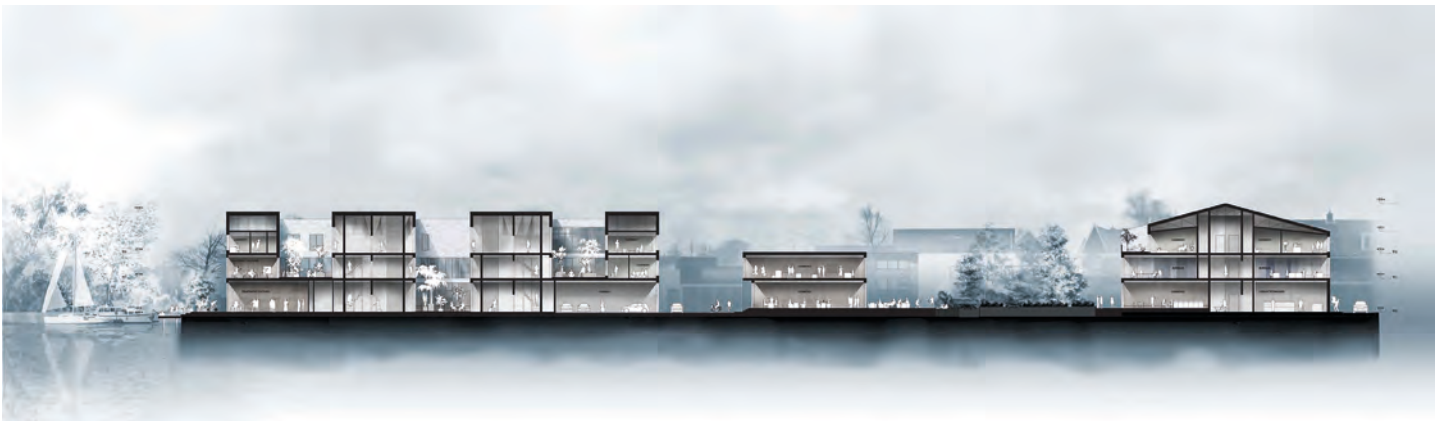

Un nouveau centre de valorisation des déchets porte d'Aubervilliers

Les contraintes infrastructurelles et programmatiques comme levier de projet

Hasan Umut Kutkut

Le projet interroge la venue d'un nouveau centre de recyclage au nord-est de Paris, à porte d'Aubervilliers, entre les Magasins Généraux et le boulevard Périphérique.

Ce morceau de ville de 5 hectares est inaccessible aux piétons et aux véhicules.

Le propos veut ici démontrer la capacité de ce type de programme à absorber à la fois la contrainte forte -ici celle du périphérique- et de combiner à d'autres programmes, tels que le logement.

Partant du constat que les usines de gestion des déchets sont des équipements utiles, il n'en demeure pas moins que leur installation dans les sites est synonyme de nuisances et d'enclavement. Le projet propose de poser les jalons d'un dispositif de désenclavement possible, propre à favoriser et accompagner les futurs enjeux urbains de ce quartier.

Le projet comprend un centre de tri des déchets et des logements superposés (orientés est-ouest) au bord du périphérique. Le reste du site est consacré à un parc public pour relier l'axe est-ouest et pour connecter le site au métro.

La partie du recyclage comprend quatre entités principales : réception des déchets, procédure de triage, espaces de stockage et administration. Le grand volume, qui va relier ces espaces, est conçu au regard des infrastructures présentes sur le site. Le centre de tri est disposé horizontalement (au lieu de s'élever) pour entrer en dialogue avec l'échelle du site et créer une surface continue pour les logements et les espaces verts. Ainsi, il s'affirme comme l'interface entre deux ambiances contrastées (le périphérique et le parc).

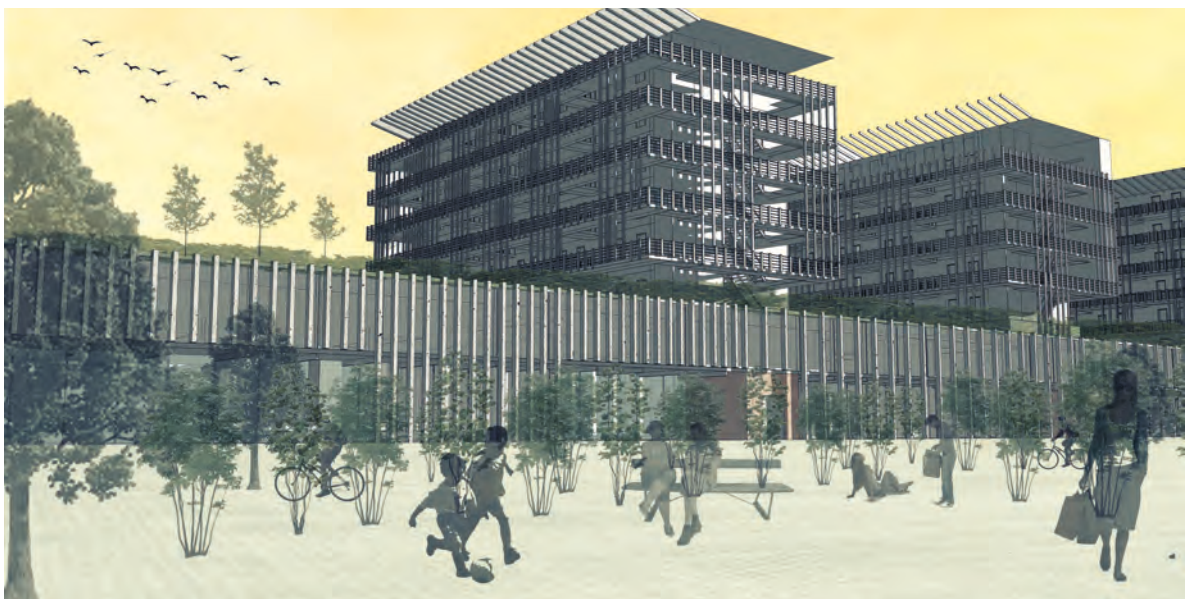

01

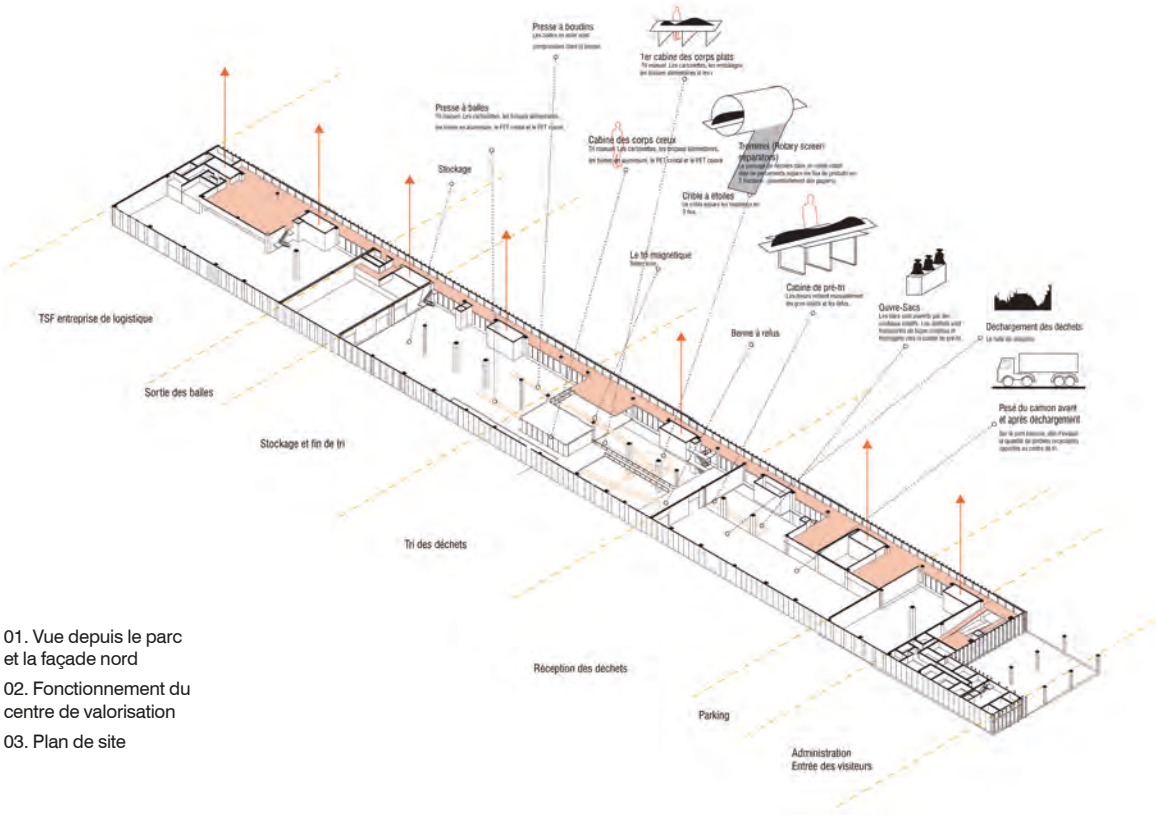

02

01. Vue depuis le parc et la façade nord

02. Fonctionnement du centre de valorisation

03. Plan de site

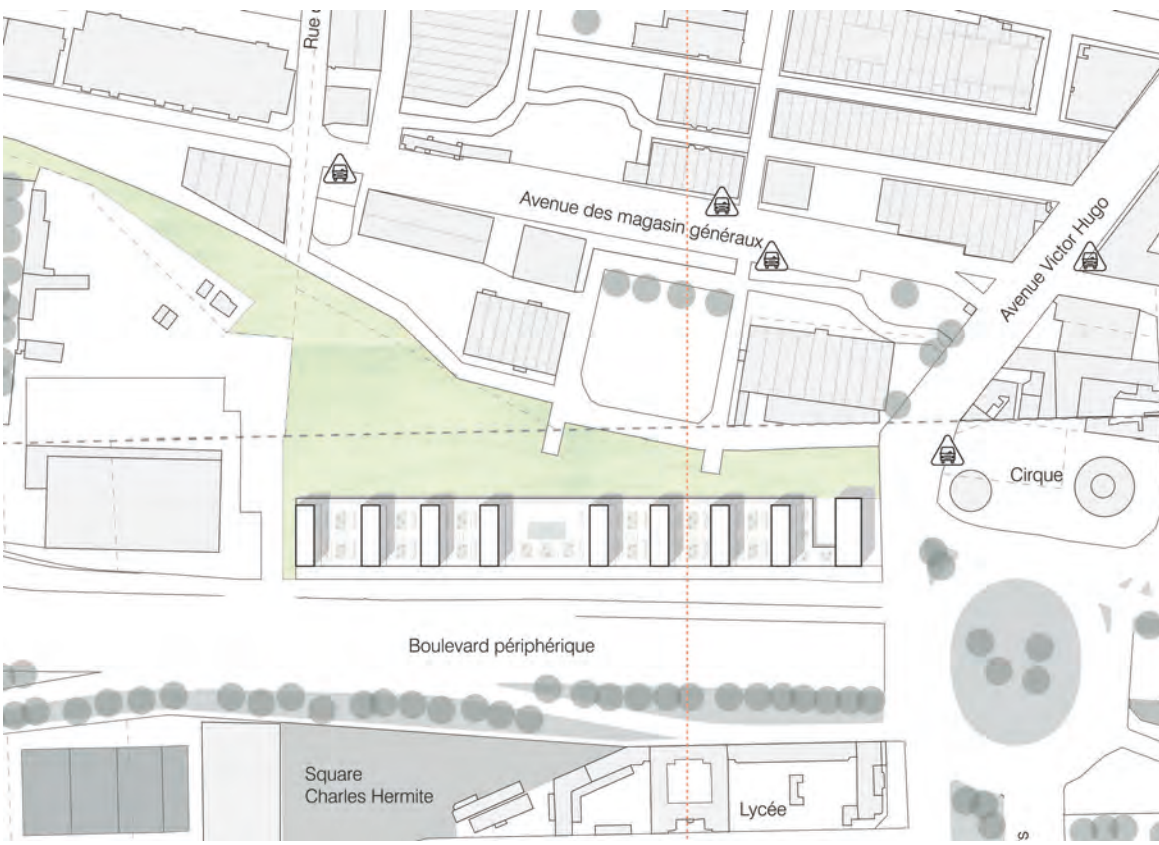

03

Un lieu de vie et de fabrique théâtrale à Venise

La reconversion du site de l'ancien Monastero di Santa Croce à la Giudecca, porteur de la mémoire collective vénitienne

Pauline Lacroix Ducousso

La ville de Venise traverse, depuis une cinquantaine d'années, une crise démographique, sociale et culturelle majeure. Ville du théâtre par essence, ses institutions actuelles ferment leurs portes ou peinent à séduire le peu de Vénitiens qui ont choisi de rester. Depuis 1950, la ville a perdu plus de 120 000 habitants ; près de la moitié des Vénitiens ont plus de 60 ans et 9 000 moins de 18 ans. Dans ce contexte, où la population n'est plus entendue, une dynamique de réveil se met en place ces dernières années, notamment au sein des nombreuses universités de la ville et de la jeune génération vénitienne. Compte tenu du dénominateur commun qu'est le théâtre au sein de ces universités, mais aussi du manque d'espace commun lui étant dédié, l'intervention consiste à créer un lieu, permettant de réunir tous ceux désireux de pratiquer le théâtre à Venise. Cet équipement a vocation à être mutualisé avec les associations vénitiennes, afin qu'il puisse devenir le symbole du réveil de cette génération. Il accueille à la fois des ateliers de fabrication, des espaces de répétitions, une salle de représentation type « black box » permettant une diversité de *scénarii*, mais aussi une possibilité d'hébergement. Compte tenu des nombreuses problématiques économiques et environnementales de la ville de Venise, le choix du site s'est porté sur l'ancien Monastero di Santa Croce à la Giudecca, édifice déjà existant, sans usages, dont la symbolique, la situation géographique et la typologie entrent en résonance avec ce programme de fabrique théâtrale.

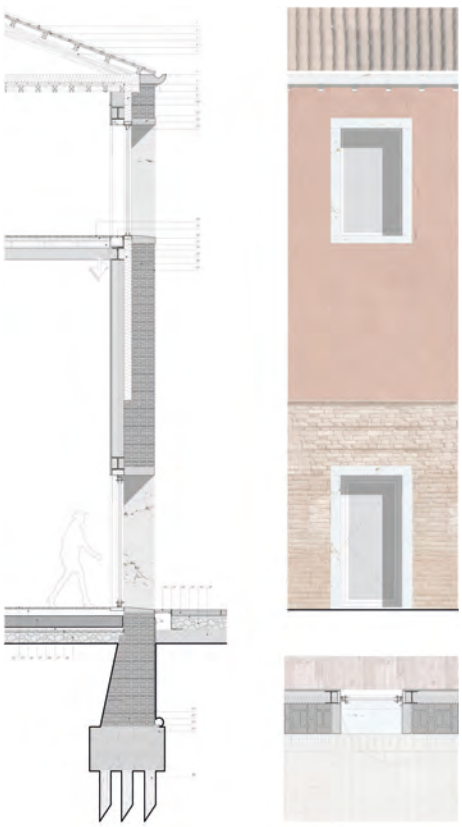

01

01. Détail d'une baie dans une salle de répétition
coupe - plan - façade sur l'existant -1:20

02. Vue axonométrique du site de projet et son enceinte

03. Coupe longitudinale - cloître - black box - ateliers - axe est / ouest - 1:150

02

03

De la vigne au champagne, un nouveau lycée professionnel au centre du paysage à Épernay

Elina Lanchantin

Le projet prend place à Épernay. Le programme développé est un lycée professionnel, tourné vers la vigne et le vin de champagne. Il se situe sur une butte, avec une vue en belvédère et panoramique au nord -ouest d'Épernay, entre le collège Côte Legris et le site historique de recherche de Moët et Chandon : le Fort Chabrol.

Ce lycée professionnel, au programme innovant, porté sur la viticulture, cherche à s'intégrer dans le paysage et proposer un lieu d'enseignement, en adéquation avec la pédagogie développée, tout en offrant un nouveau lieu touristique.

L'établissement est tourné vers le développement durable et les possibles du raisin : de sa culture à la création de nouveaux cépages, en passant par la recherche sur les produits dérivées des déchets du raisins après pressurage. L'objectif est de pousser les étudiants à se projeter vers une viticulture d'avenir, à se former aux outils de l'innovation.

La plantation de vignes implique la création d'une exploitation *in situ*. Celle-ci est autogérée par les étudiants des différentes filières. Cela permettra de mettre en application les théories apprises en cours. Avec toutes ces caractéristiques innovantes, cette exploitation expérimentale est aussi un lieu d'accueil du public pour expliquer et présenter le travail des élèves.

L'architecture de ce nouveau lycée se dessine par une re-lecture des composantes du paysage. Le projet s'enroule autour de la butte, de façon continue, forme une cour et définit une terrasse. Ainsi toutes les salles de classes et laboratoires du lycée offrent une vue totale sur le paysage. Les autres programmes forme un socle, qui s'ouvre vers la cour. Ici la coupe crée le projet.

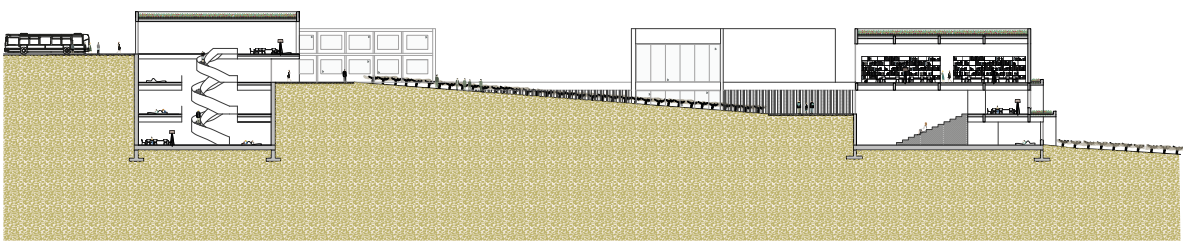

01

02

01. Coupe transversale - 1:200

02 . Axonométrie du projet

03. Les quatre piliers du projet : un site exceptionnel, une exploitation viticole *in situ*, une pédagogie innovante et des *scénarii* d'usagers multiples

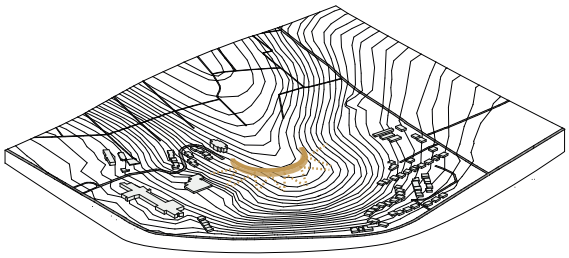

Un site paysagé

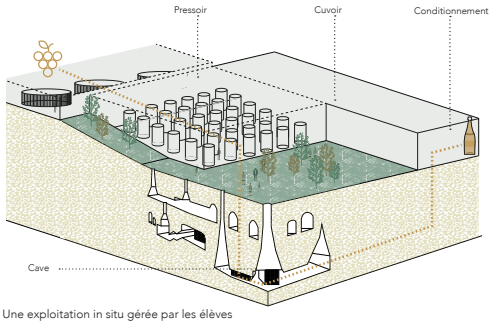

Une exploitation in situ gérée par les élèves

03

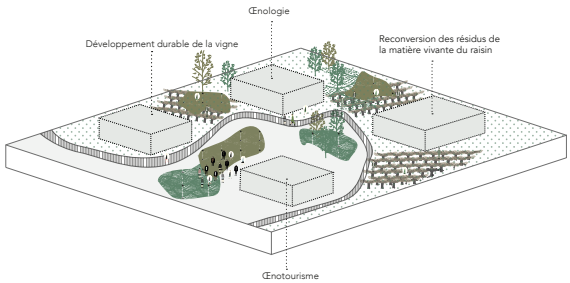

Une pédagogie innovante

Des scénarios d'usagers

Habiter face au port industriel

130 logements en surélévation d'un dépôt de bus au Havre

Antoine Magnan

Le projet s'inscrit dans un travail collectif de projet au sein d'un territoire commun, l'épaisseur de l'interface ville / port au Havre.

L'objet de la réflexion se positionne en réaction à un certain nombre d'opérations récentes de logements, qui prennent progressivement la place de l'activité économique encore présente sur le site. Cette étude est également l'opportunité de réfléchir à une alternative à l'étalement urbain et à la place de l'activité en ville. En effet, le quartier, dans lequel le projet s'inscrit, est en partie constitué de bâtiments d'activités, entourés de vides importants. Le projet répond à l'hypothèse que ces nombreux vides sont capables d'absorber la transformation future du quartier.

La parcelle, d'une surface de 27 000 mètres carrés, est actuellement occupée par l'un des deux dépôts de bus de la ville, située à 150 mètres du port, dans une partie du quartier où les habitations deviennent minoritaires parmi les hangars d'activités. Le site choisi offre de très belles vues sur l'horizon portuaire du Havre.

Le projet consiste à proposer un programme de 130 logements en surélévation de l'activité pré-existante, liée au stationnement et à la maintenance des bus. Les logements prennent donc place sur une parcelle qui contient déjà une activité, sans que celle-ci ne soit dérangée. Au contraire, le programme propose une couverture du dépôt de bus et permet d'asseoir la pertinence de la présence d'activités en complément de l'habitat dans cette partie de la ville face au port.

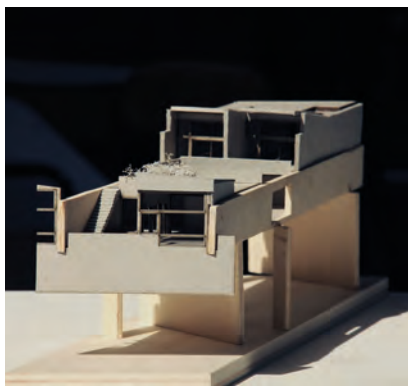

01

01. Travée type de logements. Maquette partielle - 1:100

02. Superposition programmatique. Coupe transversale 1:100

03. Habiter face au port industriel. Perspective et plan de situation

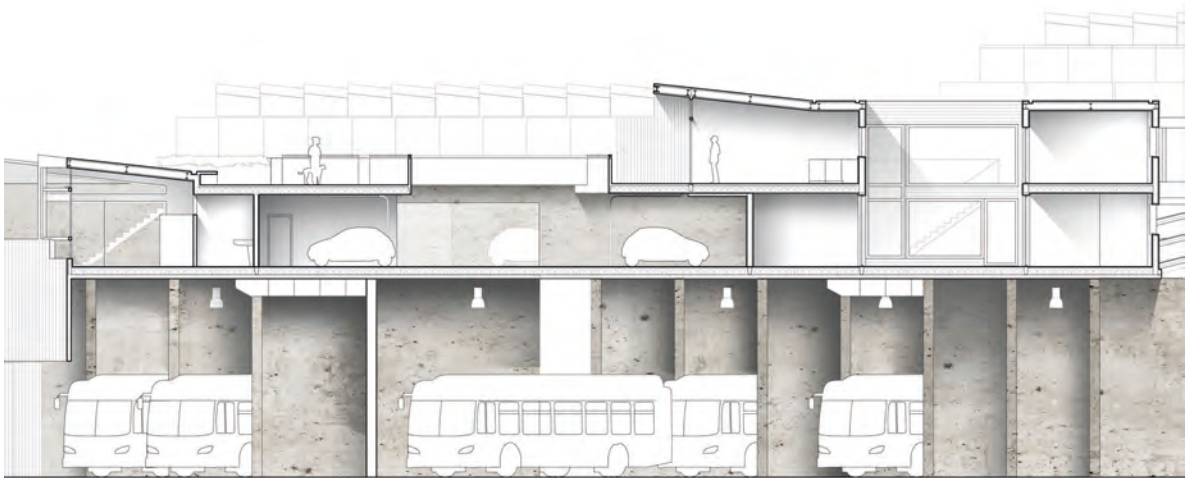

02

02

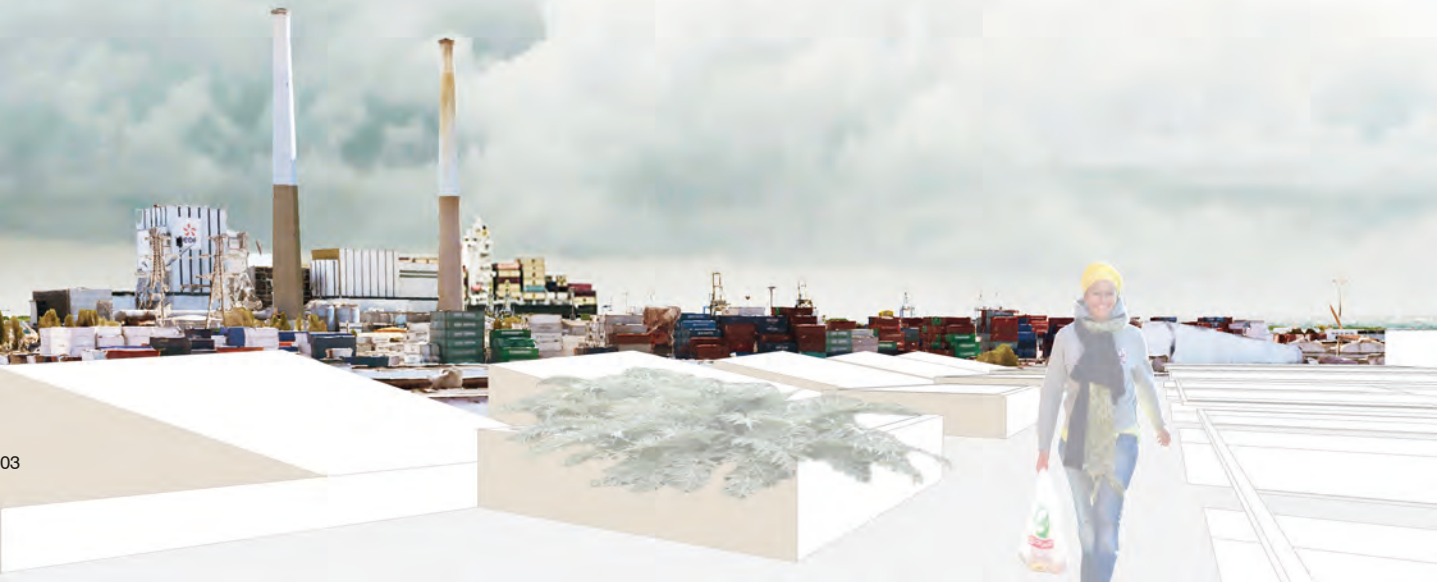

03

Le Havre Ville-Terminal
Deux parkings

Marie Ménissier

La Ville-Terminal est tantôt soumise à une grande agitation, tantôt au plus grand calme. Des péniches partent et arrivent chaque jour ; des porte-conteneurs filent vers les grands ports asiatiques ; des personnes embarquent et débarquent des ferrys et bateaux de croisières. Le Havre est ainsi une ville de transition, tant pour les marchandises que pour les personnes.

La Ville-Terminal est dessinée par son port, qui façonne sa morphologie. Se développant pour accueillir des navires et des cargaisons de plus en plus importants, il s'est déplacé vers le sud-est. Ce déplacement a laissé un territoire disparate, des bassins et des hangars ne supportant plus une activité industrielle lourde. Dans cette frange, se trouvent les terminaux ferroviaires et maritimes, les aires de stockages pour les marchandises et les véhicules.

La Ville-Terminal possède un potentiel urbain important. Le projet propose de la faire vivre et la faire voir, en racontant ces différents récits de voyages et de paysages.

Il s'agit alors de réinvestir des parkings automobiles, à l'interface ville-port délaissée, en créant des espaces publics, tout en exacerbant la capacité d'accueil de véhicules. Sur ces parkings existants, un nouvel étage de stationnements crée une toiture. Sous cette structure capable, un espace public couvert se développe pour les piétons et les voitures. Ce dernier peut être totalement investi lors d'événements ponctuels : les automobiles laissent place à un marché hebdomadaire et, certains soirs de semaines, des concerts s'installent face à l'horizon.

De l'infrastructure automobile au piéton, ces parkings sont des intersections d'atmosphères de la Ville-Terminal. À travers la question du stationnement et du paysage, ils deviennent des lieux d'expérimentations sur la ville contemporaine et ses espaces publics.

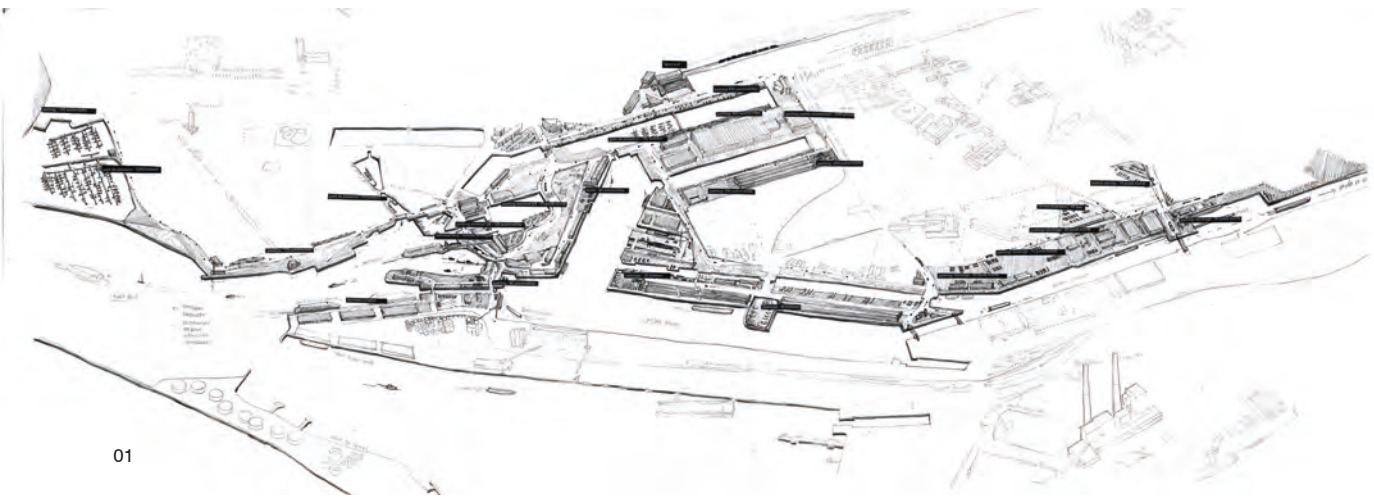

01

02

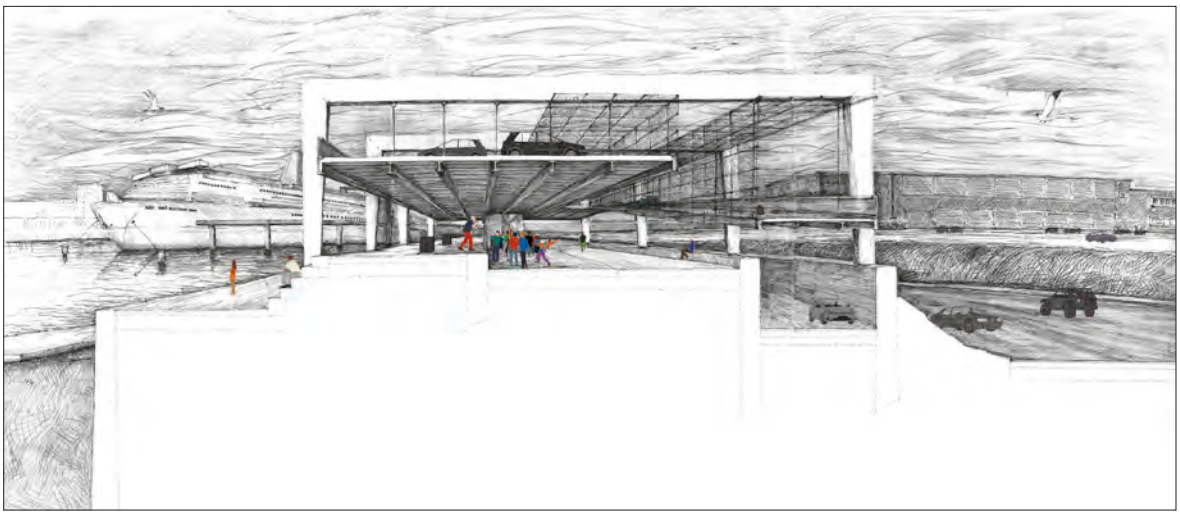

01. L'interface ville-port : terminaux maritimes, ferroviaires et aires de stockages et de stationnements. Vue à vol d'oiseau

02. De l'infrastructure au paysage. Coupe perspective

03. Du paysage à l'infrastructure. Coupe perspective

03

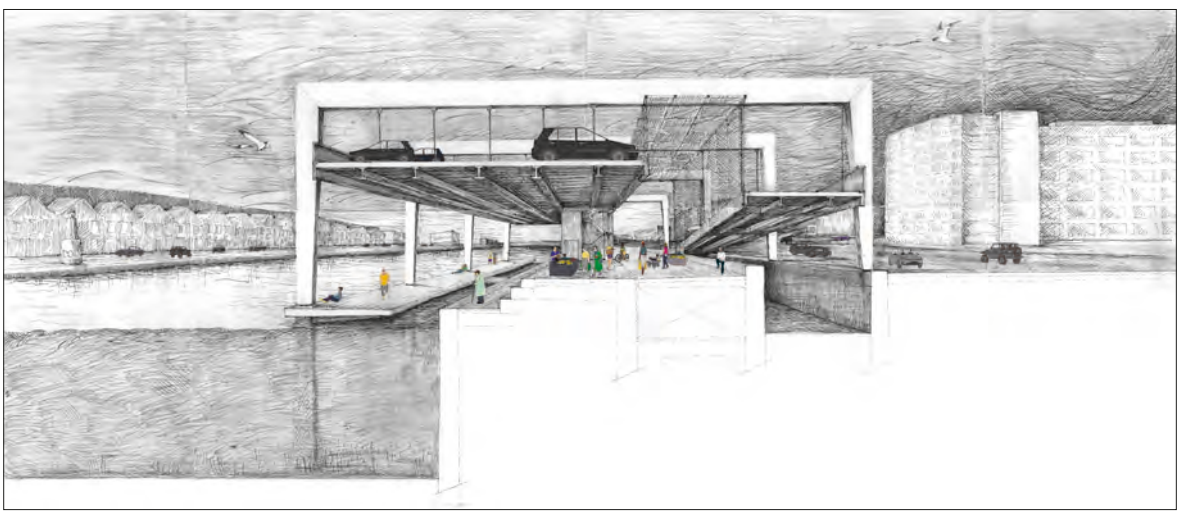

Un institut de recherche et de représentation musicale le long du canal de l'Ourcq

Milena Miloradovic

Ce PFE entreprend une recherche théorique sur les espaces de l'écoute de la musique, issue du mémoire de fin d'études, et son application par un projet architectural. Face à l'évolution des répertoires musicaux, de leurs espaces de représentation et, par conséquent, des pratiques musicales, comment peut-on qualifier les espaces actuels dédiés à l'écoute et au partage musical ?

Avec l'apparition de la spatialisation sonore et de la diffusion de la musique dite "acousmatique", les postures de l'écoute et de la pratique de la musique évoluent. Des dualités apparaissent non seulement chez les spectateurs, qui peuvent adopter des attitudes multiples face aux sources sonores, mais également chez les interprètes, qui peuvent décider de spatialiser leurs œuvres dans le cadre d'un parcours, d'une mise en scène nouvelle, spécifiques à leurs productions.

Ces observations ont posé trois directions de recherche : premièrement, la question de la flexibilité scénique nécessaire, afin d'accueillir plusieurs représentations et mises en scène différentes ; dans un second temps, les différentes postures d'écoute : est-ce qu'on écoute un concert assis dans une salle ou bien peut-on également écouter de la musique dans une dynamique de déambulation et de promenade ? ; enfin, la connexion avec l'extérieur. Une salle de concert doit-elle être complètement hermétique ou bien connectée avec l'espace extérieur, en prenant en compte toutes les problématiques acoustiques, mais également visuelles, qui se posent lors d'un concert en plein-air ?

En outre, le mémoire a permis de s'interroger sur la question de la simultanéité des usages, dans un complexe avec des salles de musiques adjacentes, mais également celle de la problématique liée aux confrontations entre les espaces publics et les espaces privés, dans un ensemble dédié à la musique, son apprentissage et sa diffusion.

Ces explorations ont conduit à la définition des directions de développement du projet : la décomposition d'un cube opaque qui se transforme, afin de s'ouvrir sur le paysage et offrir des conditions d'écoutes et de déambulations différentes.

01

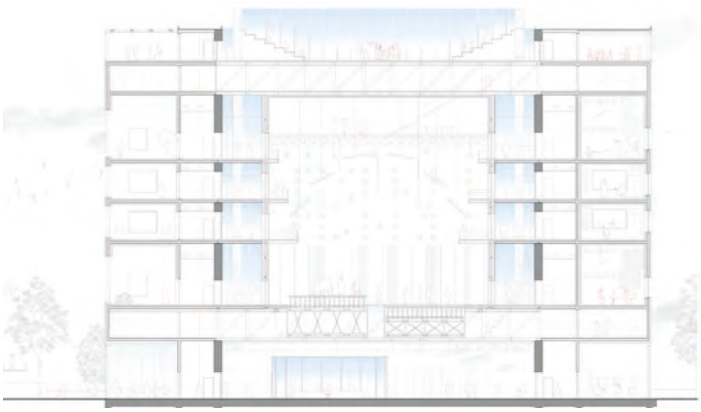

01. Coupe sur la salle de concert et les studios - 1:50

02. Axonométrie éclatée et distribution programmatique

1. Scène extérieure (150 m²)
2. Nappes structurelles en treillis – épaisseurs techniques
3. Circulations horizontales – Sas (290m par niveau)
4. Circulations verticales – espaces servants
5. Studios de répétition et enregistrement (1 384 m²)
6. Ateliers d'initiations pour les enfants (230 m²)
7. Salle de concert (500 m² au sol)
8. Double peau – mur rideau
9. Galerie – parcours d'écoute (330 m²)
10. Accueil (110 m²)
11. Maison de quartier – workshop associatif (230 m²)

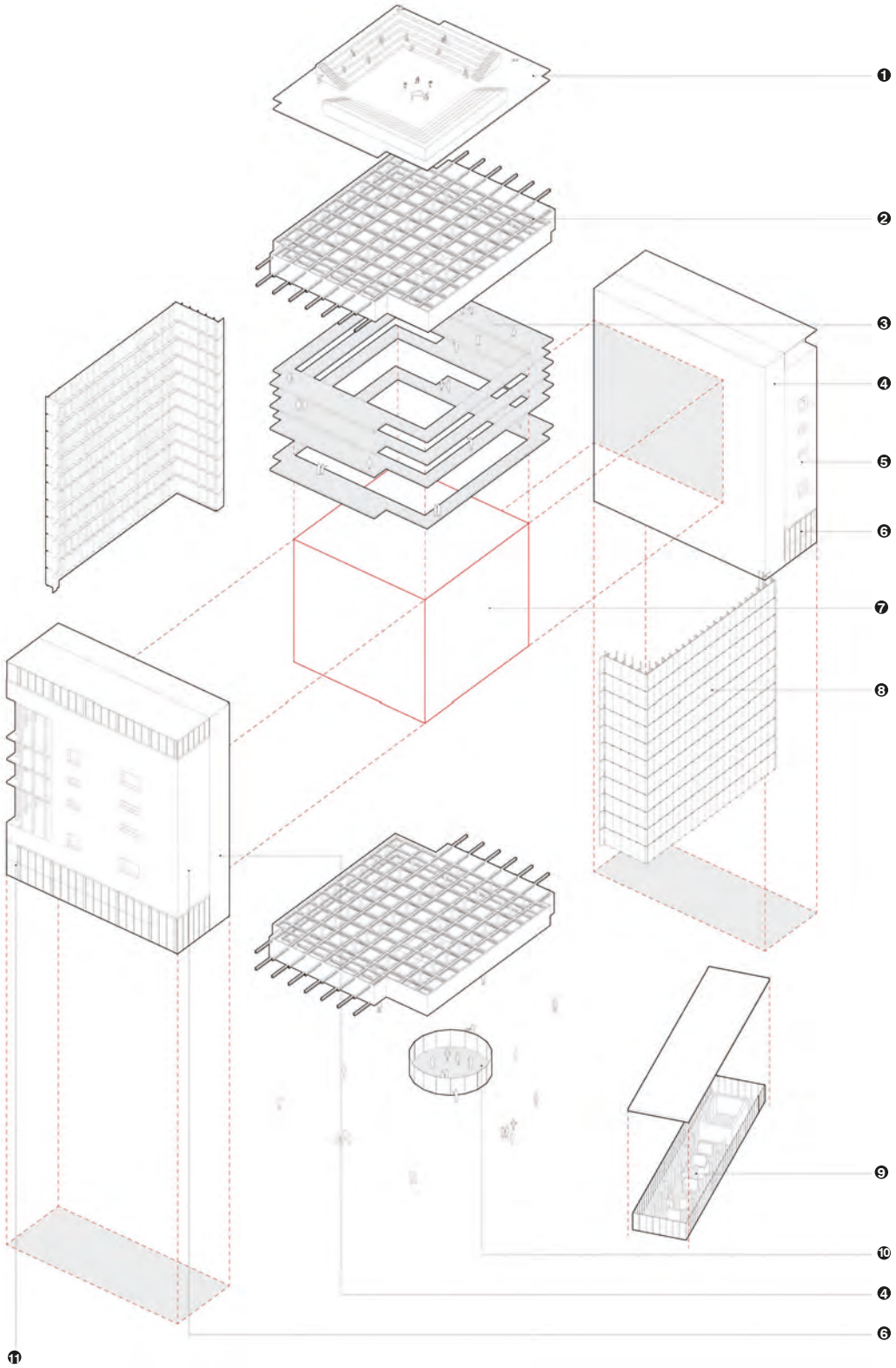

02

Observer le port, réinvestir les bassins

Une base nautique entre ville et paysage portuaire au Havre

Sarah Monnier

Le port du Havre, en se déplaçant au sud, laisse des territoires et des bassins que la ville veut maintenant reconquérir. Mais les premiers projets, cherchant à redonner le port à ses habitants, viennent, de fait, marquer la limite avec celui-ci, comme en témoigne le jardin fluvial, réalisé en limite du quartier de l'Eure, en pleine restructuration.

Les bassins et les sols importants, qu'offrent ces territoires, sont l'ADN du port. Ce paysage industriel, hors d'échelle, pose ainsi la question du vide et de la place de l'homme sur ces terrains.

L'île Pondichéry, appartenant au port industriel et seulement rattachée à la ville par un pont, est marquée d'activités, qui y sont liées et qui continuent de s'y développer (une base nautique technique - carénage et hivernage des bateaux - en cours d'agrandissement, une entreprise de transporteurs,…). Son statut insulaire offre ainsi des rapports à l'eau diversifiés mais, pour le moment, peu ou pas exploités.

Le projet consiste en une infrastructure piétonne, insérée dans ce paysage industriel, au carrefour des deux mondes - portuaire et citadin - rattachant le port à la ville. Ce nouveau sol public offre des vues jusque-là inaccessibles : un nouvel horizon vers l'activité portuaire. Il permet aussi aux piétons de franchir un carrefour hostile, tout en conservant les flux de camions.

Le support de cette infrastructure est une base nautique de loisirs. Ce nouvel équipement permet la réappropriation des bassins havrais par les habitants. Ils redeviennent praticables, l'un pour des activités ludiques, l'autre pour une activité d'avirons et de canoës, permettant ainsi de découvrir un paysage lointain vers la Seine.

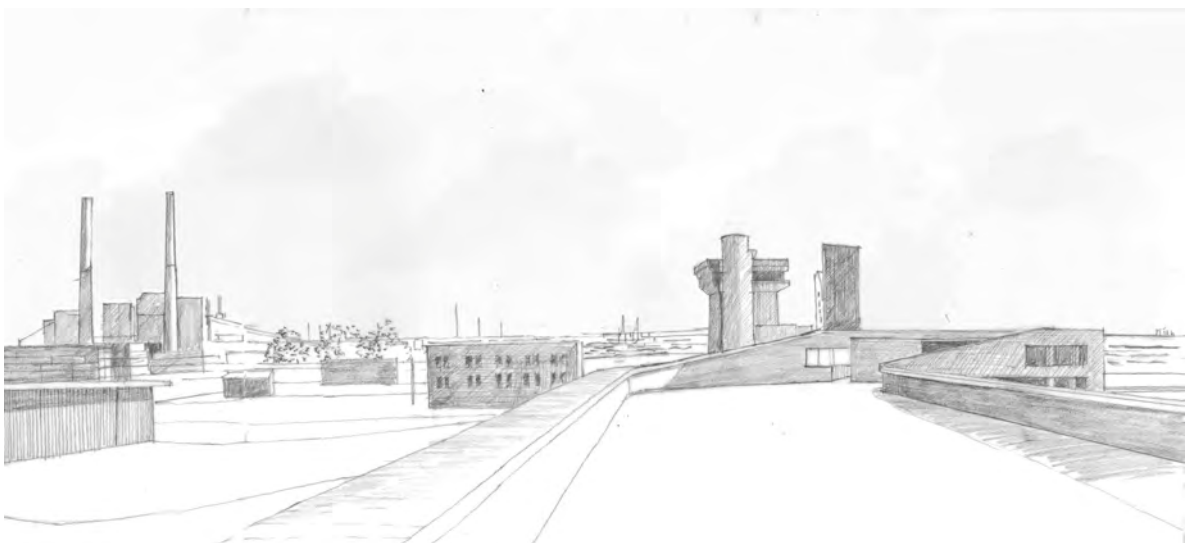

01

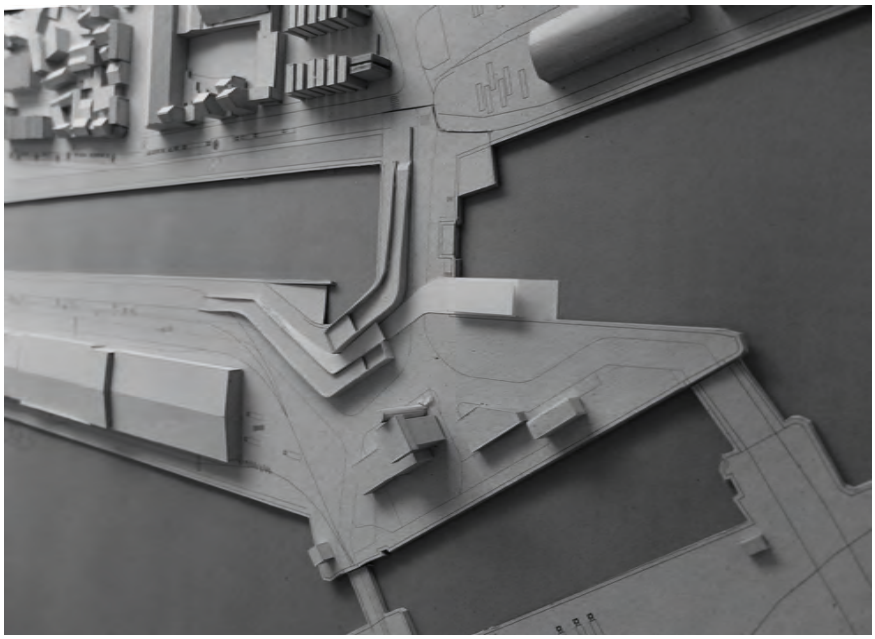

02

01. La machinerie du port depuis la nouvelle promenade publique. Dessin du projet dans son contexte

02. Le projet dans le territoire portuaire du Havre
Photographie de maquette - 1:1000

03. La base nautique autour de deux bassins
Plan du rez-de-chaussée - 1:500

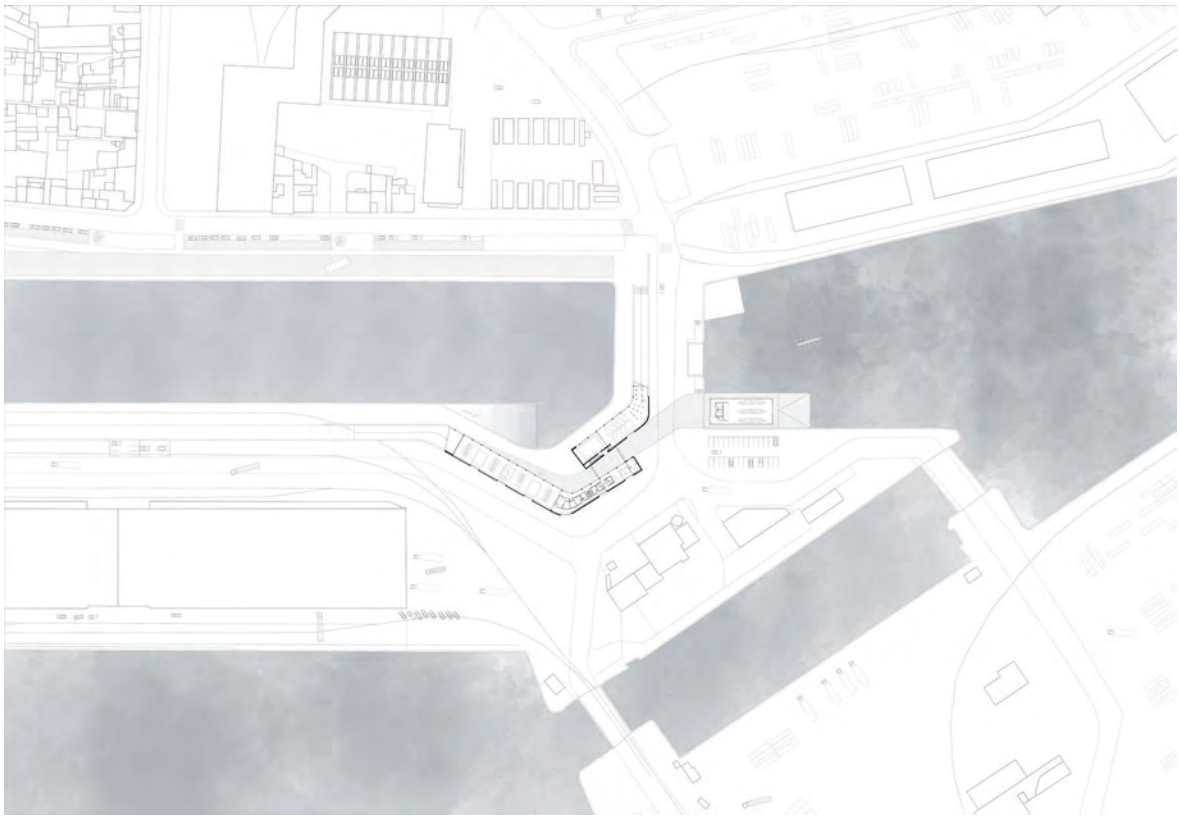

03

Le Bharathi Park à Pondichéry
Réunification de la ville par un espace public

Dorian Nadaud

la volonté première, pour ce PFE, est d'offrir une ville « juste », à tous les Indiens de différentes classes sociales, par le traitement d'espaces publics délaissés. J'ai choisi, pour cela, la ville de Pondichéry, métropole du sud de l'Inde, un des cinq anciens comptoirs français du pays. Cette ville ancienne est, intramuros, fortement en proie à toutes formes de ségrégations.

Le re-dessin du Bharathi Park est une double invite : une tentative de réunification de deux quartiers par le traitement d'un espace public et un accès à la baie du Bengale.

Parce que sa périphérie est très peu accessible, parce que le végétal prédomine, ce parc est aujourd'hui faiblement pratiqué. Le projet passe par la suppression de ses grilles, par le dessin d'un projet de sols, par la réalisation de nouvelles limites (un système d'arcades et d'arches brisées) et par la requalification du canal. Le projet du Bharathi Park se veut poreux, ouvert à la polysémie de ses pratiques, offrant des liens spatiaux et visuels entre la ville coloniale et la ville historique.

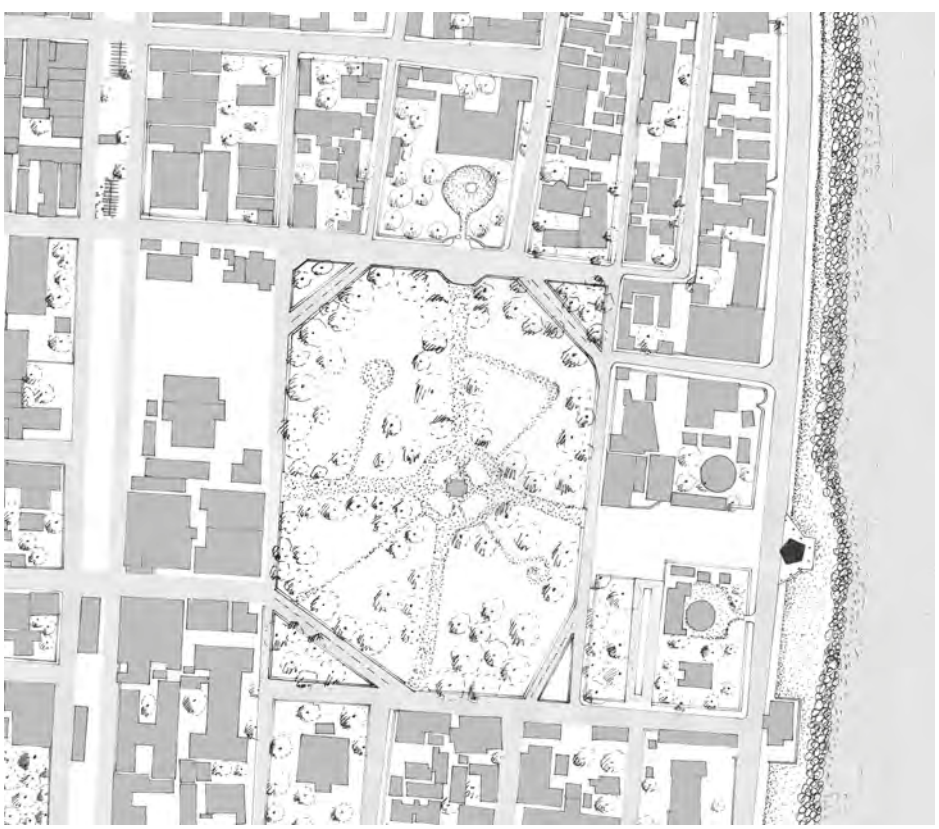

01

01. Plan de l'existant du Bharathi Park - 1:1000

02. Dessin de la perception depuis l'espace public de la périphérie du parc et ses nouvelles limites

03. Dessin de la vue de la statue de Mohandas Gandhi depuis la fin de la promenade

04. Plan de la proposition - 1:1 000

02

03

04

L'accueil des réfugiés à Ayvalik en Turquie

Une nouvelle infrastructure urbaine et un centre d'accueil

Cenk Nuhoglu

Le projet a trait à la problématique de l'accueil, dans la ville d'Ayvalik, d'une population fragile, victime de la guerre civile. Un nombre important d'enfants et de familles syriennes, grandissant et vivant depuis 2011 en Turquie, sans avoir un chez soi, pose question. Dans un contexte politique instable, entre l'Union Européenne et ce pays, quel doit être la position de l'architecte face à ce traumatisme de l'exil ?

Même si une grande partie des réfugiés, de niveaux socio-économiques, d'âges et d'états civils variés, résident aujourd'hui de manière précaire dans cette ville, avec la volonté de partir en Europe, il est possible de leur offrir une infrastructure qui, à la fois les accueille, les soigne, les intègre et les prépare à un futur, en Turquie ou ailleurs.

Un centre d'accueil et des logements, respectivement installés dans une église et des dents creuses, intégrant diverses temporalités d'usages, pour mieux répondre aux besoins et aux manières d'habiter, se situent dans le quartier de Palabahçe, ancien cœur économique de la ville. En répondant à la question de l'accueil des réfugiés, le projet redynamise parallèlement le centre abandonné de la ville, en réhabilitant l'héritage architectural grec dégradé et en renforçant les édifices anciens contre les séismes.

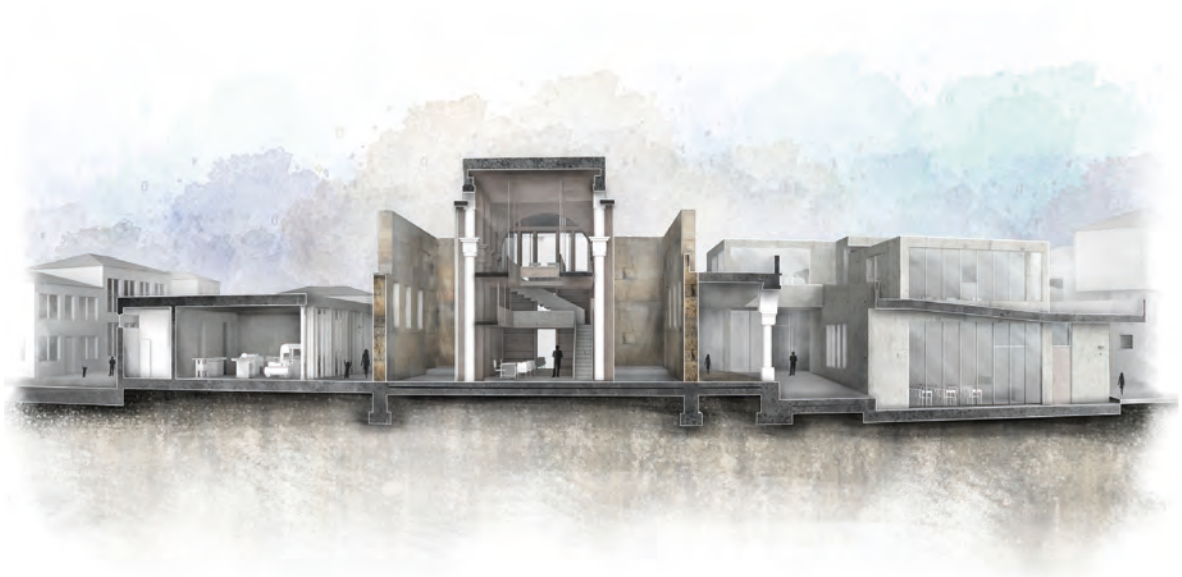

01

01. Coupe perspective transversale sur le centre d'accueil des réfugiés

02. Axonométrie sur le centre d'accueil des réfugiés

03. Coupe longitudinale sur le centre d'accueil des réfugiés

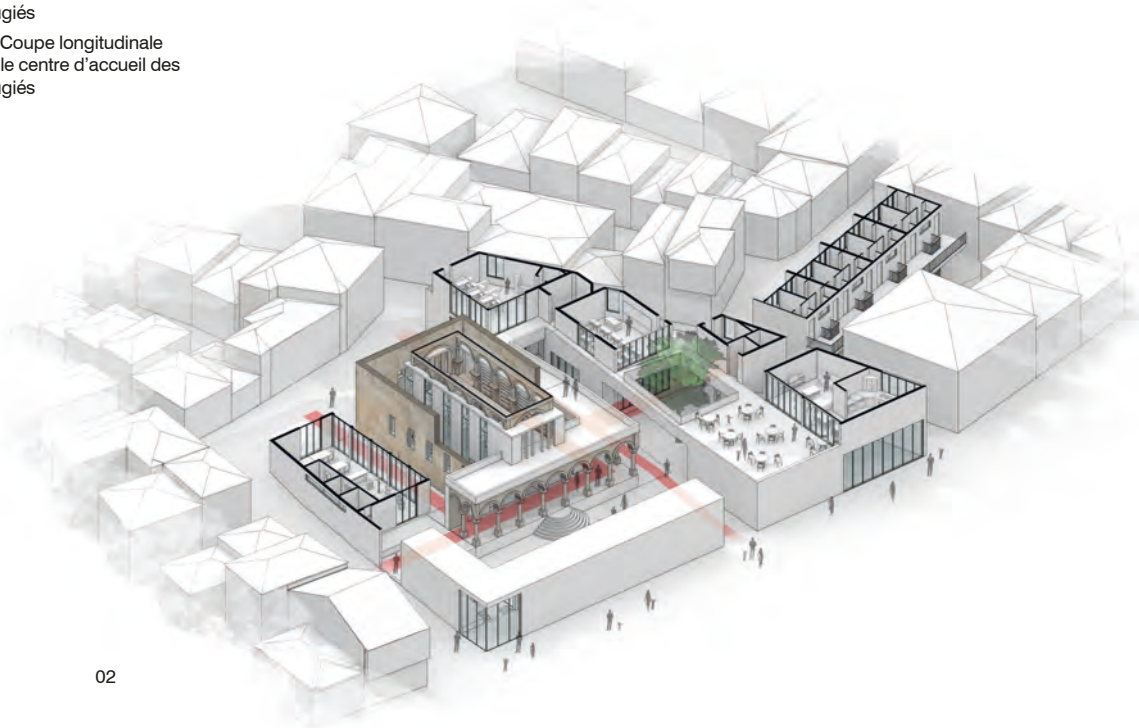

02

03

La biodiversité comme interface

Étude et protection des écosystèmes au service de la régénération urbaine - La carrière de granit « Misery » à Nantes

Martin Painsar

L'ancienne carrière de granit « Misery » se situe en bordure de la Loire, à l'interface entre le centre-ville de Nantes et un ancien quartier industriel en pleine mutation. La carrière abrite un écosystème précieux, vecteur des cohérences écologiques défendues par la ville de Nantes.

Sur la rive, produisant un effet de masque avec la Loire, le « Cap 44 » est le premier grand bâtiment de stockage construit en béton armé dit « Hennebique ». Malgré son abandon, sa structure est classée et protégée.

Il s'agit ici de reconsidérer les délaissés industriels, afin de replacer la nature au centre des préoccupations, dans le respect et la mise en valeur d'un patrimoine fort de l'identité nantaise. La structure conservée du « Cap 44 » devient ainsi support d'usages, abritant un pôle universitaire dédié à l'étude de la biodiversité, ainsi qu'un parcours pédagogique et ludique, afin de sensibiliser le grand public aux potentiels de la nature en ville. La carrière accueille un parc public, composé d'une réserve de biodiversité et d'une plateforme minérale, support d'appropriations. La séquence transversale (haut/bas) de la carrière est assurée par la mise en place d'une passerelle, connectant le parc haut, la carrière, le « Cap 44 », permettant ainsi une continuité de l'espace public, entre la carrière, le pôle universitaire et la Loire.

01

02

03

01. Axonométrie générale - 1:500

04. Les quais de Loire réaménagés et une structure révélée

03. Une épaisseur plantée, sujet d'étude et source de confort thermique

04. Coupe perspective et plan du rez-de-chaussée - 1:200

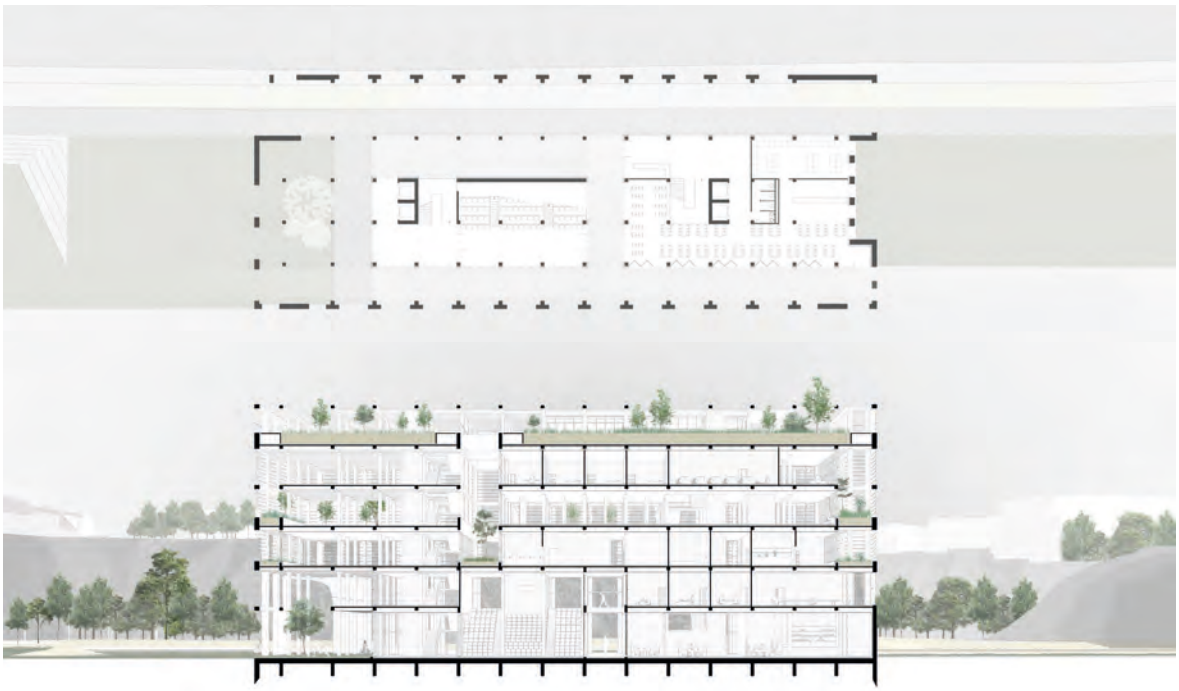

04

Numérique et territoire démocratique, les lieux du langage

Victor Panfili

À partir des années 1970, l'avènement du numérique, à travers le micro-ordinateur et Internet, marque un tournant majeur dans l'organisation et le fonctionnement des sociétés. Dans l'imaginaire collectif, le numérique représente un monde dématérialisé, impalpable, un *cloud*, qui capte aujourd'hui la majorité des échanges et qui croît de manière exponentielle. Cependant, ce paradigme s'oppose à l'impact physique des infrastructures techniques qui sont nécessaires à son fonctionnement et aux déchets qu'il génère. L'enjeu fondamental est alors de rompre avec cette vision d'un numérique immatériel et détaché de ceux qui l'utilisent, en redéfinissant son rapport aux individus, à travers la définition d'un réseau territorial. Le travail engagé tente de répondre à un double enjeu, celui de la territorialisation de la ressource numérique et de son appropriation par ses habitants, à travers la définition d'un programme de littératie numérique.

Cet équipement, par son caractère public et par l'implication citoyenne nécessaire à son fonctionnement, installe un dialogue entre le numérique, un territoire et ses habitants. Il s'affirme comme une nouvelle typologie d'espace habité structurant ce territoire.

Aubervilliers, commune en pleine mutation et berceau des data centers français, constitue un terrain d'expérimentation idéal, pour venir tester l'implantation de ce réseau numérique.

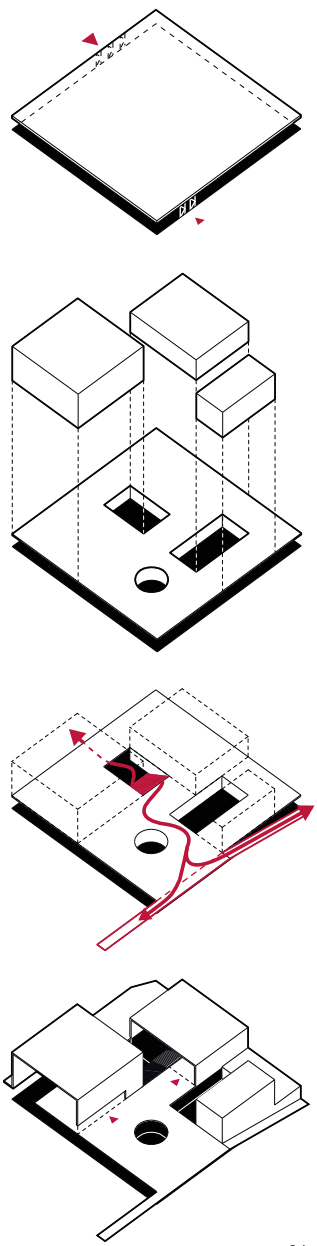

01. Axonométries des principes spatiaux
02. Le numérique, un monde dématérialisé ?
03. Maquette du projet - Vue générale
04. Axonométrie du projet

01

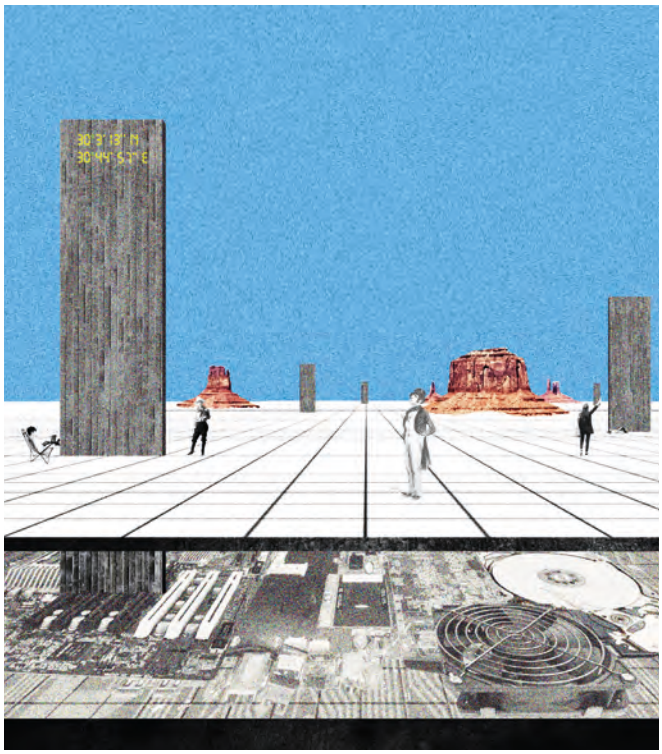

02

03

04

Une école élémentaire à São Paulo
Un équipement structurant de l'espace public

Otávio Pereira de Magalhães Filho

Le projet développé s'inscrit dans la réalité économique et la politique urbaine de la ville de São Paulo. Pour la première fois, au Brésil, la maîtrise d'ouvrage souhaite réaliser des espaces publics, des équipements et des logements. C'est l'occasion de réfléchir à un projet qui ne tourne pas le dos à la ville, mais qui dialogue avec le contexte existant.

Le projet proposé s'appuie sur la désappropriation de parcelles, des parkings et des édifices, dont la surface construite est très inférieure au COS maximal. Les bâtiments, dont le potentiel constructif a déjà dépassé la limite autorisée, sont conservés dans leur état actuel.

L'organisation du programme vise à mettre en place un passage à travers un îlot, parallèle à la voie surélevée, pour relier la rue Santa Isabel au Largo do Arouche. Au rez-de-chaussée, l'administration de l'école donne vie au cœur d'îlot et à une nouvelle place publique. Détachée du sol, à 6 mètres de hauteur, l'école est entièrement organisée au niveau R+1. Les circulations verticales s'accrochent aux pignons aveugles des voisins. La distribution des salles de cours, du réfectoire et de la cuisine, respectent les vis-à-vis existants à l'intérieur de l'îlot. La cour est éclairée par plusieurs puits de lumière. Sa toiture terrasse libère un étage, qui vient établir une relation avec le parc du Minhocão, permettant ainsi une interaction plus franche avec cette voie surélevée. À partir de l'étage R+3, quatre édifices d'habitations, de différentes hauteurs, superposent des équipements.

Mettons fin à la parcelle inactive - Permettons la traversée de l'îlot - Dialoguons avec l'infrastructure existante - Offrons de l'espace public - Donnons un équipement public - Créons du logement.

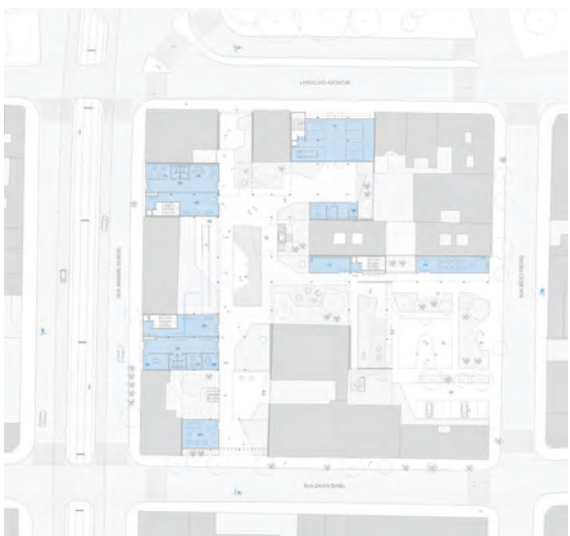

01

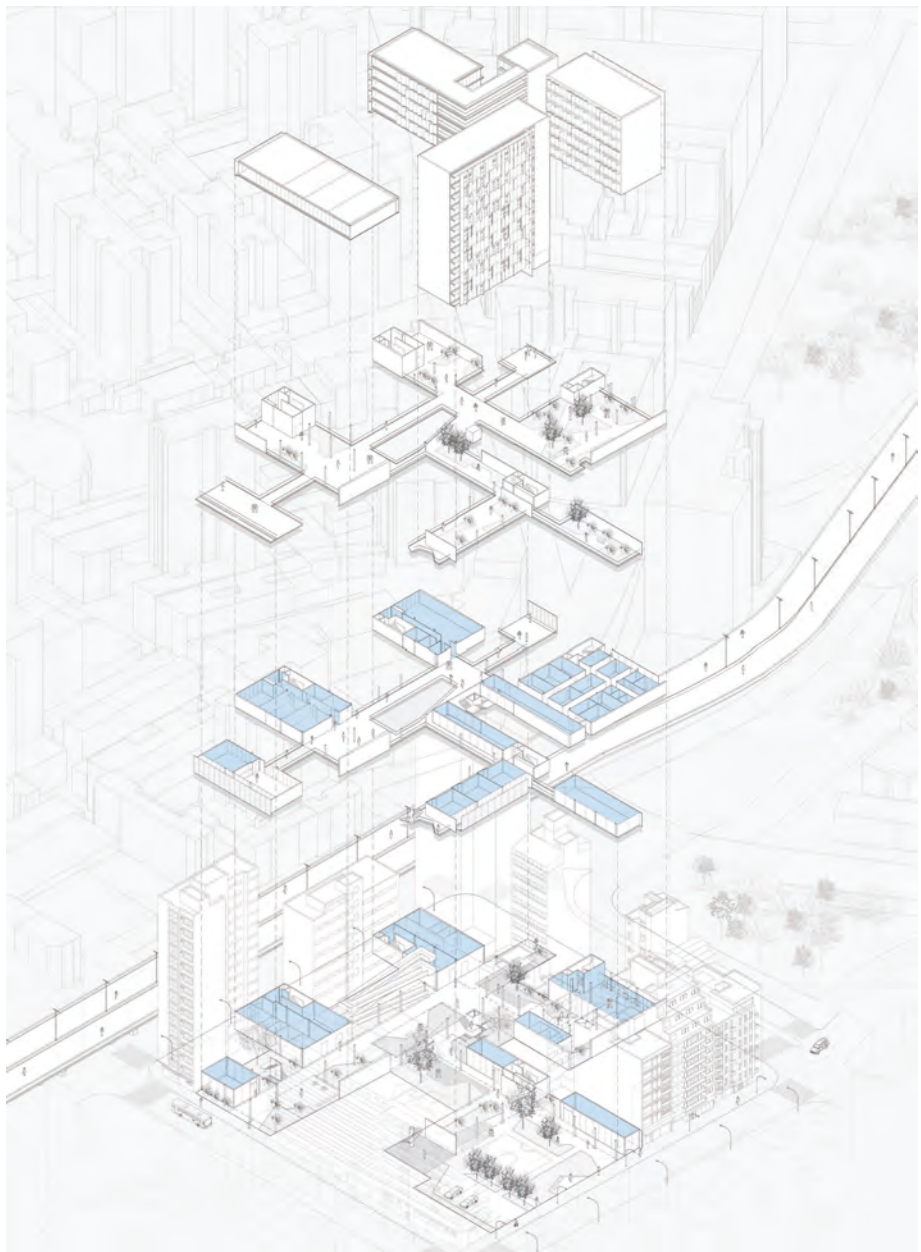

01. Plan RDC.

02. Plan R +1.

03. Axonométrie éclatée.

03

Paris Strasbourg au fil de l'eau et à vélo :
proposition d'un parcours et d'une halte
L'infrastructure comme outil de relecture d'un territoire

Adam Peterson

Partant de l'hypothèse que l'on peut joindre, grâce au canal de l'Ourcq, Paris à Strasbourg, il faut penser à la première halte sur ce trajet long de 572 km.

L'existence des voies d'eaux et des canaux constituent une infrastructure disponible qui offre, par leur logique topographique, une praticabilité à vélo.

V1 : Véloroute Paris – Strasbourg, première véloroute d'un réseau unitaire européen.
Les voies d'eau : canal de l'Ourcq, Marne, canal latéral à la Marne, canal de la Marne au Rhin
Desservant les villes : Paris, Meaux, Château-Thierry, Epernay, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Bar-le-Duc, Toul, Nancy, Sarrebourg, Saverne, Strasbourg

C'est à l'usine élévatoire de Trilbardou que le voyageur se repose pour la première fois, après avoir parcouru les premiers 38 km depuis la rotonde de La Villette. Il y perçoit pour la première fois le grand paysage : les méandres de la Marne au sud, les champs céréaliers au nord.
C'est la station 1, la première étape sur la route vers l'Est du cycliste voyageur. Elle a vocation à être traversée ; elle sert d'échangeur. Elle a aussi vocation à être occupée ; elle sert d'abri. Quatre accès indépendants desservent ses six niveaux. Tenue par une mégastructure unitaire, elle se pourfend d'un couloir central de circulation cyclable ininterrompue à grande vitesse. Mais, sous et sur cet élément central, des espaces de repos et d'ateliers articulent leurs intimités au gré de la pente. L'ensemble coexiste et plonge sa vue vers le sud, zones humides et lumineuses servant d'étape aux oiseaux migrateurs.

Programme
R+5 – altitude +58 – belvédère – accès par le niveau 4
R+4 – altitude +55 – dortoir – accès à pied par le quai du canal
R+3 – altitude +52 – parking – accès par les deux rampes cyclables
R+2 – altitude +49 – couloir de circulation à grande vitesse – accès par le talus, uniquement depuis la V1, à vélo
R+1 – altitude +46 – mezzanine de l'atelier – accès à pied, vélo et voiture, depuis le talus bas
RdC – altitude +43 – atelier – accès à pied, vélo, voiture et poids-lourd, depuis la RD54A

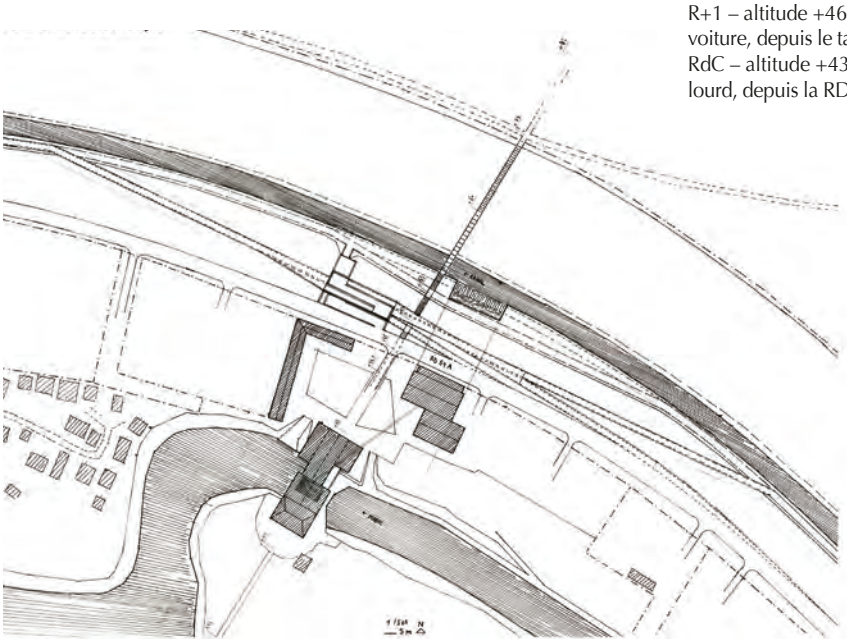

01

01. Plan masse du projet
02. Coupe vers l'est
03. Bassins

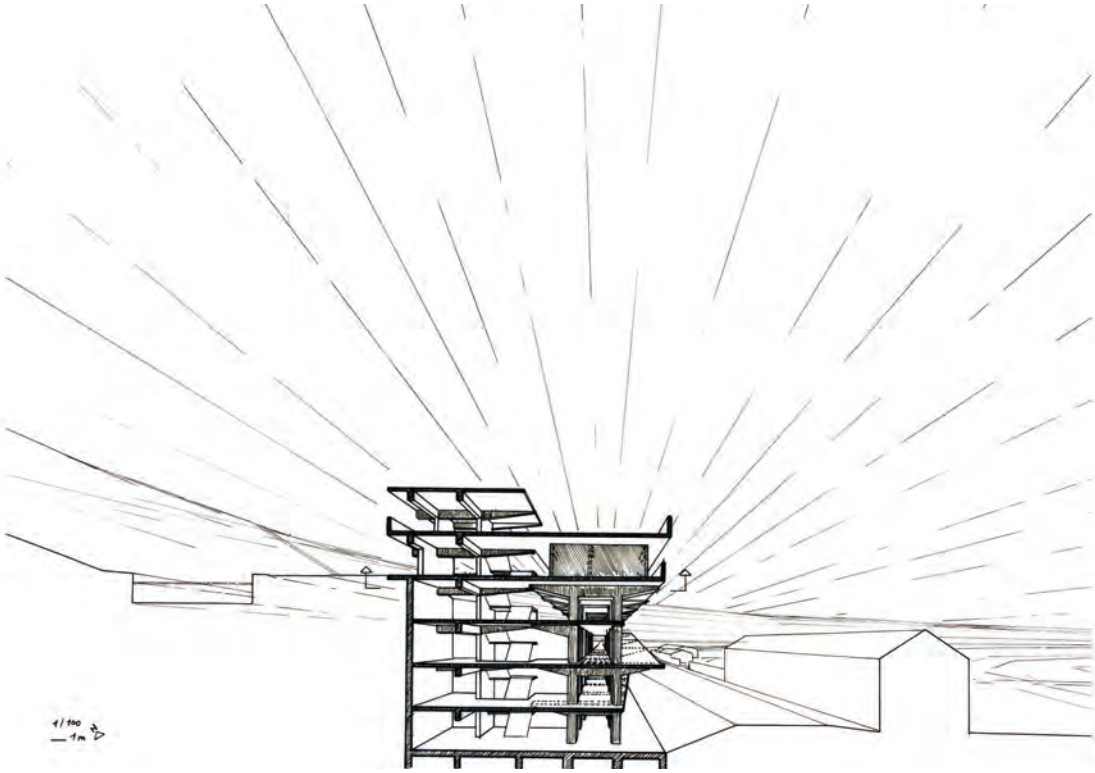

02

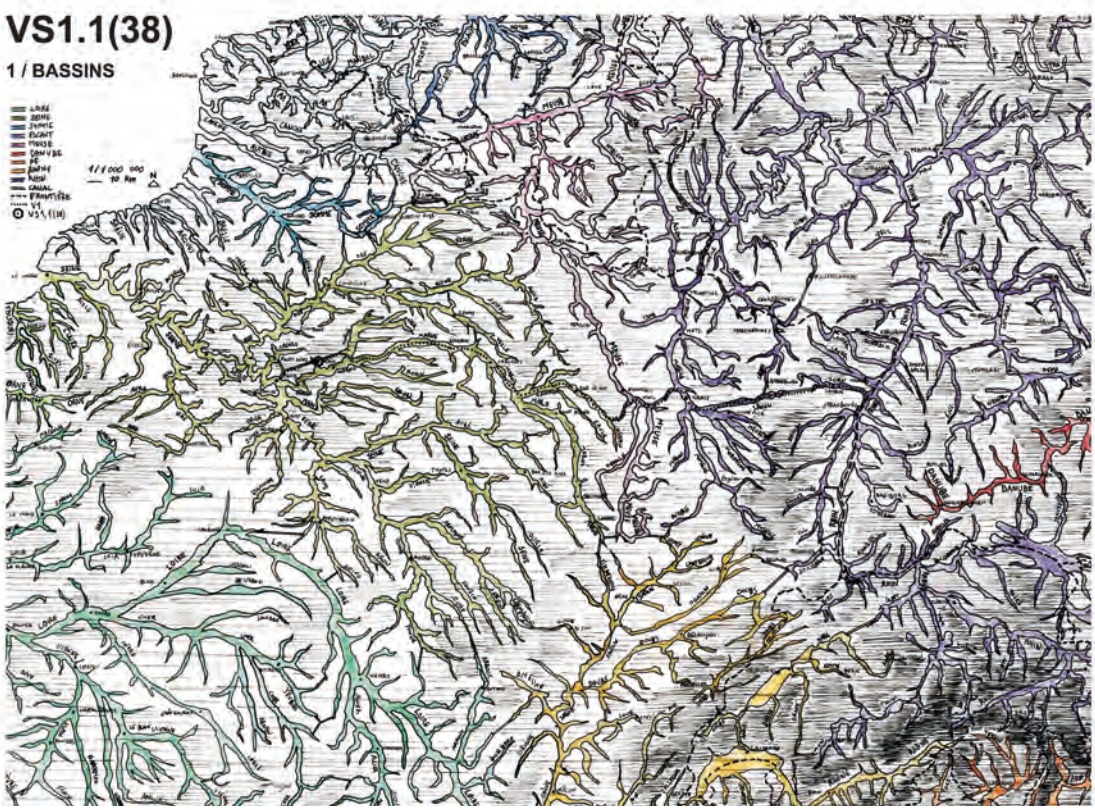

03

Développement urbain d'Amsterdam-Buiksloterham

Le parcellaire, le temps, l'eau, comme outil de projet

Charlie Plessier

Le projet prend place dans un ancien territoire industriel d'Amsterdam, Buiksloterham, en passe d'être reconverti en un quartier d'habitations. Un premier concours pour un Masterplan a été organisé en 2008, dans le but de transformer ce lieu en un véritable morceau de ville, dans des délais relativement restreints, afin de répondre à la crise du logement. Cependant, la crise économique a fait que celui-ci a été annulé avant même la proclamation des résultats.

Depuis 2011, l'économie a été relancée aux Pays-Bas et la question du développement de Buiksloterham a été remise sur la table, malgré le manque de confiance en la stabilité financière de la part du gouvernement et des investisseurs. Un nouveau modèle de financement s'est peu à peu imposé.

Ainsi, les terrains mis à disposition des particuliers et l'ensemble des opérations immobilières vont être de plus petites échelles, se rapprochant d'un modèle de développement utilisé dans le centre historique d'Amsterdam. La fabrication de la ville dans le temps, par l'addition de parcelles indépendantes et de différents projets d'édifices à une échelle plus restreinte, va créer, à terme, un ensemble et l'identité du quartier.

Le projet questionne donc le paysage urbain, que ce mode de développement peut engendrer, et les avantages que l'on peut tirer quant à la durabilité et à la flexibilité d'un quartier d'habitations, à l'échelle du bâtiment et de la ville.

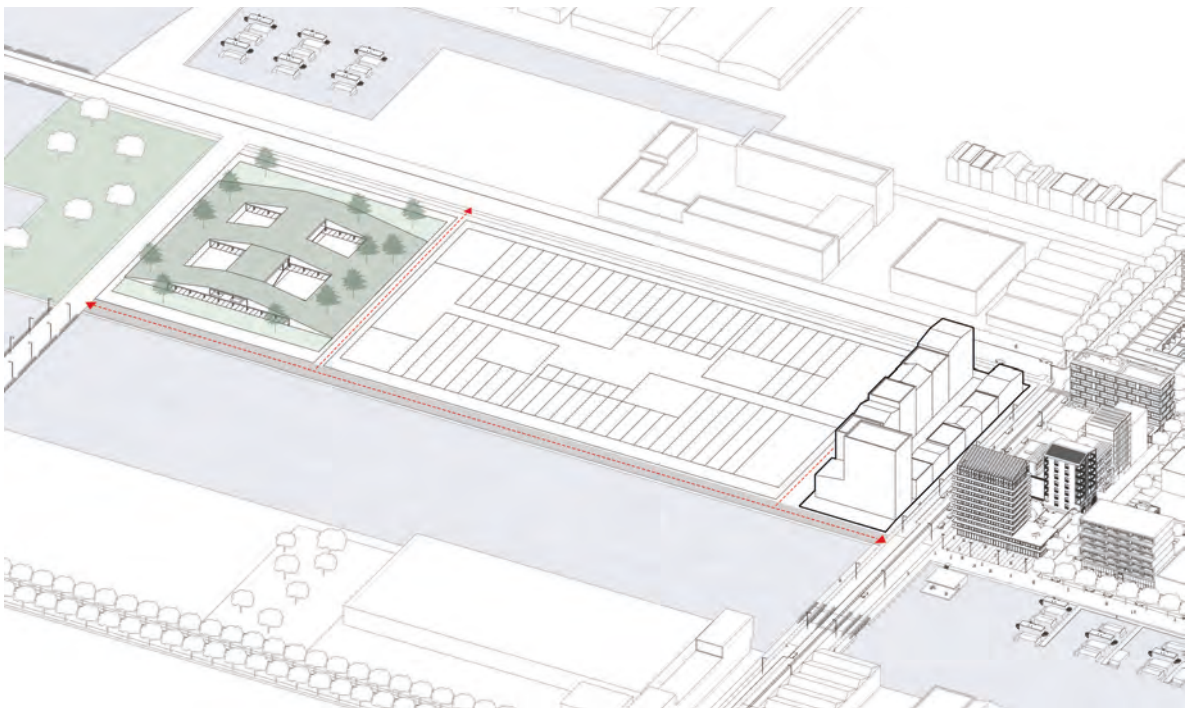

01

01. Site choisi, avec parcellaire à l'état initial

02. Vue perspective de l'espace public, depuis le canal

03. Paysage possible en 2040

04. Évolution du parcellaire / du paysage dans le temps

02

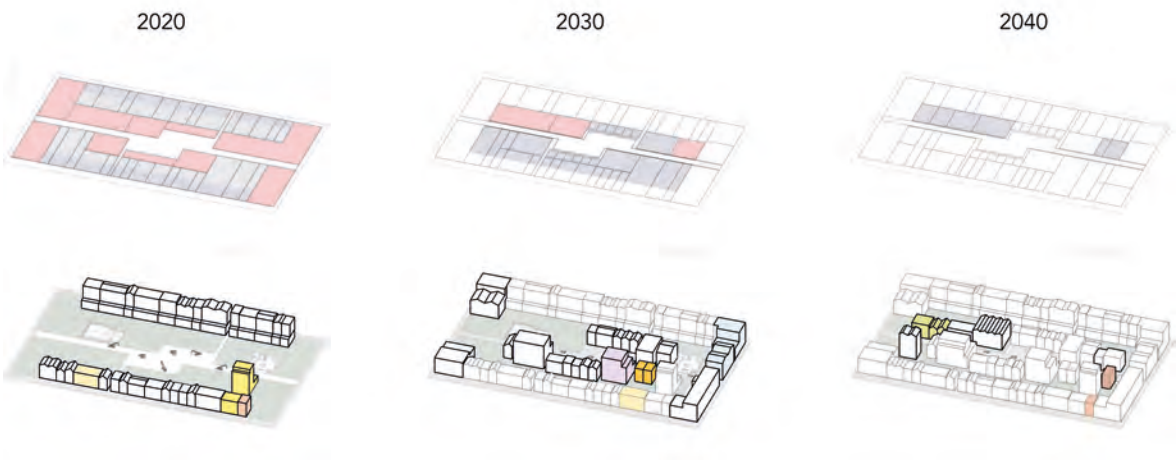

03

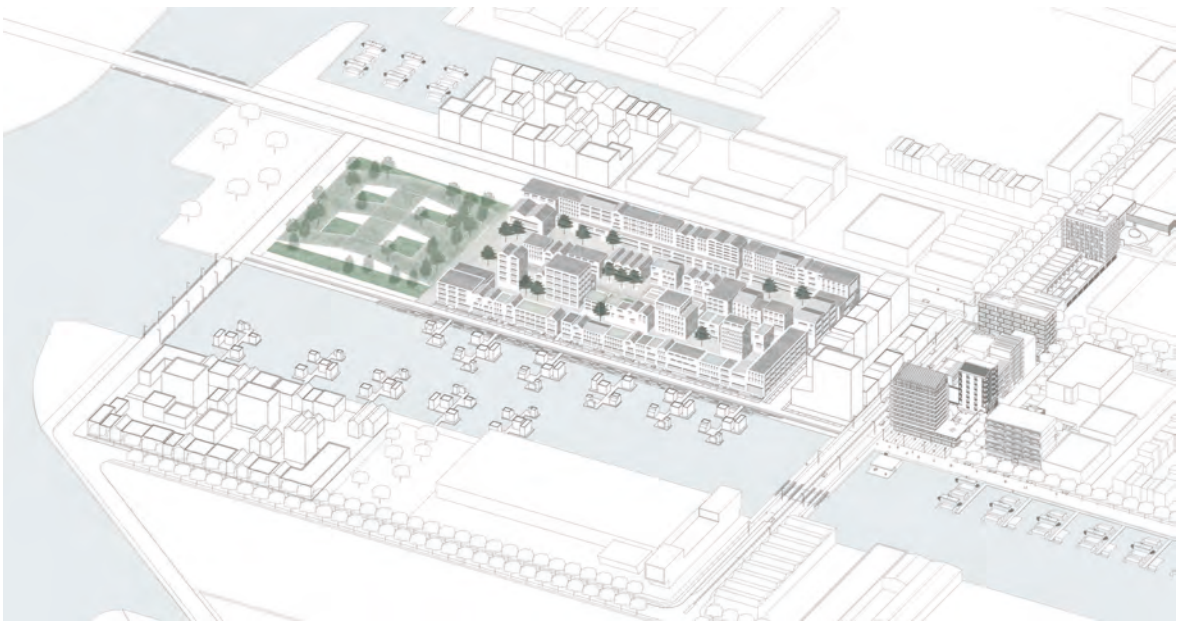

04

La régénération par les sols de Thamesmead

Solenne Plet Servant

Si la ville de Thamesmead, à l'Est de Londres, a été considérée, à sa construction dans les années 1960-1970, comme « la ville du XXIe siècle », elle connait ensuite un destin funeste, qui pourrait aboutir à sa destruction prochaine. En effet, l'arrivée future du métro, reliant le quartier au centre de Londres en moins de 20 minutes, attire l'intérêt des promoteurs immobiliers de ce secteur oublié. Ces derniers ont compris l'intérêt d'un tel territoire, à deux pas de la capitale britannique. Peabody, le nouvel acquéreur du site, préfère, à tout projet de réhabilitation du site, la politique de la table rase. Ce sont des milliers de logements, vieux d'à peine soixante ans, qui vont être démolis, repoussant les populations les plus pauvres un peu plus loin, en périphérie.

C'est une autre position que le projet de PFE souhaite défendre : celle de l'importance d'un patrimoine historique, architectural et identitaire, porteur d'usages. On souhaite souligner les qualités de ce territoire, en s'intéressant aux concepts qui ont prévalu à sa conception. C'est notamment la notion de sol artificiel, vecteur de lien social, qui s'impose comme première entrée pour la régénération du site. On décide de s'intéresser particulièrement à la dalle surplombant l'imposant lac artificiel au Nord du site. Par sa position et sa taille, cette infrastructure urbaine revêt un fort potentiel à travailler. Le projet propose de s'appuyer sur cette infrastructure monumentale, afin d'y trouver de nouveaux usages, susceptibles d'être utiles à des habitants de différents âges et horizons. La dalle devient alors un outil pour activer une programmation public. On propose d'investir cet endroit, si particulier du site, par un travail de trois équipements (centre sportif, centre culturel, école maternelle), associés à des espaces publics dédiés à la communauté. La dalle, perçue longtemps négativement par les habitants, doit alors trouver un nouveau souffle, par l'installation de ces programmes. Ces équipements, dont les volumes traversent la dalle, doivent permettre de transformer ces non-lieux en autant d'espaces au service des habitants.

01

02

03

01. Perspective : la dalle devient parvis pour l'équipement sportif

02. Perspective : la dalle devient une balade urbaine abritée en rez-de-chaussée, ponctuée de différentes séquences

03. Coupe sur l'équipement sportif

Les prairies Saint-Martin à Rennes : un cimetière et une résidence étudiante

Habiter le paysage pour le préserver : la spécificité paysagère comme outil de projet

Jonathan Renous-Legourdin

Les prairies Saint-Martin, site de 28 hectares situé à Rennes entre le canal d'Ille-et-Rance et l'Ille, est une enclave naturelle qui constitue un paysage singulier. Des prairies humides occupent le tiers sud-ouest du site. L'accès automobile aux prairies s'effectue par une unique route, qui longe le canal sur la rive Est et se termine en impasse au Nord. Cette urbanisation spontanée et de faible densité est le vestige de l'activité industrielle - la tannerie Zwingelstein - qui a occupé le nord du site jusqu'en 1948. La tannerie a par la suite été laissée à l'abandon, avant d'être détruite par un incendie en 2016. Enfin, l'ensemble de la partie Est des prairies Saint-Martin, coté rivière, est une zone inondable.

Le cimetière du Nord arrivant à saturation, son tracé vient aujourd'hui s'adapter à celui du canal : le mur d'enceinte est prolongé au maximum de ce qui est possible, jusqu'au chemin de halage. Trois des quatre nouveaux îlots de tombes sont réalisés par des remblais, créant ainsi à l'extrémité du cimetière, un belvédère sur les prairies et, au loin, la ville de Rennes.

Le projet propose de réinvestir le Nord des prairies Saint-Martin par l'extension du cimetière du Nord vers la rive Ouest du canal et par la création d'une résidence étudiante sur la rive Est, face au cimetière. Le mur d'enceinte devient progressivement un mur de soutènement. Le tracé des cheminements entre les îlots et le rythme des arbres qui les bordent sont conçus dans la continuité de l'existant. Le seul écart est un chemin pavé de schiste rouge, qui longe le mur coté cimetière. Le mur d'enceinte et de soutènement devient alors le parapet d'une promenade au-dessus du canal d'Ille-et-Rance.

La résidence est installée face au cimetière, sur la rive Est du canal. Comme le mur du cimetière, le premier édifice, d'une épaisseur égale à 7 mètres, suit la courbe du canal, tandis que le second s'adapte au tracé de l'Ille.

Trois caractéristiques viennent contrebalancer leur grande longueur : leur faible hauteur - un rez-de chaussée et un étage -, leur porosité - aussi bien au niveau des cheminements et accès que des vues – et leurs implantations – sinueuses et calquées sur les tracés fluviaux existants.

De par leurs géométries et leurs structures, les deux corps de bâtiments formant la résidence, viennent souligner les qualités paysagères pré-existantes. Ils sont les vecteurs d'un dialogue entre le paysage romantique du cimetière et le paysage des prairies Saint-Martin.

01

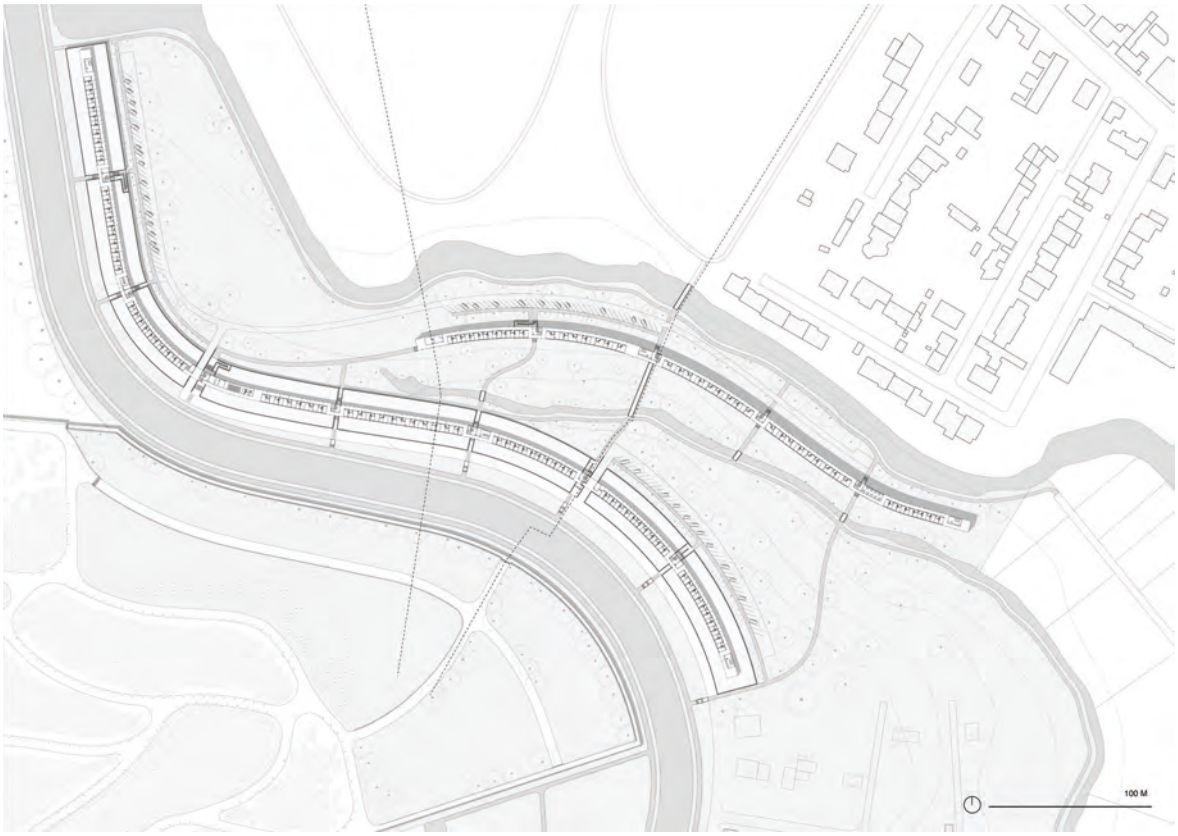

02

01. Vue vers le bâtiment situé le long de l'Ille vers celui situé le long du canal d'Ille-et-Rance

02. Plan

03. Coupe sur deux logements étudiant type T1 échelle 1:20

03

Un programme mixte à Ivry-sur-Seine

Fanny Romeo

Le quartier d'Ivry Port est une zone industrielle à la porte de Paris. Le projet a pour vocation de répondre à la volonté exprimée par la ville d'Ivry-sur-Seine de requalifier ce quartier.

L'enjeu est de transformer cette zone d'activités en quartier dense et multifonctionnel, en associant des logements aux activités présentes, qui bénéficient de cette position stratégique, au carrefour entre transport automobile, ferré et fluvial. Le site va servir de prétexte pour penser un bâtiment manifeste, qui intègre la mixité fonctionnelle à l'échelle de l'édifice. Il répond alors à la volonté exprimée par la ville d'Ivry de modifier certains îlots, d'apporter des logements, d'améliorer l'intégration paysagère des devantures commerciales et de rapprocher commerces et logements.

L'idée est de rassembler, dans un objet unique, un grand magasin de bricolage en partie basse, des stationnements sur quatre niveaux au centre et des logements qui viennent l'envelopper. Un système de logements à loggias vient se retourner en toiture, en logements en nappe. Le grand magasin de bricolage est en relation directe avec l'espace public, à travers des espaces ateliers. Les stationnements, situés au centre du projet, sont mutualisés et fonctionnent à l'échelle du quartier. Il existe une grande diversité de types pour les logements. Une majorité se décline en duplex, bénéficie d'un jardin ou d'une loggia. Ces caractéristiques s'adossent à un imaginaire du pavillonnaire, apprécié et recherché.

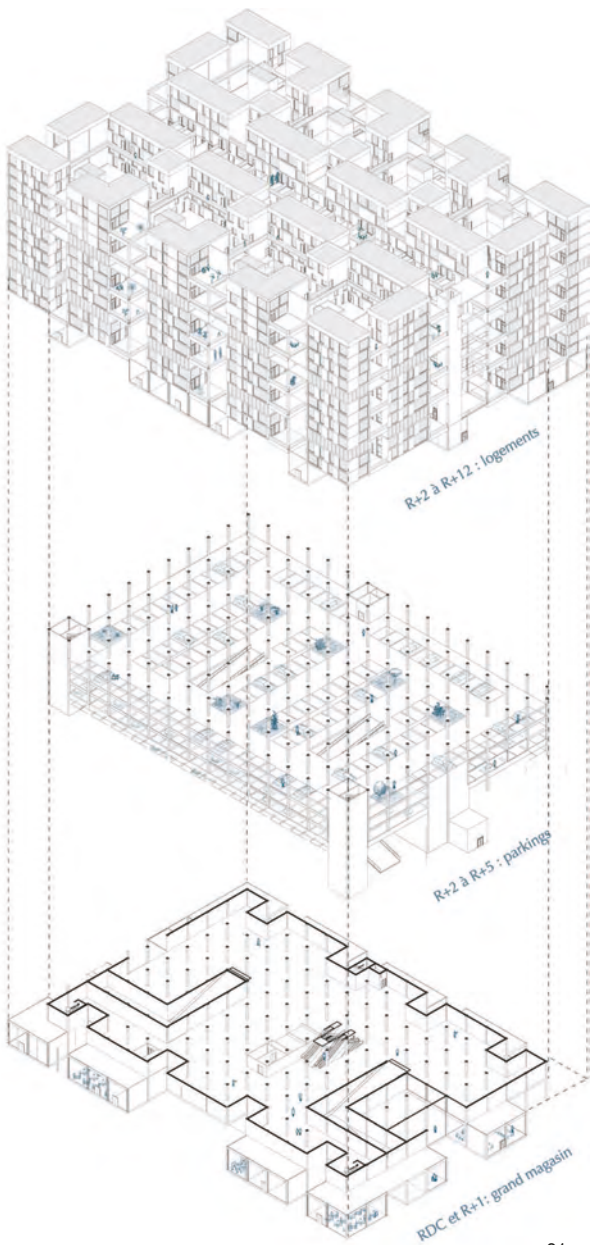

01

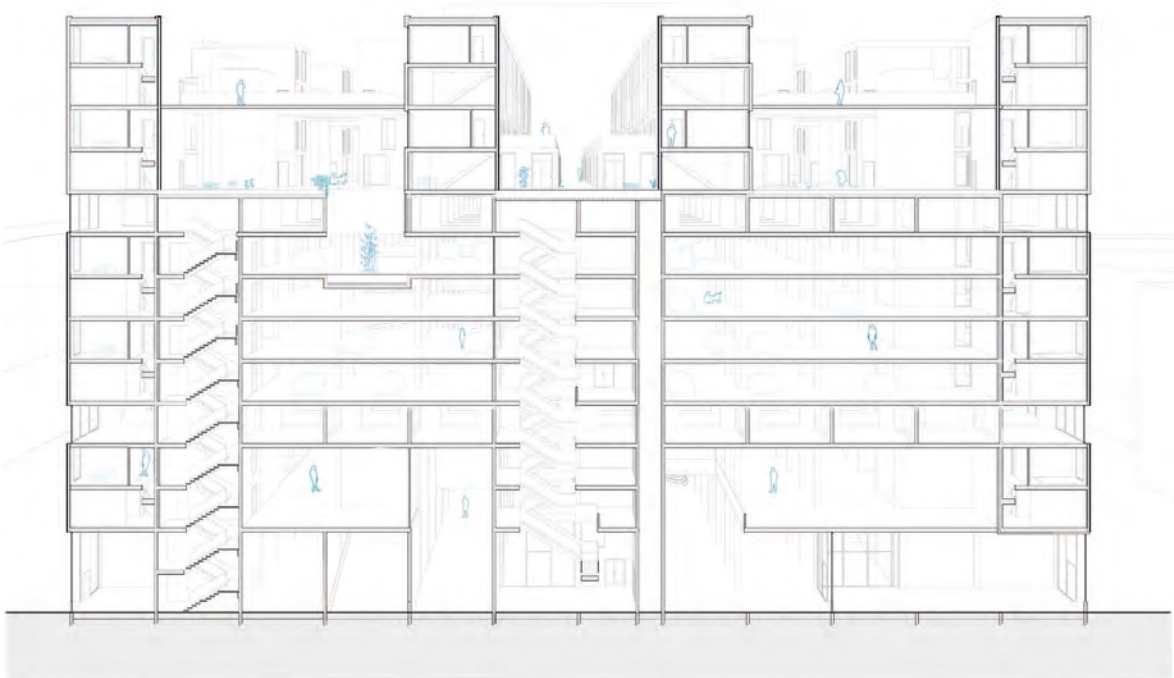

02

01. Un encastrement
de programmes
Axonométrie éclatée

02. Une imbrication
de programmes
Coupe perspective - 1:100

03. Lumière, double
hauteur et loggia
Perspective

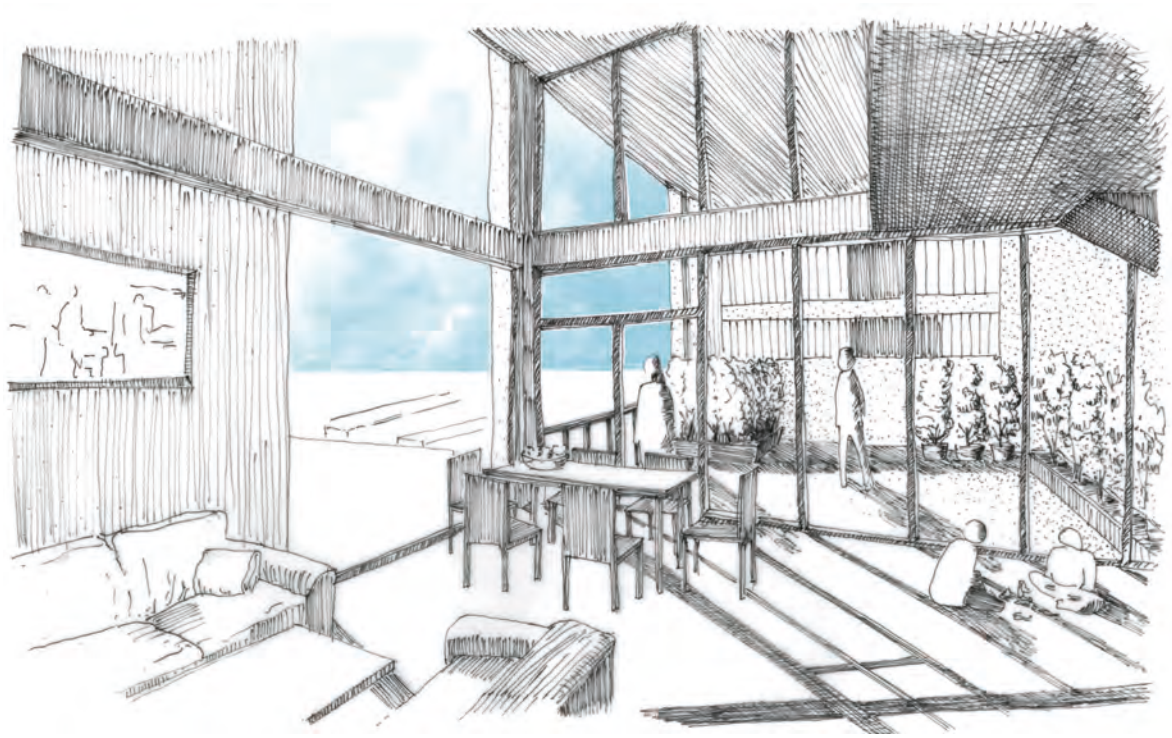

03

Articuler les échelles par la mixité
un centre d'incendie et de secours et 60 logements au Havre

Agathe Seroux

Un projet inscrit dans une démarche commune à sept étudiants, dans le but d'étudier un même tissu, des zones urbaines à forts enjeux de transformation au Havre et, plus particulièrement, dans l'épaisseur de l'interface ville-port.

Aujourd'hui, le centre-ville du Havre et son port se voient, mais ne se touchent plus. Les quartiers sud du Havre sont à l'interface physique ville/port.
L'ancienne présence du port dans le quartier de l'Eure a laissé un « patchwork » de changement d'échelles important, où de grandes parcelles d'activités côtoient de petites parcelles individuelles, avec des bâtiments d'emprises variées. Des édifices résidentiels élevés sur trois niveaux cohabitent avec des grands hangars, dont les façades se développent sur des linéaires, avoisinant les 240 mètres. Des artères, dont le gabarit est pensé pour le transport par camions avec containers, croisent des petites voies résidentielles. À cela, s'ajoutent, en paysage de fond, le canal de Tancarville, puis le port et l'industrie portuaire, avec sa machinerie hors d'échelle. Cet ensemble donne un caractère fort et propre à ce site.

Une ancienne parcelle industrielle, vide, de 1,6 hectares, se retrouve à la croisée de ces caractéristiques. Ce projet se ressaisit du programme d'un centre d'incendie et de secours, prévu sur ce site, en y associant un ensemble de logements. Ce programme est pensé pour enrichir la mixité présente dans le quartier de l'Eure. Cette proposition expérimente également la mixité à l'échelle de la parcelle. Qu'apporte la caserne aux logements ; quelles relations et quelles intrications ; quels rapports avec le contexte ?

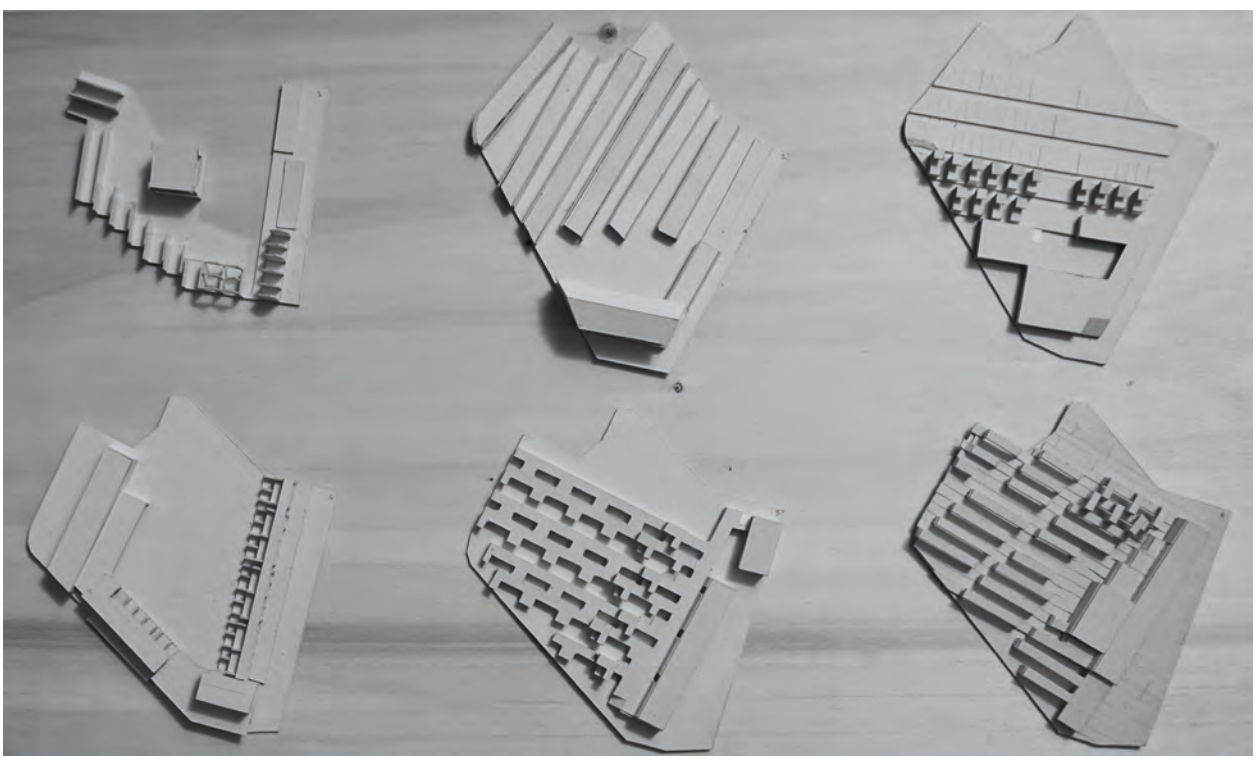

01

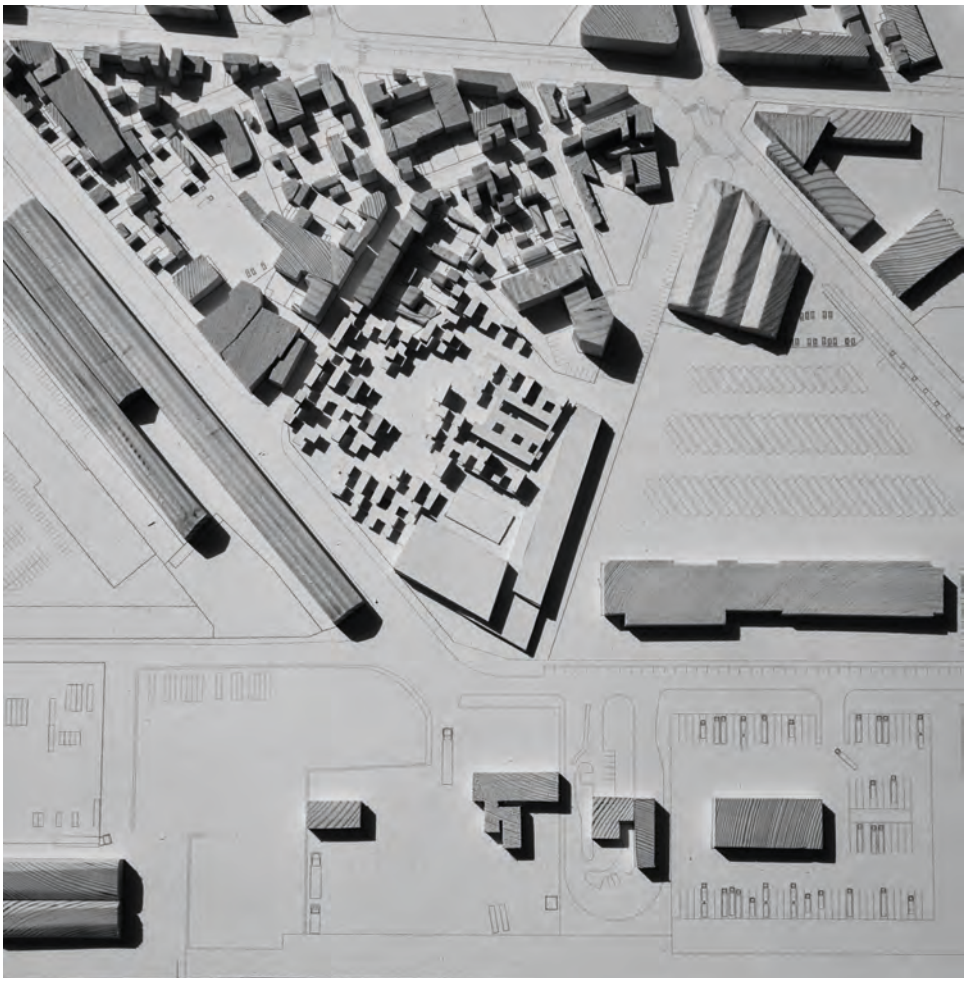

02

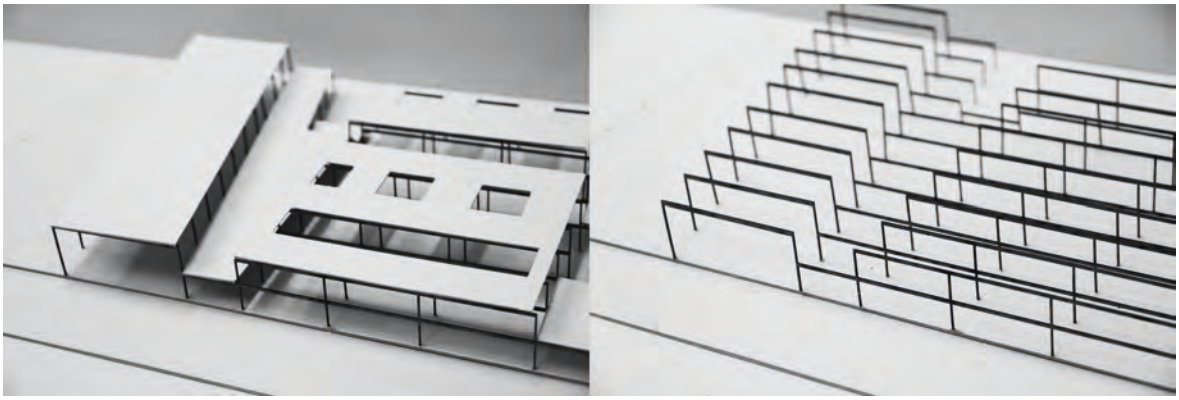

03

01. Processus de recherche pour venir questionner les programmes et leurs relations. Photographie de maquettes d'études

02. Un projet à la rencontre des échelles. Photographie de maquette

03. Une trame commune capable de s'adapter aux différents programmes de la caserne aux logements. Photographie de maquette

Gare-hôtel à Mennecy
Création d'un nouveau pôle dynamique de la ville

Natalia Szymalska

Aujourd'hui, les gares sont des vecteurs d'aménagement, qui aident au développement des territoires et à la transformation de la ville. Réfléchir au rôle de la gare en ville, c'est réfléchir aux nouvelles fonctions de la gare, aux interactions avec les autres modes de transport et aux services qu'elle peut apporter aux habitants.

L'objectif de ce projet est de créer un programme mixte, à partir d'une infrastructure existante. Il est important, en réaménageant la gare, de penser l'intervention à partir de l'espace public, puis d'inscrire la réflexion à l'échelle d'un lieu de rencontres, par le dessin de cet espace public.

L'adjonction d'un hôtel, dans le projet de réaménagement de la gare, est un marqueur signifiant d'un renouveau économique urbain. En effet, la partie nord de la ville, où est situé le projet, est en « zone d'intérêt », considérée comme un enjeu du développement ,aux yeux des autorités de la ville. Ce nouvel aménagement de la gare, inscrit à la fois à l'échelle communale et départementale, est pensé comme une infrastructure durable dans le territoire.

01

01. Perspective du quai

02. Perspective de la façade de l'entrée principale de la gare, côté Sud (ville)

03. Perspective de la façade de l'entrée secondaire de la gare et l'entrée de l'hôtel, côté Nord

02

03

Architecture et méditerranée
Mutations urbaines de la ville informelle de Tetouan

Jérôme Habersetzer, Virginie Picon-Lefebvre & Janine Galiano

La culture architecturale des pays méditerranéens a souvent été citée comme source d'inspiration par de nombreux architectes, car ils y trouvaient « les qualités élémentaires de simplicité, de régularité et d'authenticité qui devaient caractériser une nouvelle architecture », pour reprendre les paroles de Bernard Huet.

Ces PFE sont l'occasion d'une double expérimentation : celle de la programmation et de la définition d'un projet, dans des conditions particulières d'économie de moyens, dans une culture et des contextes différents (pays en développement, culture traditionnelle forte) ; celle de la mise en œuvre d'un projet architectural, adapté à ces conditions, et dont les effets, sur le contexte social, politique et économique, sont évalués.

La Méditerranée est le lieu de travail de ces mises en situations particulières.

Les démarches in situ sont privilégiées. Elles recueillent, avec précision, les pratiques des habitants, pour mener une analyse comme une forme «d'épuisement d'un lieu» et admettre que ces outils, dans leur cheminement inventif, sont déjà de l'ordre de la conception pour convoquer la perception sensible de chacun, l'instrumenter pour projeter.

À partir du corpus ville et littoral, les étudiants confrontent les points de vues selon des axes privilégiés. Chacun envisage un programme singulier, à un endroit précis, qui selon lui exige un projet d'extension, de construction, d'aménagement éphémère ou pérenne.

Une promenade équipée en belvédère

Donner à voir les lisières de la ville, offrir une continuité urbaine

Marie Delfau

Au nord de Tétouan au Maroc, les quartiers informels grignotent petit à petit la forêt sur les hauteurs du mont Dersa. La ville tente de faire barrage au phénomène d'étalement urbain par la construction d'une voie rapide entre le bâti et la forêt.

Le quartier du mont Dersa est principalement constitué de venelles en forte pente. Il est remarquable par son calme, propre aux quartiers piétonniers, et sa proximité à la nature. Cependant, l'épaisseur croissante de bâti isole petit à petit les habitants des services liés à la ville.

Le projet développé ici est une alternative à la deux fois deux voies déjà en cours de construction. Il en reprend le tracé en frange bâtie pour en développer les capacités de desserte locale et vise à pacifier la relation avec la lisière de la forêt par une promenade consacrée à la mobilité douce.

Cette voie plane, reliant les quartiers en forte pente, resterait préservée du trafic tout en conservant ses capacités de services en termes : de réseaux d'assainissement, d'accessibilité aux véhicules d'intervention d'urgence, d'équipements et de transports collectifs.

La stratégie passe par une gradation des réseaux afin de générer une répartition équitable des services le long de la voie. Elle pourra aider à réintroduire une grande échelle d'organisation d'équipements collectifs nécessaires pour unifier la ville et les quartiers. Elle sera jalonnée tous les 500 mètres par un équipement devenant un marqueur ponctuel qui centraliserait les services : un parcours de quelques minutes sur les hauteurs de la ville qui s'effectue en lisière de forêt, en connexion visuelle avec le grand paysage Tétouanais. Sur le model d'un même bâtiment capable, sa configuration s'adaptera aux besoins spécifiques des habitants : grâce à un espace partitionnable, flexible et modulable.

Quand les déformations du sol le permettent, l'équipement collectif lié à l'axe majeur de déplacement s'intègrerait entre la route et le sol naturel : un principe d'affleurement qui caractérise le projet. Le bâtiment serait ainsi composé de deux structures, celle en béton, qui porte la route et celle du bâtiment en acier et brique. Dans une recherche de simplicité et de dépouillement, les matériaux choisis viennent faire sens avec l'histoire du lieu.

01

01. Bâtiment partitionnable capable d'accueillir différents usages - la matérialité fait sens avec le lieu

02. Projet de contournement nord en cours de construction

03. Alternative au projet : une desserte locale au service des habitants

04. Equipement collectif lié à l'axe majeur de déplacement (principe d'affleurement / limite poreuse entre ville et nature)

02

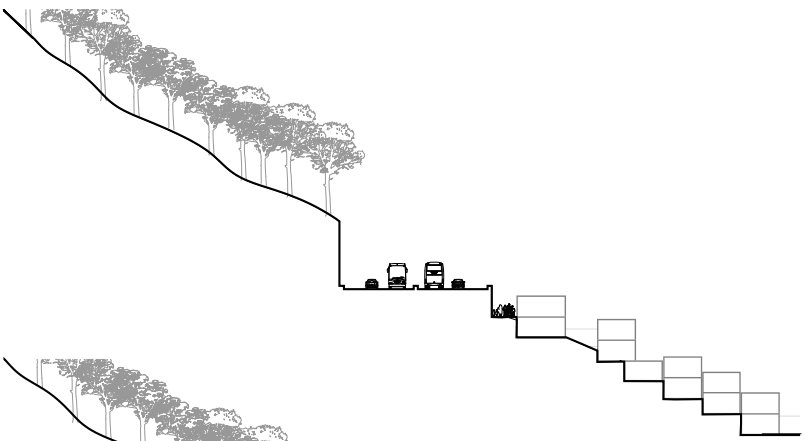

03

04

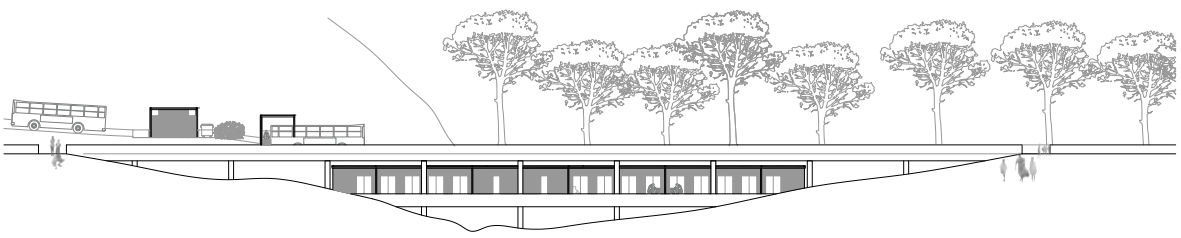

Un ensemble de logements prêts-à-finir comme stratégie d'inclusion du quartier informel de Barbourine, Tétouan

Marion Gouges

La ville informelle représente aujourd'hui l'une des constituantes de la ville méditerranéenne. À Tétouan, cet urbanisme bricolé échappant au contrôle des autorités locales représente près d'un tiers du tissu urbain et continue de s'étendre progressivement sur les hauteurs de la ville. En arpentant les quartiers existants, en observant la façon dont les habitants construisent la ville en dehors des schémas légaux, les architectes peuvent dessiner des solutions adéquates pour des contextes complexes.

En considérant la ville informelle non pas comme un problème mais comme une solution incomplète pour la fabrique de la ville, ce travail s'attache à comprendre la fabrication de la ville par les habitants et à tirer parti de ces observations pour construire un projet en phase avec un contexte contemporain complexe. De sorte à anticiper l'expansion urbaine sur les hauteurs de la ville de Tétouan au Maroc, ce projet s'implante à la lisière du quartier clandestin existant de Barbourine et permet d'anticiper la future densification grâce à la conception de logements prêts-à-finir. La maison est perçue comme un investissement familial et accueille souvent plusieurs ménages. Ces logiques d'économie familiale et intergénérationnelle constituent une véritable richesse pour les habitants en leur permettant d'accéder rapidement à une meilleure qualité de vie. Le quartier se développe comme un espace ouvert, où l'inattendu est à la fois accepté et encouragé dans le dessin architectural.

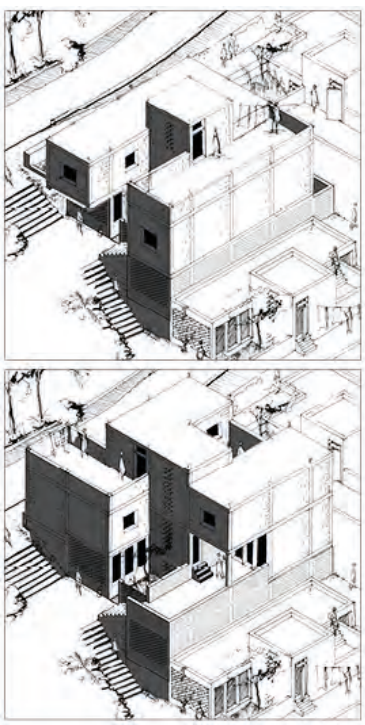

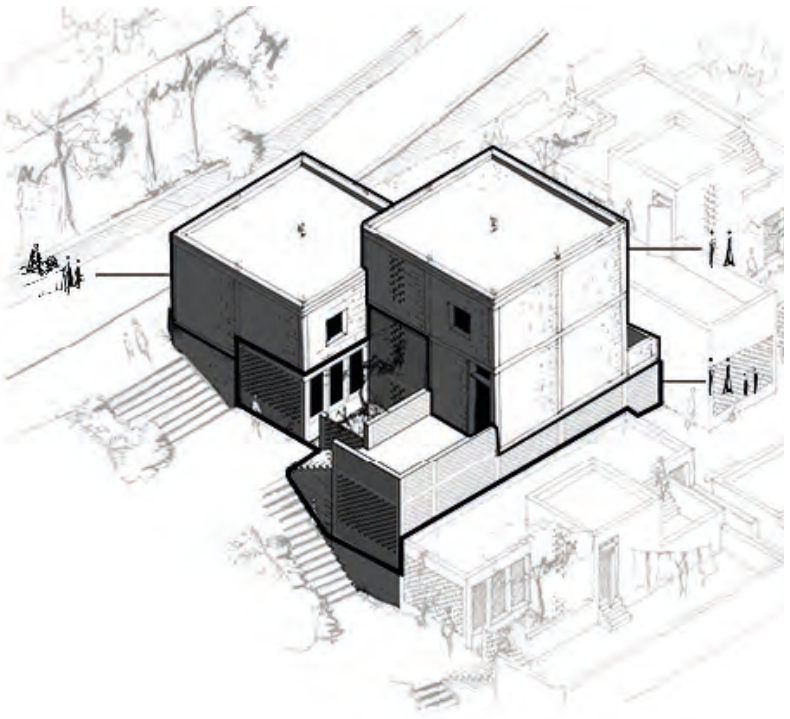

01

02

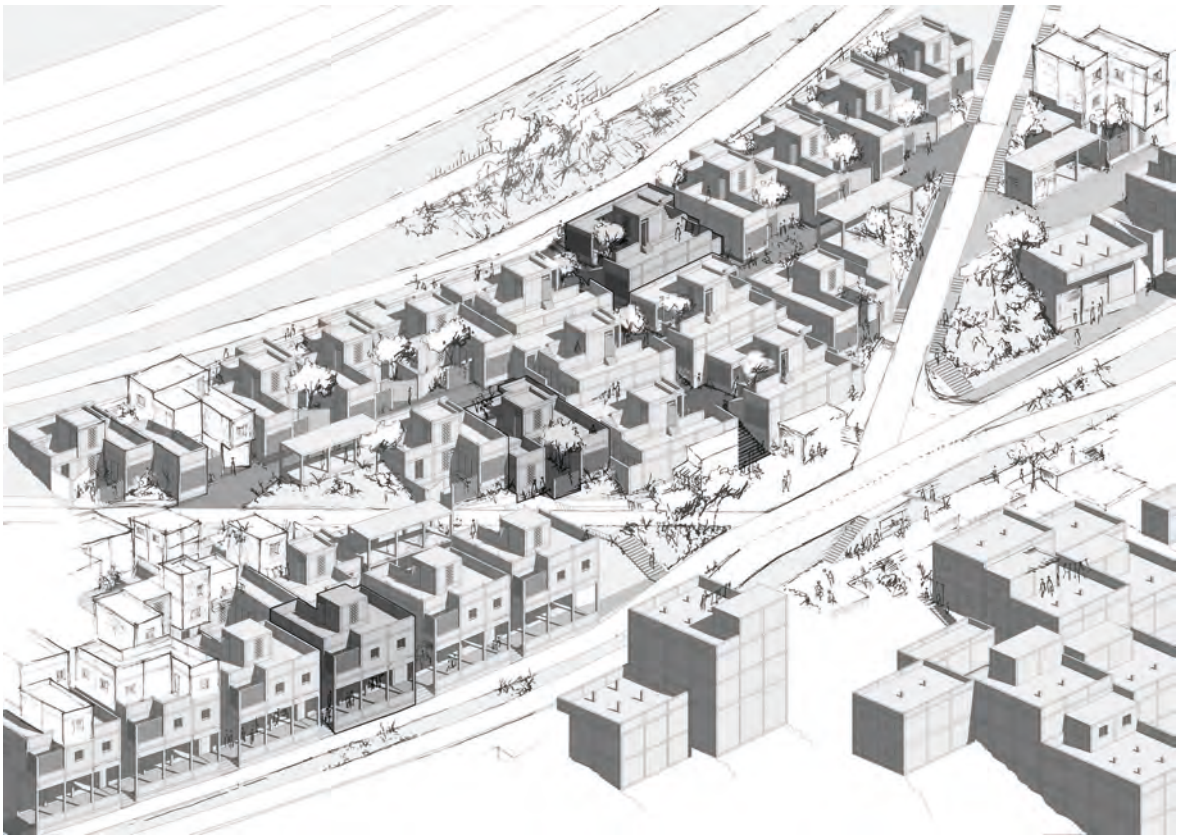

03

01. Equipement collectif lié à l'axe majeur de déplacement (principe d'affleurement / limite poreuse entre ville et nature)

02. Alternative au projet : une desserte locale au service des habitants

03. Projet de contournement nord en cours de construction

La Fondation Beit Hahaïm, Tétouan, Maroc
Révélation de la mémoire d'un lieu et d'une culture oubliée

Christophe Gourdier

Ce projet de fin d'études se développe sur le site des cimetières juif et musulman de la ville de Tétouan au Maroc. Localisée à l'est de la Médina, cette zone profite d'une position centrale remarquable dans la ville. La question que pose ce site est celle d'un **patrimoine oublié**. Ce lieu recèle les informations utiles à la compréhension des origines culturelles marocaines andalouses de la population tétouanaise ; origines, fortement liées à un phénomène de coexistence et d'entrelacement culturel entre les deux religions ayant fondé la ville en 1492. Le cimetière juif présente un état d'abandon alarmant alors qu'il s'agit du plus grand du Maroc, la quasi-totalité de ses tombes est ensevelie par l'érosion naturelle de la colline.

Mon projet s'est porté sur la création d'un lieu de mémoire, la **fondation Beit Hahaïm**.

Ce bâtiment s'organise autour de trois parcours, un **parcours public d'exposition** venant mettre en lumière l'histoire de la ville et la diversité culturelle marocaine.
Le second est le **parcours généalogique** s'organisant autour de quatre pavillons qui renferment les noms des 10 450 juifs tétouanais enterrés sur place, alimentés par les recherches du **centre d'archives et d'archéologie** attenant à la fondation. Ce parcours généalogique a pour vocation de protéger la mémoire des juifs tétouanais et permettre à leurs descendants de découvrir leurs origines et l'histoire de leurs aïeux.
Enfin le troisième parcours de la fondation est le **parcours pédagogique**, qui a pour but de sensibiliser le jeune public qui côtoie quotidiennement les cimetières à l'histoire de leur ville et porter un message de tolérance et de respect.

01

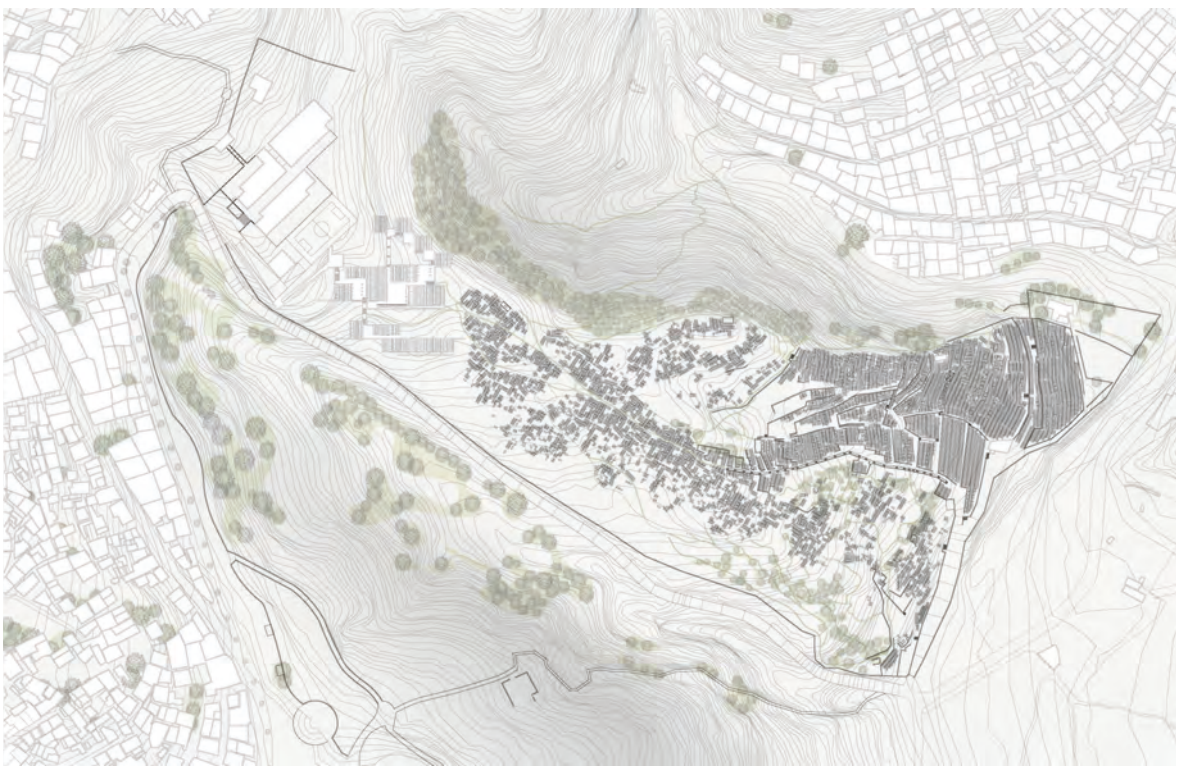

02

01. Vue depuis le haut du cimetière juif vers l'auditorium et les pavillons de la mémoire

02. Plan de masse du cimetière après l'intervention
Révélation des tombes enfouies et création d'une nouvelle entrée haute par la fondation - échelle 1/1500

03. Coupe transversale

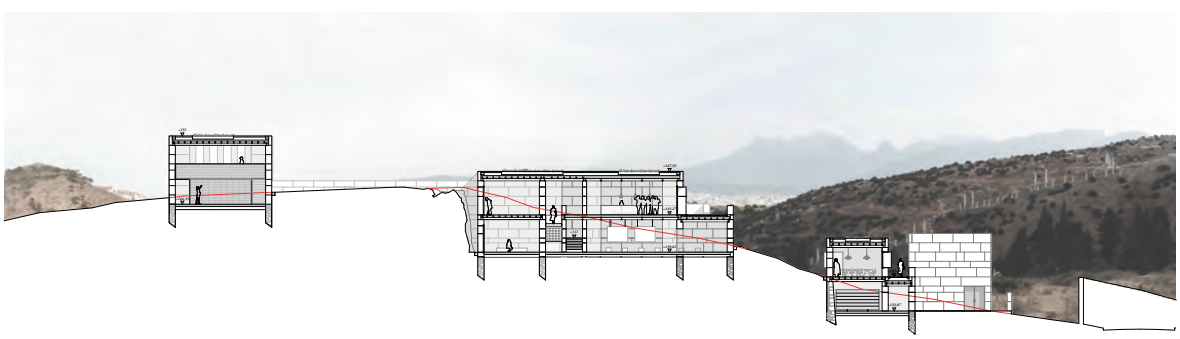

03

Une coopérative agricole pour les habitants de Mosya Préserver les usages vivriers face à l'urbanisation

Daphné Jausserand

Le village de Mosya est un espace construit particulier dans le paysage informel de Tétouan. Il se caractérise par un fort dénivelé, et la présence d'une agriculture vivrière (fours à pain, culture, ovins, caprins).
La ville informelle de Tétouan menace par son expansion la pérennité du village, il s'agit ici de proposer un scénario viable afin de le protéger.

On propose un scénario en deux temps : premièrement les habitants des 170 maisons du village se regroupent pour mettre en collectivité tous les terrains cultivables du village. Les habitants commenceraient alors à produire des denrées de manière collective pour leurs besoins alimentaires, puis si la production est suffisante, à la vendre.
Ce temps un leur permet de prendre en main l'accroissement du village et d'instaurer des règles pour le contenir : s'installer dans les espaces vides entre deux constructions, finir les îlots, s'installer le long des routes...
Le deuxième temps du projet est celui où les habitants peuvent se nourrir de leur production et la vendre. Une coopérative agricole dans le village, qui devient le lieu de stockage et de vente de la production, mais aussi un moyen d'intégrer d'autres pratiques agricoles, comme la fabrication de pains ou de fromages. Elle intègre également des espaces de réunion, pour la prise de décisions collectives et des espaces de formations.

L'architecture de la coopérative est voulue comme systémique. Faite de briques locales en terre cuite, les doubles-voûtes qui la composent permettent de marquer sa présence dans le paysage, et surtout de se protéger du soleil, tout en intégrant un rafraîchissement par le vent, et la récupération des eaux de pluies (abondantes en Novembre et Décembre). La structure pensée en modules peut être prolongée, ou multipliée pour être installée à d'autres endroits du village et en devenir ainsi le marqueur principal.

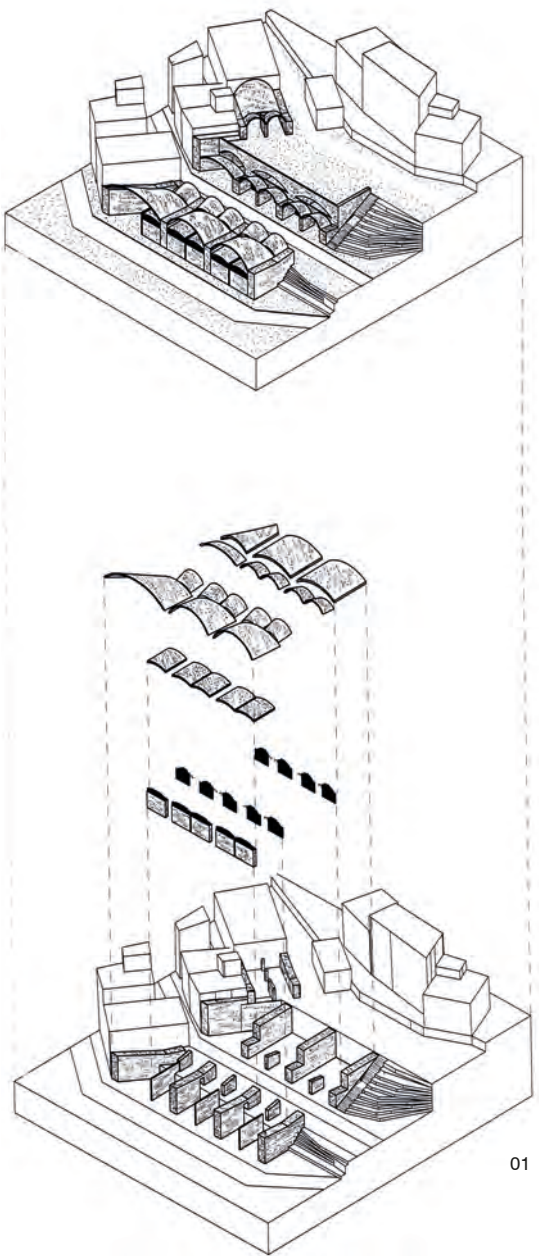

01

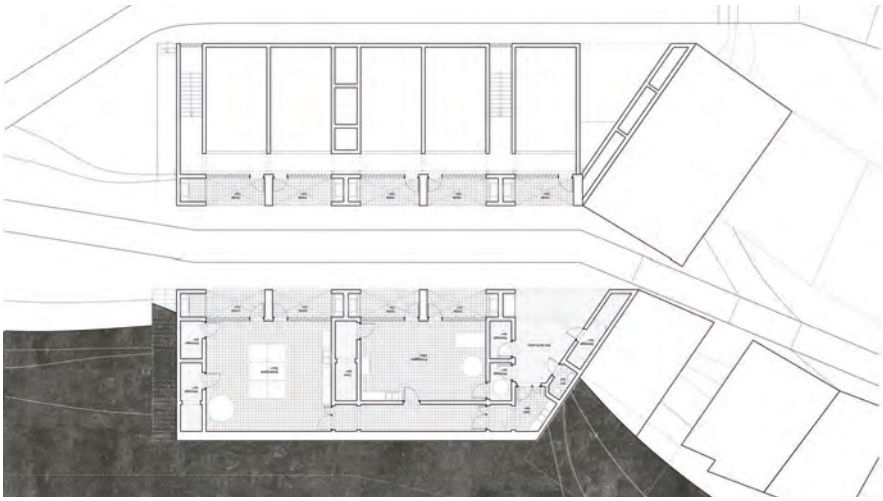

02

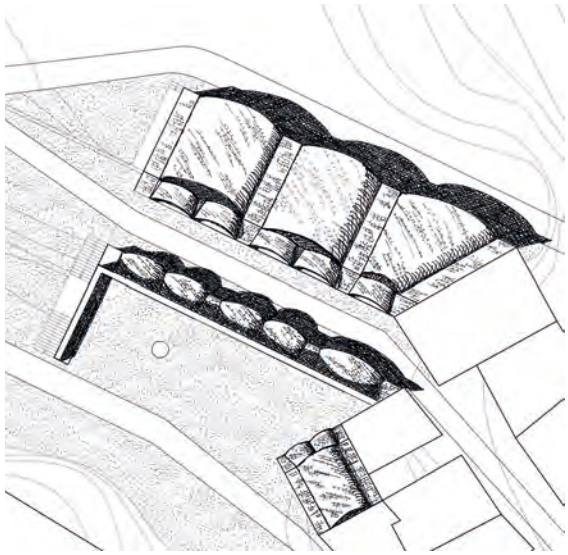

03

01. Coupe axonométrique

02. Plan du rez-de-chaussée

03. Plan masse

04. Coupe transversale

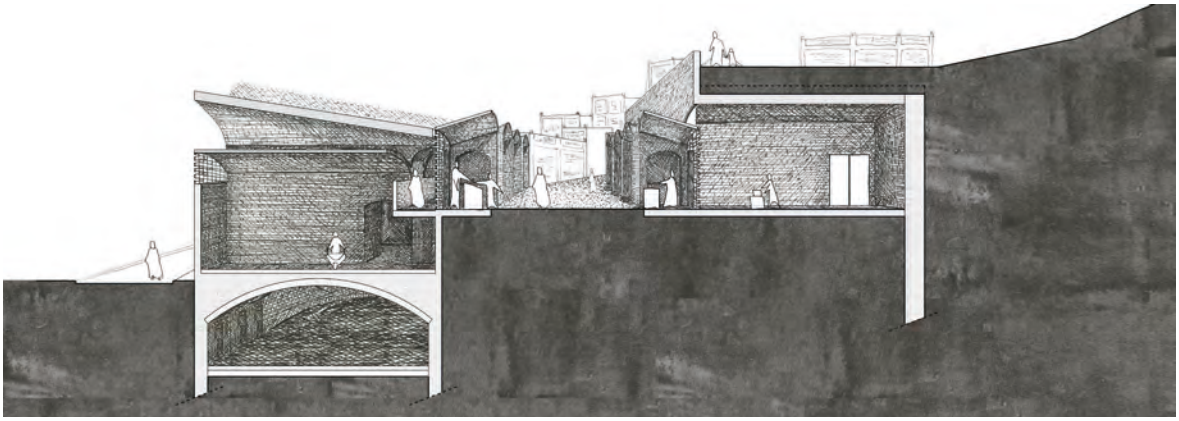

04

L'Inachèvement comme ressource

Hortense Jullien & Zoé Moynot

Lors de notre visite de Tétouan, au Maroc, nous avons été frappées par la multitude de chantiers inachevés qui parsèment la ville. Après un relevé de ces chantiers, et l'exploration de différents cas de figure, nous avons donc compris que, si l'inachèvement des chantiers représente un thème à part entière, les cas de figure sont singuliers. Dès lors, il paraît impossible de « faire système » pour résoudre ce problème. Néanmoins, nous avons voulu travailler sur ce sujet afin de considérer ces chantiers non comme une rature dans le paysage urbain mais comme une ressource possible. L'idée est d'adapter la réponse à chaque cas de figure. A travers le choix d'un site, l'hôtel Safir, nous proposons donc une réponse adaptée à ses caractéristiques, tout en nous appuyant sur un protocole pouvant être plus généralement appliqué.

L'Hôtel Safir a été construit dans les années 60 et abandonné en 2006. En plus de lui trouver un certain cachet, nous l'avons choisi pour plusieurs raisons : l'histoire de son abandon (récente), son état de délabrement peu avancé mais aussi son contexte urbain intéressant. Le processus de projet passe par l'étude du site à différentes échelles : son contexte urbain, ses caractéristiques à l'échelle du site, puis la structure et les espaces du bâti existant. Nous allons commencer par proposer un scénario où la ville fait l'acquisition du site et lance une étude, en vue de le réhabiliter pour le rentabiliser.

Le site est donc écrasé et refermé sur lui-même, composé d'espaces dilatés non qualifiés, avec un bâti régit par une trame, qui dessine des petits espaces répétitifs. Concernant le programme, dans notre scénario, le site est racheté par la ville, il est donc dans son intérêt d'y installer un programme qui fait défaut. L'étude du bâti dans son contexte suggère d'abord de requalifier les espaces extérieurs généreux du site, en travaillant les seuils et les transitions entre les différents espaces (ouvert / fermé; prive / semi-privé / public). Dans l'idée de déconstruire le moins possible l'existant, on propose d'installer des logements étudiants et des logements en colocation. Ensuite, les volumes du bâtiment de la réception peuvent accueillir soit un équipement public, soit un lieu de travail et de réunion, ouvert à tous.

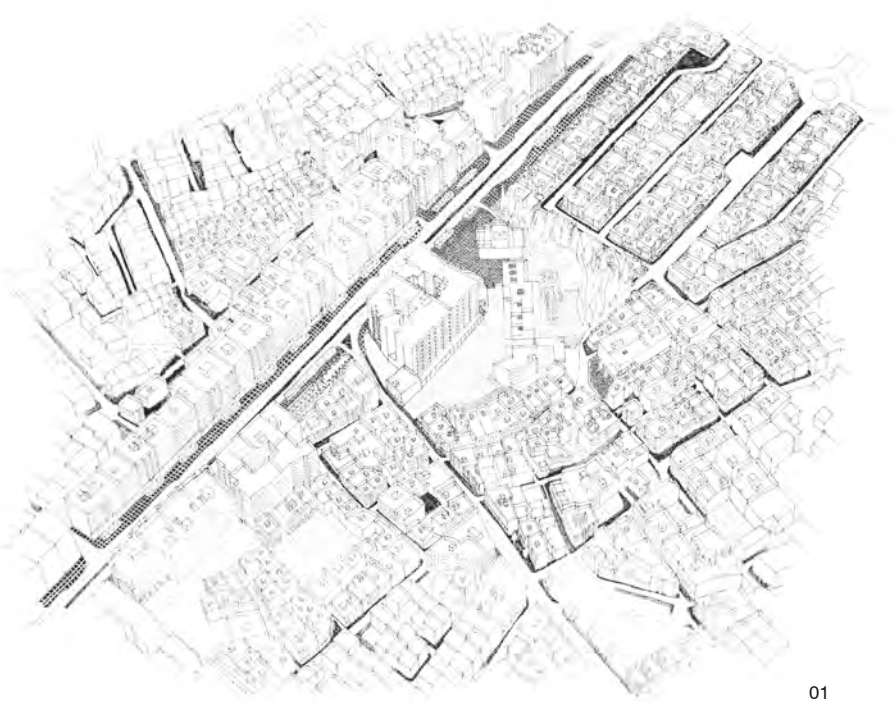

01

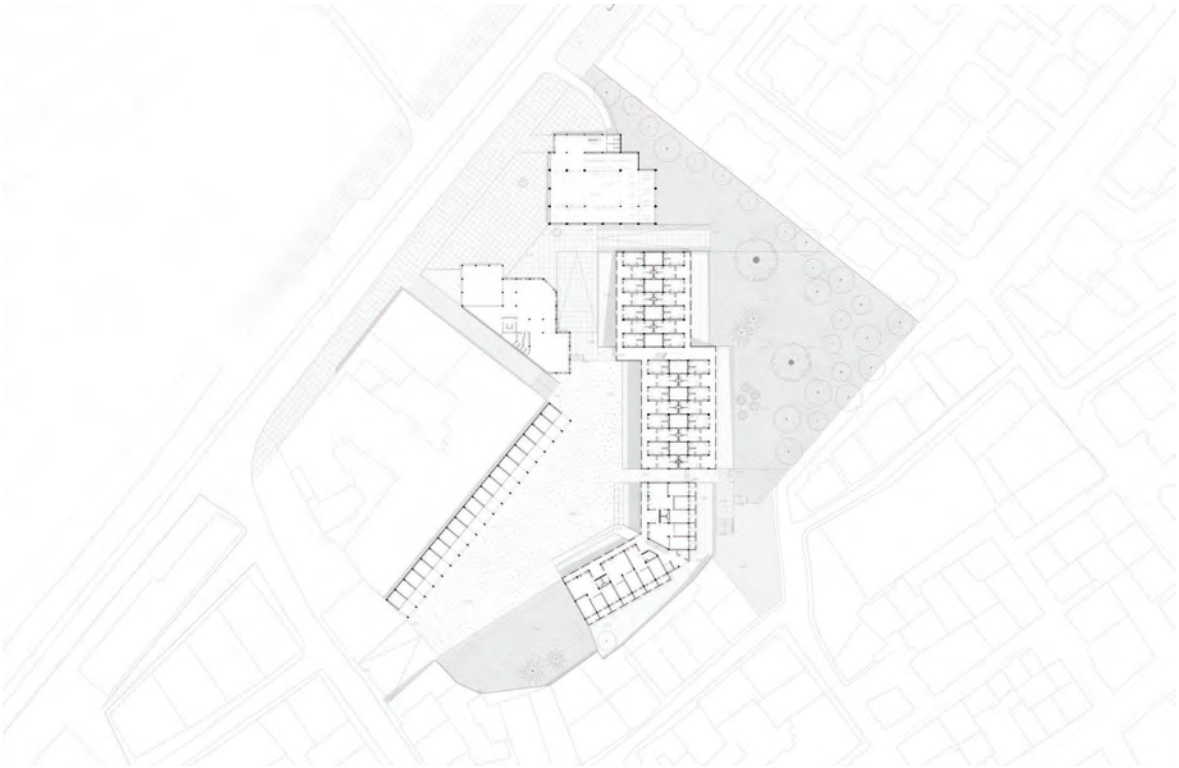

02

01. Le Projet, vue d'oiseau
Un nouveau cœur urbain

02. Plan coupé au niveau
de l'avenue des FAR
Seuils et continuités

03. Coupe AA'
Lieu de réunion et de travail

04. Coupe BB'
Le marché et les logements
étudiants

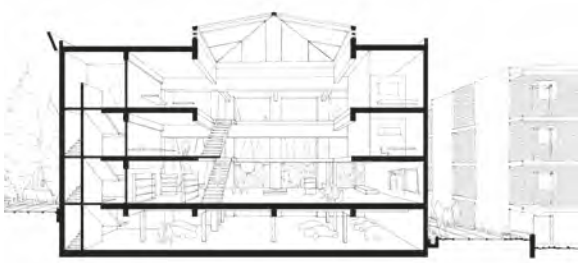

03

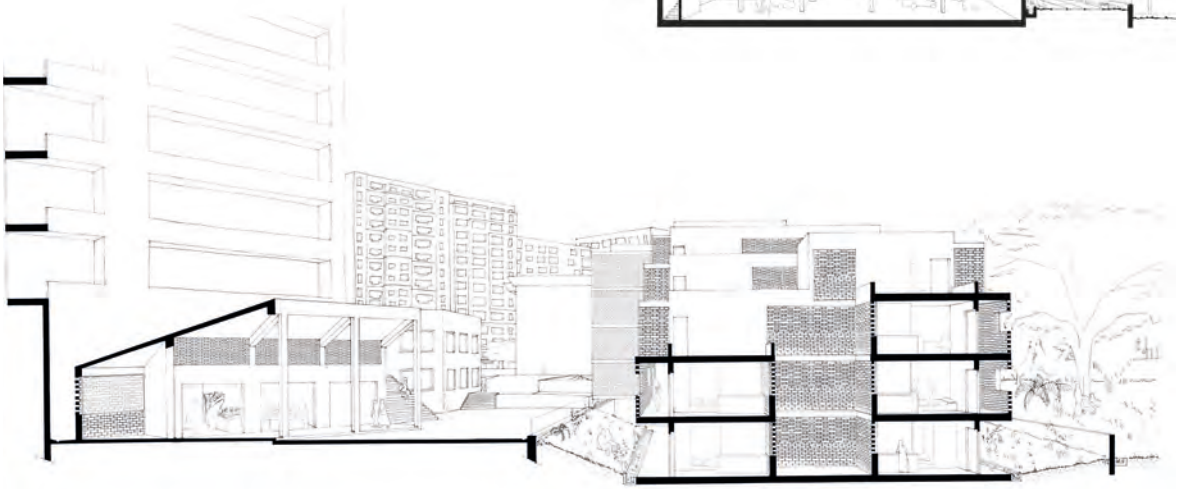

04

La maison de l'architecture

Sauver un patrimoine délaissé en lui donnant un usage public

Manuel Orvain

Mohammed Berriane, professeur à la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat a soulevé plusieurs problèmes concernant la question du patrimoine au Maroc.
Il relève ainsi une absence de prise de conscience de l'importance de l'héritage et du patrimoine. La culture marocaine « privilégie l'héritage culturel dans son expression scripturale alors que le patrimoine, témoin de la civilisation urbaine et de la création architecturale est laissé en perdition."

La revalorisation du Dar-El-Khalifa, demeure royale aujourd'hui abandonnée et délabrée, peut ainsi être un atout pour la ville de Tétouan. Sa valeur pédagogique est celle qui nous intéressera le plus, car il est le témoin d'une histoire de l'abandon et de l'oubli dans le développement de la ville. Les marques du temps, notamment par l'érosion de la façade et la révélation de la structure sous- jacente seront conservées telles quelles dans la mesure du possible. Le but n'est pas de redonner au palais son visage initial, mais de mettre en valeur son histoire, son abandon et sa future réappropriation.

La ville de Tétouan est un centre universitaire majeur dans le nord du Maroc. Son patrimoine riche et traversant plusieurs siècles d'histoire de la ville en font un site culturel majeur et intéressant pour les étudiants. En investissant le palais pour l'Ecole nationale d'architecture du Maroc en développement à Tétouan, celle-ci pourra profiter de la valeur pédagogique des éléments construits et ainsi sensibiliser les étudiants et les engager dans une réflexion sur la conservation du patrimoine. Le développement de l'école dans le palais permet ainsi un apport économique dans la sauvegarde du patrimoine tout en offrant un gain foncier d'environ 2 000m².

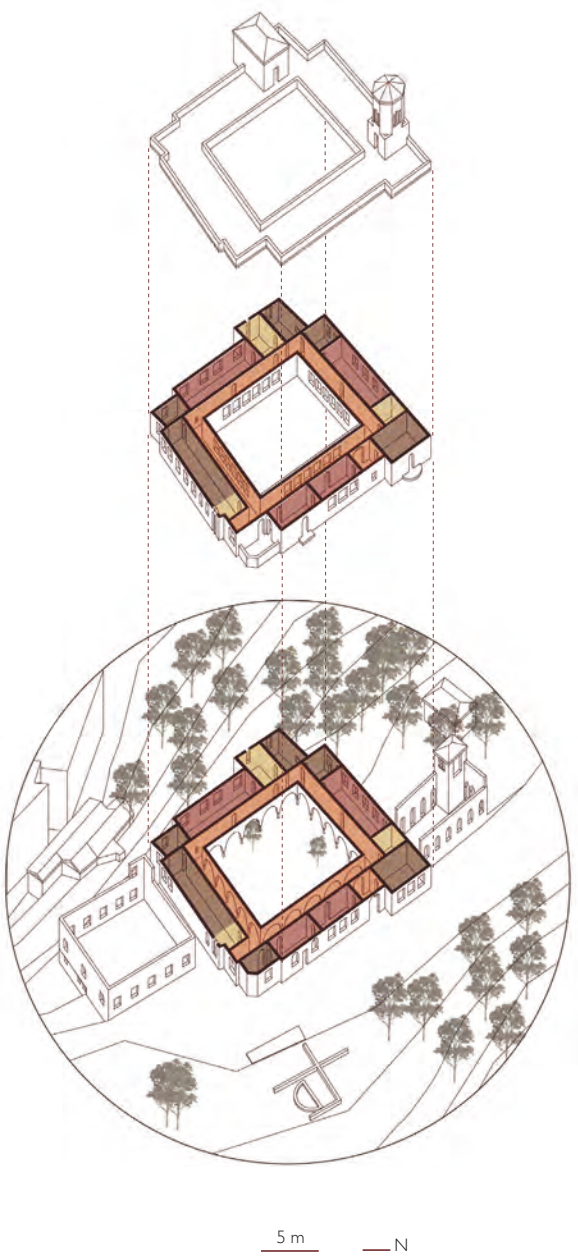

01

02

01. Eclatement du patrimoine existant pour mettre en avant son fonctionnement originel
Un patio central ceinturé d'une circulation permet la distribution des espaces du palais.

02. Le site du palais et ses limites
Le projet vient créer une nouvelle enceinte poreuse entre la ville et le patrimoine existant

03. Façade nord de l'existant
L'état d'abandon du patrimoine est mis en valeur dans le projet.

03

Transformer pour préserver

Emmanuelle Colboc & Thomas Nouailler

L'étudiant, plongé dans un territoire aux problématiques multiples, décèle un thème de projet qu'il puisse conduire avec cohérence, intégrant architecture, urbanisme et paysage.

Le site proposé se situe dans le Lot et Garonne, sur le territoire de la ville d'Agen. Tissé de questions patrimoniales, entouré de plaines agricoles fertiles et inondables, traversé par la Garonne et de grandes infrastructures, environné de communes concernées par l'intercommunalité, c'est un lieu où architecture et paysage sont intrinsèquement liés.

La diversité des approches possibles s'appuie sur la prise en compte du contexte, la mise en place d'une stratégie et l'observation du caractère du paysage et des édifices construits. La réflexion conduit à soulever différentes questions inhérentes à ce territoire et à démontrer la compréhension des enjeux spatiaux et sociétaux contemporains.

La richesse du site permet d'appréhender des questions de grande dimension, voire d'infrastructures, comme des situations de petites échelles.

L'objectif est de chercher à ce que la question traitée ait une répercussion efficace dans le contexte, en respectant la juste échelle des lieux.

La requalification du cœur de Layrac
par trois interventions

Camille Maire & Gabrielle Matet

Dans le cadre de ce PFE, nous avons choisi de travailler en binôme sur la commune de Layrac. Le projet vise à relancer la vocation résidentielle de ce village à fort taux de vacance, à révéler ses qualités existantes pour lui rendre son attractivité. Le site d'intervention se situe au nord-est de la commune, autour d'une place en belvédère sur le grand paysage. Le projet se décompose en trois interventions architecturales repérées en gris foncé sur le plan de synthèse (fig. 01) :

- **La restructuration d'un ilot de logements** et la construction d'un petit collectif
- **La réhabilitation de l'école élémentaire**, un bâtiment historique souffrant d'un manque de place
- **La construction d'un édifice public dédié aux loisirs** (notamment aux activités périscolaires des enfants) et abritant une cantine/restaurant ouverte à tous, dans la pente qui glisse vers le Gers.

Notre projet s'est façonné autour de la volonté de rendre au centre historique du village son attractivité. Comment donner envie aux habitants de la région d'habiter le centre de Layrac ? Quelles nouvelles qualités pouvons nous apporter à ce site pour qu'il devienne un lieu de vie et de passage attrayant ?

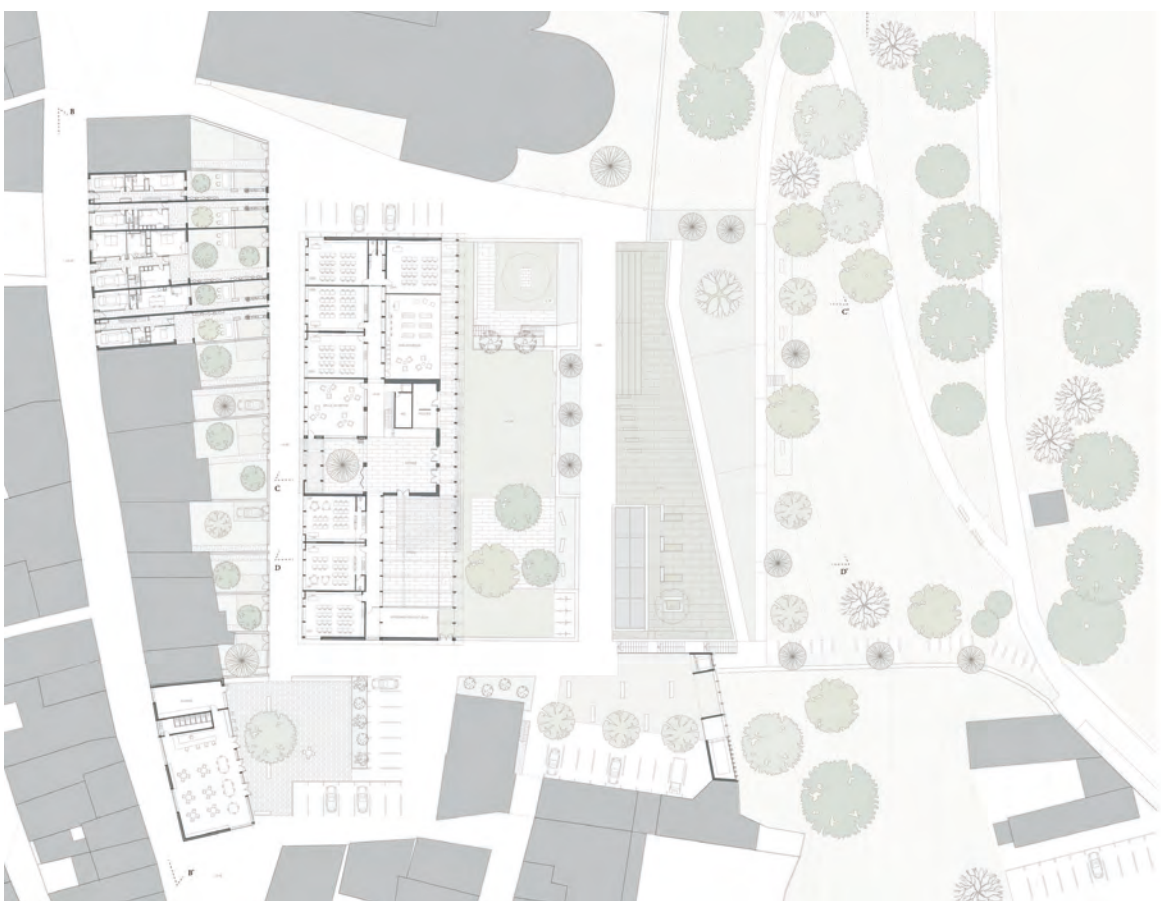

01

02

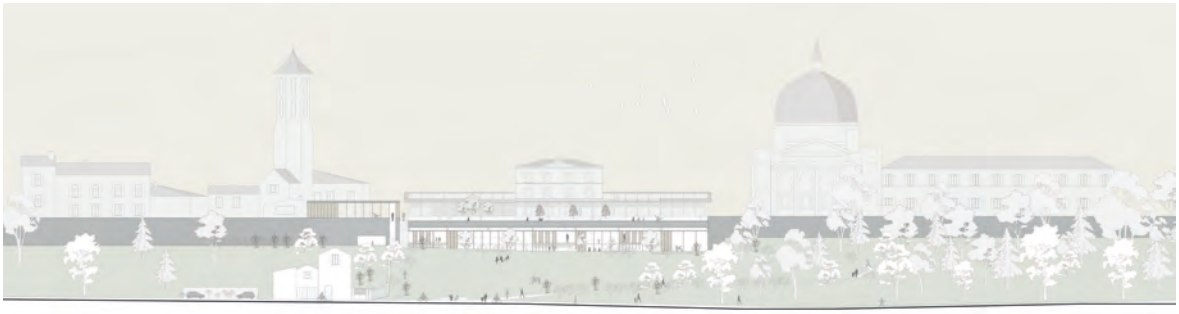

03

01. Plan de sol :
les trois opérations du projet

02. Élévation principale :
le centre de loisirs vu depuis les berges en contrebas

03. Coupe transversale :
les trois opérations liées par le sol

04 : Vue du centre de loisirs :
le nouveau belvédère formé par le toit du centre, encastré dans le sol

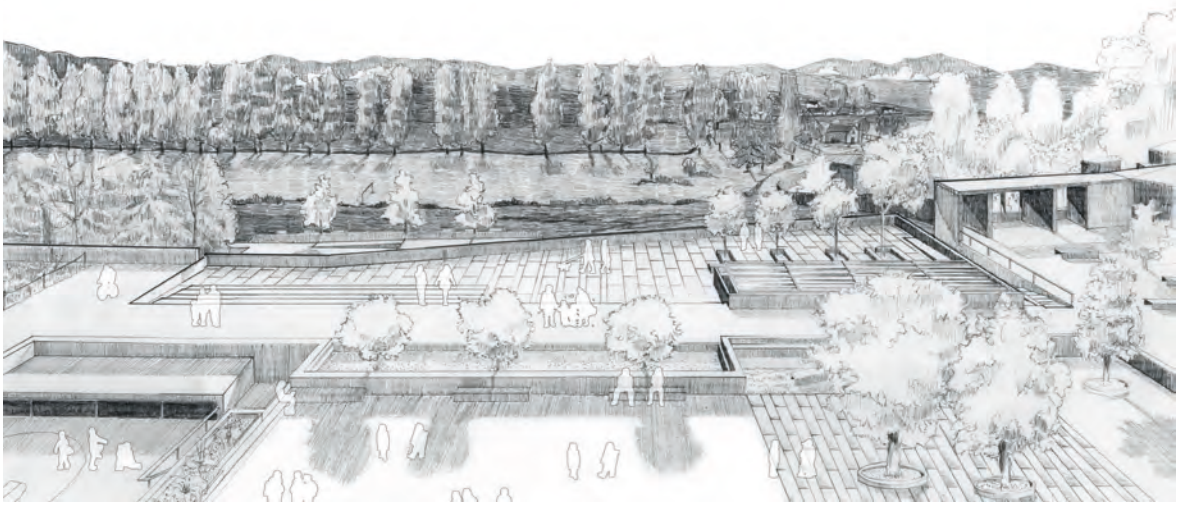

04

Recyclerie créative associée à un foyer d'hébergement

Marion Beguin

Située dans la commune de Boé, la zone industrielle de Brimont présente de multiples enjeux pour l'agglomération agenaise. En bord du canal latéral, elle bénéficie d'un rapport au paysage particulier avec la présence de la halte nautique de Montalembert. De plus avec le développement de la banlieue agenaise, elle se trouve maintenant au centre de différentes zones d'habitations isolées par ce grand secteur industriel.

Ancien site accueillant les industries Amendor, aujourd'hui le Sud de la Z.I. est peu occupé, notamment avec la présence de cette friche, alors que le Nord contient la majeure partie des activités. Il présente ainsi un potentiel de requalification intéressant permettant de faire une connexion entre les activités de la Z.I. et les habitations se trouvant en périphérie.

Au regard des activités déjà présentes sur le site, bon nombre sont axées sur la thématique du recyclage et de la récupération des matériaux. Le choix de proposer une recyclerie créative pour répondre aux problématiques du lieu permet non seulement de créer ces liens entre les différents secteurs de la commune mais aussi de sensibiliser les usagers au réemploi et au recyclage à travers différents ateliers à visées pédagogiques. Le projet propose également une insertion sociale et professionnelle aux personnes en difficultés. La recyclerie est donc associée à un foyer d'hébergement pour adultes handicapés avec un espace de restauration commun à ces deux programmes et accessible aux usagers de la voie verte permettant ainsi de s'ouvrir au canal.

01. Croquis atelier : Vue sur l'atelier depuis la mezzanine

02. Elévation jardin échelle 1:200

03. Plan masse échelle 1:1000

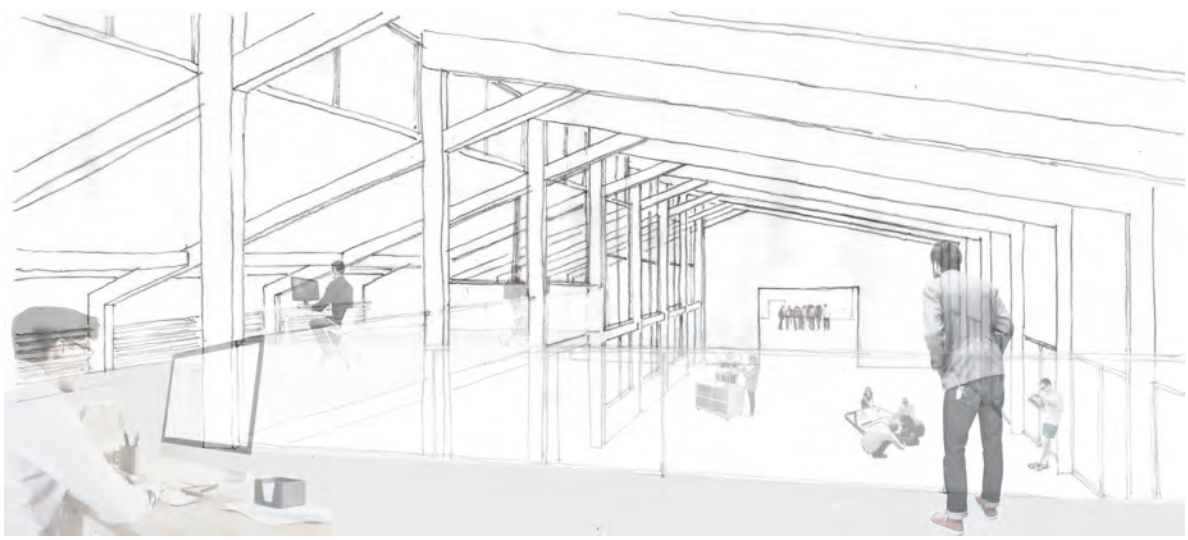

01

02

03

01. Plan du RdC – échelle 1:250

02. Perspective générale - l'école, le Dojo, la cité des arts dans son contexte de Montanou

01

PLAN DU NIVEAU 0 - éch / 1: 250

Apprendre - Partager - Créer

Emeline Correia Da Silva

Le quartier de Montanou semble être pour Agen une sorte de périphérie dortoir, qu'il faut traverser pour atteindre son centre. La continuité entre la ville et le quartier s'effectue par une unique voie de circulation rapide, dangereuse et nuisible, la départementale 686. Le canal constitue une limite franche, extrayant complètement le quartier de la ville. Affaibli par ces limites géographiques et urbaines, le quartier de Montanou souffre ! Il doit par conséquent se rendre plus attrayant pour pouvoir se développer. Mais l'intention de construire un nouveau programme d'école à Montanou va à l'encontre de cette idée, qui ne favorise qu'une partie de la population, les enfants. Comment insérer une école à Montanou sans enclaver le quartier ?

L'intention principale du projet est de trouver un nouveau lieu d'insertion pour le groupe scolaire Langevin qui devient vétuste. L'idée est venue des locaux attenant à l'école qu'on peut mutualiser, tel que la bibliothèque, la salle d'évolution... C'est de cette idée qu'a émergé un projet de plus grande envergure, mais surtout qui profiterait à une plus vaste population que celle du quartier. C'est alors qu'on se rend compte que tous les locaux qui pratiquent l'art ne sont situés que dans Agen Centre et que Montanou est complètement dépourvu de toutes ces activités. Enfin, la salle de loisirs sportifs, pratique d'arts martiaux et d'escrime prend racine dans le quartier et attire beaucoup d'agenais. Ses bâtiments sont vétustes et devront dans un futur proche être rasés ou réhabilités. Ces activités pourraient rester dans le quartier en leur proposant un nouveau lieu.

C'est ainsi que nous proposons d'annexer au groupe scolaire une salle polyvalente et une cité des arts, favorisant le développement de cette zone sensible par l'accès à l'art et la culture. Ce nouveau programme proposera à toute personne d'Agen la pratique de ces lieux. La salle polyvalente sera principalement régie en tant que salle de dojo, mais pourra s'adapter en fonction des différentes pratiques.

Le terrain choisi est le parc Mathieu. Sa position centrale dans le quartier, non loin des tours, bordé par la Masse et la départementale 686 en fait un lieu stratégique et attractif. Cependant la présence de ces deux limites entraîne des contraintes dans l'urbanisme à mettre en place. Il faudra gérer le caractère inondable de la parcelle, ainsi que la proximité des enfants par rapport à la route, sans pour autant éloigner ou cloîtrer le lieu par rapport au reste du quartier. Toujours dans un esprit de désenclavement, l'idée est de développer une stratégie urbaine publique constituante. L'accessibilité au site par l'ensemble des habitants sera accentuée par la valorisation des voies et cheminements existants, faisant de ce nouveau projet un atout pour Montanou.

Se soigner, se retrouver, partager

Nina Espinosa

Montanou est situé au nord-est d'Agen, entre les coteaux de Serres. Ce quartier, constitué de grands ensembles, apparaît dans les années 1970 et se développe le long d'une départementale.

La difficulté, qu'a ce territoire à s'intégrer au reste de la commune, s'explique par la présence d'infrastructures limites, qui marquent le paysage : le canal de Garonne et la voie ferrée. Ces limites sont déterminantes de la géométrie de la parcelle choisie. En effet, cette dernière est dessinée par la voie d'eau et le chemin de fer.

Les enjeux de la parcelle sont alors liés à sa position confluente. Sa proximité immédiate avec deux atouts paysagers oubliés, le canal et les coteaux, la responsabilise d'une prise de position par rapport à cette toile de fond. Terrasse de Montanou, elle peut lui permettre de se tourner vers la ville historique, tout en s'adossant au paysage.

La commune d'Agen fait du secteur de la santé un de ses enjeux autour de plusieurs problématiques. La désertification médicale, le manque de professionnels dans certains domaines, l'insuffisance d'internes, sont des réalités contre lesquelles lutte l'agglomération. Montanou en est un exemple révélateur : un seul médecin y exerce. Implanter un établissement de santé, permettant de rendre ce territoire attractif pour les professionnels concernés, semble être une nécessité.

Le projet s'inscrit dans la géométrie d'un éventail contenu entre le canal et la voie ferrée. Des terrasses sont créées. Les éléments bâtis s'y installent ou les soutiennent. La topographie existante est soulignée et des situations de projet singulières apparaissent. Des points de vue sur le paysage sont dégagés ; les rapports de proximité entre intérieurs et extérieurs, entre espaces privés et publics, sont réglés.

01

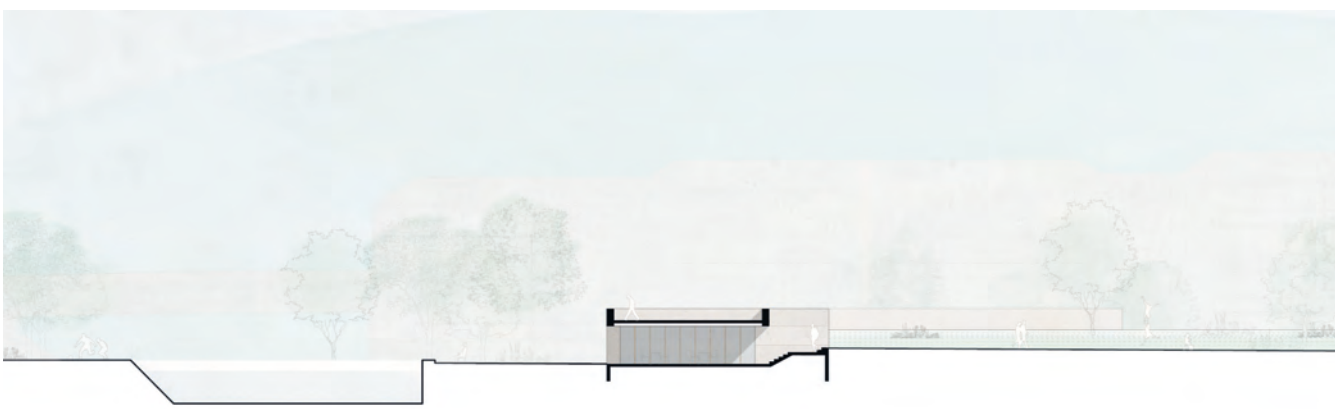

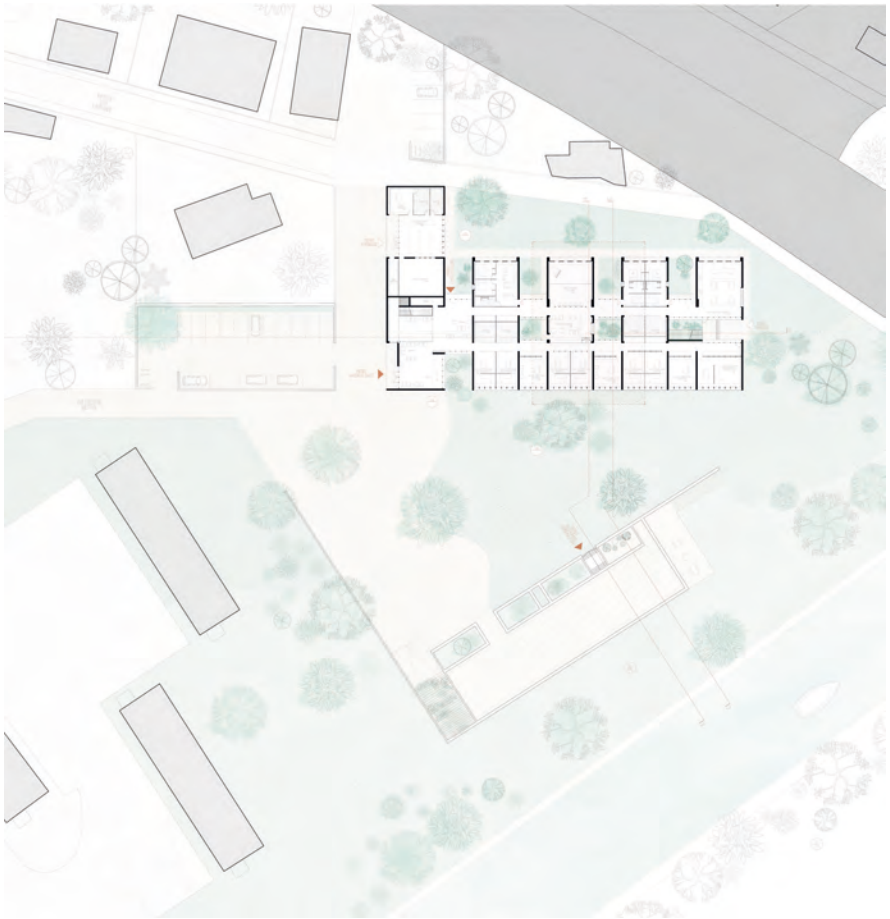

02

03

01. Coupe transversale

02. Plan du rez-de-chaussée
échelle : 1:200

03. Coupe - détail.

Musée de la civilisation celtique et centre de recherche

Josué Fonseca

Aujourd'hui, le plateau de l'Ermitage d'Agen est voué presque entièrement aux activités agricoles. De ce fait, ce territoire est le plus faiblement urbanisé pour des raisons de protections archéologiques. Le site archéologique de l'Ermitage d'Agen est mentionné dès le XVIIIe siècle et les premières explorations du XIXe siècle montrent la présence de puits et de fours de potier.

Historiquement, la ville d'Agen est née sous la forme d'un oppidum gaulois sur ce plateau, puis à la période gallo-romaine, la ville s'est détournée de son berceau pour s'implanter dans la plaine en contre-bas. La ville ne s'est pas développée de manière radiocentrique, comme traditionnellement connu, en raison des contraintes du site naturel. Le plateau de l'Ermitage se délimite par des falaises abruptes.

A la recherche de terrains potentiels pour la construction de logement sociaux, la Communauté d'Agglomération d'Agen envisageait d'installer le lotissement sur cet oppidum avec sa superficie de 50 hectares, seule grande possibilité d'extension d'Agen. En raison du fort potentiel archéologique de ce secteur, l'Ermitage doit être conservé à travers un musée archéologique. Le musée archéologique aura pour mission d'être le garant de la bonne conservation pour les générations à venir du patrimoine archéologique de l'oppidum, qu'il s'agisse d'objets issus de découvertes ou de fouilles archéologiques passées et à venir ou de vestiges immobiliers, conservés in situ et qui composeront le parc archéologique d'Agen.

01

02

01. Implantation du projet sur le site

02. Carte de l'évolution urbaine

03. Coupes

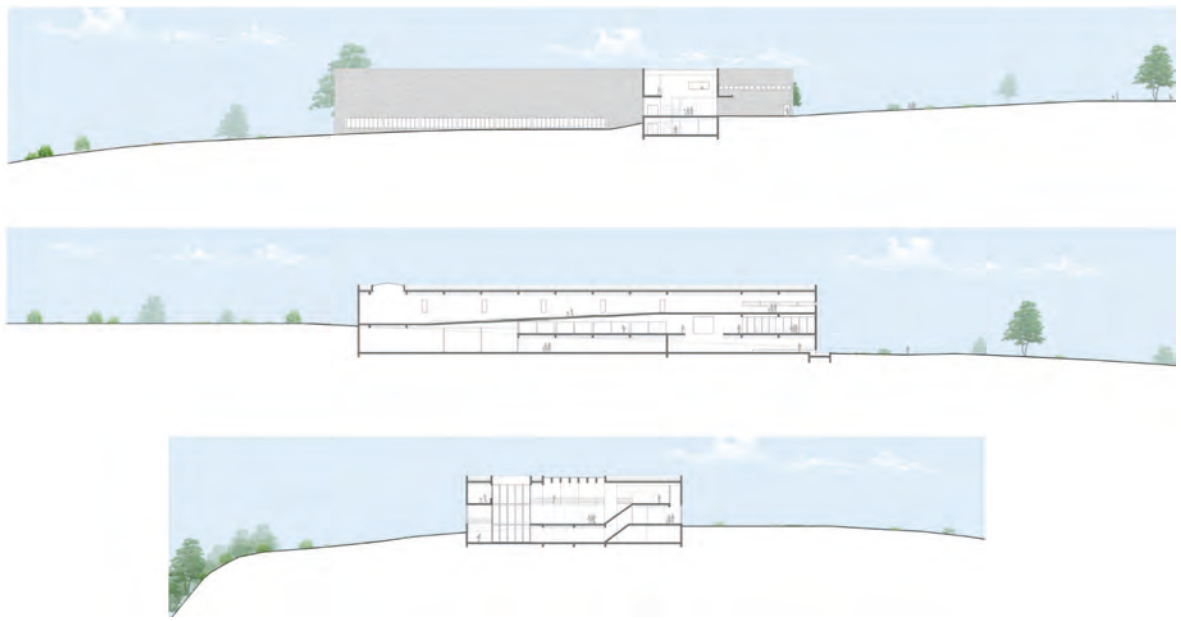

03

Habiter le centre historique d'Agen

Gabrielle Franceries

Ce projet « Habiter le centre historique d'Agen » amène une réflexion sur de nouvelles manières d'habiter le centre historique, au travers de quatre expérimentations, sur deux sites différents.

Agen, ville moyenne de France, connait une désertification de son centre-historique ainsi qu'une attractivité en déclin. Les familles partent habiter en périphérie, tandis que les habitants voulant réinvestir le centre se retrouvent confrontés à des problèmes d'accessibilité des logements ainsi qu'à une offre ne correspondant plus aux besoins actuels d'habiter.

Ces expérimentations ont donc pour objectif d'offrir à la ville d'Agen une nouvelle attractivité dans son centre-ville et de permettre aux Agenais de se réapproprier le centre historique, de retisser des liens avec l'identité de leur ville et de réinvestir le centre.

Au travers des trois premiers projets, sur le même site, il s'agit de poser la question de la dé-densification grâce à trois densités différentes :
- « Habiter un logis » propose une typologie qui répond à la demande des familles partant en périphérie : quatre logis pour quatre familles.
- « Habiter ensemble » propose une densité légèrement supérieure, avec six appartements.
- « Habiter la verticalité » propose une densité verticale, cherchant le un pour un. Tout ce qui est détruit est replacé dans la tour en terme de surface m².

Le quatrième projet propose de requalifier l'espace urbain autour du Stadium de la ville d'Agen, îlot aujourd'hui laissé en l'état. La réflexion menée propose également des logements afin de revaloriser ce quartier.

Au travers de ces différents projets de logements, il s'agit dans un premier temps de proposer du logement de qualité, mais également d'offrir de nouvelles qualités environnantes pour l'environnement proche. De nouvelles qualités d'ensoleillement, de ventilation naturelle, de diagonale visuelle….

01. Habiter un logis, vue traversante

02. Habiter ensemble, vue traversante du duplex depuis la loggia

03. Habiter la verticalité, vue sur la terrasse et les toits d'Agen

04. Habiter l'existant, vue depuis le jardin

01

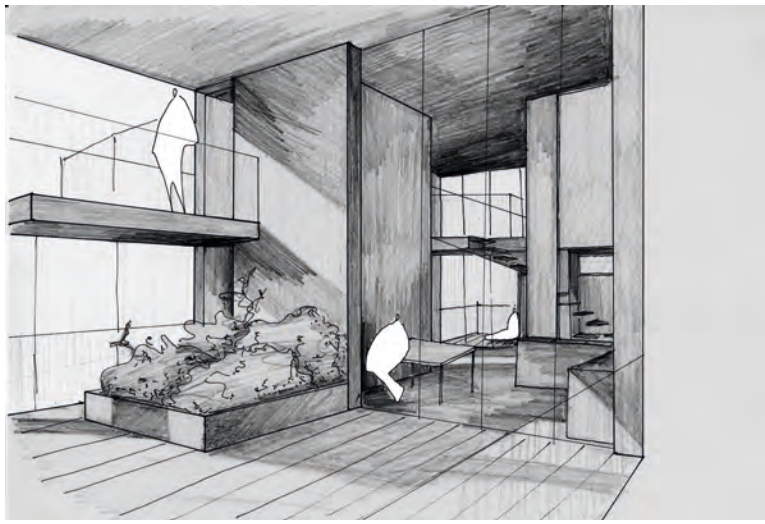

02

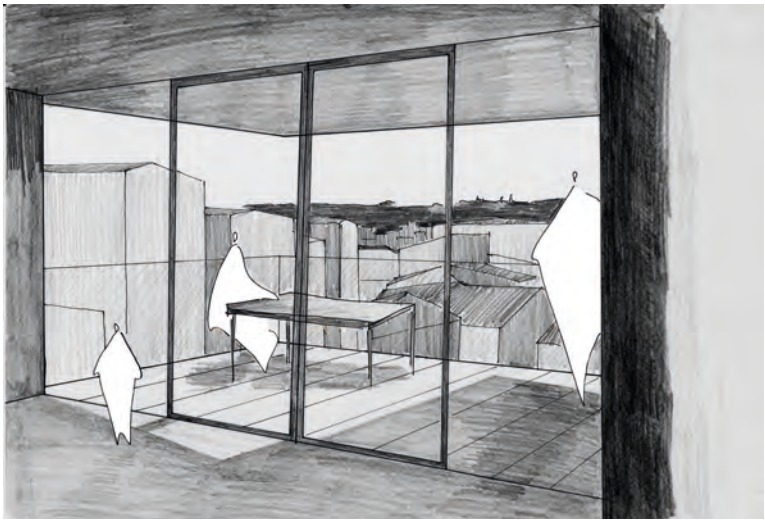

03

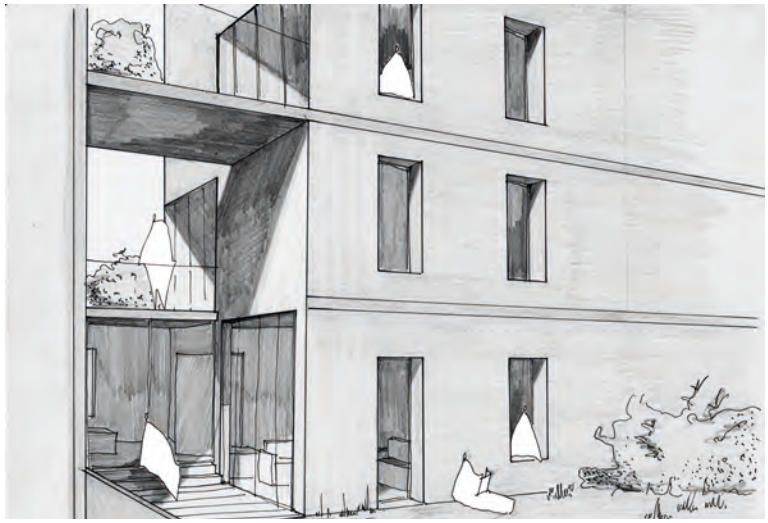

04

De la barrière à l'infini

Sunghoon Kang

Agen est une ville qui vit au rythme de la Garonne. Dans le passé, Les agenais vivaient à côté d'un des fleuves les plus important du pays. La Garonne et ses rives ont été les espaces de la vie quotidienne des agenais. Une digue de trois mètres a été édifiée pour protéger la ville des crues et des inondations. Grâce à cette digue, la ville a pu s'étendre jusqu'à la rive droite de La Garonne. Malheureusement, elle empêche l'accès des Agenais à leur fleuve. La digue est autant une barrière physique que visuelle. Ainsi, les environs de la Garonne ont été délaissés et ne constituent aujourd'hui qu'un lieu de mémoire. Comment peut-on renouer la vie quotidienne des agenais avec la Garonne ?

Sur le site, on a besoin d'un bâtiment accessible au plus large public parce qu'il sera un couloir urbain vers la nature infinie.

J'ai choisi le site qui se situe au terminus de l'axe le plus fréquenté, dans un quartier près de la digue.

Dans le site, il y a une structure de toiture très grande et très impressionnante. La toiture sera préservée parce qu'elle fait l'identité de cet endroit. Pourtant, le vieux gymnase de skating sera détruit car les usagers fréquentent désormais le skate-park, construit en 2016. De plus, sa position empêche la connexion entre la ville et le quai.

J'ai dessiné une bibliothèque parce que c'est un équipement qui attire tous les publics. Elle offre une infrastructure sur le quai. L'espace extérieur pénètre l'espace intérieur de la bibliothèque. De plus, les espaces intérieurs côtoient le jardin.

01

02

01. Maquette de la ville

02. Perspective à vol d'oiseau (du quai)

03. Plan de masse

03

Parc Funéraire de Gaillard à Agen

Jihye Lee

Quand l'homme décède, il retourne à la nature. Cela signifie la fin mais aussi le début d'une autre vie. Actuellement, bien que le cimetière d'Agen soit entouré de magnifiques paysages, il devient solide, minéralisé petit à petit par ses nombreuses stèles et ses sols en béton. Comment réunir l'île minérale du cimetière et la vallée ? Comment le témoignage mortuaire peut-il se conjuguer avec la nature, incarnation même de la vie ? Par conséquent, ce projet cherche son chemin pour introduire la pérennité de la vie et du monde.

Pour réunir l'île minérale du cimetière et la vallée, je propose de planter des arbres chaque fois qu'une concession se libère. Ainsi, le cimetière de Gaillard deviendra un lieu de paysage naturel, près de la ville, un espace de méditation pour les vivants comme à Stockholm, Suède.

Le parcours dans le cimetière est une extension d'un parcours existant. Depuis l'entrée, il suit l'ancien chemin majeur. Il continue jusqu'à l'intersection des deux axes existants ; à ce point-là, je propose une chapelle comme un petit monument dans tout le parc cimetière. Ce chemin se prolonge jusqu'au crématorium, qui s'installe dans un carré vide près de la quatrième porte. Sur ce chemin, les columbariums vont s'installer tout en liant le crématorium et la chapelle.

Le crématorium s'installe dans un endroit vide au nord-ouest du cimetière. Ce site fait face aux deux allées existantes. Le plan masse est comme une extension d'un carré de cimetière et s'adapte bien à son contexte. En raison de la topographie inclinée, le bâtiment est à moitié enterré. La partie columbarium s'étend sur l'ensemble du terrain creusé jusqu'à la chapelle. La chapelle est un monument haut qui donne l'orientation dans ce lieu. Elle est un point important pour lier les projets.

01. Coupe du parcours
02. Maquette du parcours
03. Plan masse

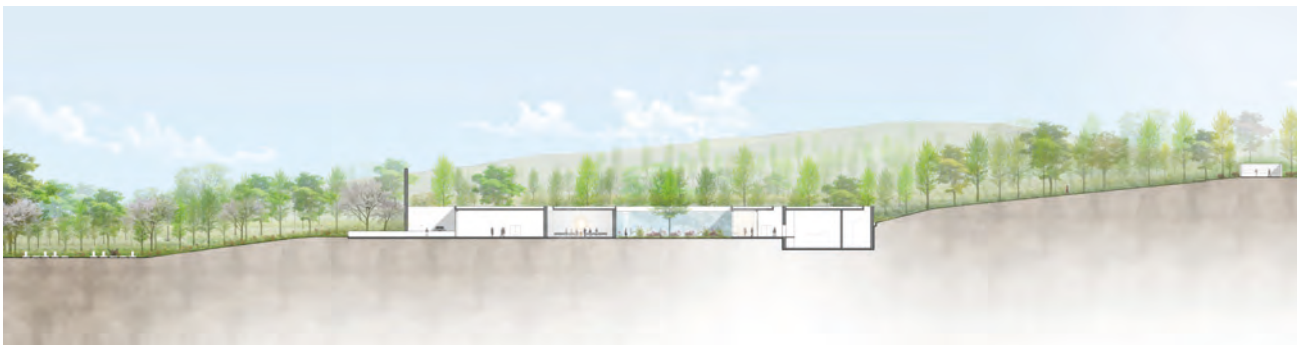

01

02

03

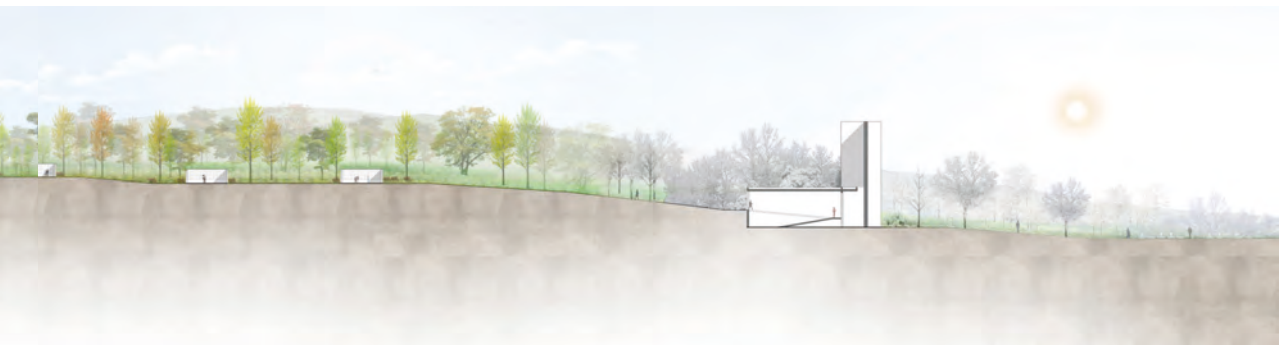

Densifier pour préserver Moirax

Anne Musca

Pour ce PFE, l'intérêt s'est porté sur la problématique de la densification des villages et le grignotage des terres agricoles. Moirax est un village très préservé du Lot et Garonne, perché au sommet d'un coteau qui surplombe la vallée de la Garonne. Par le paysage exceptionnel qu'il révèle, un patrimoine riche, et sa proximité avec Agen, Moirax attire chaque année de nouveaux habitants. Il se densifie en périphérie par des opérations de lotissements ou de maisons individuelles isolées. Se pose alors la question de la maîtrise de cette densification pour préserver et mettre en valeur ce village aux qualités paysagères et architecturales exceptionnelles.

Le projet propose une alternative aux constructions actuelles en proposant un système de sept maisons mitoyennes, organisées autour d'un espace partagé. Dans cet espace partagé, on trouve une cuisine d'été, des terrains de jeux, un potager. Sur cet espace partagé s'ouvre une pièce commune que les habitants peuvent s'approprier librement. Mettre des lieux partagés au cœur des logements propose de redécouvrir la vie en communauté, qui constitue l'ADN de la vie en village. Autour de cet espace partagé s'organisent les maisons, qui sont mitoyennes deux à deux, permettant ainsi une économie de construction mais aussi une économie des terres, dans cette région où le grignotage territorial sévit. Elles possèdent cependant les qualités de maisons individuelles avec leurs jardins, leurs terrasses, et des pièces généreuses, offrant une vue privilégiée sur le paysage magnifique des coteaux de Gascogne. La mitoyenneté permet d'inscrire la maison dans le paysage du village, lui donnant une échelle qui s'apparente aux longères très présentes dans la région. La maison se développe en demi-niveaux, afin de ressentir la pente que l'on habite. La maison se développe tout d'abord par une séquence de seuils. On accède à chaque logement par une entrée couverte, puis une entrée intérieure qui permet d'accéder à l'espace nuit d'une part, à la cuisine d'autre part. La cuisine s'ouvre sur une terrasse couverte. Le salon est un demi-niveau plus bas, ouvrant sur un jardin. Les chambres sont superposées et ont chacune une salle d'eau.

Pour démontrer que ce principe peut être une véritable solution pour densifier Moirax à long terme, le projet s'implante sur deux sites, à proximité du centre-bourg. Ils se situent tout deux le long du mur du jardin du prieuré, véritable monument à l'échelle du village de Moirax. Ces deux sites sont très différents, dans leur orientation, leurs rapports au village et à la pente. Les lignes directrices établies s'adaptent à la réalité du site, et le projet se glisse dans la pente avec discrétion. Un travail de murs de soutènements en pierres de site banchés sert de socle aux maisons, aux espaces partagés.

01

02

01. Sites d'implantation au Nord et au Sud du village
échelle 1:1 000

02. Plan (site Sud)
échelle 1:200

03. Coupe (site Sud)
échelle 1:200

04. Coupe
échelle 1:50

03

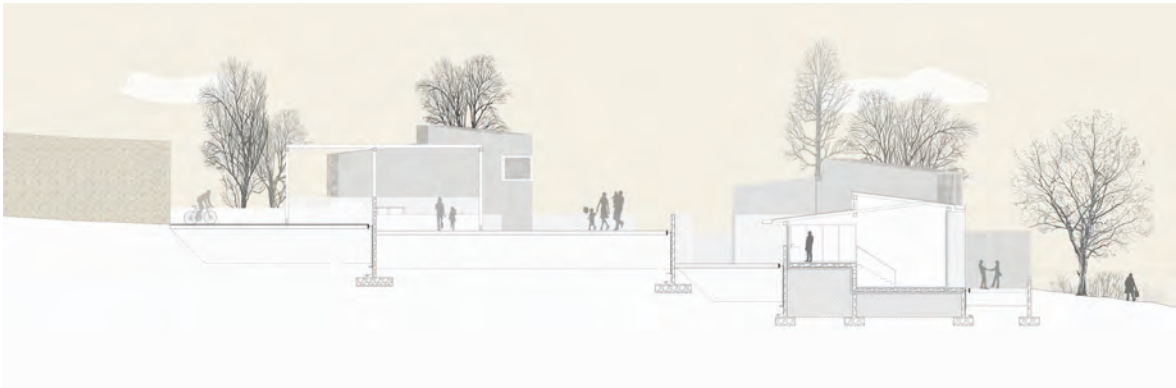

04

Intersection de La Masse et de deux Infrastructures - Pont de Donnefort

Mi Ryong Yee

Le projet de (ludo+start-up)thèque se situe dans la ville d'Agen, ville de 34 000 habitants, qui se trouve entre Bordeaux et Toulouse. Le canal de la Garonne est une infrastructure historique qui relie les trois villes. Après le centenaire de sa création, le canal est remplacé par le chemin de fer. Il a perdu sa fonction originale qui a tendance à se retrouver aujourd'hui. À l'échelle du quartier, on l'utilise comme une promenade. À l'inverse du canal, la Masse est un cours naturel se situant dans la vallée du quartier Montanou. Ce morceau de la nature d'Agen valorise la qualité de vie des habitants des grands ensembles des années 1950.

À l'échelle du site, la Masse est fractionnée par des parcelles de propriétés privées. Bien que le site choisi soit le seul endroit où la Masse, le canal et la route départementale se rencontrent, il ne favorise pas cette rencontre, voire l'ignore. Au niveau social, on remarque que le canal est une frontière. Par ailleurs, il n'existe dans le quartier aucun programme pour les jeunes et adolescents, en dehors de l'école, bien que le circuit scolaire passe fréquemment par le pont de Donnefort.

Le pont de Donnefort n'est donc pas un franchissement piétonnier. D'après les séries de profils de la route D656, on remarque que la route devient de plus en plus large et le pont de Donnefort crée un talus. Le trottoir de 1,35m de largeur n'offre aucun confort de franchissement aux piétons. En outre, le talus créé par le pont a longtemps isolé le site.

Tout en profitant de la route D656 qui génère le talus, ne pourrait-on pas valoriser le terrain par une passerelle adaptée aux piétons ? Plutôt que de sortir dans la route départementale, l'intention urbaine est de continuer la promenade le long de la Masse pour ensuite franchir le canal. Les bureaux de la start-up profitent de la route départementale, la ludothèque du jardin intérieur. La salle de spectacle attire au-delà des employés de la start-up et des usagers de la ludothèque. De cette manière, ces trois programmes forment une seule entité. La passerelle est structurellement tenue par cette entité, mais indépendante de celle-ci. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans le bâtiment pour le franchir. À l'inverse, en traversant nous pouvons voir ce qui se passe dans la ludothèque et dans l'espace de repos de la Startupthèque. De plus, les usagers de la passerelle peuvent influer sur la lumière entrant dans le bâtiment.

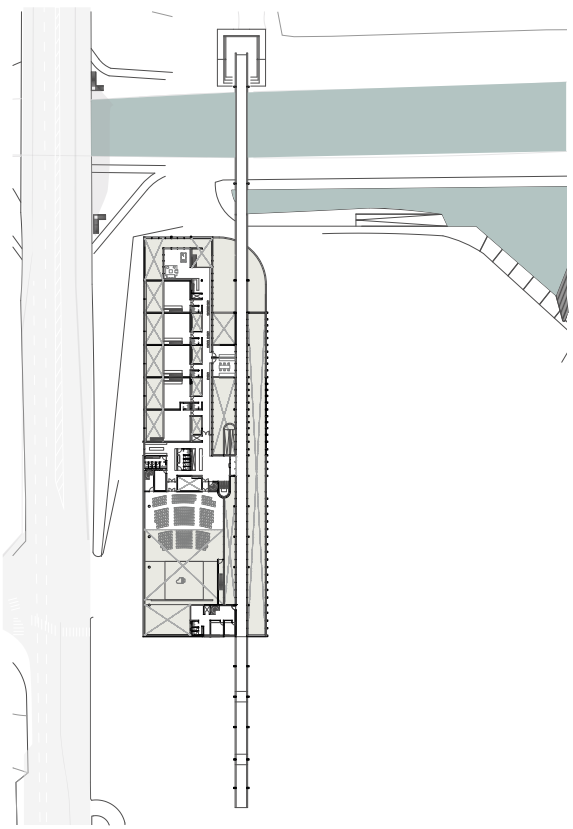

01

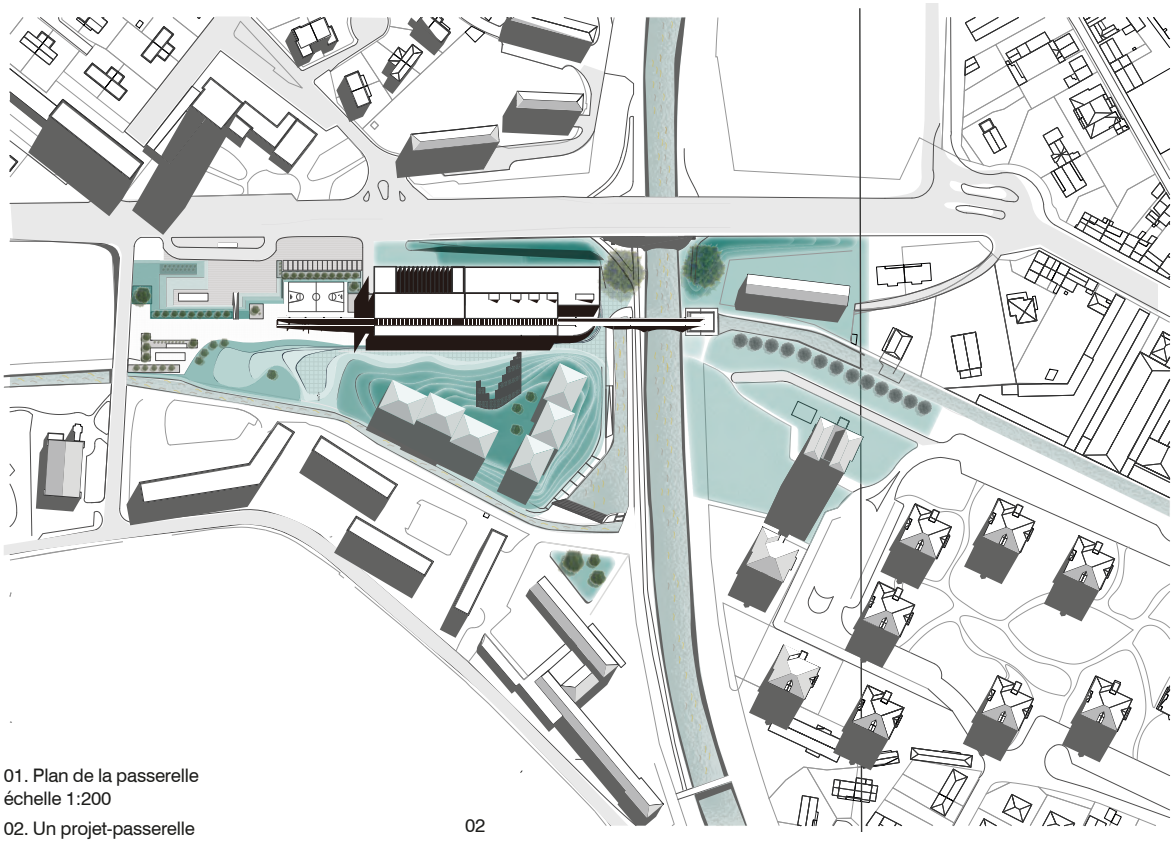

02

01. Plan de la passerelle
échelle 1:200

02. Un projet-passerelle
plan de masse
échelle 1:500

03. Coupes
échelle 1:200

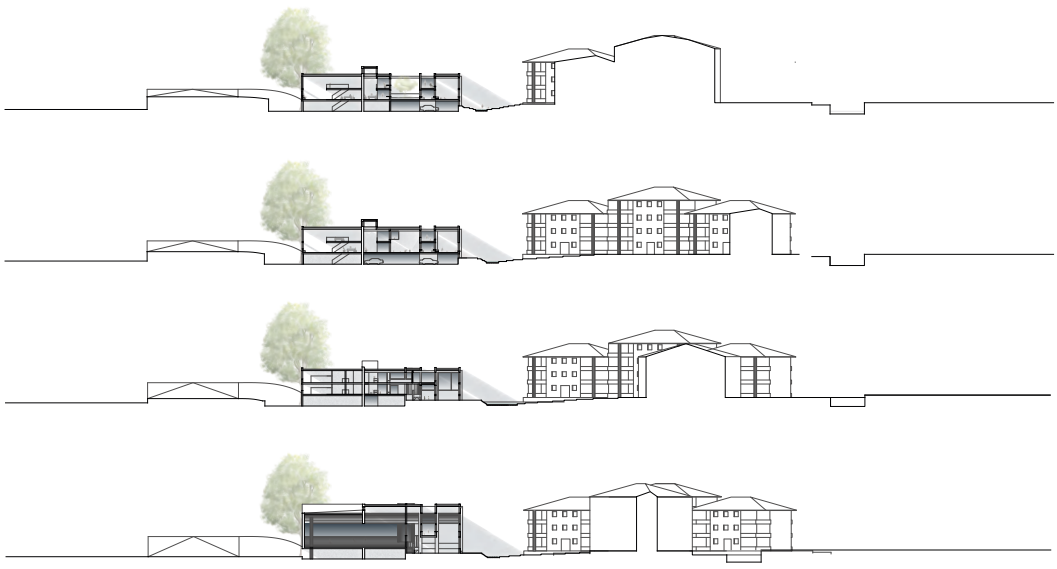

03

Un centre de formation agricole à Brax

Nicolas Jacob

La réflexion de ce projet porte sur la création d'un lieu tourné vers l'apprentissage des techniques d'agricultures durables dans l'agglomération d'Agen, dans le Lot et Garonne.

L'idée est de promouvoir des formations exclusivement tournées vers des techniques d'agricultures durables, telles que la permaculture, l'agro-écologie et l'agro-forestrie. Il s'agit donc de mettre en valeur et de porter un changement radical des pratiques et d'en faire un lieu d'apprentissage et d'expérimentation, afin de prouver que d'autres méthodes sont possibles, à échelle plus humaine, tout en gardant une productivité conséquente.

Le lieu d'implantation choisi se situe dans le centre de Brax, dans l'agglomération d'Agen, à quelques kilomètres du centre-ville. Ce lieu permettrait aux agriculteurs déjà installés de se reconvertir vers des méthodes plus écologiques en proposant des cours en alternance ou en continu, et aux jeunes agriculteurs de se former de façon continue, tout en ayant la possibilité d'expérimenter et de cultiver sur le site. En effet, une grande partie du site serait dédiée à l'expérimentation des techniques exposées plus haut. L'objectif étant de créer plus de lien entre le monde paysan et urbain, en proposant des formations ouvertes à tous, mais aussi en articulant ce lieu avec des programmes utiles pour la commune. Ce lieu serait alors un point de convergence pour les habitants de Brax comme pour les agriculteurs du territoire.

01. Coupe sur le restaurant et la halle au 1:50

02. Plan de situation au 1:500

03. Plan de Rez-de-chaussée au 1:200

01

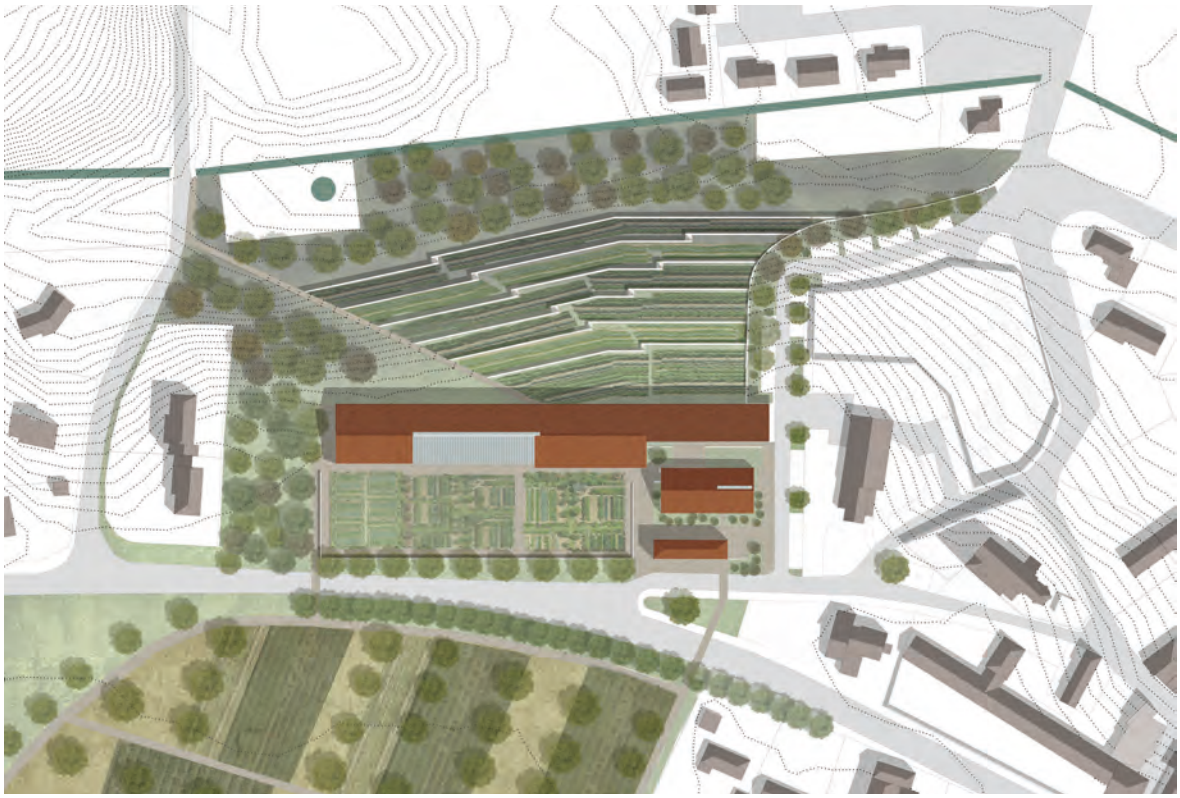

02

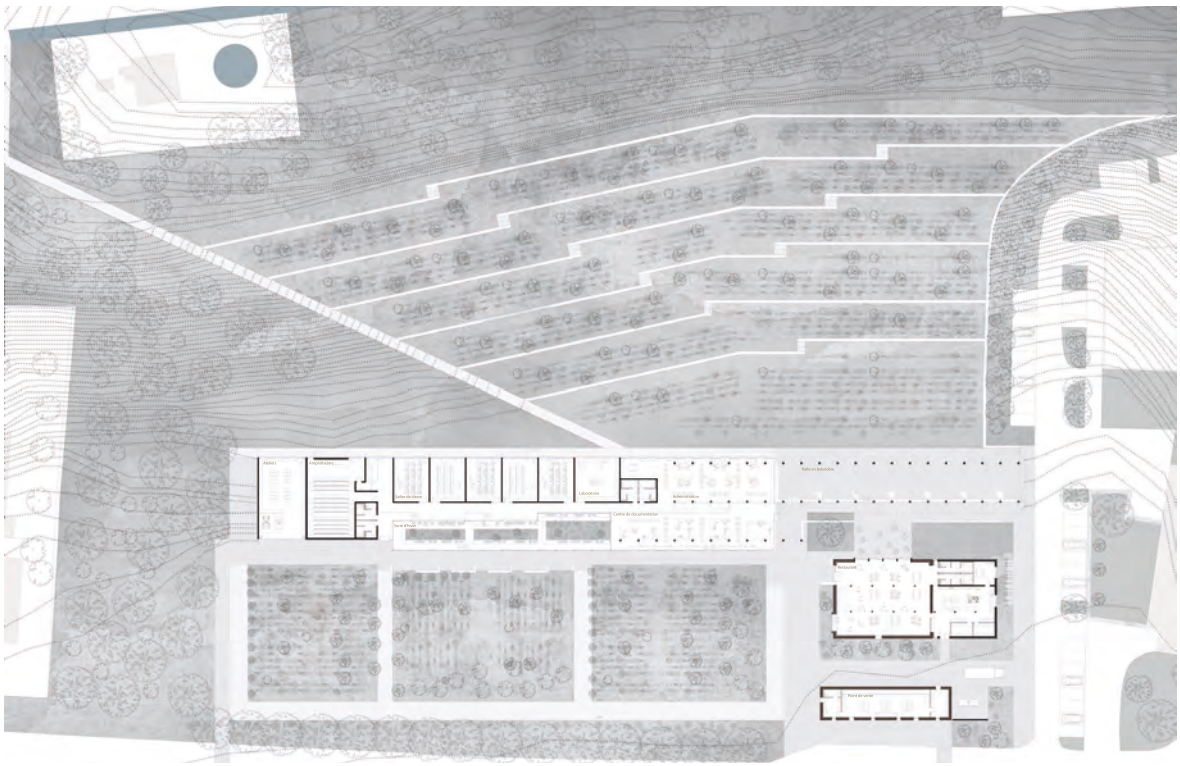

03

L'avenir du pavillonnaire : de l'individuel au collectif

Diego Rodriguez

La commune de Brax va d'ici peu connaître une mutation majeure, due en grande partie à l'implantation sur son territoire d'une gare LGV et d'un technopôle. Deux infrastructures fortes et attractives qui auront, sans nuls doutes, un impact sur la démographie de cette commune.

De plus, si l'on en croit le dessin actuel du territoire de Brax, cet accroissement de la population appellera nécessairement à un fort développement du pavillonnaire, qui a déjà sévèrement défiguré les terres de la commune.

A partir de ce constat est née ma préoccupation : Quelles orientations pouvons-nous proposer afin que le pavillonnaire cesse de défigurer le monde rural ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons analysé, dans un premier temps, sur les terres Braxoises, quatre situations typiques à partir desquelles le pavillonnaire semble le plus souvent s'articuler. Cela a permis de façonner quatre projets types qui ont ouvert à une comparaison entre « ce qui a été fait » et « ce qui aurait pu être fait ».

Enfin, à l'issue des quatre projets démonstratifs, un projet plus urbain a pu émerger. Il répond aux futures attentes de la ville et propose l'articulation de trois thèmes essentiels, afin d'établir les conditions d'un pavillonnaire différent : densité douce, paysage intelligent, lieu commun intense.

Trois thèmes qui ont eu pour but de faire du pavillonnaire un ensemble urbain majeur. Le premier thème concerne la maison en tant qu'objet possible à densifier, en passant du modèle du pavillon à celui de la cour. Le second thème vise à faire comprendre que le pavillonnaire pour lui-même ne donne rien, ne vaut rien. Si l'on souhaite lui donner un peu de dignité, il faut que celui-ci fabrique quelque chose de plus grand que la simple addition de petites unités autistes ; par un agencement intelligent, l'idéal est d'acquérir une forme capable d'espace extérieur au pavillonnaire tel qu'un parc par exemple. Enfin, le troisième thème a pour objectif de fabriquer autour du pavillonnaire des éléments urbains comme catalyseurs de rapports sociaux, comme pouvait le faire autrefois une église, un marché… Ici, la pièce urbaine intense qu'il a semblé intéressant de développer a été l'idée d'un club : une sorte de grande maison pour tous. Un lieu à la typologie particulière, celle du château, et qui tente par celle-ci de raconter une histoire enfin pleine de dignité.

01

01. Plan masse
02. Coupe

02

N
Club nautique
Auberge de jeunesse
Salle polyvalente
& Restaurant
Ferme pédagogique
Groupe scolaire
1
2
3
4

Réinvestir une friche urbaine

Catherine Chung, Salomé Jammet & Julien Sarale

Le canal latéral à la Garonne, qui contourne la ville d'Agen par l'Est et le Nord forme, avec le canal du Midi, le canal d'entre-deux mers, qui relie l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Il constitue une véritable infrastructure à l'échelle de la ville, mais aussi du territoire et du paysage de l'Agenais dans son ensemble. Initialement dédié au transport de fret et de marchandises, le canal constitue aujourd'hui un véritable atout paysager et un fort potentiel touristique pour la ville d'Agen. Le site choisi, un ancien site de manutention agricole comprenant un silo à grain et des hangars de stockage, se situe sur la berge ouest du canal, à la limite des communes d'Agen et de Bon-Encontre : il illustre parfaitement le potentiel de transformation et de requalification dont les berges du canal pourraient faire l'objet.

Ce lieu est une véritable porte de la ville d'Agen, d'une part, par voie fluviale (génératrice d'un tourisme important) mais aussi via un franchissement du canal : le pont bleu. Il représente ainsi Agen et par extension, toute l'agglomération agenaise. Cependant, la mauvaise desserte du site et les différentes infrastructures déjà présentes freinent son développement et son dynamisme, créant une frontière épaisse entre Agen et Bon-Encontre, de la voie ferrée jusqu'au canal latéral. Cette limite entraîne une dualité entre les deux rives, entre les lotissements de Bon-Encontre et les logements collectifs d'Agen.

Comment traduire l'identité de l'agglomération d'Agen au travers de l'aménagement des berges du canal latéral tout en conciliant les différentes échelles et temporalités du site ? L'implantation d'une série d'équipements liés les uns aux autres par un parc, vise à créer un pôle attractif le long du canal. Le programme complet sur ce site comprend le dessin du parc, la réhabilitation du hangar et du silo à grain existant, un club nautique, une ferme pédagogique et un groupe scolaire.

01. La friche du silo à grain de Bon-Encontre, réinvestie par un parc et plusieurs équipements

Le groupe scolaire dans le parc des berges du canal

Catherine Chung

Le choix d'un programme de groupe scolaire se justifie dans cette volonté de venir créer un nouveau lieu de vie, un nouveau rythme, une nouvelle temporalité qui diffère de celui actuellement, mais également répond à une éventuelle densification du site dans une temporalité future. Le groupe scolaire renoue avec les habitants, une activité régulière et quotidienne où l'on pourra trouver au sein du groupe scolaire d'autres programmes pouvant être utilisés hors période scolaire. Sa forme et son orientation viennent notamment dialoguer avec l'installation du parc, mais aussi avec son environnement où le pavillonnaire est beaucoup plus présent sur le côté Est des berges du canal. Les différentes intentions au sein du programme scolaire dialoguent avec l'idée d'une école dans la forêt.

01

01. Le jardin du parvis de l'école et son entrée

02. Le hall d'entrée et le jardin privé

03. Rez-de-chaussée du groupe scolaire

04. plan du R+1

02

03

04

Réhabilitation d'un silo à grain et ferme pédagogique

Salomé Jammet

Le point de départ du travail de requalification du site est la réhabilitation du silo à grain, véritable repère dans le paysage de par sa hauteur, et dominant le panorama urbain. Témoin de l'histoire agricole du site, et par extension, du canal, il est un élément patrimonial à préserver. Nous proposons d'y aménager une salle polyvalente ainsi qu'un restaurant. Le hangar sera quant à lui transformé en auberge de jeunesse, dans le but de diversifier l'offre en hébergement touristique de la ville. Ces programmes ont pour objectif de transformer ce site industriel en friche en un véritable lieu de vie, attractif à l'échelle du quartier mais aussi de la ville.

Le silo à grain d'Agen, qui caractérise le site et le grand paysage, est un symbole de l'histoire agricole de la région et de sa capacité à être le grenier de la France. L'implantation d'une ferme urbaine pédagogique permet de renforcer cette identité et de la ramener au cœur de la ville, permettant ainsi une sensibilisation des habitants et des visiteurs à ce territoire agricole et à son devenir.

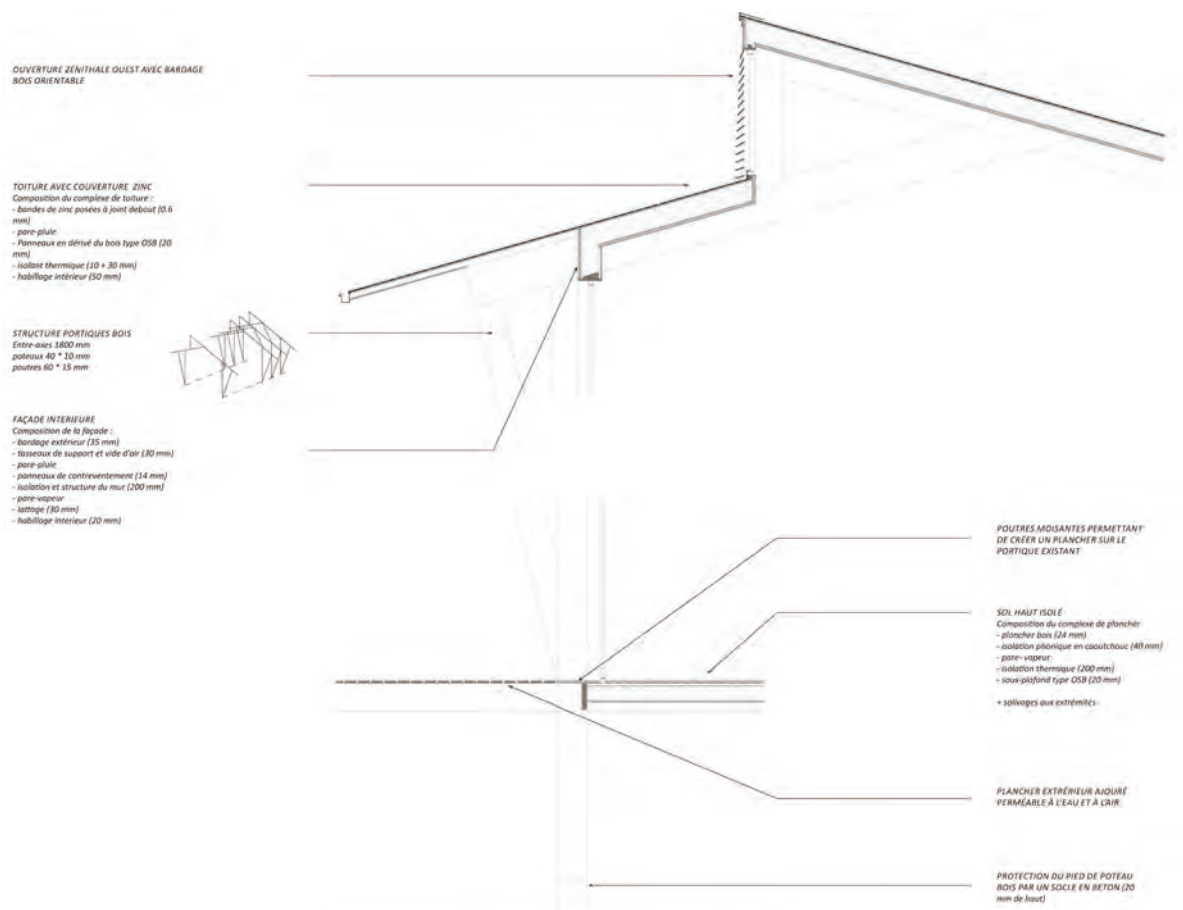

01

02

01. Détails

02. Plan du rez-de-chaussée

03. Coupe transversale du silo à grain

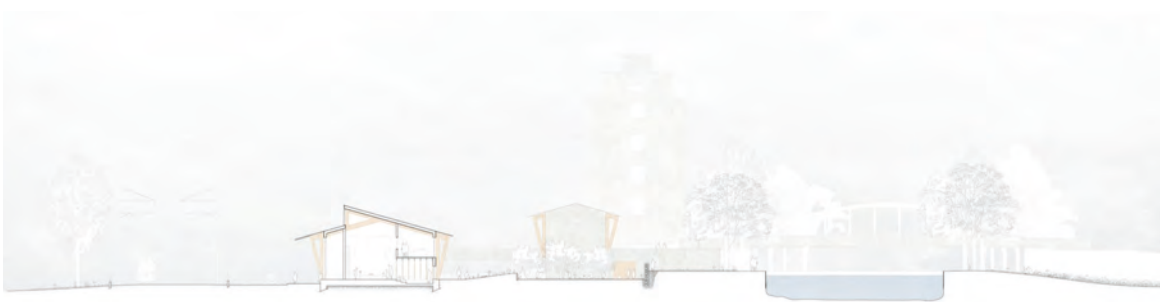

03

Un club nautique et une halte touristique à Agen

Julien Sarale

À Agen, le canal de Garonne est aujourd'hui un tracé touristique, principalement emprunté durant l'été par les plaisanciers et les cyclotouristes. Il est également le lieu d'entraînement de plusieurs clubs de sports nautiques tels que le club d'aviron agenais ou le Canoë-Kayak Club.

Afin de renforcer ces activités déjà existantes et d'encourager les habitants à s'approprier d'avantage leur canal, il semble intéressant d'implanter sur le site du silo à grain un nouvel équipement permettant de faire le lien entre les différents usages, sportifs et touristiques, du canal. Le projet propose la création d'une base nautique comprenant de nouveaux équipements d'entraînement et de rangement du matériel, ainsi que la création d'un nouveau bassin d'amarrage, complétant les points de halte de Boé et du centre d'Agen. Ce nouveau bassin, combiné à la nouvelle auberge de jeunesse dans le hangar à grain, incitera les plaisanciers et les touristes à s'arrêter d'avantage au sein de l'agglomération agenaise. La base nautique complètera les locaux existants des différents clubs sportifs et sera aussi un point de location de canoës pour les habitants, qui pourront ainsi redécouvrir leur ville et leur territoire depuis un point de vue inédit.

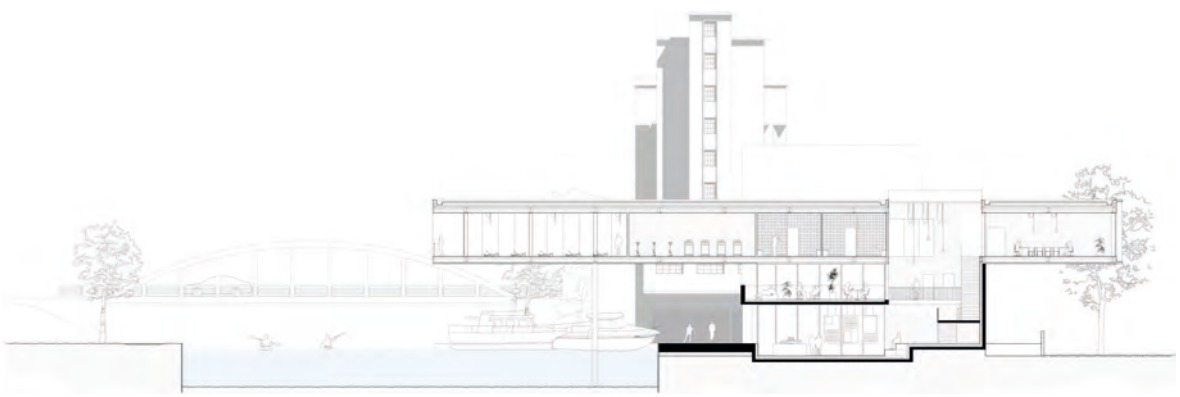

01

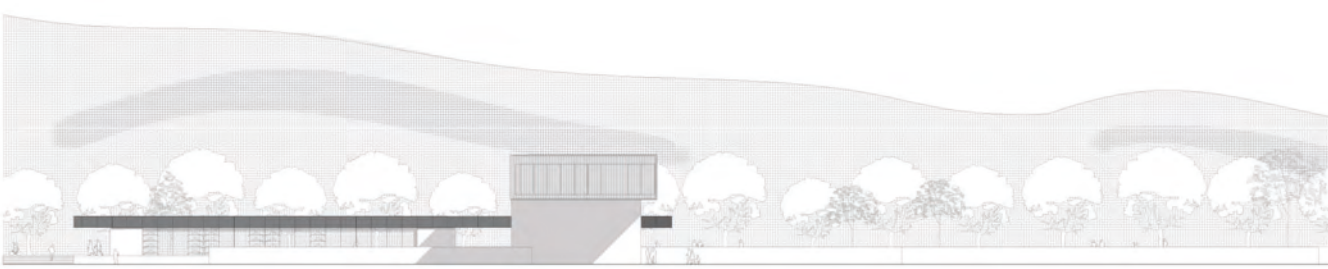

02

01. Coupe

02. Perspective
Le club nautique,
une réappropriation
du canal pour les Agenais

03. Façade du club nautique

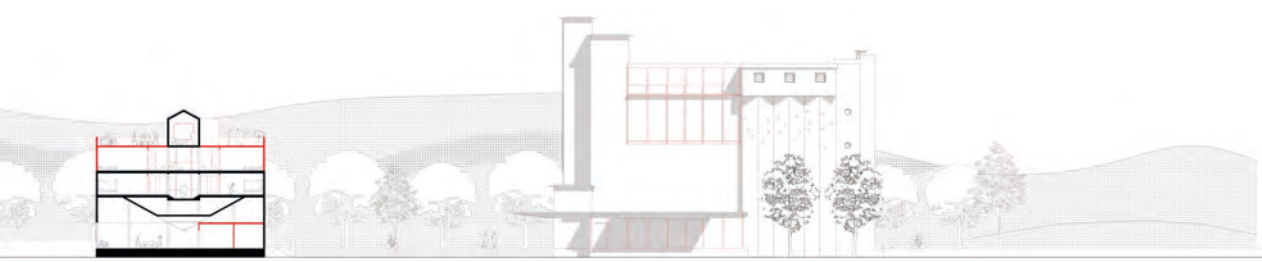

03

Interventions au passage d'Agen

Yssa Kébé, Claire-Lise Maladry & Rémi Moustard

Le passage d'Agen est une commune de l'agglomération d'Agen, qui se situe sur la rive gauche de la Garonne.

La commune du Passage s'est développée en rapport frontal à Agen sur la rive sud du fleuve, qui s'écoule plein nord à cet endroit précis. Elle est plaquée contre la Garonne, s'étirant à chacune de ses extrémités jusqu'aux pieds des deux coteaux. Sa configuration s'oppose à la direction du grand couloir que forme la vallée. Cette ville-barrage est donc traversée par tous les axes routiers ferroviaires, fluviaux et même aériens. Le Passage parait être à la vallée ce qu'une écluse est à son fleuve. Cette configuration donne l'avantage d'être connecté par réseau dense et varié mais est-ce que la ville devient le réceptacle de ces flux ou sont-ils une strate supérieure qui traverse sans s'arrêter ? De plus, l'arrivée de la future LGV tend à intensifier l'afflux sur ce réseau déjà très dense.

Plan de situation du Passage d'Agen

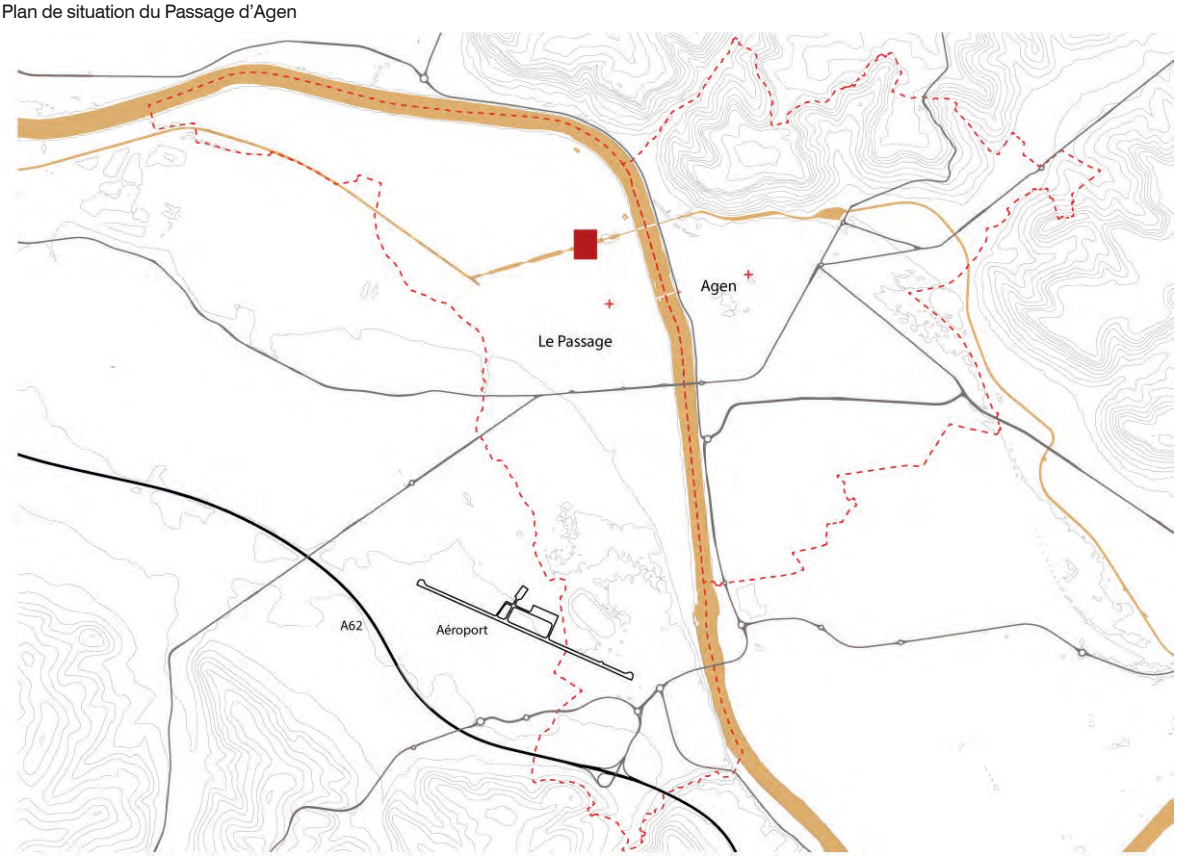

Une nouvelle dynamique piétonne au Passage d'Agen

Yssa Kébé

Le projet cherche à apporter une nouvelle dynamique urbaine dans cette commune qui est complètement enclavée entre la Garonne à l'ouest et le canal au Nord. L'enjeu est donc de redonner une accessibilité nord/sud plus évidente afin de valoriser l'unité de la ville, notamment dans la pratique piétonne ou non motorisée.
La réflexion réalisée devait permettre de répondre à la problématique et aux nouveaux enjeux du territoire. Ils sont tout d'abord urbains. Le développement du Passage d'Agen va s'intensifier par sa position stratégique entre le centre historique d'Agen la future apparition de la technopole ainsi que de la LGV, qui vont s'implanter à Brax. Les enjeux sont également touristiques. En effet, Agen a mis en place un projet de reconquête des rives de la Garonne afin de donner une attractivité au front d'eau. Ceci s'est également caractérisé par la transformation de l'ancienne usine des eaux en café-vélo. La ville a par ailleurs investit dans la réalisation d'un skate-park, qui se trouve au croisement du passage et du canal sur la Garonne.

La parcelle choisie se situant de façon symétrique à ce skate-park par rapport à la Garonne, le programme doit pouvoir répondre à plusieurs besoins. Il doit tout d'abord être un véritable lien physique et visuel entre le canal et le centre historique du Passage. Il doit aussi respecter les besoins des habitants tout en intégrant la question touristique du lieu.

Le canal est alors un élément d'accroche essentiel du territoire, beaucoup d'édifices publics s'y attachent à l'intérieur de l'agglomération. Le nouveau projet tentera de se greffer à cette permanence du site afin que son dynamisme puisse profiter au parcours que nous cherchons à installer dans la commune du passage.

La parcelle est marquée par l'usage et l'histoire sportive du site. L'empreinte bien définie de la piste d'athlétisme, le gymnase, les terrains et les statues aux allures d'olympiades grecques sont le socle puissant et insolite du terrain. L'objectif est de s'appuyer sur ces structures existantes afin d'accompagner et revaloriser ce dynamisme existant.

Le centre culturel du Passage situé au sud de la ville et est un établissement qui fonctionne presque en surrégime. Dix-neuf associations culturelles y sont rattachées. Certaines associations culturelles n'ont pas la possibilité d'exercer dans cet établissement par manque de place. L'idée de ce projet est donc de délocaliser les activités liées à la danse afin de leur dédier leur propre établissement. Le projet prévoit également de donner un accès plus ouvert au gymnase qui sera réhabilité en espace couvert, dialoguant avec l'espace public qui lui fait face.

Un restaurant accueillera les touristes qui pourront faire une halte et profiter des danseurs en mouvement. Des perspectives seront créées afin que les visiteurs puissent communiquer visuellement avec les différents espaces sportifs (danse y compris).

01

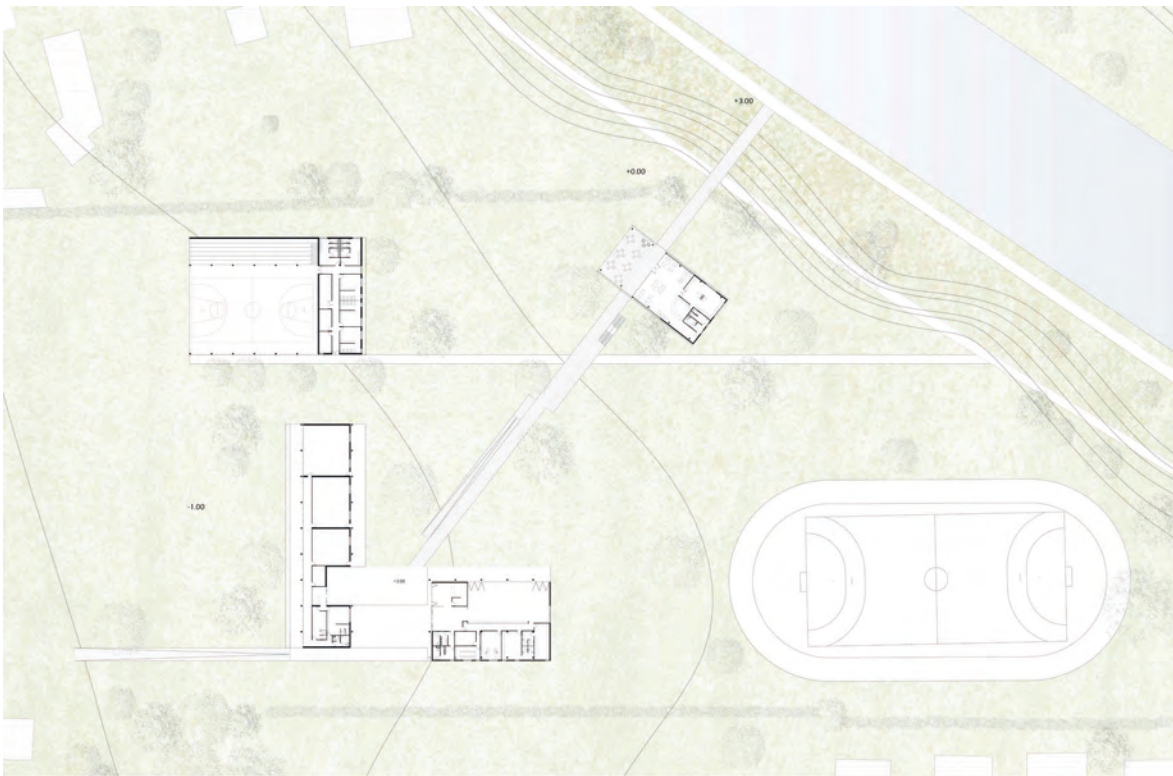

02

01. Façade principale : on y voit l'insertion de la passerelle qui fait la liaison entre le niveau haut (canal) et le niveau bas (ville)

02. Plan du projet

03. Coupe parallèle à la façade permettant d'observer la relation entre le projet passerelle et le canal

03

Un hôtel au passage d'Agen

Claire-Lise Maladry

Le projet s'attache à rendre plus lisible la commune du Passage, banlieue de la ville d'Agen. Il s'implante sur un ancien canal, remblayé et praticable, qui s'étend sur deux kilomètres de long.

Au regard de l'évolution croissante du tourisme d'affaire à Agen (création d'un nouveau technopôle, d'un centre de congrès et de la nouvelle LGV Bordeaux-Toulouse), j'implante un hôtel de haut standing, programme dont la ville d'Agen rêve depuis cinq ans.

Le projet se développe en deux parties qui s'adossent. La première abrite les chambres, les circulations et les services de l'hôtel. La deuxième accueille des salons de lecture, de jeux, de travail, le bar, et le restaurant.

Le projet est guidé par un mur. Ce dernier s'enroule autour de l'espace des chambres, se déconstruit dans l'artère permettant l'adossement et l'imbrication des deux parties programmatiques et enfin s'efface totalement au lieu du restaurant public. Le bar et le restaurant peuvent ensemble se dissocier du reste du projet, pour permettre des évènements tels que des mariages et autres fêtes. Ils sont reliés par quatre opérations : le cèdre qui amène une ambiance particulière, le sol qui est traité de manière identique et continue, en brique, le travail des baies et de leurs menuiseries non-apparentes qui permet aux deux programmes de se projeter l'un vers l'autre, et les toitures qui sont travaillées de manière similaire, par le choix de leur hauteur et du traitement de la matérialité béton. L'entrée de l'hôtel se fait en chicane, derrière un mur de brique. La séquence d'entrée propose une transition vers l'espace intime de la chambre, en changeant progressivement les ambiances. Les espaces de distribution sont traités comme un grand préau, les chambres sont assemblées de telle sorte que chaque hôte possède sa propre entrée. L'hôte découvre enfin, après avoir poussé la porte de sa chambre, une vue originale, dégagée, sur un large bassin naturel au premier plan, les toits en tuiles rouges au second, et enfin le coteau de l'hermitage au dernier plan.

01

02

01. Coupe longitudinale
02. Coupe transversale
03. Plan coupé

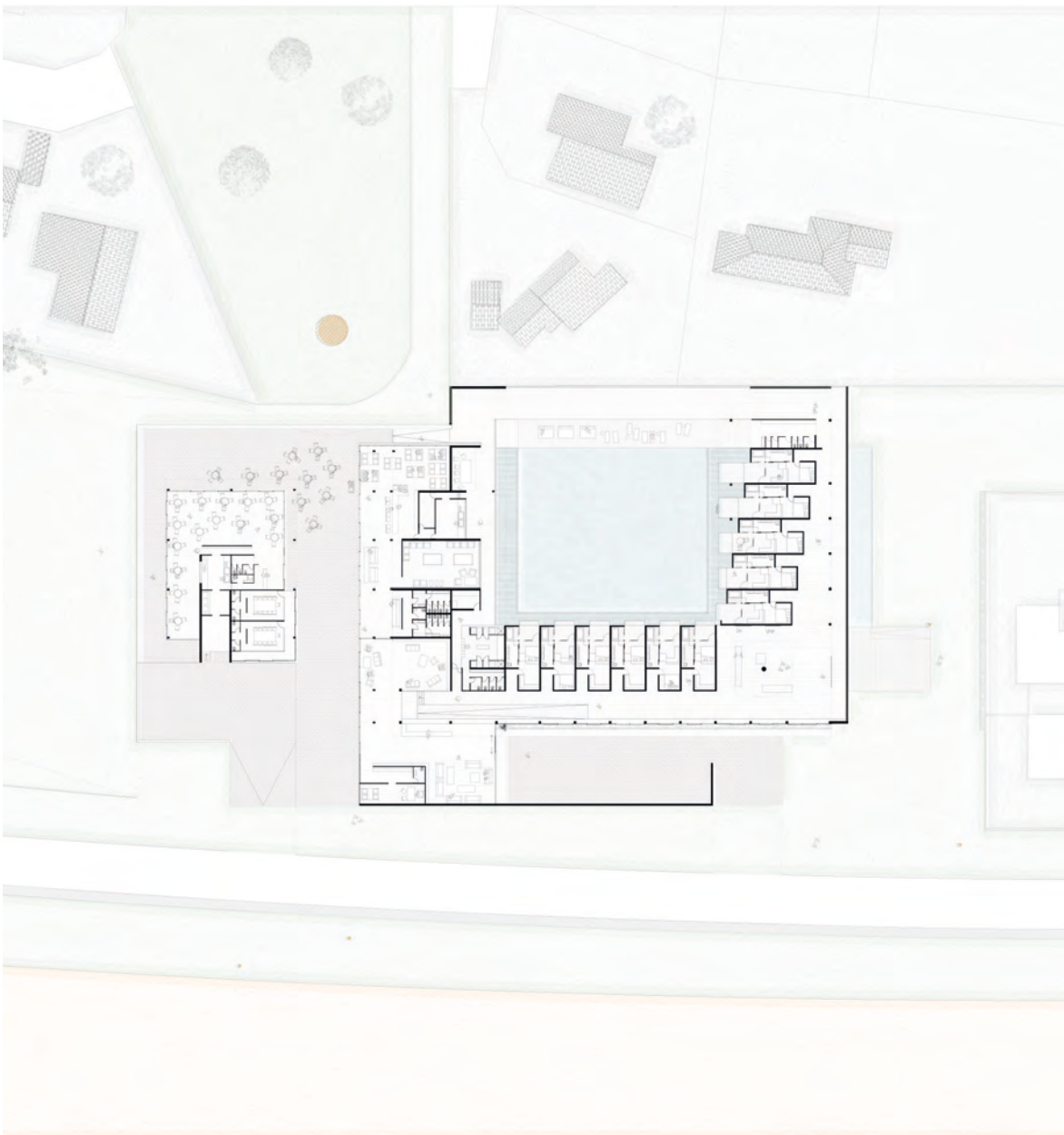

03

Une nouvelle interface au Passage d'Agen

Rémi Moustard

La commune du Passage s'est développée en rapport frontal à Agen sur la rive sud du fleuve, qui s'écoule plein nord à cet endroit précis. Elle est plaquée contre la Garonne, s'étirant à chacune de ses extrémités jusqu'aux pieds des deux coteaux. Sa configuration s'oppose à la direction du grand couloir que forme la vallée. Cette ville-barrage est donc traversée par tous les axes routiers ferroviaires, fluviaux et même aériens. Le Passage parait être à la vallée ce qu'une écluse est à son fleuve. Cette configuration donne l'avantage d'être connectée par réseau dense et varié, mais est-ce que la ville devient le réceptacle de ces flux ou sont-ils une strate supérieure qui traverse sans la possibiilté de s'arrêter ? De plus, l'arrivée de la future LGV tend à intensifier l'afflux sur ce réseau déjà très dense.

L'enjeu est donc de redonner une accessibilité nord / sud plus évidente pour valoriser l'unité de la ville notamment dans la pratique piétonne ou non motorisée. Les deux centres que nous identifions seront des points d'accroches à cette logique. A l'échelle territoriale, l'enjeu serait d'incorporer à cette ville de passage la notion d'escale, qui intercepte l'énergie du réseau de flux. Comment le Passage va-t-il s'adapter à sa capacité à réceptionner et répondre aux futurs besoins et enjeux de l'agglomération.

L'intervention proposée tend à relier le centre historique et le nouveau centre. Pour y parvenir, un nouveau parcours paysager sera mis en place. Ce site pose également la question de la densification de la commune. Nous mettrons en place un processus qui permettra de donner de la valeur paysagère, capable d'accueillir les futurs projets de la ville. Un équipement sportif et culturel sera à la fois un repère significatif de la ville et un lieu d'apprentissage, de savoir, de contemplation... ouvert sur la ville et son paysage.

Ainsi, la médiathèque se détache du sol, le laissant libre. Le volume soulevé incite le passage à travers son socle. La sous face dégagée et le terrassement permettent de marquer la pause et d'être dans le cadre, face au grand paysage. L'horizon du paysage vibre entre les deux horizontales fortes du sol et du bâtiment. Un escalier très léger passe au travers de la médiathèque pour redonner une terrasse publique en toiture. Ce nouveau point de vue offre à ses habitants un nouvel observatoire sur la ville et marque l'ancrage territorial du bâtiment dans son site. Le mur d'escalade, œuvre monumentale contenant le vide, rééquilibre la tension qui s'opère avec la médiathèque.

L'expérience de l'inondation ±O

Jou Weon Shim

L'expérience de l'inondation ±O est un musée de l'inondation, qui répond aux questions sur le risque d'inondation, le plus fréquent à Agen. Aussi, il renforce et présente l'identité de la ville avec les grands éléments comme la Garonne, l'agriculture et l'Ermitage.

Le site se situe sur la friche en bordure de la Garonne dans une zone inondable. La digue végétale et les ripisylves protègent le site contre le risque de crue. Le projet est relié avec le nouveau centre du Passage-Agen.

Le musée s'installe parallèlement à la Garonne et à l'hôtel du département. Il coupe la vue depuis le site. Ainsi, il incite les visiteurs à s'approcher du fleuve et à accéder aux différents points de vue. Le paysage se renouvelle par le changement du niveau de l'eau et de la nature. La ligne près de la Garonne se programme en tant qu'espace d'exposition et offre une ouverture visuelle sur le fleuve. L'autre ligne délimite l'espace public et le quartier résidentiel, en proposant des services et les équipements nécessaires en cas d'inondation.

Les espaces d'exposition sont créés en rapport à la cote de la digue (NGF 51m) et à la hauteur de l'œil (1,65m). Le musée présente des cadrages variés, qui sont constitués dans l'espace. La vue est obstruée par un mur où elle est ouverte vers le paysage et focalise sur l'espace que l'on veut montrer : la terre et l'eau. Tout est concentré sur les différentes manières de comprendre la relation entre la ville et la Garonne.

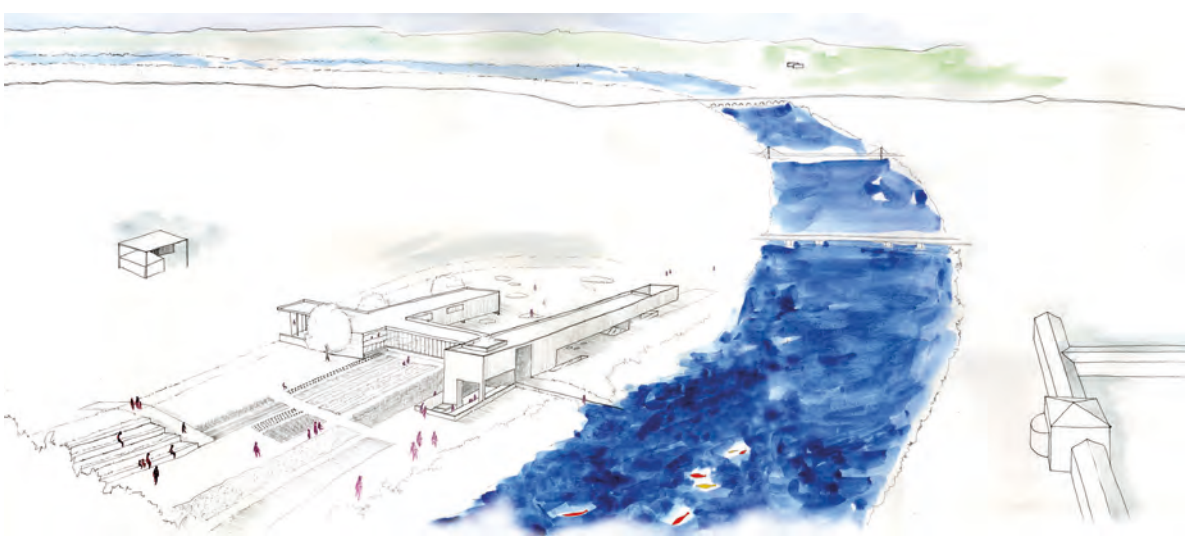

01

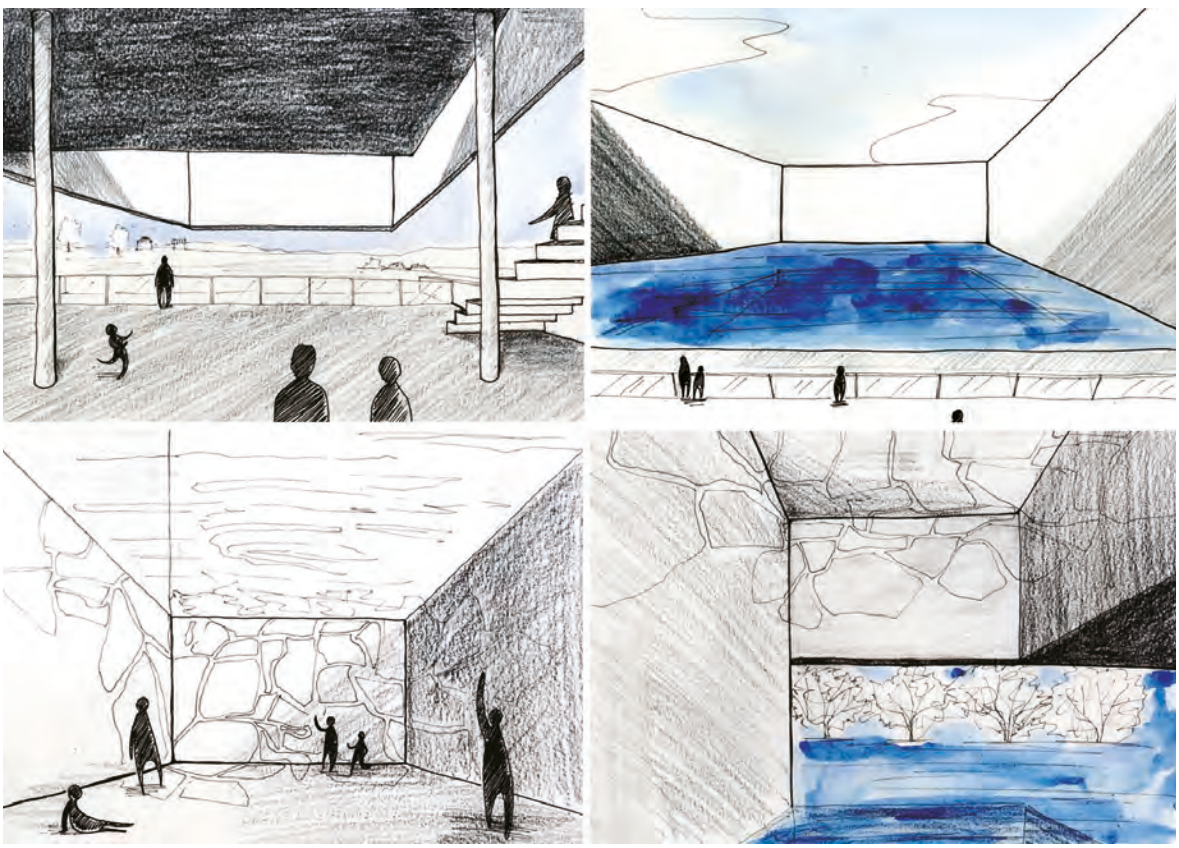

02

01. Insertion du projet 02. Perspectives 03. Maquette finale

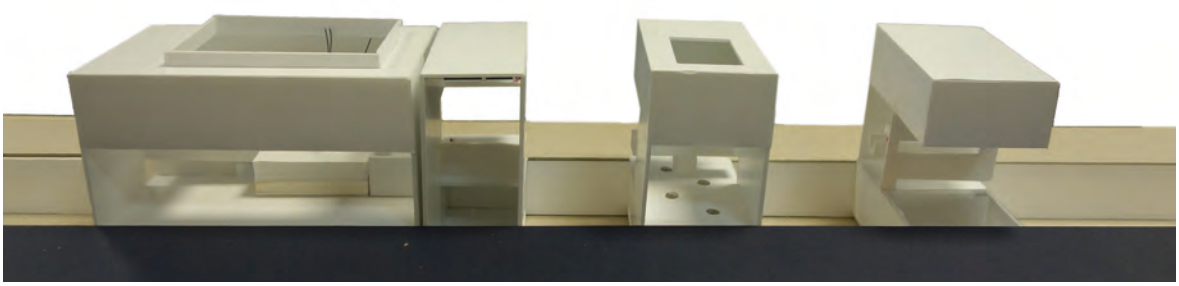

03

Exploring the in-between, ou Slow train home

Paul Gresham, Luis Burriel Bielza

« … Hurry up please, it's time… »
T.S. Eliot, The Waste Land, 1922

Ce PFE s'intéresse à l'idée de l'architecture en tant que dispositif temporel, un point d'articulation entre temps, lieu et mémoire. Il porte sur la nécessité d'élaboration d'une position critique dans la pratique de l'architecture, afin de générer une prise de position propre à chacun qui se matérialise en un projet de fin d'études.
Tout projet architectural s'inscrit à différentes échelles de temporalité : temps perceptif, temps cinétique, temps d'usage, temps d'appropriation, temps météorologique, temps urbain, temps historique.

Au-delà de ces domaines plus ou moins quantifiables, l'architecture est confrontée à des manifestations du temps sur des plans plus insaisissables (temps métaphysique / temps intime / temps psychologique…) – sur lesquels elle agit et qu'elle peut donc interroger.
La forme, le langage architectural, la manipulation de la lumière, la matérialité du corps bâti, l'ordre spatial… ne sont pas ici considérés comme des fins en soi, mais comme des moyens de tisser un réseau de liens entre différentes temporalités ; c'est au niveau de ce réseau que se situe le sens du processus de conception architecturale.

Les étudiants sont encouragés à développer les projets autour de cette question de la temporalité par leur choix de site et de contenu et à le nourrir par une démarche conceptuelle.
Le territoire de recherche et d'investigation proposé aux étudiants se situe a priori sur les endroits de statut incertain, délaissés, délabrés, ou de friche, des zones interstitielles abordant les tracés d'infrastructure ou d'autres lieux à caractère singulier, paradoxal, ou improbable, voies de transport routière ou ferroviaires par exemple, réseaux électriques, canaux, centres commerciaux…

L'ile du Ramier, Terre d'Evénement à Toulouse

Aude Broussé & Claire Peyrot

L'analyse menée sur l'île du Ramier nous a permis d'établir plusieurs constats qui aiguilleront notre projet. Tout d'abord, cette île est un lieu enclavé hors du temps, hors de la ville, tournée autour du thème de l'événement. Ensuite, les problématiques des flux, des accès et des entrées de l'île y sont très complexes. La fréquentation de l'île présente une très forte variation. En temps de match c'est 33 000 personnes qui fréquentent l'île tout à coup. Le reste du temps, l'île n'est fréquentée que ponctuellement et par très peu de gens. Quant à l'aménagement, les équipements sont isolés les uns des autres à la manière d'un archipel dans l'archipel. Aucun lien entre les équipements ne permet aux activités de s'ouvrir un peu plus au territoire. En effet, la sensation d'être sur une île et le rapport à l'eau ne sont pas des caractéristiques territoriales lisibles. Enfin, l'oubli des axes historiques du parc toulousain qui attirait tant d'activités et de visiteurs est évident.

L'idée première est de repenser le pont Pierre de Coubertin comme un nouvel espace public, une entrée de l'île permettant d'accueillir les rassemblements officiels, événementiels et un nouvel accès au stadium depuis le niveau du pont.
A cet espace public nous greffons des structures mixtes qui peuvent à la fois accueillir du stationnement pendant les événements, et des activités récréatives et sportives au quotidien.
Enfin, cela répond à la forte demande d'équipements sportifs à Toulouse.

Ces structures mixtes fonctionnent comme le prolongement du pont et jouent le rôle de **greffes autour d'un lien**. Elles se présentent comme une succession de plateaux horizontaux dotés d'un noyau central de distribution verticale. Des espaces chauffés intégrant des services se greffent au noyau et permettent une flexibilité d'usage (Sport, vestiaires, cafés, salle des jeunes...). Le bâtiment devient alors support de différentes activités selon différentes temporalités.

L'ancien parc des expositions subit lui cinq interventions qui permettent sa réhabilitation. Premièrement la démolition des halls qui brouillent la lecture architecturale d'ensemble. Deuxièmement, les structures métalliques sont mises à nu afin de proposer une nouvelle enveloppe. Troisièmement, une passerelle est mise en place entre les halls pour offrir une promenade haute faisant lien entre tous les bâtiments. Quatrièmement, des services directement reliés à cette passerelle ponctuent le parcours et organisent les descentes. Enfin, en plus de libérer l'espace et de fournir les services appropriés à diverses activités nous travaillons la lumière nécessaire à toutes les activités en modifiant les toitures.

Par ces interventions, la valorisation de ces structures permet ainsi des usages flexibles pour diverses activités et événements au sein du parc. La passerelle qui relie cette zone au pont joue le rôle d'un **lien autour de greffes**. Ainsi on peut imaginer dans un hall toutes sortes d'activités (marché, concert, workshop, festival, défilé, spectacle…). Étant donné que ces espaces sont tous convertibles.

01

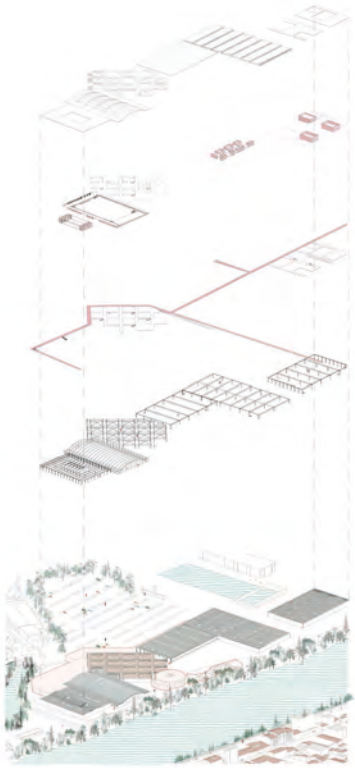

02

01. Plan RDC de l'ensemble de l'île

02. Axonométrie éclatée du principe général d'intervention

03. Axonométrie Générale
Le site du parc des expositions requalifié - Transversalité

04. Coupe Perspective :
Flexibilité d'usage

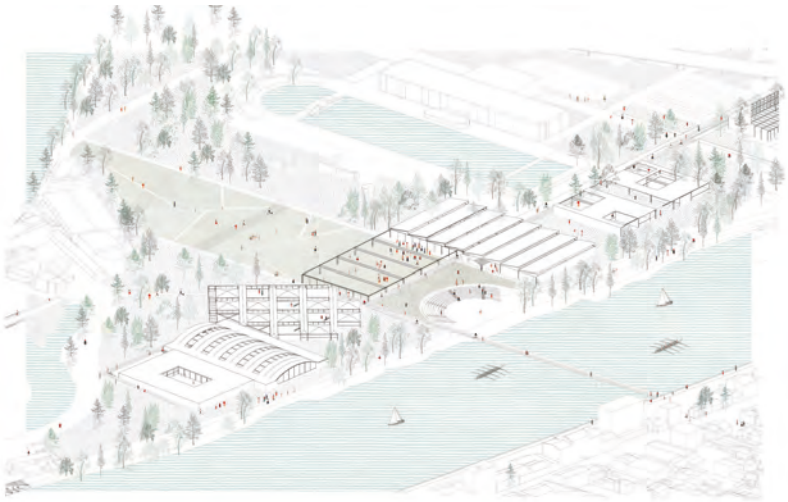

03

04

Le Frioul, un ‘‘espace autre’’

Jean-Emmanuel David

Les Îles du Frioul sont un archipel au large de Marseille. Elles furent le théâtre d’une histoire chaotique et violente, principalement militaire et sanitaire. Elles ont été achetées par la ville à l’armée en 1975 pour en faire un nouveau quartier de Marseille. Le projet est stoppé après la construction de 400 logements. Aujourd’hui, classé Parc National des Calanques, elles accueillent 120 résidents à l’année, délaissés par les pouvoirs locaux.
Ce quartier survit aujourd’hui grâce à l’intérêt touristique des îles, mais surtout grâce à l’implication des habitants dans la vie politique et culturelle du lieu.

Le statut insulaire et le rapport de ce quartier (village) avec Marseille fait de ce lieu une véritable hétérotopie (« lieu autre »), concept définit par Michel Foucault comme étant le lieu où peut se réaliser l’utopie.

Ainsi, le projet cherche à s’inscrire autour de ces deux problématiques, philosophique et sociale. Ce nouveau lieu offre un centre culturel et citoyen pouvant accueillir artistes et habitants. Il propose de fédérer la vie politique et artistique afin de permettre un nouvel élan tant attendu sur l’île.

01

02

03

01. Vue depuis
l'entrée basse

02. Coupe
Transversale

03. Vue d'une galerie

04. Vue depuis
le village

04

Couture d'une cicatrice urbaine et essai sur un nouveau genre d'habitat, inspiré d'un modèle traditionnel Shanghai, Chine

Charles Grandjean

En 2016, l'espace urbain de Shanghai se caractérise par une forte hétérogénéité des échelles de bâti.

Cette discontinuité spatiale est la manifestation d'une lutte entre son tissu urbain hérité de l'époque des concessions étrangères du XIXe siècle et la frénésie de l'économie immobilière actuelle.

Dans une ville où la *tabula rasa* est fortement présente, nous associons aujourd'hui l'image de ces terres dévastées, de ces ruines et de ces vides à l'oubli d'un mode de vie réprimé depuis, la naissance du grand capital en Chine.

Ce contraste est aussi perceptible au sein de la société shanghaienne. Nous pouvons parler d'un contraste social dans une hétérogénéité spatiale, avec une société chinoise vivant, depuis trois décennies déjà, un nouveau tournant identitaire.

La démarche s'exécute en deux temps.
Dans un espace urbain discontinu et hétérogène, le but sera de mieux reconquérir la table rase, en ayant une stratégie d'implantation peu répandue en Chine. La couture d'une cicatrice urbaine permet de rétablir une continuité, une linéarité qui contrastera avec l'aspect pittoresque des opérations alentours. Le concept du cœur d'îlot engendrera l'exploration d'aménagements modernes dédiés aux habitants et aux piétons.
La seconde étape consiste à revoir un modèle d'habitat en bande, la maison Shikumen, et d'en extraire sa capacité communautaire afin d'imaginer un prototype d'habitat en bande moderne et densifiable. Sa flexibilité et sa temporalité projettent toutes sortes de scènes urbaines, où les protagonistes viennent occuper et s'approprier les espaces conçus dans le but d'une meilleure vie en communauté. La mise en œuvre de ces habitats pourra peut-être encourager une meilleure transition entre mode de vie traditionnel et mode de vie moderne.

01

01. Axonométrie d'un quartier généré à partir du prototype d'habitat

02. Axonométrie d'un écorché d'une extension sur le prototype

03. Coupes transversale et longitudinale du quartier - scènes urbaines

04. Plan de la stratégie d'implantation - densité, aménagements, circulation

02

03

04

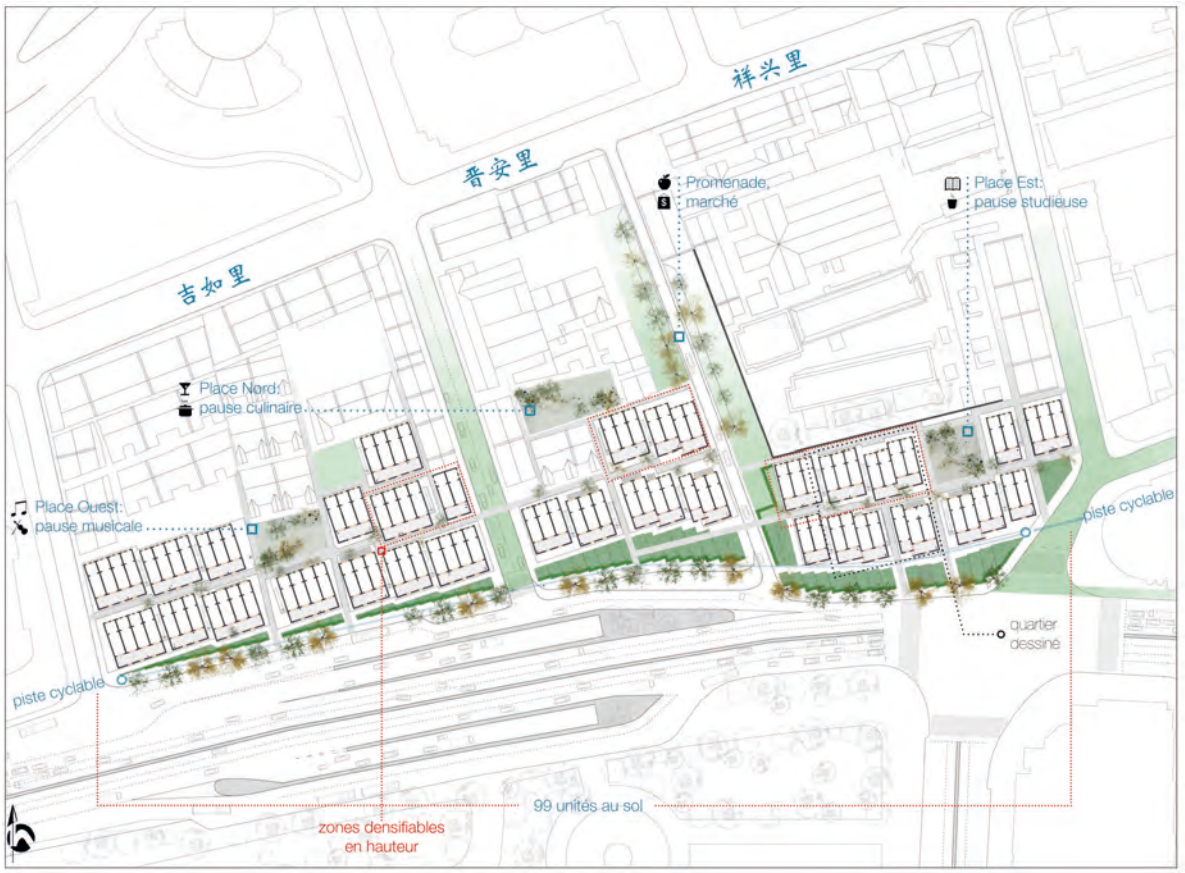
祥兴里
晋安里
吉如里
Promenade,
marché
Place Est:
pause studieuse
Place Nord:
pause culinaire
Place Ouest:
pause musicale
piste cyclable
quartier
dessiné
piste cyclable
99 unités au sol
zones densifiables
en hauteur

Réactiver un site archéologique

Seyeong Gwak

Largo Lorenzo Perosi est un site archéologique à Rome qui se situe entre la rivière Tibre et une des rues les plus historiques, la via Giulia. Malgré son emplacement privilégié, ce site a été laissé vide depuis 1930 en raison de l'aménagement urbaine au XXème siècle. Aujourd'hui, il a été projeté d'y accueillir une construction du parking couvrant les vestiges archéologiques.

Nous en proposons une alternative en cherchant à valoriser ce site archéologique et à le réactiver en insérant des programmes contemporains. Le projet propose de redonner le site aux piétons en prolongeant la promenade depuis la place Moretta à l'est du site jusqu'au parc Gianicolo à l'ouest de la rivière, et d'offrir au site une identité pour qu'il devienne un lieu d'attraction pour les habitants autant que pour les touristes. Considérant le manque d'espaces d'activités sportives dans la ville et la proximité du site avec l'école, le projet accueille un centre sportif et culturel, combinant une bibliothèque et des salles de sport. Cette nouvelle construction sur le site archéologique, ouvert et accessible au public devient donc une machine qui permet de révéler le passé à travers des programmes contemporains et leurs espaces créés.

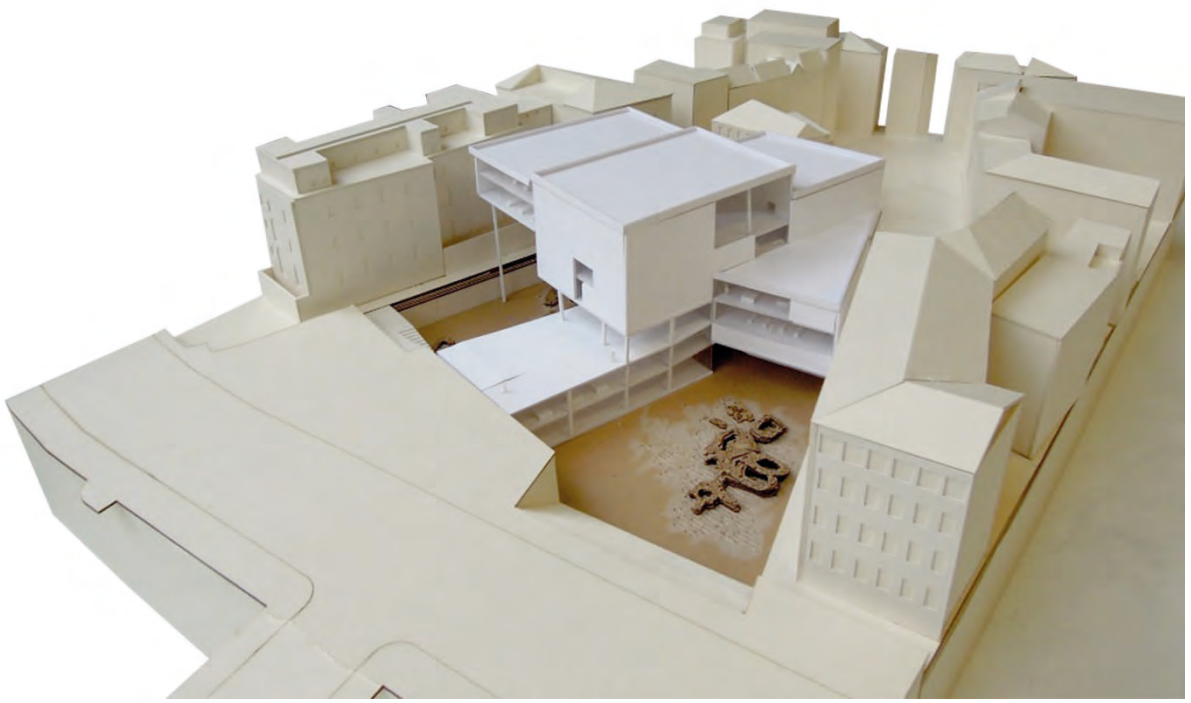

01

01. Maquette du projet
02. Plans superposés
03. vues intérieures / extérieures du projet

03

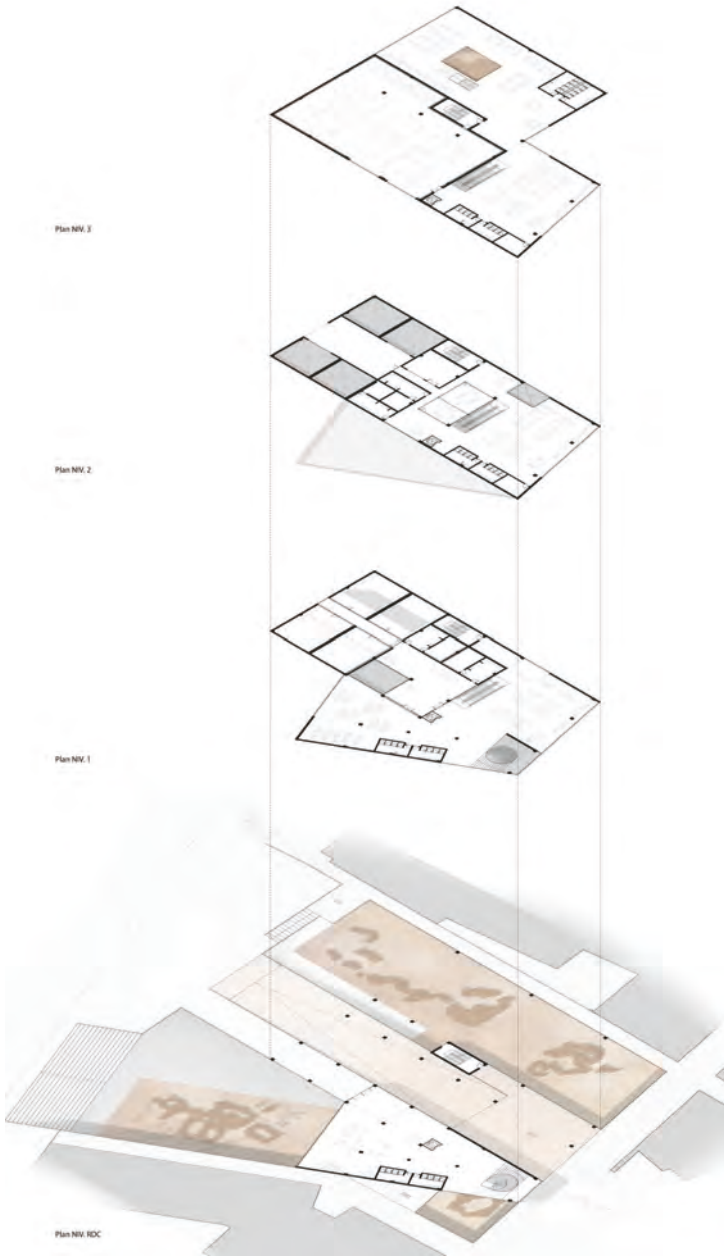

02

A la lisière de Molenbeek

Edouard Lance

L'ancien canal industriel qui traverse la ville de Bruxelles du nord au sud a servi de premier territoire d'analyse. Le projet s'est concentré sur un lieu-frontière de ce canal : la porte de Ninove, un site palimpseste où les transformations successives ont été enfouies ou détruites. C'est entre le centre historique de Bruxelles et la commune de Molenbeek que se situe cette articulation. Le canal de Charleroi agit comme frontière et infrastructure physique entre ces deux morceaux de ville.

Aujourd'hui vaste friche urbaine entre deux quartiers denses et hétérogènes de Bruxelles, cet interstice se caractérise par la forte présence de transports automobiles et de déplacements piétons. Les problématiques suivantes sont posées : comment retisser deux morceaux de villes qui s'ignorent ? Comment intensifier et donner une identité à un lieu traversé sans usage ?

Pour y répondre, il s'agit de tisser la ville non pas par la densité mais par le vide et le paysage, inscrire le site à la fois dans le système de place Bruxellois et faire jaillir un espace publique paysagé à la place de ce nœud routier. Dans un deuxième temps révéler les temporalités actuelles et passées en rendant visible les mémoires dissimulées du site (infrastructures d'un ancien canal enfoui) par les démolitions successives. Enfin, l'implantation d'un programme lié à la vie quotidienne et au déplacement vient ici intensifier et mettre en scène les flux et permettre aux habitants de marquer l'arrêt dans leur traversée entre Bruxelles et Molenbeek. Il s'agit donc de créer un point d'arrêt autour d'un lieu à forte identité entre ces deux morceaux de la ville.

01. Vue projetée du parc depuis le bassin

02. Vue projetée sous la halle marchande

03. axonométrie du site réaménagé de la Porte de Ninove

04. Coupe longitudinale du parc et de la structure

01

02

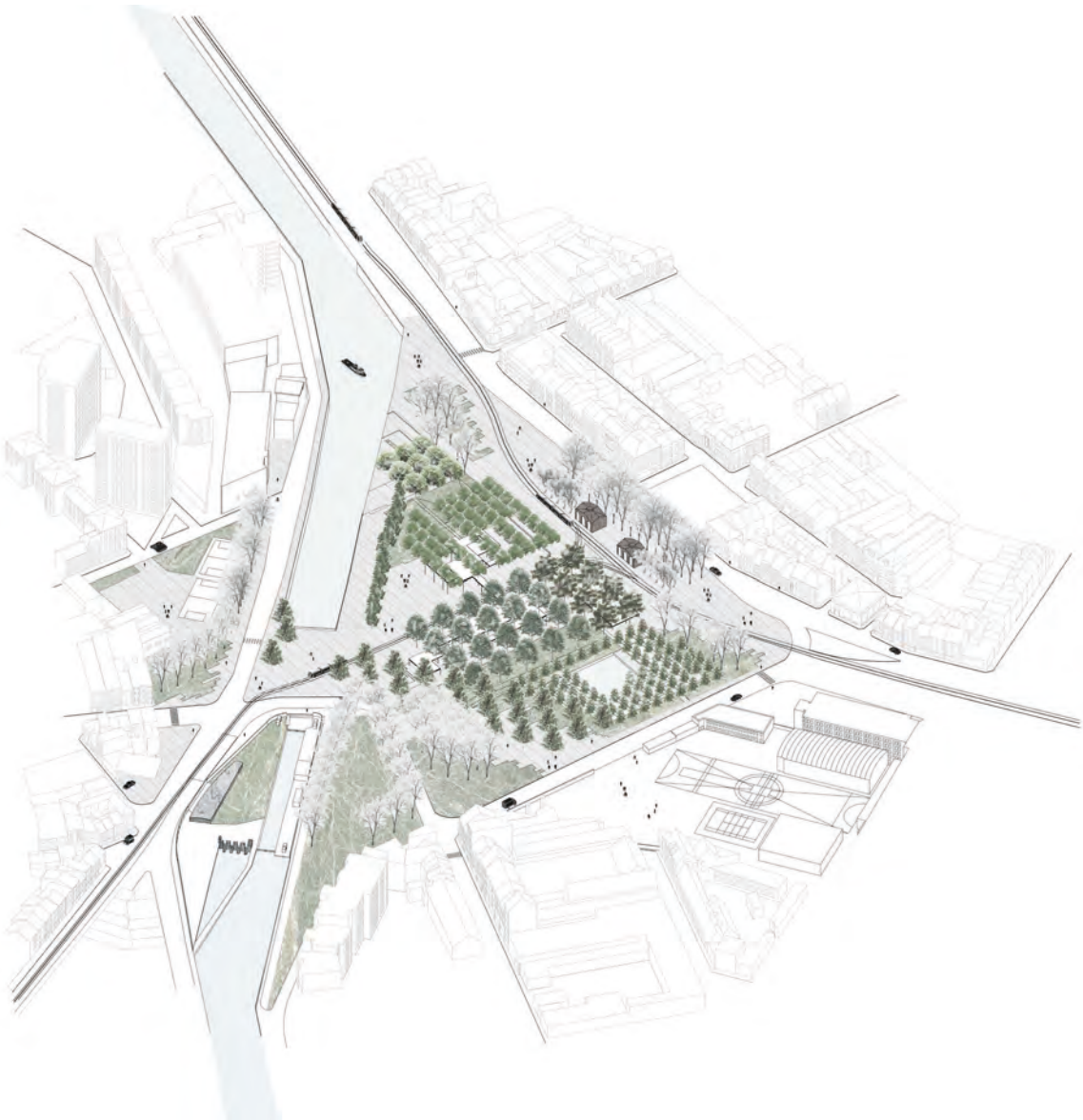

03

04

Ar(t)Senal

Lucas Lang

Le projet Ar(t)Senal a pour ambition de mettre en valeur le village de Hongoun tout en le préservant pour les générations futures. Mariant modernité et tradition, courbes fluides inspirées des montagnes environnantes et formes audacieuses, l'Art-Senal sert de refuge pour les artistes et étudiants venus trouver de l'inspiration dans ce village, qui fut le berceau de la culture chinoise.

Depuis le classement au patrimoine mondial de l'Unesco, la fréquentation en forte hausse du village conduit à la destruction de nombreuses habitations classées pour y installer des infrastructures destinées aux touristes.

Situé à l'écart du village mais à proximité des voies d'accès, l'Art-Senal bénéficie d'une vue privilégiée sur le site et son environnement et déplace les activités culturelles et touristiques en dehors du village, préservant ainsi de futures destructions qui mettent en péril l'avenir de Hongoun.

A la fois belvédère, passerelle, atelier d'artiste, hôtel, lieu d'exposition et de travail, l'Art-Senal est un espace multifonction permettant à la fois au visiteur d'accéder facilement au village tout en lui offrant de nombreuses activités culturelles.

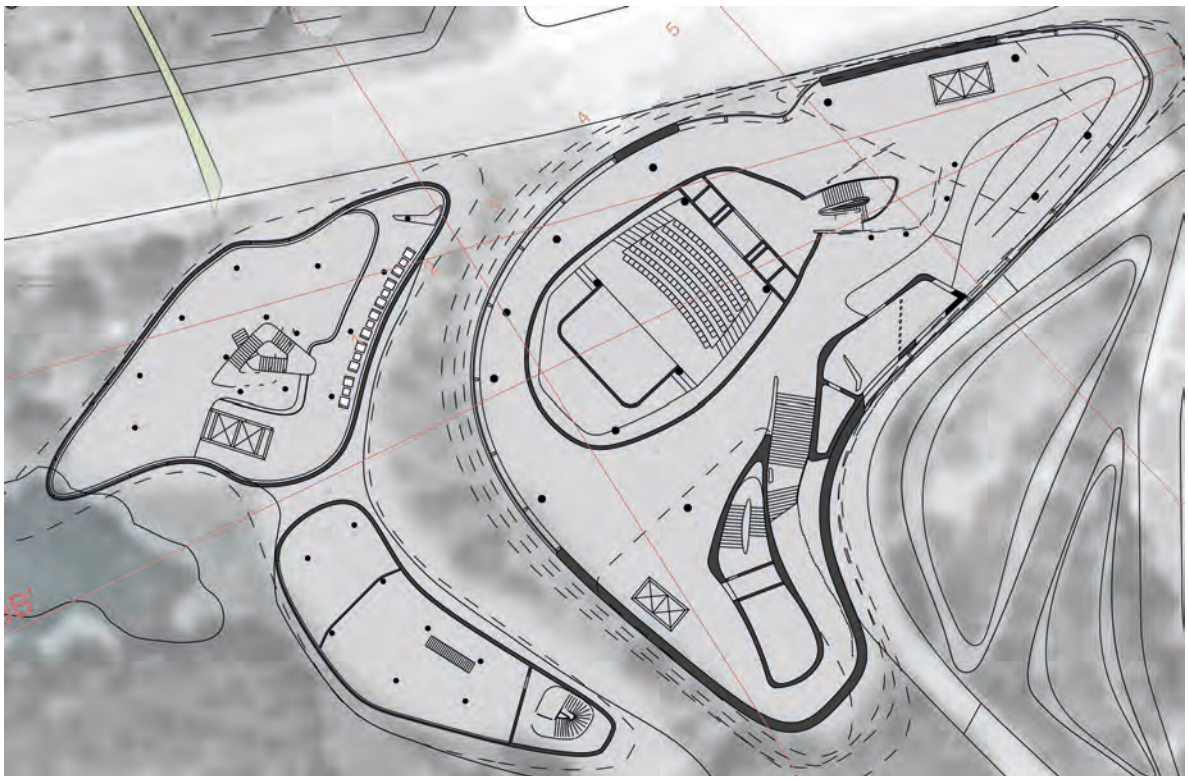

01

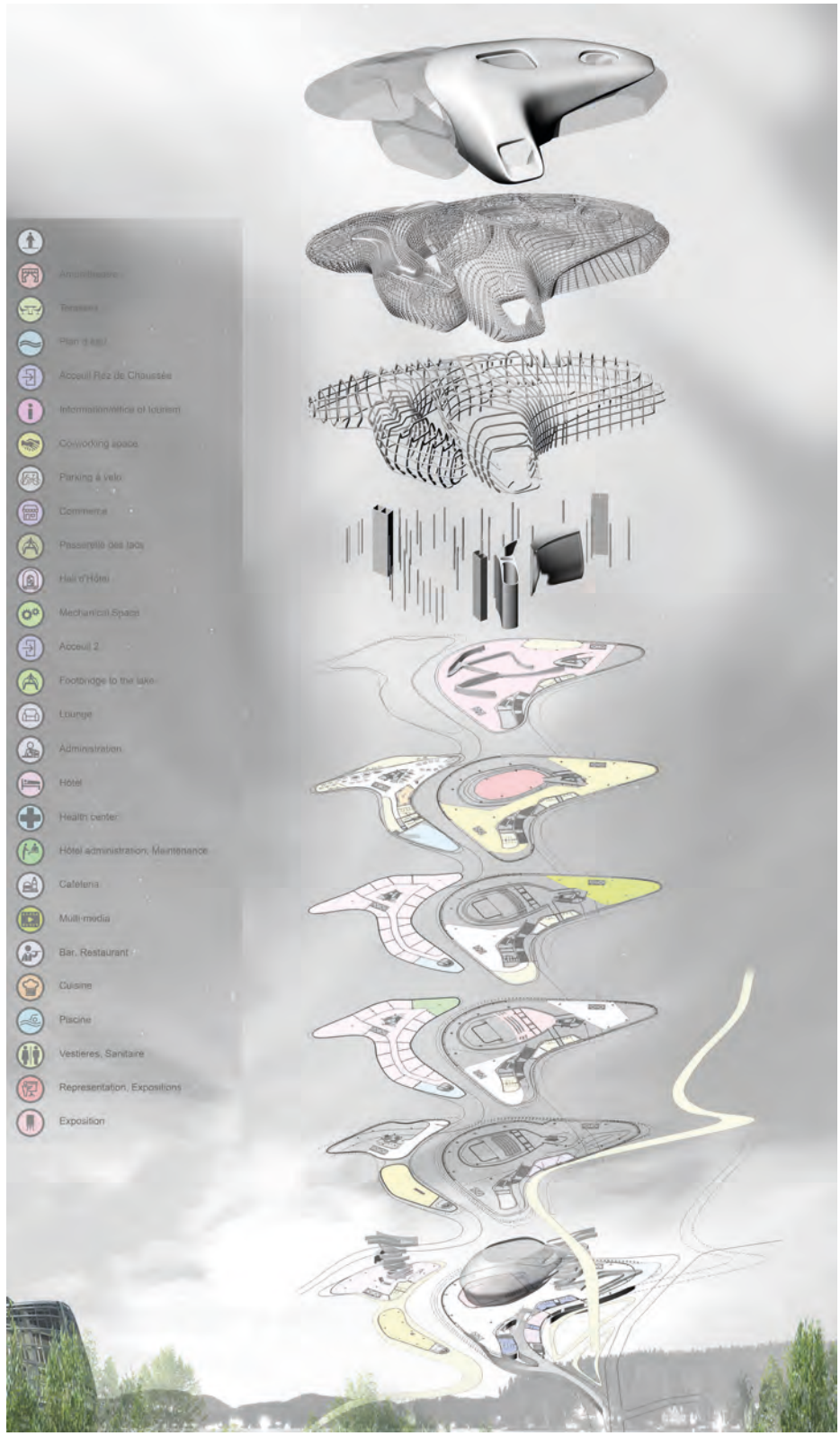

01. Plan du 1er étage

02. Axonométrie spatiale et structurelle échelle 1:500

02

Une installation musicale aux Louvresses de Gennevilliers

Laetitia Magnée

Depuis sa création en 1990, la ZAC des Louvresses de Gennevilliers (92) est destinée à devenir un pôle économique important pour la ville. La mairie souhaite créer une trame verte piétonne reliant le sud et le nord de la ville en reconnectant tous les parcs existants ainsi que l'espace vert traversant la ZAC. Malheureusement aucun lien n'est actuellement mis en place entre cet espace vert et le parc des Chantereines, situé au sud de l'A86. Le site investi est actuellement une friche de 33 000 m² et est situé le long de la ligne de RER.

Le bâtiment proposé est un équipement à l'échelle départementale / régionale : une cité de la musique. Ce lieu propose une diversité de programmes : salles de cours, auditoriums, salles de répétition, logements pour artistes, bibliothèque, centre de recherche, salles d'exposition, studios d'enregistrement, un espace de restauration ainsi que des espaces administratifs.

Le bâtiment vient s'aligner aux contours de la parcelle, contrairement aux bâtiments existants sur la ZAC, afin d'offrir un cœur d'îlot extérieur vide, accessible et appropriable. En rez-de-chaussée, l'autonomie de quatre espaces permet de créer des ouvertures sur la ville et sur la ZAC.

Les espaces s'organisent autour de patios (pour offrir à chaque partie du programme sa propre luminosité), et les circulations sont repoussées en façade, permettant ainsi d'avoir de grandes façades vitrées afin "d'alléger" le bâtiment. On retrouve ce principe à plus grande échelle avec la cour intérieure du bâtiment.

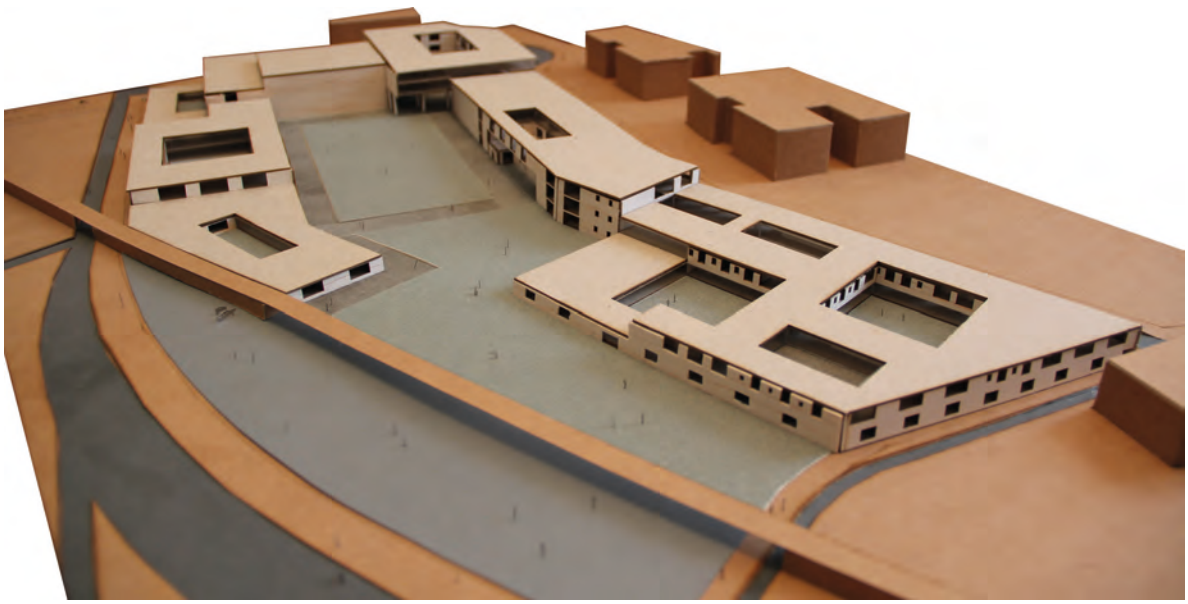

01

02

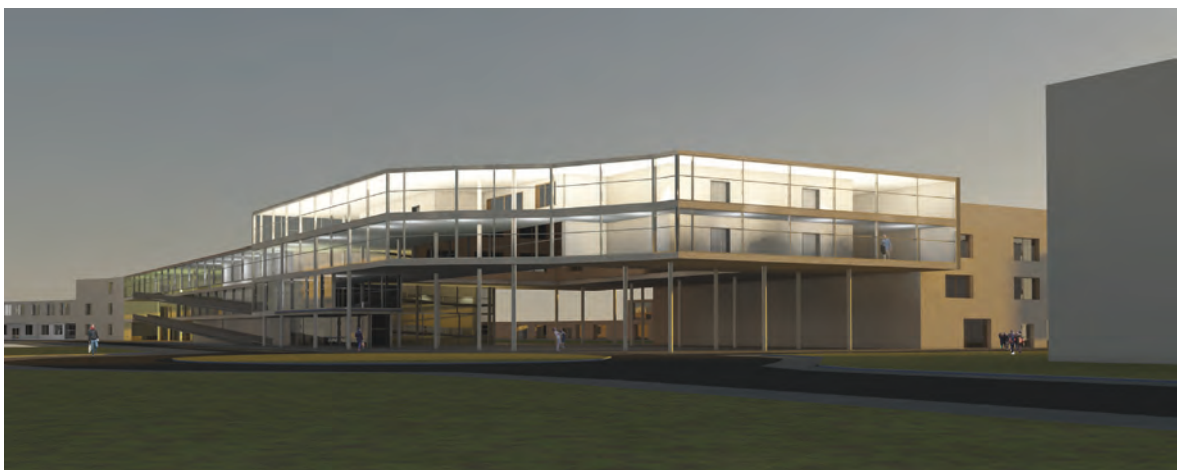

01. Maquette finale 1/500ème

02. Perspective - A l'opposé de la diagonale

03. Implantation et autonomie des espaces – plan du RdC

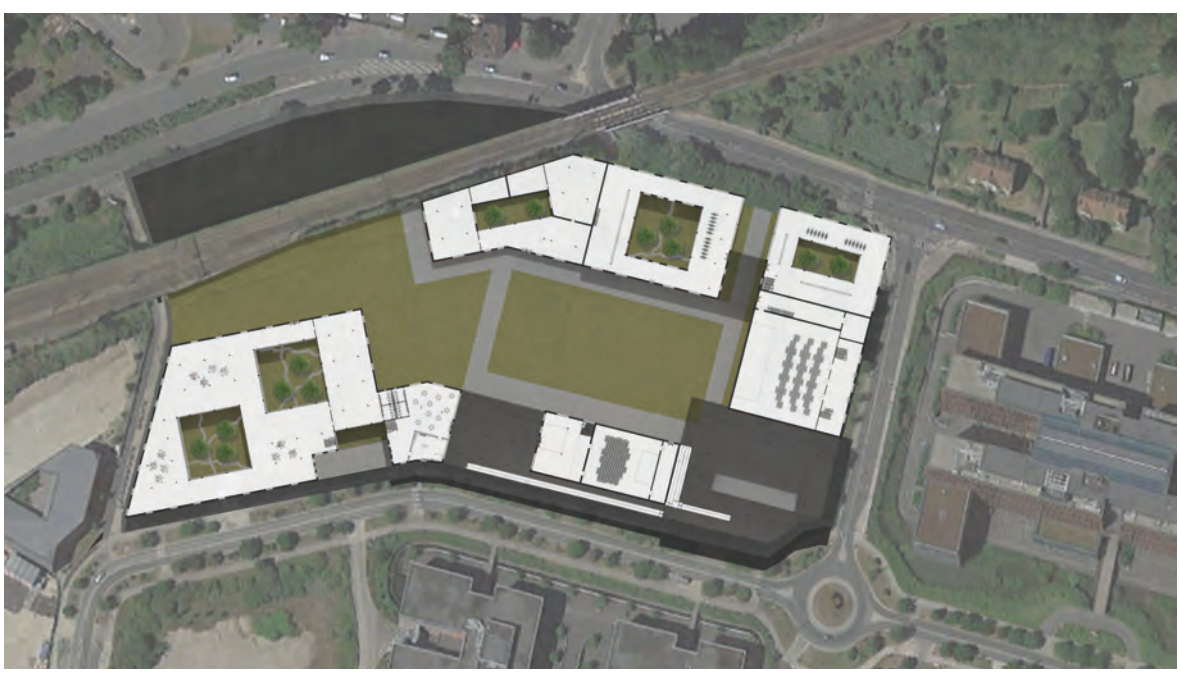

03

Reconquête d'une friche ferroviaire investie dans l'est berlinois

Le RAW alias l'archipel vert

Kenza Sabrina Mountassir

Dans Berlin, on se déplace d-un quartier à un autre, d-une île à une autre. Ma carte mentale de la ville se compose de plusieurs espaces particuliers et points symboliques séparés par de larges espaces verts. Telles des îles urbaines dans une lagune verte de nature, je perçois Berlin comme un archipel vert.

Se balader le long de cette promenade haute revient à parcourir la capitale allemande. Tel un microcosme qui reflète le macrocosme Berlinois, la friche investie du RAW est ponctuée d'une collection d'éléments autonomes et indépendants, proposant des usages et structures variés ainsi qu'une identité architecturale et culturelle manifeste.
Tantôt une passerelle, une ombrière ou encore une extension programmatique selon son interaction avec l'existant, la nouvelle infrastructure projetée propose un nouveau support de vie et une promenade qui rassemble les éléments éparses du RAW telle la métaphore d'une surface maritime regroupant un archipel.

Contrairement à l'idée que nous pourrions nous faire d'un projet « archipel » dans lequel des bâtiments ponctuels sont dispersés dans un espace vert, j'ai tenté au sein de ce PFE de m'affranchir et d'étendre ce concept ainsi que la représentation que l'on s'en fait en concevant une structure urbaine unifiée dans laquelle les notions de séparation et de liaison dialoguent entre elles.

Espaces vacants, interstices, friches urbaines... Le questionnement de ces espaces est parmi les démarches architecturales les plus mises en débat dans la planification urbaine de la capitale allemande aujourd'hui. Toutefois, ils requièrent une adaptation importante qui va au-delà d'un simple remplissage par des structures reconnues. Ce sont les instruments de l'évolution urbaine par l'expérimentation de nouvelles compositions, composition que j'ai tentée de concevoir au sein de ce PFE.

Comment proposer un modèle de densification et de fonctionnement urbain d'une zone de Berlin sans figer la force et le potentiel de la friche, ayant une liberté d'activité dans le temps ?

01. Coupe sur l'intervention 2
Reconquête du Haubentaucher

02

02. Plan masse - Le microcosme du terrain
RAW, l'archipel vert
Un système unificateur se développe telle une infrastructure le long du terrain, connectant et complétant les éléments existants qui composent le microcosme. Un parc urbain et des espaces libres appropriables se déploient entre les bâtiments telle une lagune de nature regroupant l'archipel du RAW.

03. Axonométrie de l'intervention 2
Reconquête du Haubentaucher
Le système projeté permet de reconquérir la structure existante du Haubentaucher et de requalifier sa limite vers le parc tout en proposant un nouvel espace polyvalent et appropriable.

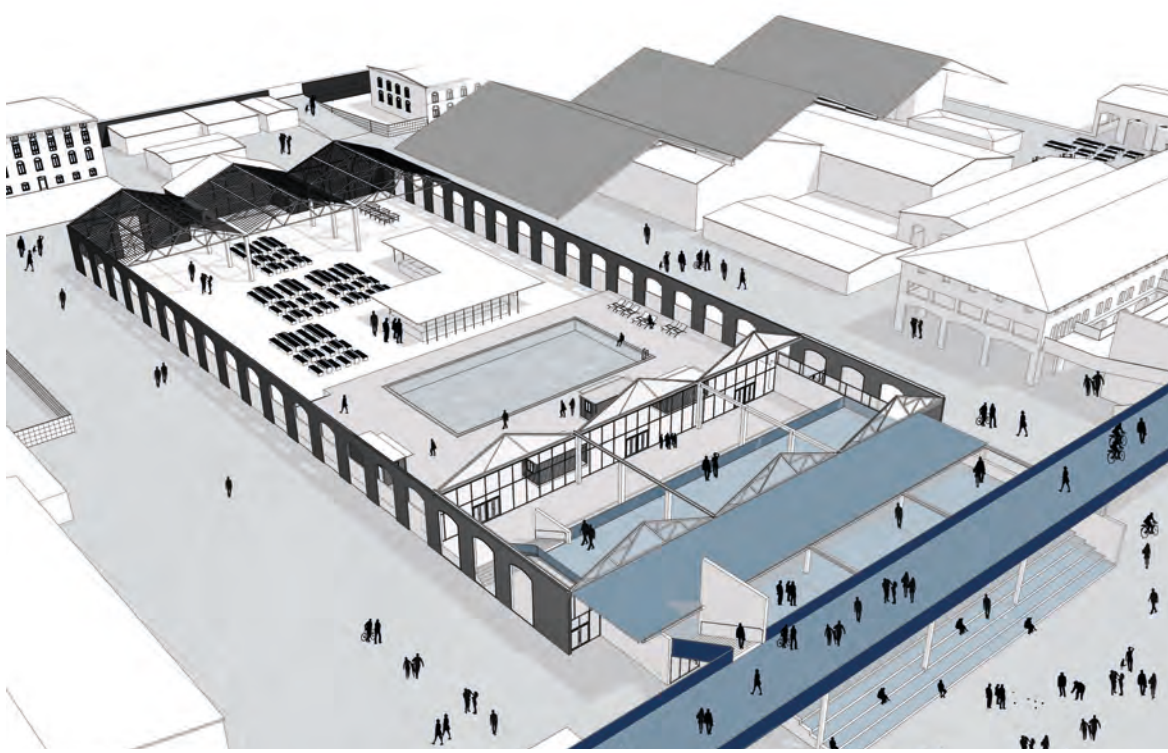

03

Le J1, lien entre ville, port et mer

Téodora Pop

Le projet se situe sur le port autonome de Marseille, en activité, il s'étend sur l'ensemble de la rade Nord Marseillaise entre hyper centre et entrée de ville.

Au Nord, à l'entrée de la ville, le port est enclavé par les infrastructures routières qui le longent. Au Sud, proche de l'hyper centre, le port subit une table rase au profit d'un nouveau front de mer destiné aux touristes.

Les transports en commun sont lacunaires, les infrastructures routières sont saturées, ce qui fait du port une enclave. De plus le nouveau front de mer va à l'encontre des habitudes des Marseillais qui s'approprient l'espace public au quotidien.

Le projet cherche à connecter le port autonome à la ville, à la mer pour offrir un lieu dédié aux habitants et connecter les entités pour désengorger les flux.

Un hangar maritime, le J1, à valeur patrimoniale est investi côté ville pour redonner une place aux Marseillais dans ce nouveau front de mer. Les programmes choisis sont une université populaire, des espaces d'activités destinés aux associations et des marchés. Un arrêt de bateau bus qui dessert les éléments clés du port et de la ville est également implanté.

Les programmes s'agencent autour d'une rue toute hauteur créée dans le bâtiment existant. Elle magnifie le bâti en valorisant sa longueur et sa structure en béton imposante. Des espaces publics généreux et appropriables sont créés pour articuler et connecter les programmes entre eux.

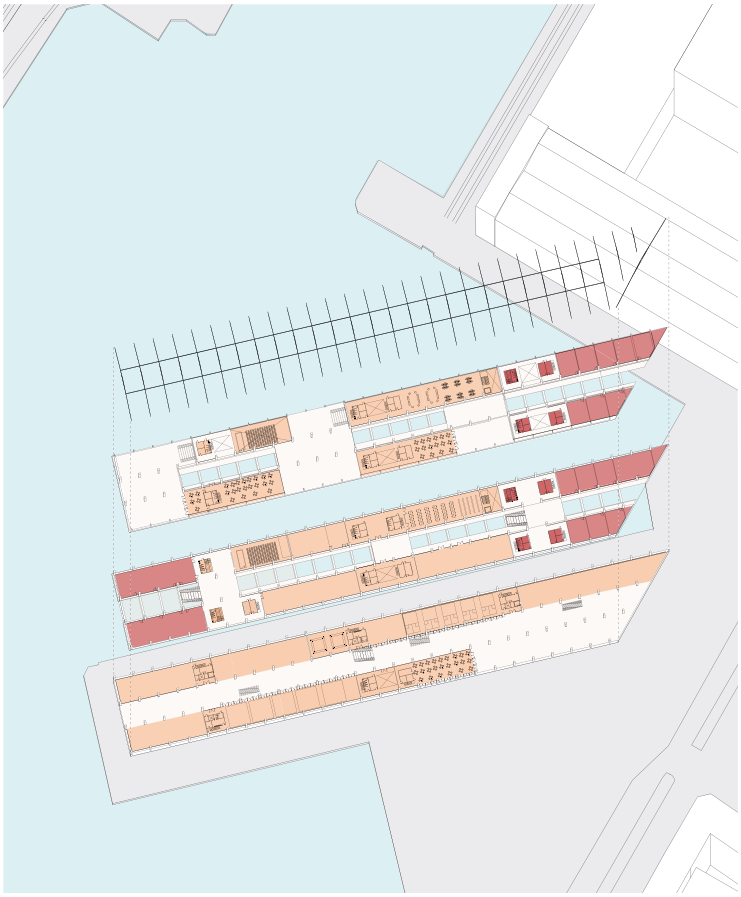

01

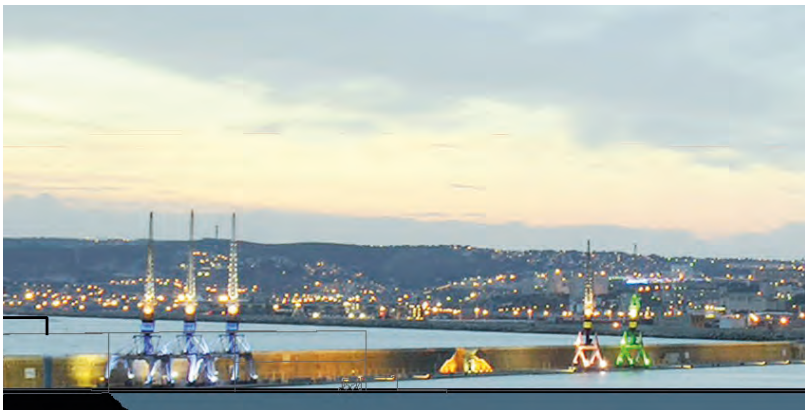

02

01. Axonométrie éclatée, les programmes semi publics et publics qui s'articulent autour d'une rue centrale toute hauteur.

02. Coupe perspective, rue centrale toute hauteur qui met en valeur la longueur et la structure du bâtiment existant.

03. Coupe longitudinale sur le J1 entre terre et mer.

03

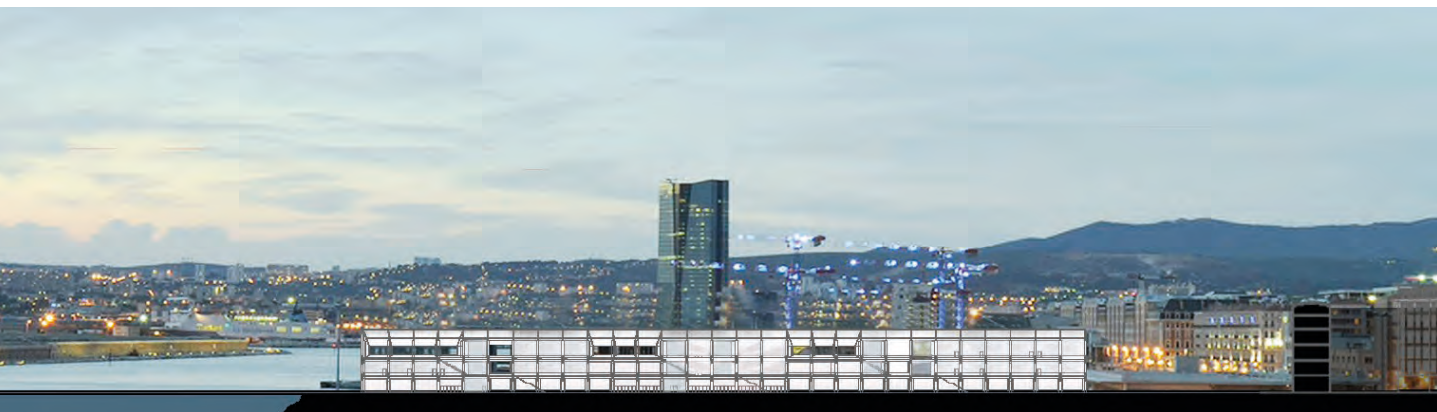

La friche Truillot, Paris 11ème

Antoine Soubeyran

La friche Truillot, dans le 11ème arrondissement de Paris, est un site en « dent creuse » encaissé dans un bâti hétérogène et reliant deux axes. L'analyse a amené à plusieurs problématiques urbaines fortes, d'une part liées à la volonté d'échanges et de continuité entre les deux axes longeant le site, d'autre part qui réinterrogent la mémoire sociale et artisanale du lieu. Dans ce contexte parisien dense, la démarche de projet s'est initiée par l'élaboration de la volumétrie maximale du site en fonction du Plan local d'urbanisme de Paris. Une fois ce volume créé, plusieurs paramètres illustrant les intentions architecturales, notamment distributives et perspectives, mais aussi des paramètres plus généraux, comme l'ensoleillement ou la ventilation, ont donné une ou plusieurs volumétries. Les formes urbaines créées ont été associées afin de trouver, après un travail sélectif de tests, un volume répondant aux intentions du projet.

En parallèle, un programme mixte a été élaboré, comprenant des ateliers d'artisans, en résonance avec la mémoire du territoire, associés à des logements destinés aux populations les moins représentées dans l'arrondissement. Chaque catégorie de logements a ensuite été paramétrée afin de les situer au mieux dans le site.

Enfin, une circulation alternative, réservée aux habitants est créé dans les niveaux supérieurs afin de connecter les îlots de logements entre eux et favoriser la mixité. Cette coursive extérieure se dilate afin de créer des terrasses communes aux résidents.

01

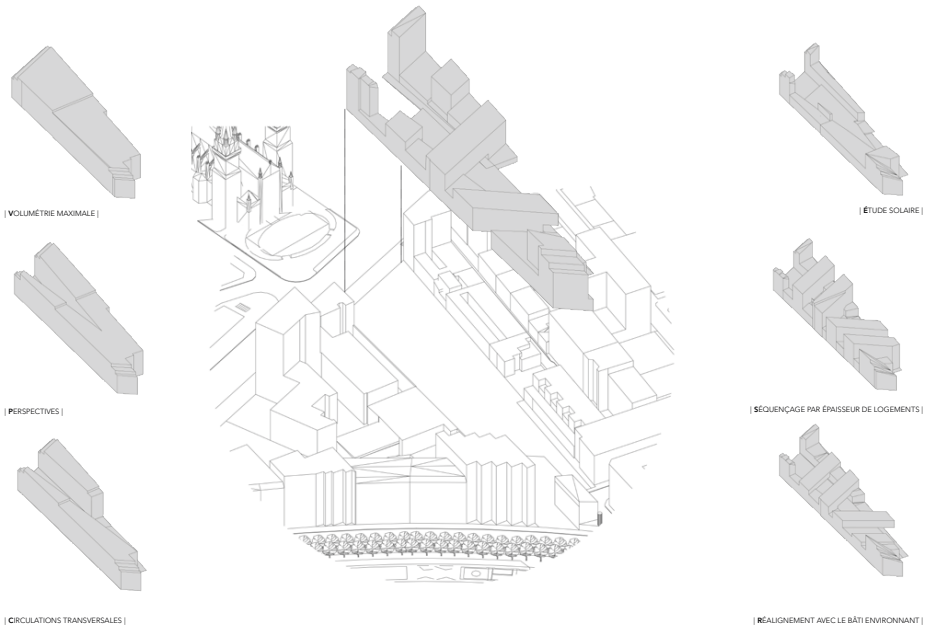

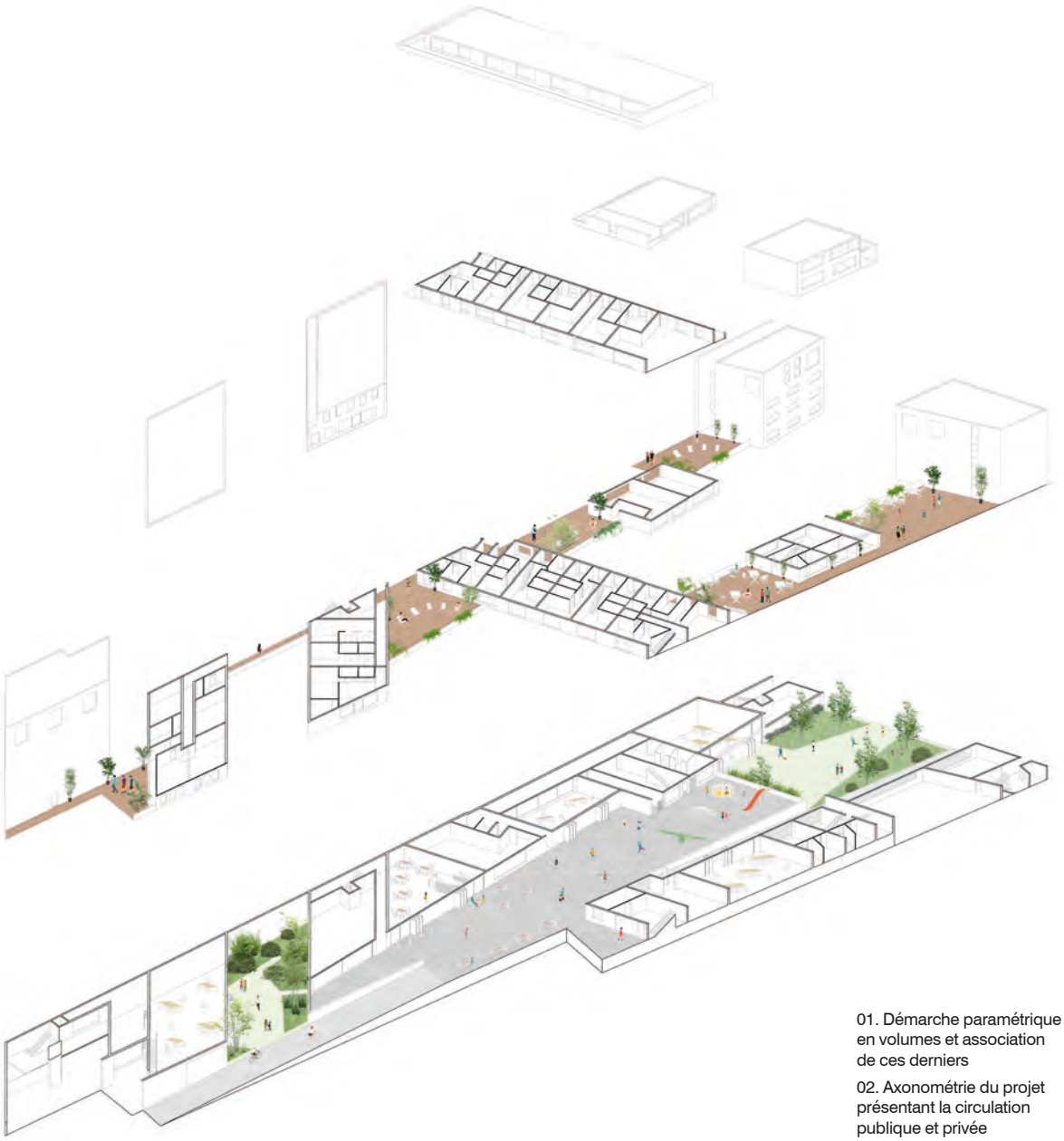

02

01. Démarche paramétrique en volumes et association de ces derniers

02. Axonométrie du projet présentant la circulation publique et privée

Transformer les Platzs

Lorène Vigoureux

Quel est le rôle de l'architecte face à l'augmentation des flux migratoires et des bidonvilles en France ? Quelle réponse apporter à des populations qui se passent habituellement de son intervention ?

Les diverses implantations de camps illicites en France montrent un certain « désir d'occupation » du territoire. Ce projet est un prototype d'habitation de transition à Bonneuil-sur-Marne (94) ; pensé « hors-site », il est donc adaptable à diverses communes françaises.

Le prototype repose sur un modèle de collectivité d'habitations dans le lequel les résidents participent au bon fonctionnement et à l'entretien du « lotissement ». Plusieurs programmes sociaux à disposition (crèche, dispensaire, centre d'aide et d'information) facilitent l'accès à l'emploi et à l'intégration sociale. Les logements prennent en considération certaines coutumes de culture Roms (flux migratoires importants actuellement). Ils s'adaptent au mieux aux différentes typologies familiales allant du jeune couple à une famille de deux enfants ou plus.

01

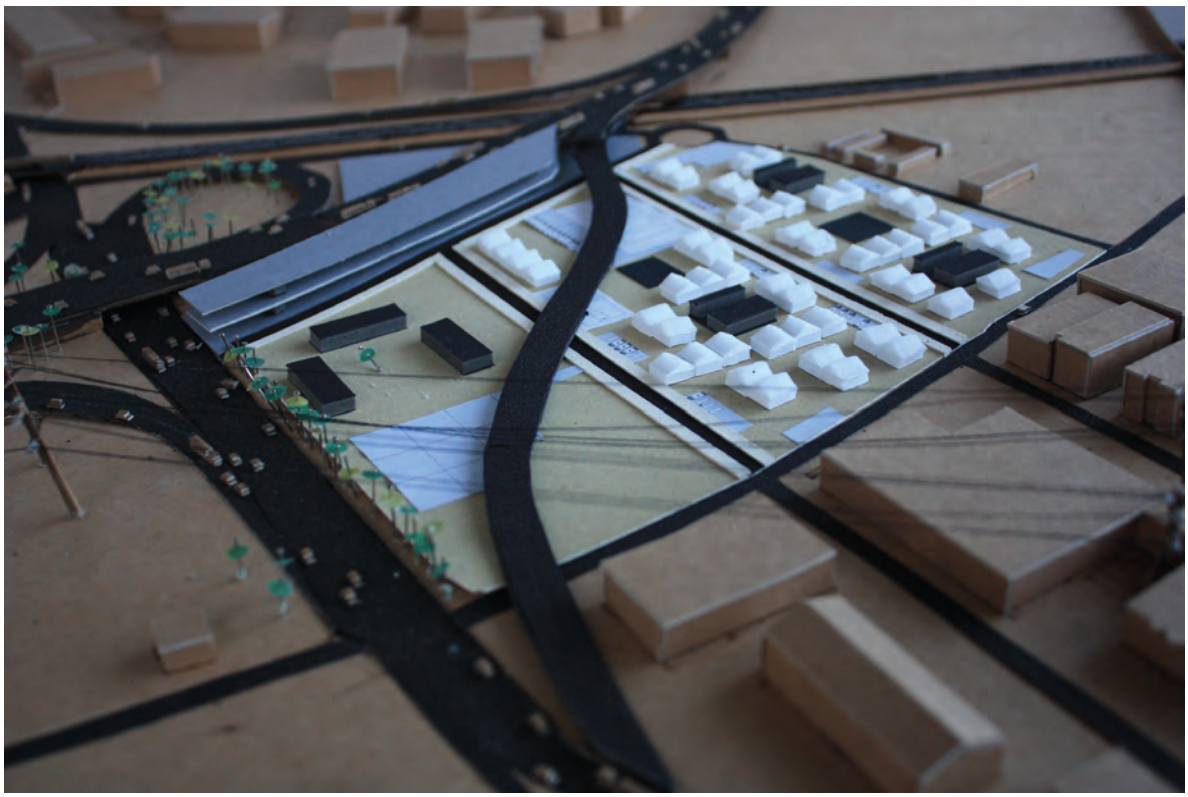

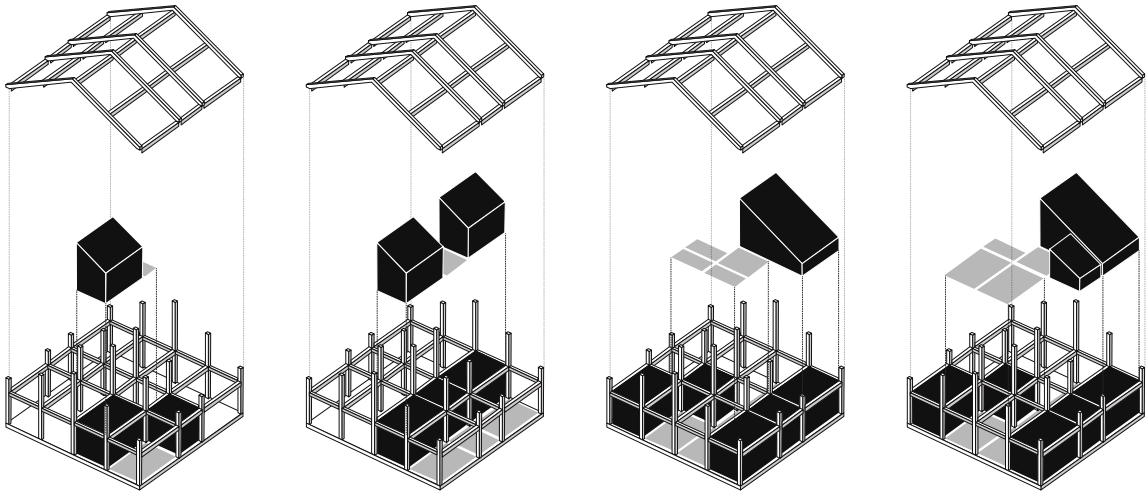

02

03

04

01. Vue aérienne de la maquette

02. Axonométrie - modules

03. Potager

04. Crèche et garderie

BIM = Batir, ici et maintenant !

Yvan Okotnikoff & Emilien Robin

Le sujet proposé, B.I.M., revu et corrigé en Bâtir, Ici et Maintenant, invite les étudiants à se situer dans le paysage disciplinaire théorique, tout en élaborant une pensée critique sur les conditions de productions opérationnelles de l'urbanisme et de l'immobilier contemporain.

Alors que l'utilisation et l'apprentissage du BIM (Building Information Modeling) cristallisent toutes les attentions professionnelles, peu s'intéressent aux visées insidieuses de ce nouvel outil de production. Ce processus de conception numérique ne questionne pas l'utilité ou la pertinence des objets construits sur un territoire. Pour tenter d'y remédier, la méthode proposée, ici, entremêle arpentage sur le terrain, travail de documentation augmentée et enquête auprès des acteurs impliqués.

À rebours d'un apprentissage strictement professionnalisant, servant au dessein d'un urbanisme planifié et institutionnel ou d'une architecture normée et générique, les étudiants tentent de fabriquer leurs propres outils de modélisation d'un bâtiment ou d'un morceau de ville, capables d'intégrer d'autres champs disciplinaires : écologie politique, économie locale, géographie historique, anthropologie non-universaliste, ingénierie non standard…

À partir des prérogatives traditionnelles de l'architecte - la conception architecturale et la maîtrise d'œuvre - les travaux de recherche explorent de possibles extensions de leurs domaines de compétences. Les étudiants conçoivent des propositions en endossant, par exemple, le rôle d'architecte-géographe, de maître d'usage ou de tout autre acteur, fictif ou réel, des métiers de la fabrication des villes et des édifices. Aussi, ils doivent être en mesure de produire des documents spécifiques à ces métiers et redéfinir les outils de représentation qu'impliquent ces nouveaux statuts d'architecte. Cela les obligent à bien identifier les possibles commanditaires, de cerner leurs ressources, de relever quantitativement les enjeux économiques et financiers - sans quoi leurs propositions à Bâtir ne pourraient se confronter au réel.

Retrouver la ville compacte par des interventions diffuses Cas de Besançon

Benoît Bost & Nadine Taranger

On s'est attaché à un sujet d'actualité qu'est l'aménagement de l'actuelle ligne 3 de bus reliant la gare et le campus universitaire. Cette future ligne sera mise en service en septembre 2017, elle sera aménagée en site propre avec un bus à haut niveau de service (BHNS).

Il est question de trouver les opportunités cachées dans le territoire suburbain, de chercher par tâtonnement le maillon manquant par l'ouverture de cette nouvelle infrastructure. Nous voulons initier la sublimation néo-modernisme du pauvre, du désordre pour en créer un ordre qui est caché et souvent oublié. L'entre-deux, les frottements, les interstices sont des lieux potentiels en réponse à une mobilité cherchant le global alors que dans le local, les potentiels sont pour nous inestimables, tant au niveau économique qu'humain. Un système de reliance entre les différents acteurs, usages et temporalités permettrait d'établir des systèmes de financements, afin de réduire les coûts de production nécessaires à la réalisation des différents types d'interventions.

Nous proposons un nouveau processus de fabrique de la ville, adaptable à différentes situations urbaines et au milieu économique et social. La clef est d'accorder autant d'importance au processus qu'au résultat final. Stimulons alors un rapport effet/effort comme qualité intrinsèque.

Notre volonté est de faire émerger une proposition démocratique et collaborative, en alternative aux grands projets urbains par « tâche » et autres projets convenus, qui sont trop souvent un catalogue d'architectures génériques, avec une urbanité prescrite et aux usages prédéfinis. La ville génère des difficultés mais développe aussi des remèdes à stimuler.

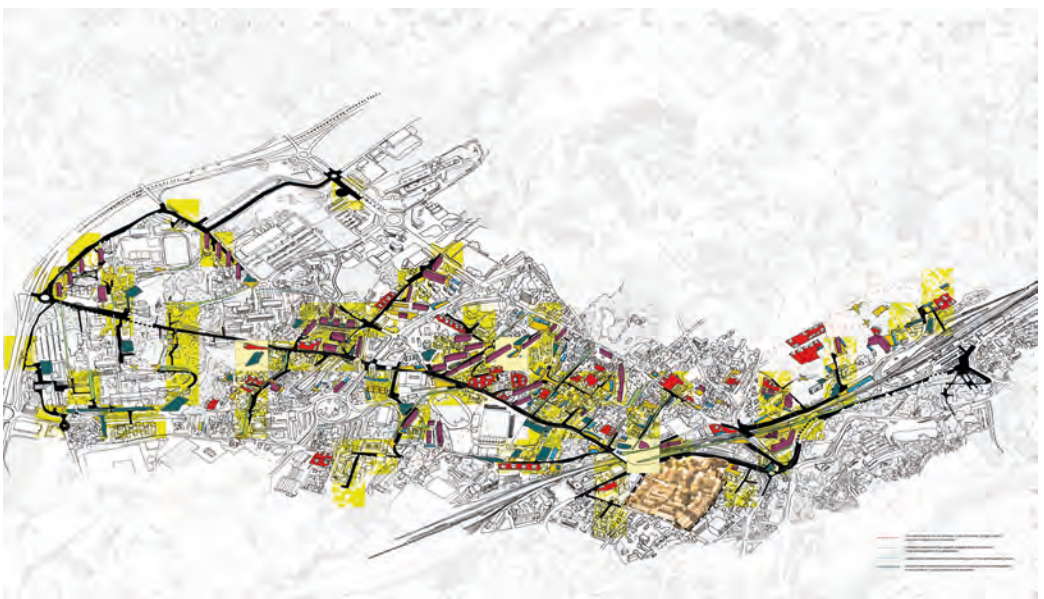

01

01. Reliance et situations repérées

02. Types d'interventions et notice de montage des processus, acteurs et budgets à mettre en œuvre

03. Carte mentale du territoire étudié. Changement de focale qui reflète un nouveau modèle d'urbanisme : regarder la ville de sa frange vers le centre pour travailler avec le déjà-là.

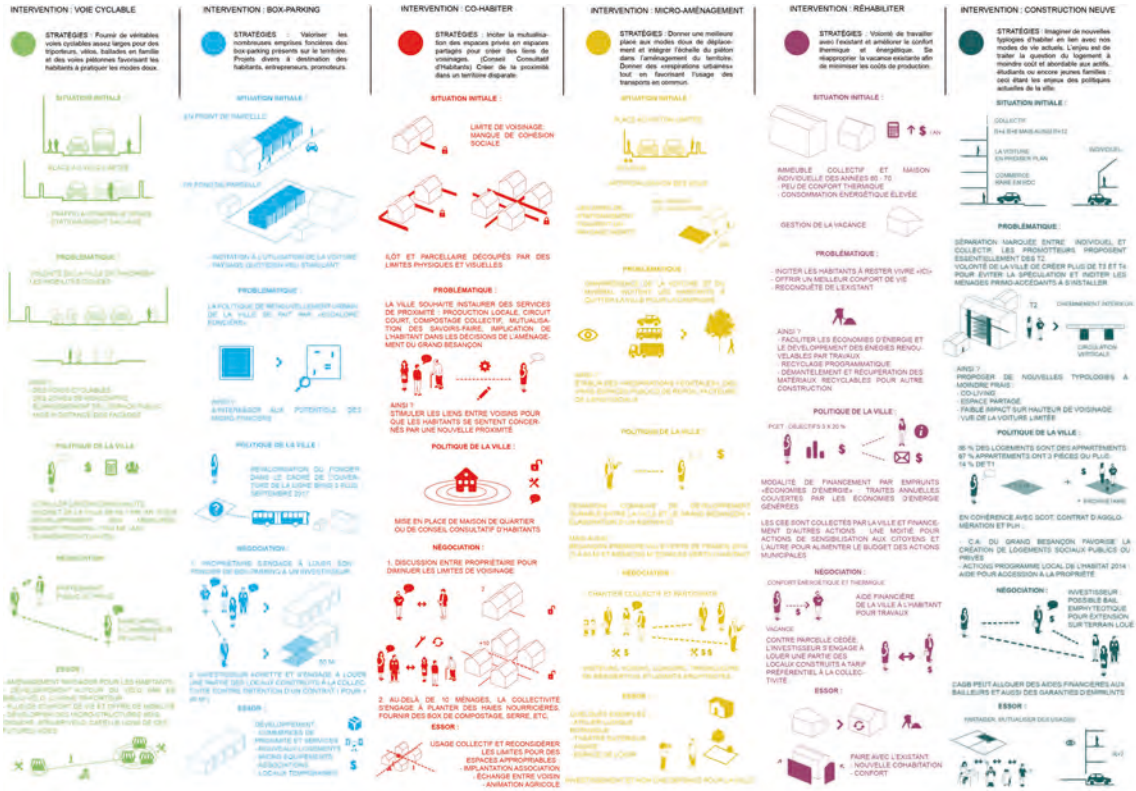
INTERVENTION : VOIE CYCLABLE
INTERVENTION : BOX-PARKING
INTERVENTION : CO-HABITER
INTERVENTION : MICRO-AMÉNAGEMENT
INTERVENTION : RÉHABILITER
INTERVENTION : CONSTRUCTION NEUVE

02

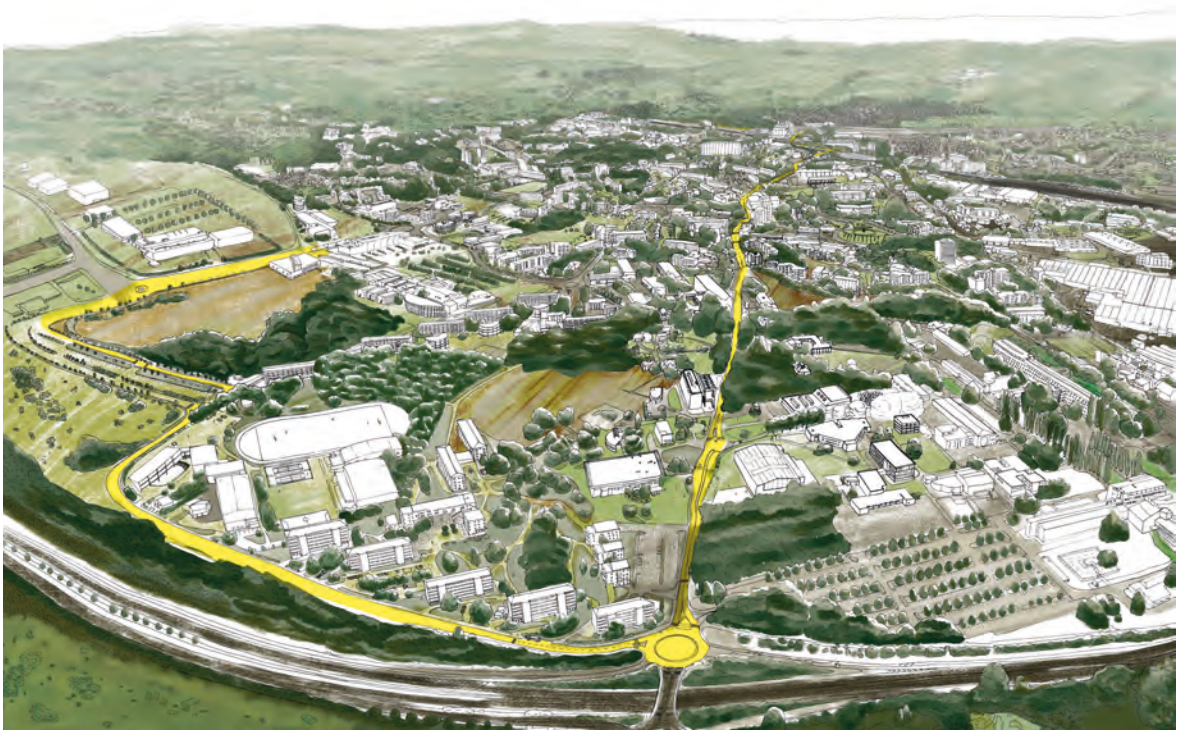

03

Amiens, terre de transition entre cultures et natures, écologie et économie

Gilles Bresard

Le modernisme, par ses conquêtes territoriales – liées au développement technologique - a entrainé une mise en parenthèse, un délaissement de l'investissement local.
Le zoning né de l'organisation fonctionnaliste du travail et du territoire, conjoint à la structuration de l'espace autour des réseaux distributifs et du « fait automobile », a créé un éloignement des habitations et des activités. Les coupures du territoire engendrées par ces infrastructures étant d'autant plus marquantes que la puissance des machines augmente : obstacles à la circulation douce et au continuum du vivant.

Mais ce bouleversement morphologique des réseaux de transport a également généré un autre traumatisme : l'obsolescence des économies de proximité. Ainsi, à Amiens, le maraichage périurbain – celui des hortillonnages - a été délocalisé, et à sa suite les industries textiles ou aujourd'hui les productions de Goodyear ou de Whirlpool. Cette ville, industrielle, a subi durement les revers de la mondialisation, les effets iatrogènes du progrès technologique. Elle est archétypale de ce qu'on peut appeler une shrinking city, une ville en transition.

Exemplaire de cet abandon, le grand espace inondable du lit de la rivière de Selle à son arrivée en ville regorge pourtant de possibilités. Entouré de pôles d'activités dynamiques et ambitieuses de grande échelle, ainsi que de friches, d'étendues agricoles publiques comme autant de réserve foncière, ce lieu isolé derrière des voies ferrées doublées de dessertes automobiles est abandonné en même temps que préservé et abrite une riche diversité sociale et biologique.

Les délaissés du modernisme peuvent-ils devenir un atout pour un nouvel urbanisme basé sur les principes de la complémentarité et de l'entraide, sur le modèle permaculturel ?

Le monde, déjà beaucoup construit, hyperstructuré, mérite que l'on s'interroge sur la façon dont on veut agir, sur le rôle de l'architecte aujourd'hui. Sa place transdisciplinaire lui confère un devoir de conscience globale car elle est le terrain du lien.
Si des richesses et possibilités existent mais sont sous estimées, l'architecte peut-il en être le révélateur ? Doit-il être le maitre d'œuvre de leurs conjonctions ?

Mon travail se veut avant tout un constat, une ouverture sur un monde de possibles oubliés, plus qu'un objet fini, un outil de travail pour se réapproprier notre bien commun, un support à l'exploration de pistes urbaines pour que se précisent collectivement de nouvelles voies d'urbanisation.

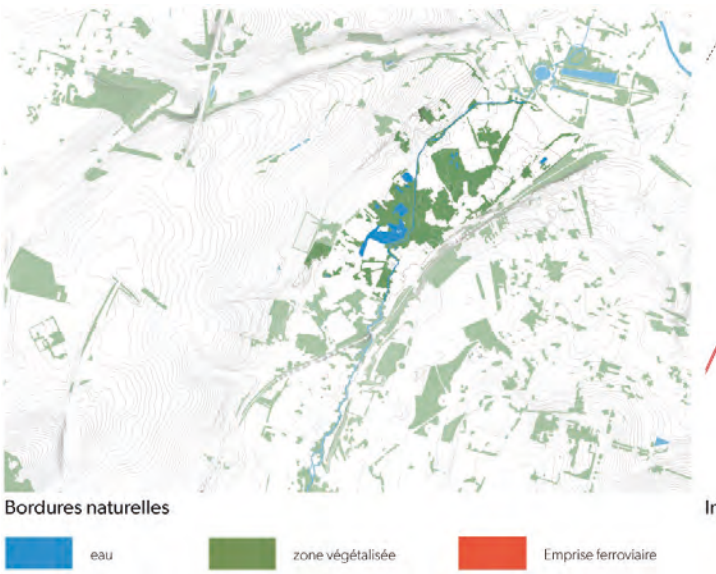

01

01. Un lieu riche et délaissé : un point de contact à reconnecter
Principaux acteurs du site

02. La maquette : un outil de travail, d'implication et de projection

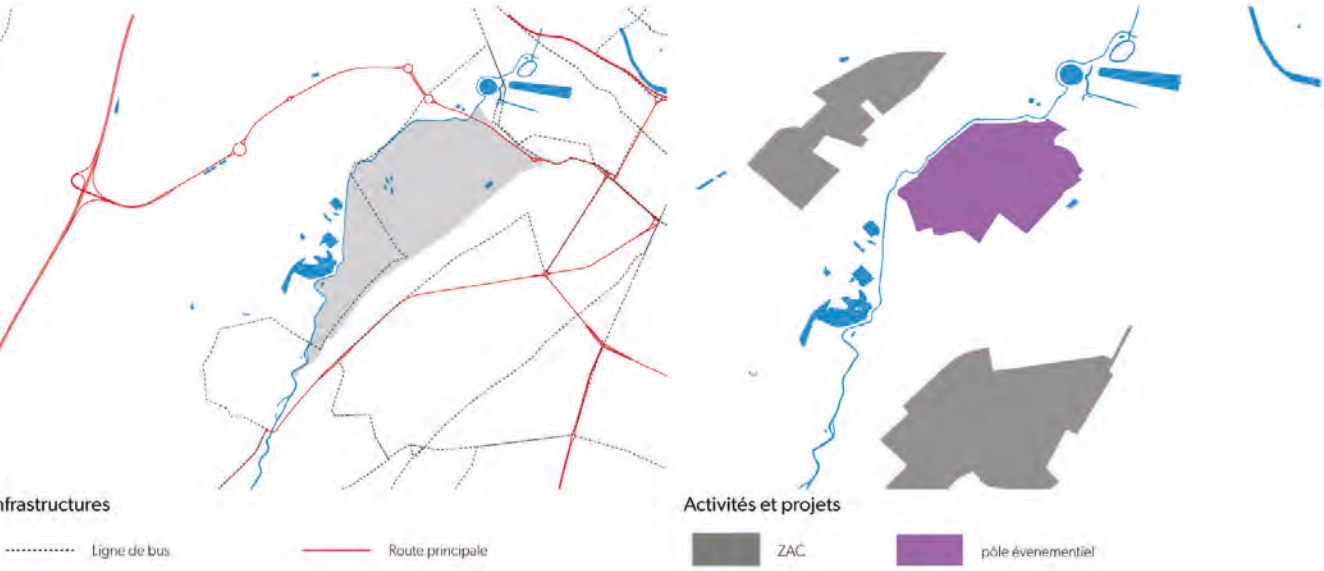

02

Disjonctions Ordinaires
Le cas de Dammartin-en-Goële

Antoine Contour & Antoine De Champs

Malgré sa situation à la marge de l'agglomération parisienne, le territoire de la Goële participe pleinement au fonctionnement économique et social de la mégapole francilienne. L'économie florissante et la démographie en forte hausse, liées en grande partie à la proximité avec l'aéroport Charles-de-Gaulle, témoignent de son dynamisme. Et à l'heure où, en Île-de-France, il faut bâtir 70 000 logements par an jusqu'en 2030 (Schéma directeur de la région Île-de-France 2013), cette frange de l'agglomération, au paysage agricole dominant, contribue en partie à l'effort de construction.

Pourtant, à hauteur d'œil, si l'espace urbain construit reste relativement faible en comparaison de l'espace agricole disponible, la qualité de l'urbanisme produit interroge : centre commercial occupant plusieurs hectares en entrée de ville, lotissements pavillonnaires s'étalant sur les plaines agricoles, barrière visuelle induite par les bâtiments de stockage et de logistique sur 400 mètres de longueur... L'attention portée à l'aménagement du territoire semble bien faible au regard de la croissance exponentielle que connait celui-ci. L'évolution économique et sociale est-elle incompatible avec la préservation du cadre de vie ?

Au-delà de la réponse formelle, la situation amène à s'interroger sur la manière dont le territoire, et, de manière générale, les territoires ordinaires, sont planifiés par les politiques publiques. Car s'ils sont délaissés par les architectes, ces territoires sont, pour beaucoup, négligés par les politiques d'aménagement. Non pas que les documents n'existent pas - il existe bien des SCOT (schéma de cohérence territoriale), des PADD (projet d'aménagement et de développement durable), des plans de zonage - mais leur contenu est souvent peu spécifique et peu adapté aux territoires qu'ils entendent règlementer.

A Dammartin, c'est cette « disjonction ordinaire » entre le règlement d'urbanisme et la réalité construite que nous avons choisi d'interroger. Comment repenser le règlement d'urbanisme pour lui permettre de concrétiser un projet territorial spécifique ?

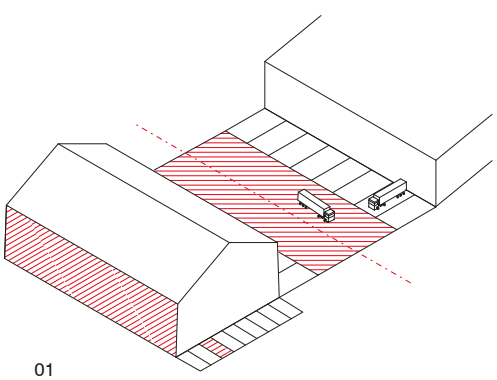

01

01. Règlement de la parcelle

02. Réalisation d'une aire d'activité de logistique lourde entre la RN2 et une route de campagne

03. Entre route et champs
Entrepôt logistique d'environ 5 000 m² de surface plancher - coupe

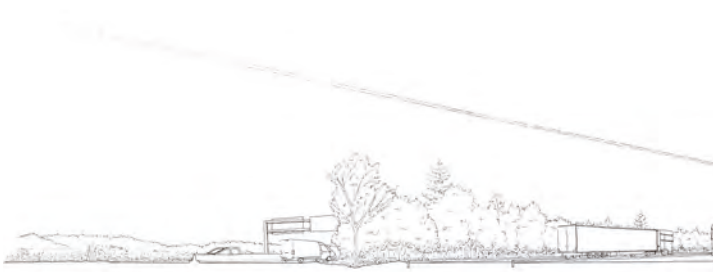

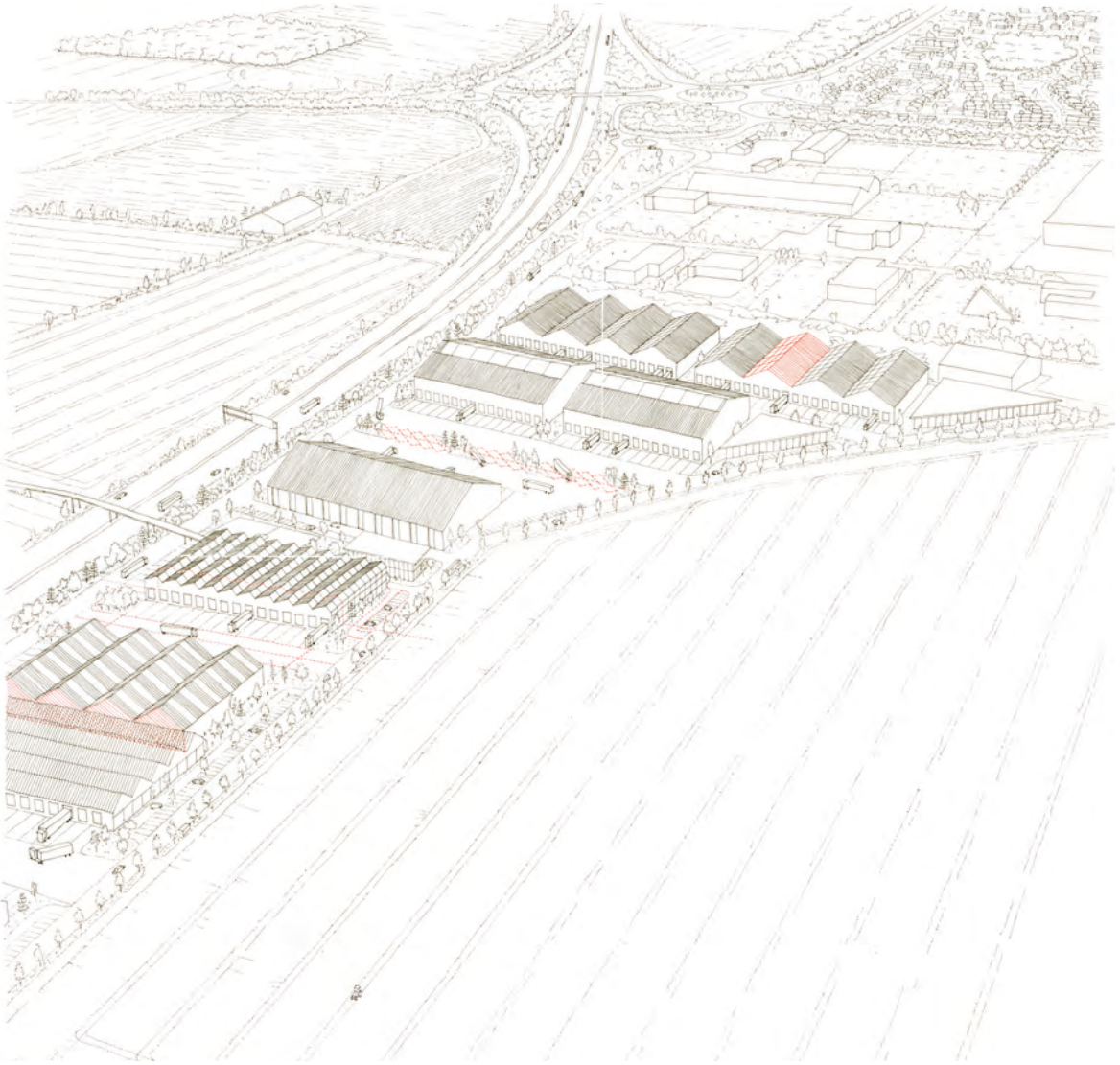

02

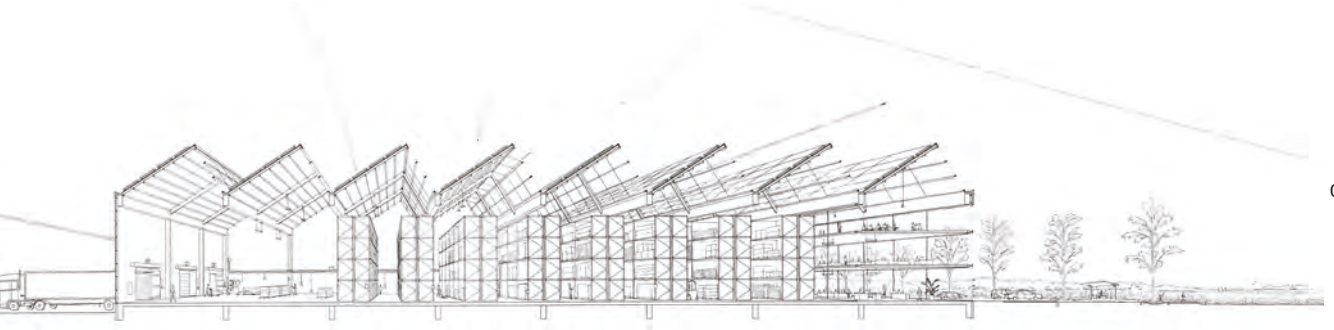

03

Revoir Gien
De la ville moyenne aux ressources locales

Antoine Laman & Antoine Lichtenberg

Ce travail s'intéresse à Gien dans le Loiret qui offre de prime abord, avec 15 000 habitants et à 70 km d'Orléans, l'image de la ville ordinaire qui maille le territoire, la ville moyenne. Une approche extérieure montre une schizophrénie, entre le centre-ville et la périphérie, entre une polarisation et un étalement. La majeure partie de Gien, n'est cependant pas comprise dans ces deux logiques et se retrouve laissée pour compte.

Alors qu'à première vue, on y trouve peu d'animation et un manque de lien avec le contexte proche, une étude plus fine révèle des richesses par petites touches : dans l'usage avec des fonctions détachées, dans la flexibilité vis-à-vis de la propriété ou encore dans les relations sociales avec de micro-interactions. Tellement intégrées au quotidien et semblant anecdotiques, elles deviennent oubliées. Ces détails de la proximité sont pourtant les réelles richesses de Gien. Ils sont à valoriser au travers d'actions ciblées qui viendraient à la fois s'appuyer dessus et les développer. En effet, c'est dans cette partie de la ville qu'il est possible de dégager des opportunités, en profitant de la faible pression démographique pour exploiter les potentiels du territoire. Les projets développés intègrent un espace social de proximité, porté par la mairie, et des logements sociaux pour les repositionner dans le parcours résidentiel. Ils proposent ainsi d'associer les différents acteurs de la ville et de proposer des actions simples, ancrées et efficientes.

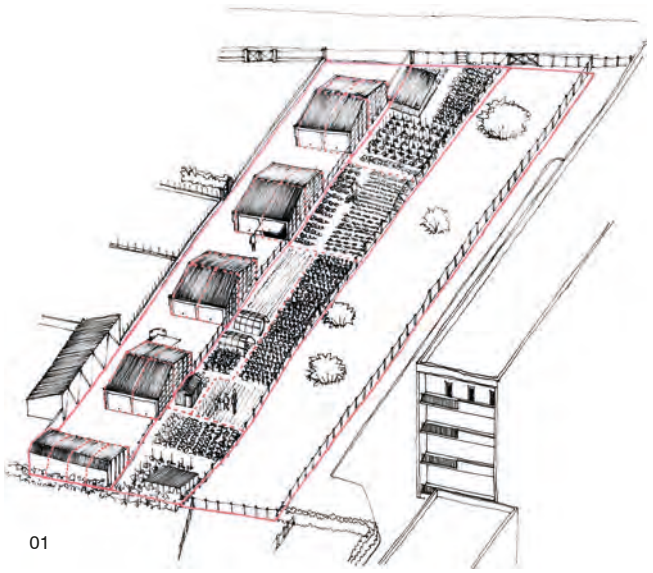

01

01. Relevé de richesses relatives au découpage parcellaire.
Un potager est divisé en 5 sections attribuées à différents groupes d'habitants

02. Plan perspectif au 1:100 (au sol) présentant les qualités nouvelles ou révélées du site et la simplicité de l'action architecturale.

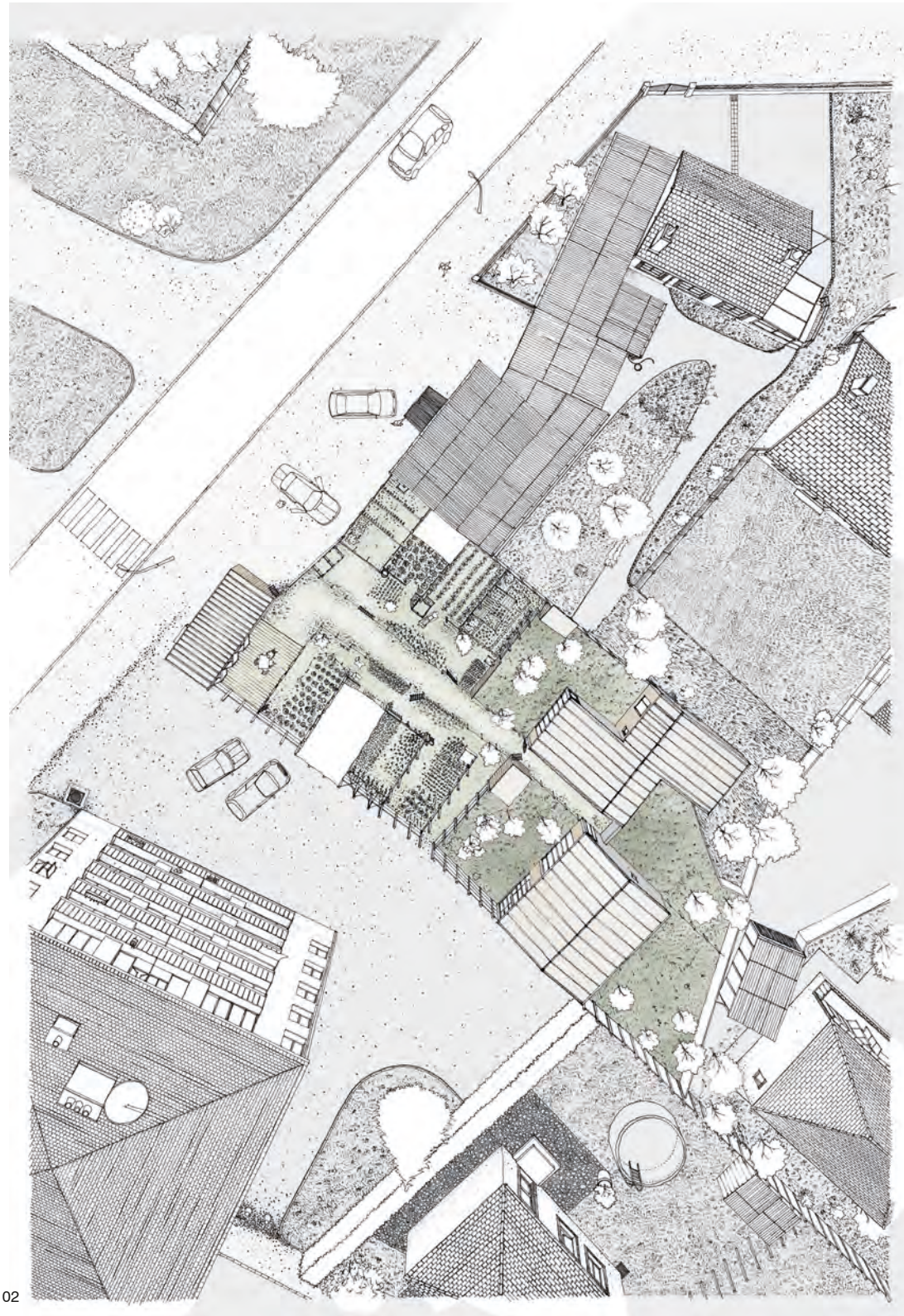

02

Apres la zone 1AU ?
Vers une alternative de production du logement social

Quentin Lherbette

Les injonctions de la loi SRU et la politique d'économie des sols prônée par la loi Grenelle II remettent aujourd'hui en question la capacité de Vineuil, commune du Loir-et-Cher, à maintenir une densité faible de son tissu urbain tout en répondant à la demande de 25% de logements sociaux. Au regard de la situation globale de l'EPCI Agglopolys, on peut noter que Vineuil n'apparaît pas comme une exception mais bien comme une situation représentative du territoire.
En effet, l'évolution démographique qui marque l'histoire de la commune s'accompagne malheureusement d'un déficit majeur en logements sociaux, couplé à un foncier disponible contenu entre deux ZAPs et une zone de PPRI importante.
En février 2016, seuls 404 sont alors recensés soit 12,4% du parc de résidences principales. La Zac multi-site qui comblera les dernières zones 1AU de la commune permettra alors de produire uniquement une centaine de logements sociaux et portera à l'horizon 2030 le taux de logements sociaux à 13,4%. Il devient à ce jours primordial pour la commune de réfléchir à une alternative de production de logement locatif social. Aussi, c'est à travers l'arpentage physique du territoire vinolien et les scénarii chiffrés que le projet se porte aujourd'hui sur des micro-unités foncières typologiquement inadéquates aux modèles économiques des ZAC et des lotissements.
L'enjeu du projet tient alors dans l'adéquation d'un modèle alternatif de production du logement social en maison individuelle et la formalisation architecturale et sociale que peut proposer ce chapelet hétéroclite de délaissés périurbains.
Le scénario 100% social imaginé devrait être en mesure de produire les logements sociaux manquant à la commune tout en maitrisant au mieux la densité bâtie, valeur recherchée du périurbain, les formes urbaines générées, la qualité architecturale des opérations et la demande en maisons individuelles.

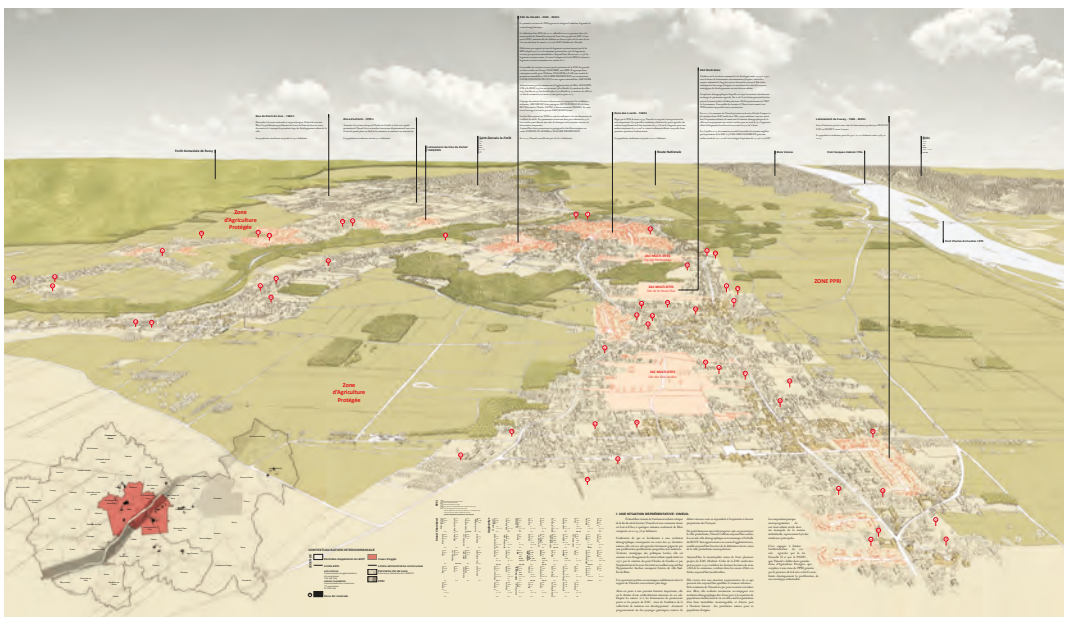

01

01. Vineuil, l'annexe urbaine

02.La lanière paysagère, entre stationnement et extension de l'habitat

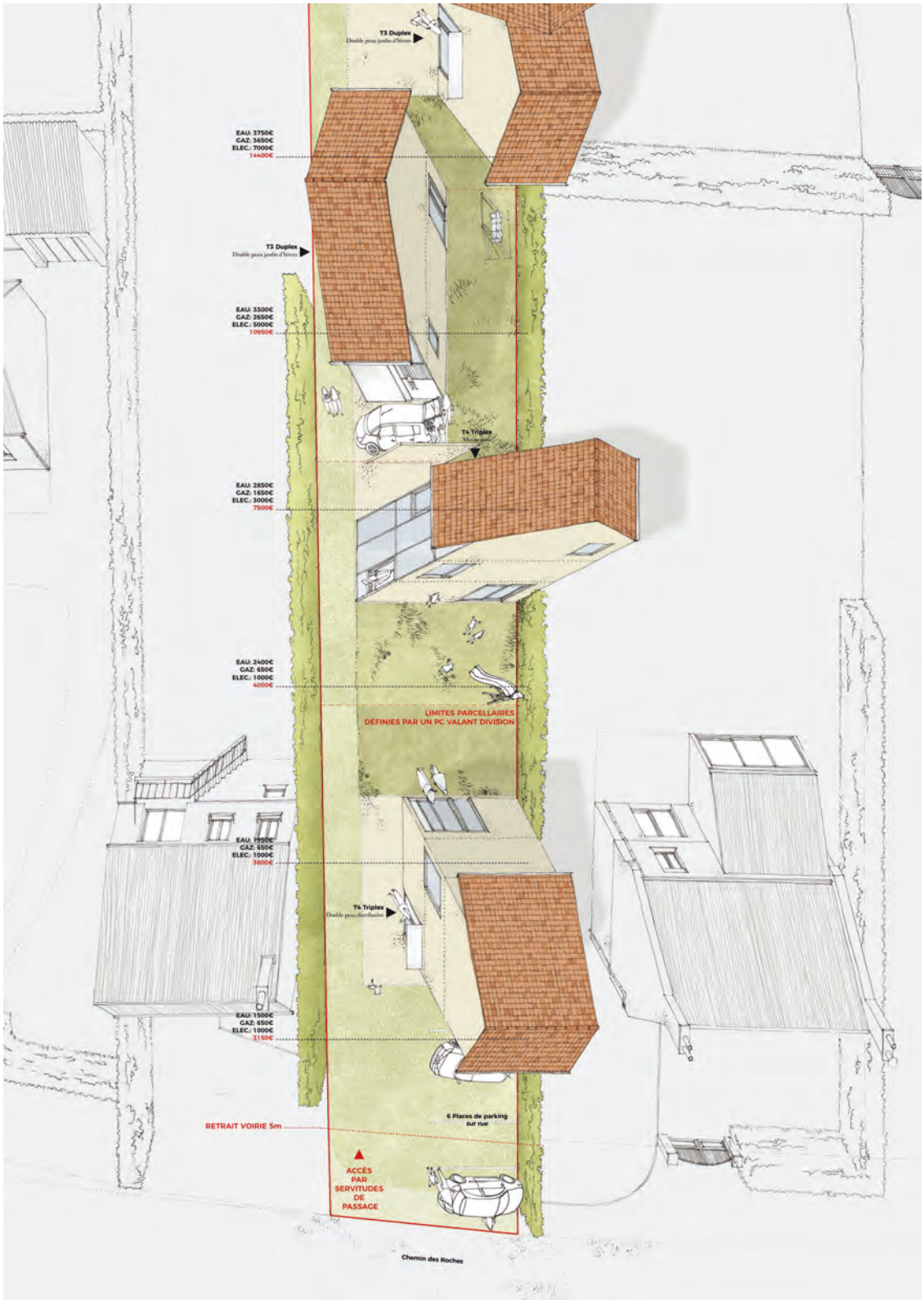
T3 Duplex
Double peau jardin d'hiver
EAU: 3750€
GAZ: 3650€
ELEC.: 7000€
14400€
T3 Duplex
Double peau jardin d'hiver
EAU: 3300€
GAZ: 2650€
ELEC.: 5000€
10950€
T4 Triplex
EAU: 2850€
GAZ: 1650€
ELEC.: 3000€
7500€
EAU: 2400€
GAZ: 650€
ELEC.: 1000€
4050€
LIMITES PARCELLAIRES
DÉFINIES PAR UN PC VALANT DIVISION
EAU: 1950€
GAZ: 650€
ELEC.: 1000€
3600€
T4 Triplex
Double peau distribution
EAU: 1500€
GAZ: 650€
ELEC.: 1000€
3150€
6 Places de parking
sur rue
RETRAIT VOIRIE 5m
ACCÈS
PAR
SERVITUDES
DE
PASSAGE
Chemin des Roches

02

L'architecte et le Logement Spécialisé ou comment repenser les méthodes de conception / concertation

Mélusine Pagnier

Ce projet de fin d'études propose de revoir les méthodes de conception des architectes pour le logement spécialisé, appuyé sur le cas d'étude du Foyer des Mûriers dans le 20ème arrondissement de paris. Ce projet s'appuyait sur un raisonnement en trois parties.

La première était de dresser le tableau de la situation du foyer, à l'aide d'un récit (retranscrit dans le premier des trois livrets) appuyé sur des recherches (médiatiques, historiques, architecturales, sociales...) et d'une frise chronologique illustrée à la main. Ce dessin est une représentation du regard de l'architecte sur la complexité des points d'appuis analytiques nécessaire à l'élaboration d'un projet de logement spécialisé. L'entremêla du récit et de l'image fabrique alors une cohérence de l'ensemble « architecture », « histoire » et « société ».

La deuxième partie du travail était de montrer les rouages du logement spécialisé, pour comprendre le système dans lequel les architectes doivent s'intégrer. Un second livret plonge le lecteur dans la peau de Franck Calderini, directeur Général de Coallia. En effet, ce livret prend la forme d'un livre à choix multiple qui dévoile alors les influences de chaque acteur du projet pour explorer leurs capacités d'action et leurs limites. Néanmoins, cet exercice, n'ayant pas pour but de faire de ces expériences, des références dogmatiques, (comme le ferait une recette de cuisines infaillible), il reste arbitraire, et tend à montrer que le hasard a parfois lui aussi sa part de responsabilité dans l'équation. Les différentes directions qui s'offrent à vous ne peuvent donc pas explorer tous les possibles pour trouver «la vérité», mais proposent de peser le pour et le contre de chacune des expériences recueillies. Si cette prospection est arbitraire, elle n'en reste pas moins réaliste, et appuyée sur des recherches, des expériences, des récits, des méthodes théoriques ou appliquées.

Enfin, la dernière partie proposait d'élargir la marge de manœuvre des architectes. Une pièce de théâtre met alors en scène les différentes méthodes exposées, et présente une concertation entre les différents acteurs du projet.

Dans une planche de dessin, aux allures de bande dessinée, le foyer des Mûriers évolue alors au fils des pensés de ses concepteurs. La pièce de théâtre est introduite par un décor inquiétant: celui d'une prise d'otage surréaliste. Rappelant que les possibles sont toujours plus larges que ce que l'on imagine, cette situation met «dans le même bain», tous les acteurs du projet.

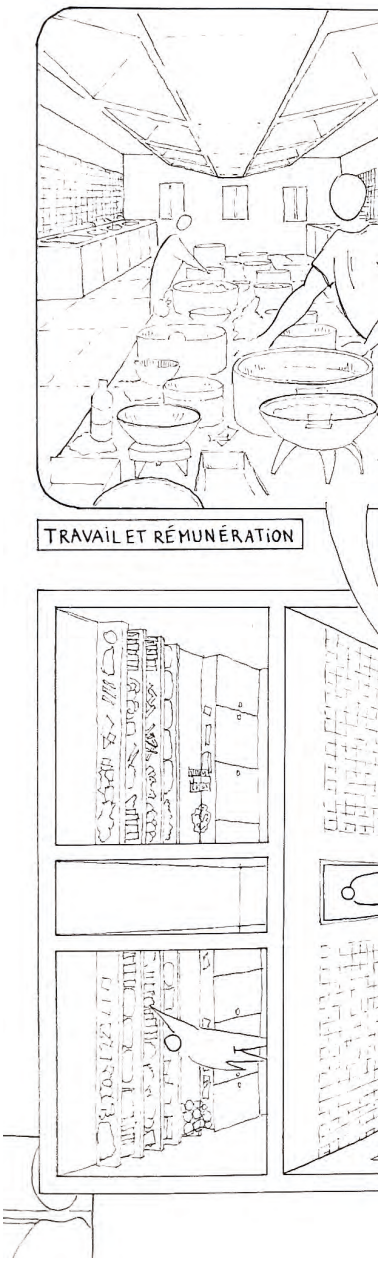

01. Frise chronologique - Histoire - extrait

02. Bande dessinée - Concertation – Extrait

01

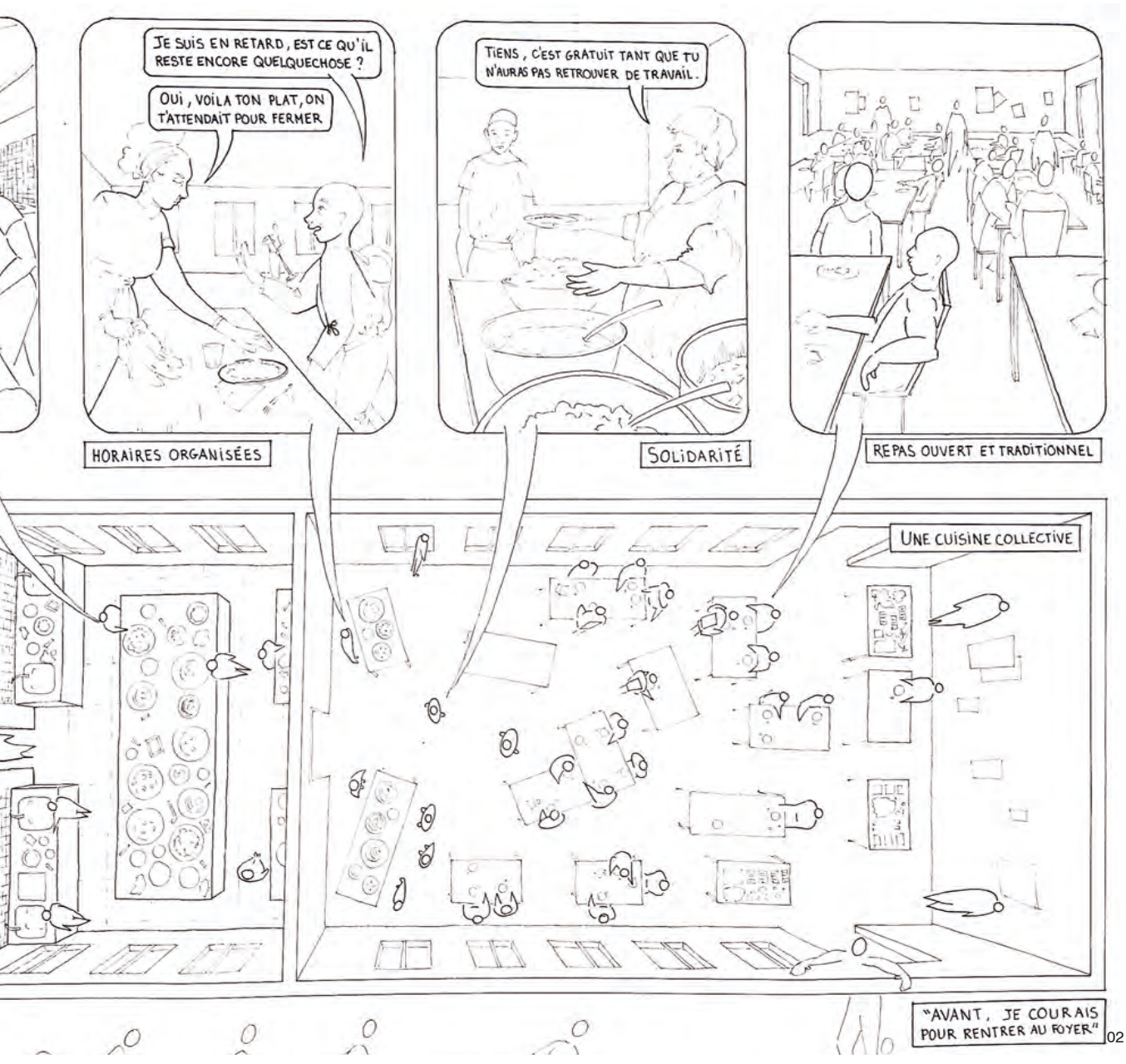
JE SUIS EN RETARD, EST CE QU'IL RESTE ENCORE QUELQUECHOSE ?
OUI, VOILA TON PLAT, ON T'ATTENDAIT POUR FERMER
HORAIRES ORGANISÉES
TIENS, C'EST GRATUIT TANT QUE TU N'AURAS PAS RETROUVER DE TRAVAIL.
SOLIDARITÉ
REPAS OUVERT ET TRADITIONNEL
UNE CUISINE COLLECTIVE
"AVANT, JE COURAIS POUR RENTRER AU FOYER"

02

L'aube de Boréalia

Romain Perrot

La zone dite « Boréalia » est un plateau agricole de 450ha se trouvant à la lisière du tissu urbanisé de la ville d'Amiens, qui a la particularité d'avoir été préempté par Amiens métropole dans les années 2000.

Ce terrain, à l'interface entre zone agricole et zone urbaine, doublé d'une importante maîtrise foncière, parait être pour la ville d'Amiens une opportunité d'agir à la fois sur les questions agricoles, alimentaires, qui permettrait de proposer une offre de logement innovante. Un scénario fictif a été imaginé : il utilise des outils opérationnels existants, s'articule autour d'acteurs présents aujourd'hui et s'appuie sur la volonté politique d'Amiens métropole qui serait le porteur de projet.

L'objectif est de concilier deux modes d'aménagement du territoire, agricole et urbain, et de proposer une combinaison entre formes urbaines et pratiques agricoles : par la mise en place de pratiques agricoles compatibles avec la présence urbaine ; par l'établissement de formes urbaines qui s'adaptent à la trame agricole ; par une stratégie constructive respectueuse des terres arables ; et enfin, à l'interface des zones agricoles et urbaines, par la mise en place d'infrastructures qui permettent des usages partagés.

Le projet agricole participe à l'élargissement de la ville tandis que le projet urbain permet la pérennité économique du système agricole.

01. Plan des interventions paysagères projetées sur la zone Boréalia en 2040

02. Hiver 2018 : Début des travaux

03. Printemps 2023 : La première phase de logements est habitée

04. Eté 2040 : La trame commune permet la construction de nouvelles habitations et la poursuite de l'exploitation agricole

01

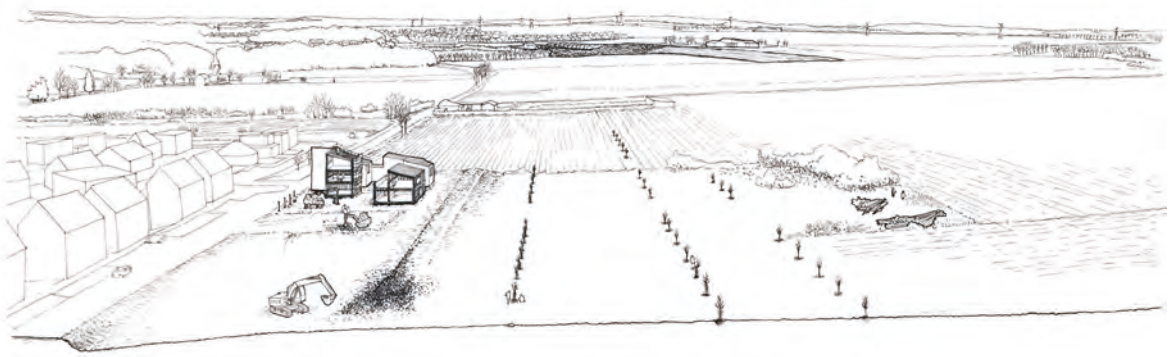

02

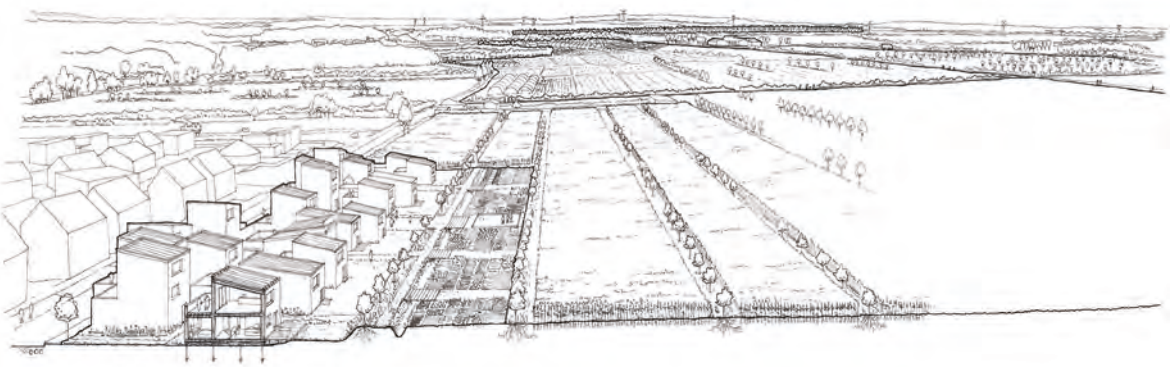

03

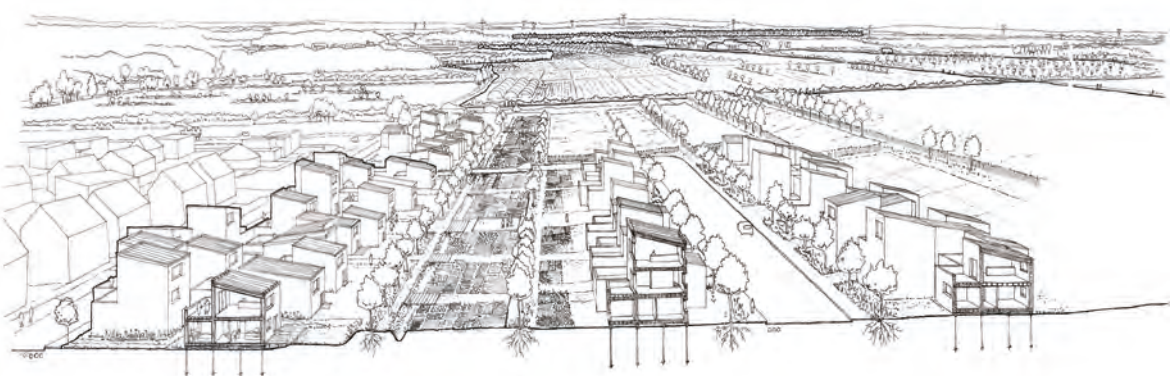

04

Paris, la ville oubliée

Aghis Pangalos

Tous les regards sont tournés vers la banlieue, vaste territoire de l'urbanisation, eldorado de la promotion privée, qui s'impose comme principal vecteur du développement de l'espace bâti. Mais que se passe-t-il au centre de Paris ?

C'est comme si le regard sur Paris était rassasié ; comme si la ville n'était plus que du patrimoine bâti à préserver et à valoriser. Sous la pression des besoins en logements, la ville se résidentialise et l'espace public se privatise. Le politique ne parie que sur la mise à disposition de fonciers nouveaux, pour développer des futurs quartiers, sur des modèles urbains rassurants pour les investisseurs.

Mais l'avenir de la ville ne peut pas se dessiner uniquement autour d'opportunités foncières à bâtir. La ville est un organisme complexe, constitué aussi d'équipements, d'infrastructures et de lieux indispensables à son fonctionnement, que l'on ignore, car non visitables.

Les étudiants sont invités à s'interroger sur les programmes et les lieux qui redéfiniront le nouveau potentiel parisien. À la manière d'un voyage dans une «ville étrangère», que l'on découvre pour la première fois, ils établissent une série de grilles de lecture, leur permettant de s'égarer dans le territoire parisien et de l'explorer, à la recherche de lieux inconnus, parfois invisibles, qui pourtant ont toujours été là. En explorant le potentiel narratif et prospectif de dispositifs architecturaux et urbains, ils identifient des configurations et des situations futures ou pré-existantes, qui offrent la possibilité d'être réévaluées, renouvelées, détournées, et déterminent la nature de l'intervention à développer, dans le cadre du projet.

Interstices : Occuper les vides dans la ville

Jean-Baptiste Lignot

Situé à Paris, le projet s'intéresse aux interstices à travers une approche morphologique. Ces vides sont produits au fil des années et des évolutions du bâti. Pour de multiples raisons, la continuité urbaine s'interrompt. Ces vides apparaissent, comme un accident dans le paysage urbain.

Ces interruptions sont remarquables car elles créent une brèche dans la profondeur de la « masse » de l'îlot. En prenant comme zone de recherche le 11ème arrondissement, nous avons répertorié ces vides afin de créer une bibliothèque de ces morphologies, et pouvoir ainsi les comparer, les rapprocher, les opposer. Ces « accidents urbains » offrent une grande variété formelle du vide.

Des problématiques ont naturellement émergé : quelle serait l'expérience d'habiter cet espace ? D'un point de vue pragmatique, s'agirait-il d'un programme unique pour chaque volume ? Ou plusieurs éparpillés, créant un maillage dans Paris ?

Afin de conserver l'expérience spatiale unique de chaque lieu, la manière d'appréhender ces espaces doit rester atypique. Le but est de projeter une expérience spatiale plus qu'un programme. La ville a produit une forme, cette forme devient l'enveloppe d'une pratique. Pour cette raison, la stratégie d'occupation de ces lieux consiste à proposer des centres de sports extrêmes, peu présents dans Paris, profitant de la volumétrie de ces vides.

Le principe est que chaque espace soit édifié autour d'un sport, de ses besoins minimums en profitant de la morphologie des lieux. De cette manière, les volumes sont pensés en relation avec la question dimensionnelle des programmes choisis (plateforme de plongée, distance de tir à l'arc).

Il s'agit de ne pas penser en quantité mais en pratique. De ce fait, la notion d'échelle est re-questionnée, une plateforme de plongée ne représente pas dix mètres mais plus de trois étages. Si on mesure ces volumes interstitiels par des quantités, ils sont anecdotiques. En mesurant par des usages, une multitude de possibilités et de qualités apparaissent.

Chaque intervention constitue alors une pièce unique dans le quartier, et crée un ensemble d'activités et de pratiques dans Paris. En créant différents lieux d'activités à sensations éparpillés dans la ville, ces espaces « perdus » peuvent également redynamiser les centres villes de villes moyennes qui parfois tendent vers une désertification.

01

02

01. Centre de tir à l'arc 1:100
02. Saut accrobatique en piscine 1:100
03. Mur d'escalade 1:100

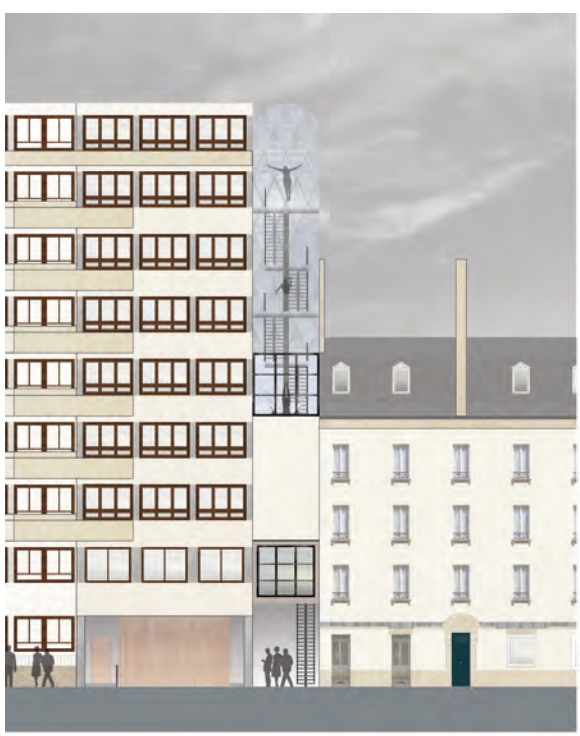

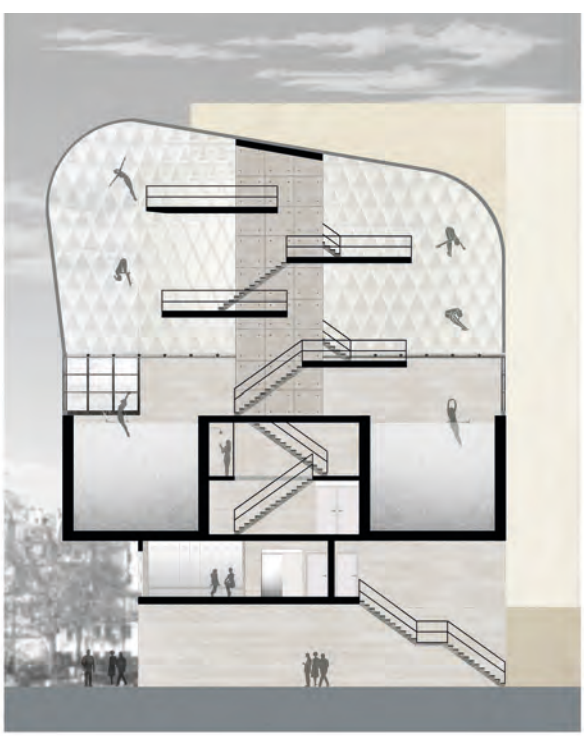

03

Le musée des ondes sonores

Alexis Meur-Belcour

J'ai choisi d'implanter mon projet sur une parcelle située face à la maison de la radio. Actuellement, il est occupé par un parking (6 418m²) sur une terrasse et deux niveaux de sous-sols dont le contrat arrive à échéance en avril 2018 et par deux stations-services (ENI) dont le contrat n'a pas été renouvelé. Le parking est aujourd'hui très peu fréquenté. La parcelle fait 220m de long sur 40m à son maximum. C'est un parking qui a été créé après la livraison de la maison de la radio au vu du déficit de places disponibles à l'époque et la demande sans cesse grandissante.

L'idée est donc d'accompagner une transition tout en maintenant en place l'infrastructure, en la modifiant et en lui apportant de la qualité. Au vu de la proximité de la maison de la radio, j'ai cherché un programme en lien et me suis appuyé sur le projet de réhabilitation en cours, projet qui a amputé la Maison ronde de son Musée qui existait depuis 1966 mais qui a aujourd'hui fermé ses portes. Les collections sont toujours présentes, conservées en majeure partie dans les sous-sols de la maison de la radio mais aussi envoyées dans d'autres musées pour des expositions temporaires en France et dans le monde.

J'ai décidé de ré-offrir à la maison de la radio ce musée que la réhabilitation lui avait amputé. L'emprise étant minimale, et la présence de maison ronde maximale, j'ai décidé de ne pas faire émerger le bâtiment du sol, de ne pas entrer en conflit avec celui-ci, ce qui me permet par la même occasion de ré-offrir une grande partie de cet espace au public. L'infrastructure est conservée donc le musée vient s'intercaler entre les deux, dans l'épaisseur.

La lumière naturelle est amenée jusqu'au deuxième niveau de sous-sol par un système de patios. Le projet offre un Amphithéâtre à ciel ouvert en lien avec les programmations de la maison de la radio, face à la Seine, et pouvant accueillir toutes sortes de programmes en plein air. Le bâtiment est basé sur une colonnade minérale très forte afin de jouer avec les répétitions, le rythme mais aussi la volonté de conserver cet aspect d'infrastructure depuis la Seine et a contrario, de le gommer depuis le point de vue du piéton.

Le Musée des ondes sonores a pour mission de sauvegarder, étudier et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel associé à l'histoire culturelle, architecturale, technologique et scientifique de l'industrie des ondes sonores. Il se veut un lieu d'échange, de création, d'éducation et de veille technologique.

Il acquiert et expose les objets les plus significatifs de ce patrimoine de portée internationale à des fins d'études, d'éducation et de délectation. Il accomplit l'ensemble des fonctions muséales : conservation, acquisition, éducation, recherche, action culturelle, diffusion et documentation.

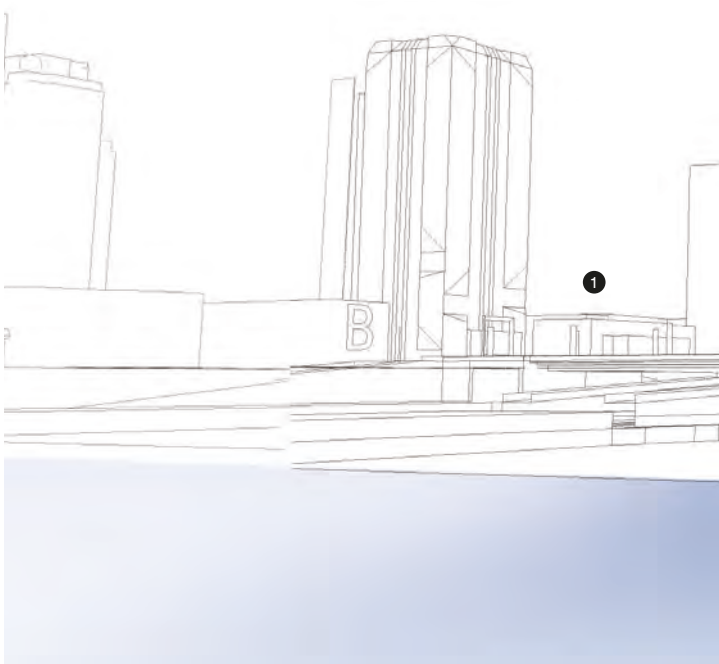

01

02

03

01. Coupe
- ❶ Quartier Beaugrenelle
- ❷ Espace Public
- ❸ Maison de la Radio
- ❹ Espaces d'Expositions

02. Insertion du programme vu du pont

03. Entrevues

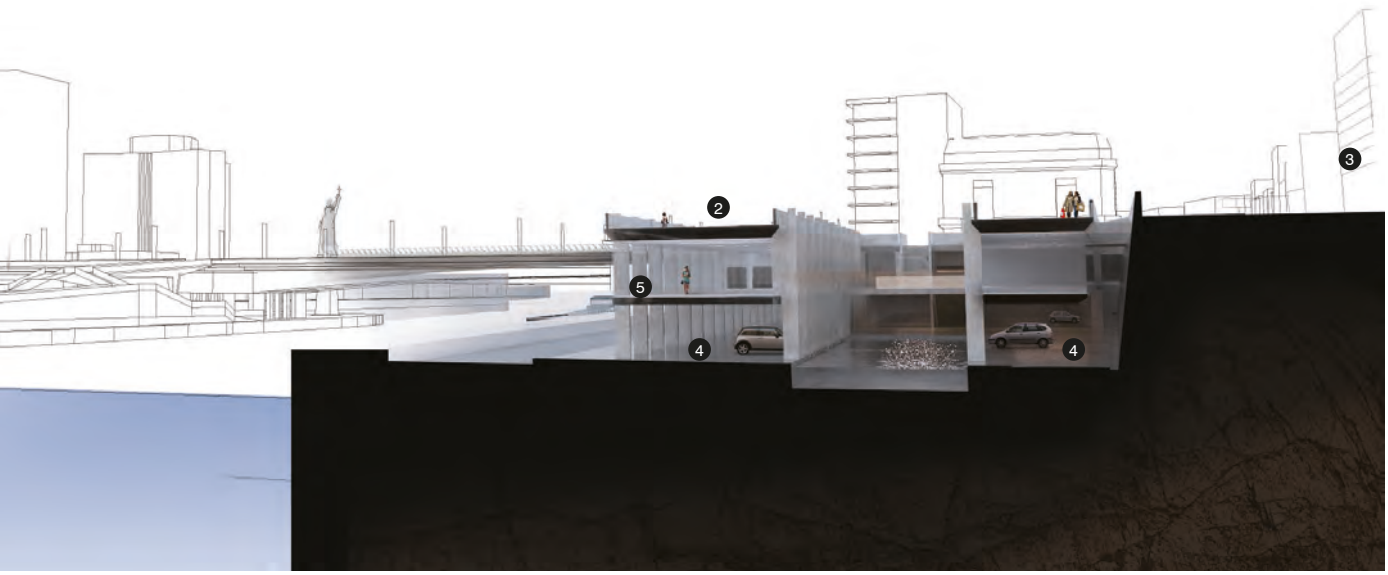

Centre aquatique olympique Paris-Bercy

Guillaume Schutt

Le site choisi se situe au bord de la Seine, face à l'école d'architecture de Paris Val-de-Seine. Ancienne gare frigorifique de Paris Bercy, construite en 1888 et abandonnée après son utilisation pour le stockage du vin en 1970, elle est le témoin de l'ancienne activité ferroviaire et industrielle du quartier. Ce bâtiment est fait de béton, de lumières, d'obscurité et d'immensité.

Le volume et l'univers étrange qui s'en dégage, nourrissent l'imagination d'expériences sensorielles. Le projet consiste à créer un centre aquatique dans le respect du souvenir des lieux et d'utiliser l'espace dans sa totalité, en se servant de la particularité des lieux, sa hauteur, sa profondeur et surtout la volumétrie des voûtes et des arches tramées en partie basse.

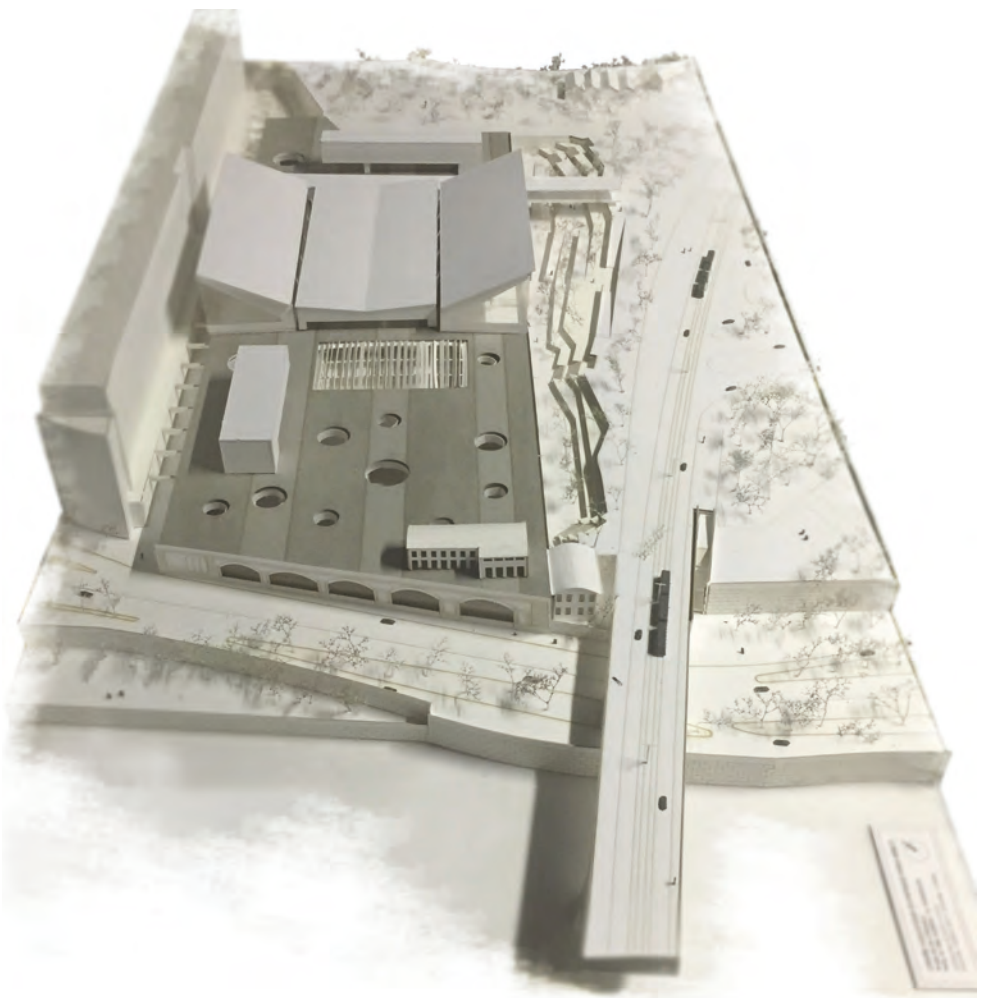

01

01. Maquette du centre aquatique démontable par niveau au 1:500e vue depuis la seine

02. Plan masse après les Jeux olympiques

03. Coupe transversale AA pendant les Jeux olympiques

04. Plan sous dalle pendant les Jeux olympiques

02

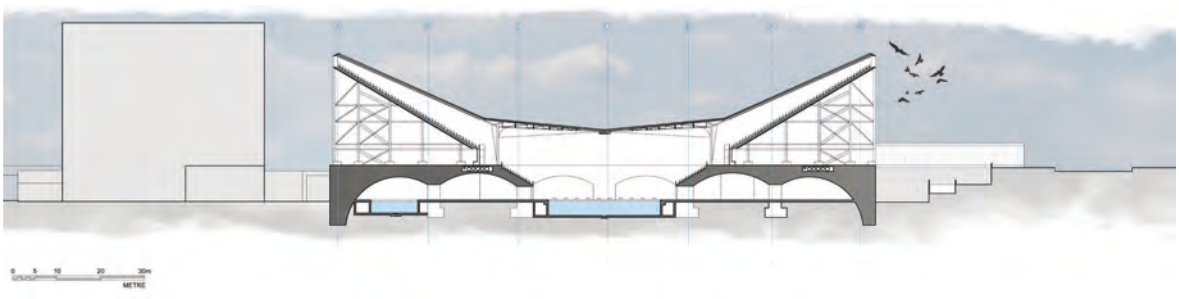

03

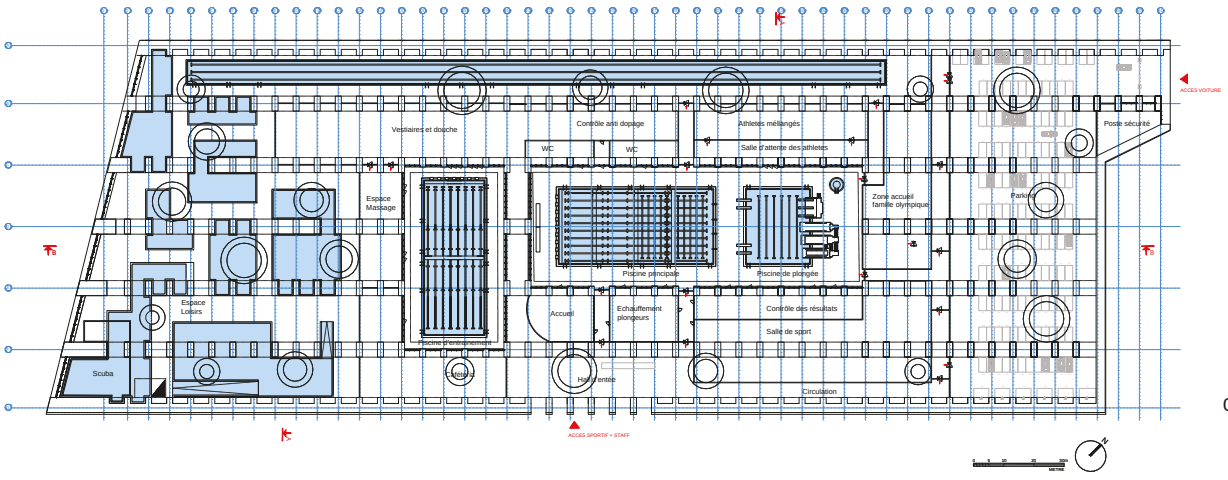
Vestiaires et douche
Contrôle anti dopage
Athletes mélangés
Salle d'attente des athletes
WC
WC
Espace Massage
Piscine principale
Piscine de plongée
Zone accueil famille olympique
Parking
Poste sécurité
ACCES VOITURE
Espace Loisirs
Accueil
Echauffement plongeurs
Contrôle des résultats
Salle de sport
Piscine d'entrainement
Scuba
Loisirs
Hall d'entrée
Circulation
ACCES SPORTIF + STAFF

04

Le Monolithe

Yaël Smadja

La ville est un lieu d'accumulations variées. On y trouve aussi bien de l'alimentation que du bâti, des déchets, de la monnaie, des œuvres d'art… Dans le cadre de ce PFE je me suis principalement intéressé au patrimoine, et plus particulièrement aux œuvres d'art, que la ville de Paris accumule.

En effet, des lieux spécifiques sont conçus pour toutes les collections. Naturellement on pense aux musées. Cependant, contrairement à ce que pense la majorité de la population, la plupart des collections sont stockées dans les réserves. En effet 80 % des œuvres y conservées.

Les réserves sont donc des lieux qui intriguent, assez mystérieuses lorsque l'on a conscience de leur existence. Mais bien souvent, les réserves sont invisibles pour la majorité des habitants qui n'ont que peu conscience de leur existence.

J'ai donc réalisé un recensement et des études sur les réserves et en particulier sur celle de Paris. Je me suis ensuite consacré aux réserves au sein des musées nationaux afin de créer un projet où elles seraient mutualisées. Ainsi leurs locaux pourraient être utilisables par tous les équipements des musées. De plus, j'ai pris le parti pris de concevoir une tour assez opaque afin de rendre ce lieu invisible, visible dans le tissu urbain.

Par ailleurs, afin de rendre visible les réserves du grand public j'ai choisi d'installer à différents étages des équipements publics depuis lesquels les réserves sont visibles. Cependant toutes infrastructures les ne peuvent être visitables. C'est pourquoi l'accès au sein de la réserve reste réservé uniquement aux conservateurs et chercheurs.

Enfin le choix du Corten permet de rappeler l'idée du temps et du travail.

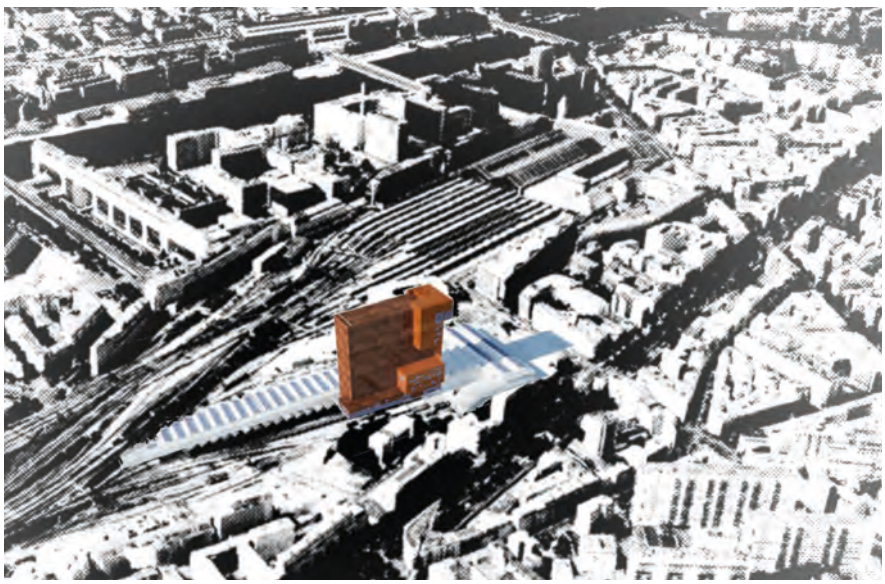

01

01. Vue aérienne modifiée avec bâti
02. Façade côté camion
03. Façade arrière
04. Plan masse

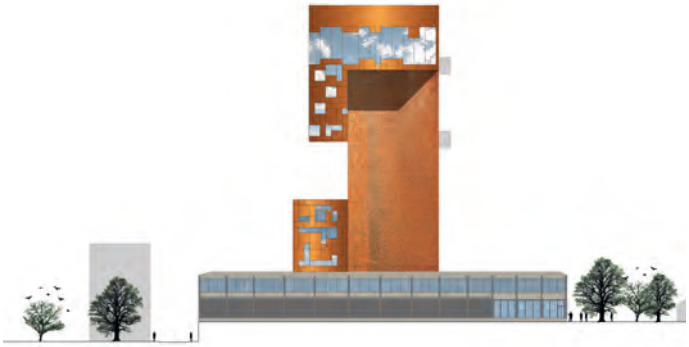

02

03

04

Pont habité

Yi Yu

Le projet est la création d'un pont habité sur la seine à Paris. Je me suis intéressée à la question de comment vivre entre la ville et l'eau. Le fleuve partage la ville en deux rives, qui ont des caractères différents, reliées par des ponts. Les trente-sept ponts de la Seine à Paris ont des histoires différentes, des structures différentes, des relations physiques différentes avec les tissus urbains sur les deux rives. De nos jours, avec les développements de la ville et l'élargissement des voies, ils sont devenus plus un outil de transport plutôt qu'un espace urbain. L'idée est de retrouver les usages du pont comme à l'époque : il y avait des ponts habités avec des boutiques en rez-de-chaussée. Les espaces sur le pont peuvent profiter de cet emplacement spécial sur l'eau au cœur de la ville et avoir une perspective formidable.

Le site se trouve entre le jardin des plantes sur la rive gauche et le bassin de l'Arsenal sur la rive droite, afin de profiter de la qualité spatiale de ces éléments et d'en donner une continuité pour devenir une longue promenade piétonne.

Le programme comporte 70 chambres d'hôtel, un restaurant, un café Librairie et un petit centre de bien être avec des salles de sport.

Puisque le bâtiment est sur le nouveau pont, sa structure reprend le principe du pont en treillis et du pont en arc, créant ainsi un seul système pour la circulation piétonne et le bâtiment. Ainsi, le bâtiment est composé de volumes en module et les différents programmes s'y adaptent horizontalement et verticalement. Le bâtiment joue entre le plein et le vide sur des modules, pour avoir un effet visuel moins impactant sur le fleuve.

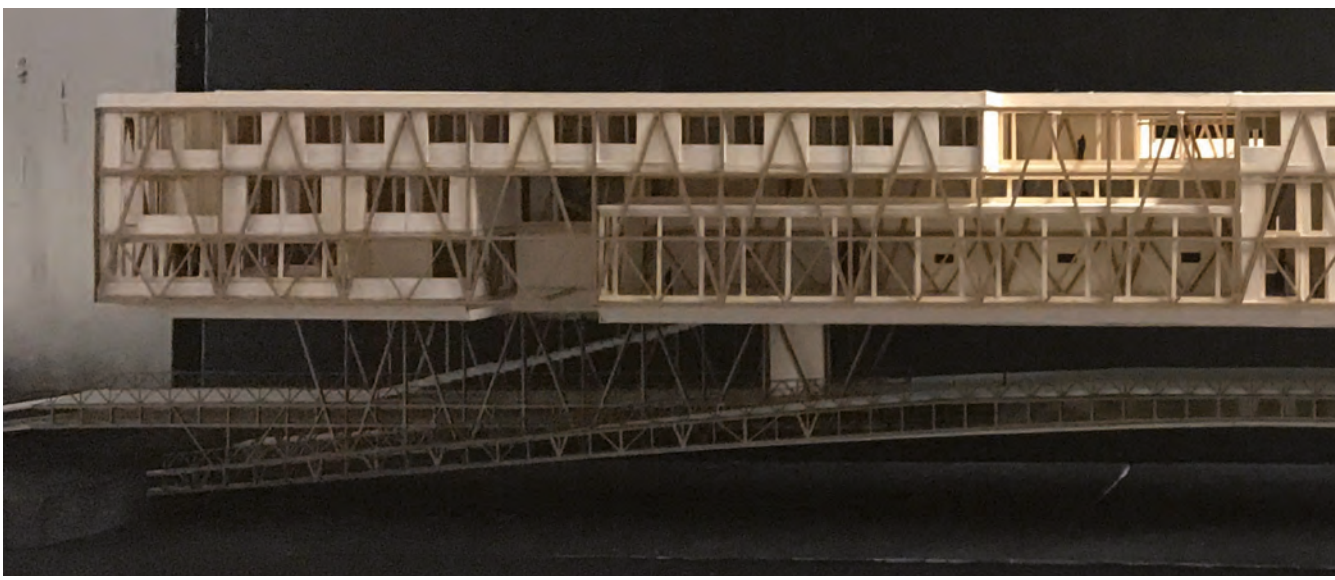

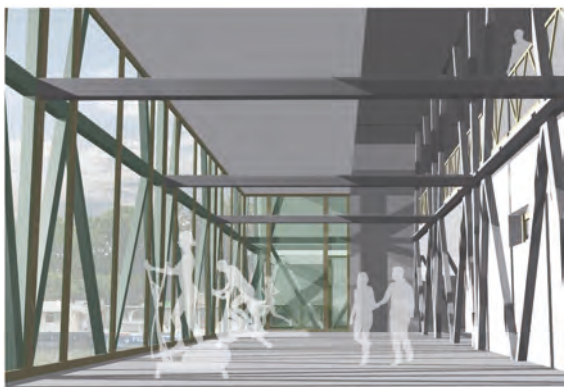

01

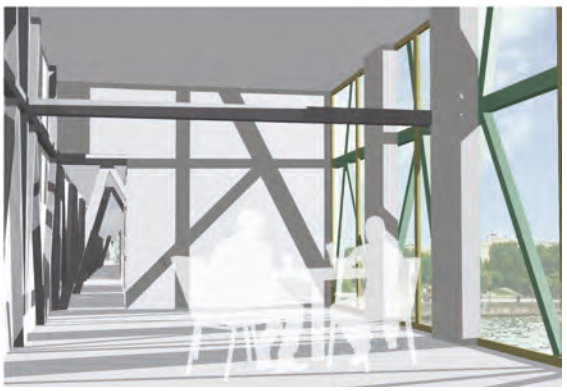

02

01 et 02. Perspectives
03. Maquette

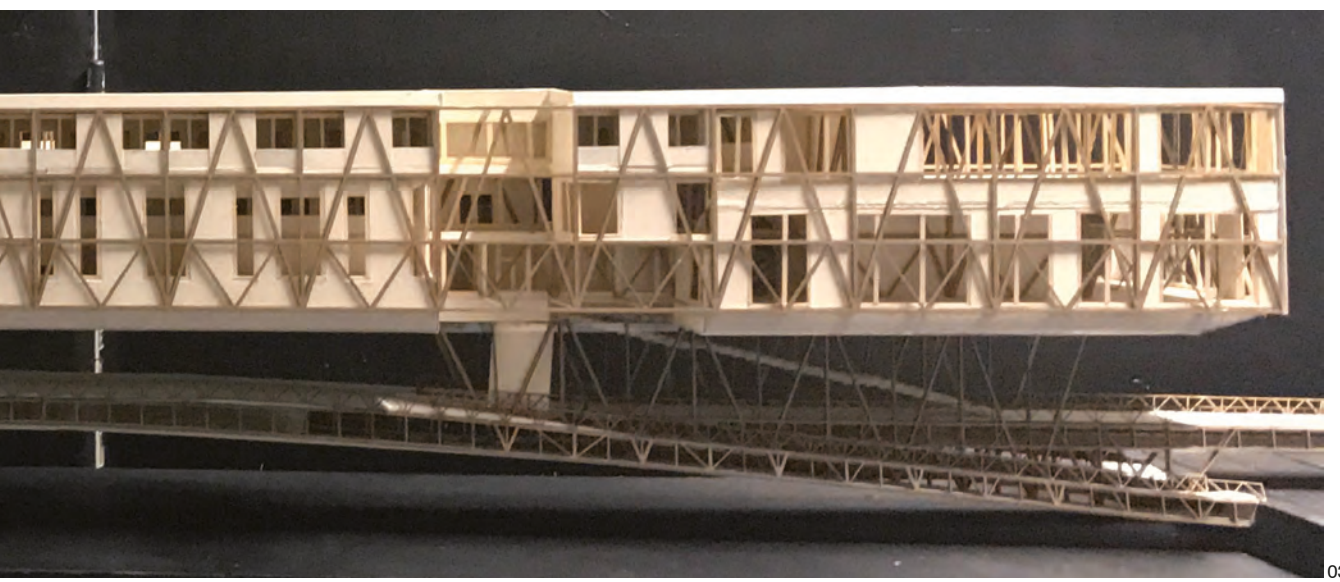

03

Table des matières

Architecture de reconquête ***5***
Béatrice Jullien, Françoise Fromonot & Emilien Robin

''Perds pas le Nord'' 6
Arthur Besnard & Antoine Scalabre

Les belles vacances 8
Adèle Bono & Caroline Pirotais

Your own private Amiens 10
Mael Canal

D'une brique deux coups 12
Léopold Comont

Habiter Montières ? 14
Amaury Paul-Dauphin & Margo Piot

L'invention d'un parcours 16
Joffrey Roux

Architecture de reconquête 2 ***19***
Armand Nouvet & Cyril Ros

L'Atlas des Fabriques, le temps long pour agir en milieu rural 20
Clémence Bondon

Medium is the Village à la frontière Sino Hongkongaise 22
Aurélien Boussard & Antonin Lanoux Henrard

L'ère Nomadologique Projection utopique de l'Hermitage Tournonais 24
Ana Chatelier, Vincent Coste & Camille Lim Koun

Venise, dernier acte 26
Cristina Di Francia

Hai la Bucuresti ! Direction Bucarest ! Vers une citoyenneté solidaire 28
Emma Dumitru

Le continent de Mu 30
Pilho Jung

Reconquête des centres-villes délaissés comme alternative au développement d'un urbanisme standardisé 32
Marie Lefrançois

Testaccio, mémoires d'un paysage urbain 34
Chloé Mongodin

édifices et Pré-existances
Abbeville et la vallée de la Somme ***37***
Nicolas André, Bita Azimi & Antoine Pénin 37

Construire le paysage comme révélation d'un lieu oublié 38
Cédric de Sabbata

Le Bazar d'Abbeville Restructuration du centre-ville 40
Ariane Levy

Usine osmotique 42
Lyta Phonasamay Souvanlasy

L'Algoraffinerie de la Baie de Somme 44
Cécile Willigsecker

Blank page ***47***
Bita Azimi, François Brugel, Patrick de Jean, Marc Dujon & Solenn Guével

Lieux à partager au cœur de l'habitat collectif, utopies ou réalités 48
Elsa Albrecht

Traces et mémoire : Un centre d'Artisanat à ''Perşembe Pazarı'', Istanbul 50
Deniz Aydin

Construire les lisières Réponse au projet d'implantation d'une forêt urbaine dans la plaine de Pierrelaye 52
Mathilde Azriel

*Réhabilitation de la sous-station Voltaire à Paris XI^e^* 54

Clément Bärenstrauch
Projet agricole, projet de territoire 56
Amandine Bongré & Stéphanie Ravillion
Un lieu de vie pour le quartier de l'Eure au Havre
Un restaurant collectif et une école de cuisine 58
Camille Boudeweel & Élise Dorby
Une nouvelle traversée dans le paysage bordelais 60
Victor Carle
Entre espace public et espaces privés,
requalification de la place Humbert 62
Domitille Chaigne
Quête de la fabrication du Lieu 64
Eva Changivy
Re-croissance : explorer le potentiel
de diversification d'un grand ensemble 66
Jérôme Damiens
De l'interstice à l'infrastructure
Reconquérir les territoires abandonnés 68
Marion Daubry & Jérémie Trelcat-Scherlé
Un habitat participatif à Paris XXe 70
Clémence Deschamps
Le territoire comme ressource : production
et autonomie alimentaire en paysage insulaire 72
Anna Smirnova & Kenza Elhaïmer
Habiter une friche : Mixité d'un quartier
en mutation - Amsterdam Papaverweg 74
Sonia Grobelny
Un nouveau centre de valorisation des déchets 76
Hasan Umut Kutkut
Un lieu de vie et de fabrique théâtrale à Venise 78
Pauline Lacroix Ducousso
De la vigne au champagne, un nouveau lycée
professionnel au centre du paysage à Épernay 80
Elina Lanchantin
Habiter face au port industriel 82
Antoine Magnan
Le Havre Ville-Terminal - Deux parkings 84
Marie Ménissier
Un institut de recherche et de représentation
musicale 86
Milena Miloradovic
Observer le port, réinvestir les bassins 88
Sarah Monnier
Le Bharathi park à Pondichéry
Réunification de la ville par un espace public 90
Dorian Nadaud
L'accueil des réfugiés à Ayvalik en Turquie
Une nouvelle infrastructure urbaine et un centre
d'accueil 92
Cenk Nuhoglu
La biodiversité comme interface - Étude et protection
des écosystèmes au service de la régénération
urbaine - La carrière de granit « Misery » à Nantes 94
Martin Painsar
Numérique et territoire démocratique,
les lieux du langage 96
Victor Panfili
Une école élémentaire à São Paulo
Un équipement structurant de l'espace public
Otávio Pereira de Magalhães Filho 98
Paris Strasbourg au fil de l'eau et à vélo :
proposition d'un parcours et d'une halte 100
Adam Peterson
Développement urbain d'Amsterdam
Buiksloterham 102
Charlie Plessier
La régénération par les sols 104
Solenne Plet Servant
Les prairies Saint-Martin :
Un cimetière et une résidence étudiante 106
Jonathan Renous-Legourdin

Un programme mixte à Ivry-sur-Seine 108
Fanny Romeo
Articuler les échelles par la mixité 110
Agathe Seroux
Gare-hôtel à Mennecy
création d'un nouveau pôle dynamique de la ville 112
Natalia Szymalska

Architecture et méditerranée
Mutations urbaines de la ville informelle de Tetouan ***115***
Jérôme Habersetzer, Virginie Picon-Lefebvre & Janine Galiano
Une promenade équipée en belvédère 116
Marie Delfau
Un ensemble de logements prêts-à-finir comme stratégie d'inclusion du quartier informel de Barbourine, Tétouan 118
Marion Gouges
La Fondation Beit Hahaïm, Tétouan, Maroc 120
Christophe Gourdier
Une coopérative agricole pour les habitants de Mosya 122
Daphné Jausserand
L'Inachèvement comme ressource 124
Hortense Jullien & Zoé Moynot
La maison de l'architecture 126
Manuel Orvain

Transformer pour préserver ***129***
Emmanuelle Colboc & Thomas Nouailler
La requalification du cœur de Layrac par trois interventions 130
Camille Maire & Gabrielle Matet
Recyclerie créative associée à un foyer d'hébergement 132
Marion Beguin
Apprendre - Partager - Créer 135
Emeline Correia Da Silva
Se soigner, se retrouver, partager 136
Nina Espinosa
Musée de la civilisation celtique et centre de recherche 138
Josué Fonseca
Habiter le centre historique d'Agen 140
Gabrielle Franceries
De la barrière à l'infini 142
Sunghoon Kang
Parc Funéraire de Gaillard à Agen 144
Jihye Lee
Densifier pour préserver Moirax 146
Anne Musca
Intersection de La Masse et de deux infrastructures - Pont de Donnefort 148
Mi Ryong Yee
Un centre de formation agricole à Brax 150
Nicolas Jacob
L'avenir du pavillonnaire : de l'individuel au collectif 152
Diego Rodriguez
Réinvestir une friche urbaine 155
Catherine Chung, Salomé Jammet & Julien Sarale
Le groupe scolaire
dans le parc des berges du canal 156
Catherine Chung
Réhabilitation d'un silo à grain et ferme pédagogique 158
Salomé Jammet
Un club nautique et une halte touristique à Agen 160
Julien Sarale
Interventions au passage d'Agen 163
Yssa Kébé, Claire-Lise Maladry & Rémi Moustard
Une nouvelle dynamique piétonne

au Passage d'Agen 164
Yssa Kébé

Un hôtel au passage d'Agen 166
Claire-Lise Maladry

Une nouvelle interface au Passage d'Agen 168
Rémi Moustard

L'expérience de l'inondation ±O 170
Jou Weon Shim

Exploring the in-between, ou Slow train home ***173***
Paul Gresham, Luis Burriel Bielza

L'ile du Ramier, Terre d'Evénement à Toulouse 174
Aude Broussé & Claire Peyrot

Le Frioul, un ''espace autre'' 176
Jean-Emmanuel David

Couture d'une cicatrice urbaine et essai sur un nouveau genre d'habitat, inspiré d'un modèle traditionnel Shanghai, Chine 178
Charles Grandjean

Réactiver un site archéologique 180
Seyeong Gwak

A la lisière de Molenbeek 182
Edouard Lance

Ar(t)Senal 184
Lucas Lang

Une installation musicale aux Louvresses de Gennevilliers 186
Laetitia Magnée

Reconquête d'une friche ferroviaire investie dans l'est berlinois 188
Kenza Sabrina Mountassir

Le J1, lien entre ville, port et mer 190
Téodora Pop

La friche Truillot, Paris 11ème 192
Antoine Soubeyran

Transformer les Platzs 194
Lorène Vigoureux

BIM = Batir, ici et maintenant ! ***197***
Yvan Okotnikoff & Emilien Robin

Retrouver la ville compacte par des interventions diffuses - Cas de Besançon 198
Benoît Bost & Nadine Taranger

Amiens, terre de transition entre cultures et natures, écologie et économie 200
Gilles Bresard

Disjonctions Ordinaires - Le cas de Dammartin-en-Goële 202
Antoine Contour & Antoine De Champs

Revoir Gien De la ville moyenne aux ressources locales 204
Antoine Laman & Antoine Lichtenberg

Apres la zone 1AU ? Vers une alternative de production du logement social 206
Quentin Lherbette

L'architecte et le Logement Spécialisé ou comment repenser les méthodes de conception / concertation 208
Mélusine Pagnier

L'aube de Boréalia 210
Romain Perrot

Paris, la ville oubliée ***213***
Aghis Pangalos

Interstices : Occuper les vides dans la ville 214
Jean-Baptiste Lignot

Le musée des ondes sonores 216
Alexis Meur-Belcour

Centre aquatique olympique Paris-Bercy 218
Guillaume Schutt

Le Monolithe 220
Yaël Smadja

Pont habité 222
Yi Yu